

International Development Research Centre
MANUSCRIPT REPORTS

De la savane à la forêt

**Étude des migrations des populations
du Centre-Bandama**

Hauhouot Asseypo, Assa Koby et Atta Koffi

novembre 1984



The International Development Research Centre is a public corporation created by the Parliament of Canada in 1970 to support research designed to adapt science and technology to the needs of developing countries. The Centre's activity is concentrated in five sectors: agriculture, food and nutrition sciences; health sciences; information sciences; social sciences; and communications. IDRC is financed solely by the Government of Canada; its policies, however, are set by an international Board of Governors. The Centre's headquarters are in Ottawa, Canada. Regional offices are located in Africa, Asia, Latin America, and the Middle East.

IDRC Manuscript Reports

This series includes meeting documents, internal reports, and preliminary technical documents that may later form the basis of a formal publication. Manuscript Reports are given a small distribution to a highly specialized audience.

IDRC-MR101f

**UNIVERSITE NATIONALE
DE CÔTE D'IVOIRE**
INSTITUT DE GEOGRAPHIE TROPICALE



DE LA SAVANE A LA FORET
ETUDE DES MIGRATIONS DES POPULATIONS
DU CENTRE - BANDAMA

HAUHOLOT ASSEYPO
ASSA KOBAY
ATTA KOFFI

En règle générale, cette série reproduit les manuscrits tels qu'ils sont soumis, sans examen par les pairs, ni révision.

TABLE DES MATIERES

PREFACE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : METHODOLOGIE DE RECHERCHE Page

CHAPITRE I :- METHODOLOGIE DE RECHERCHE DE L'INFORMATION

- A. Approche de l'espace de départ..... 7
- B. Approche de l'espace d'accueil..... 12

CHAPITRE II : - METHODOLOGIE DE STRUCTURATION DE L'INFORMATION

- A. Les transferts de main d'oeuvre..... 15
- B. Les transferts de monnaie..... 15
- C. Bilan économique des migrations..... 16
- D. Processus de décision, d'intégration
et de rejet..... 16
- E. Typologie des nuances spatiales..... 17

DEUXIEME PARTIE : APPROCHE DE L'ESPACE DE DEPART DES MIGRANTS

INTRODUCTION : LE POIDS DE L'HERITAGE..... 19

CHAPITRE III : SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE ET GEOGRAPHIQUE DU PAYS BAULE

- A. Contexte précolonial et colonial..... 20
- B. La Société baoulé aujourd'hui..... 21
- C. La réalité géographique actuelle de
l'espace..... 25
- D. L'organisation de la production
économique..... 28

<u>CHAPITRE IV :- LES MIGRATIONS DANS LEUR CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE</u>	
	Page
A. La réalité démographique de l'espace de départ.....	42
B. La définition des concepts opératoires	45
C. Les aspects géographiques et socio- démographiques des migrations.....	47

**TROISIEME PARTIE : L'ESPACE FORESTIER FACE AUX
VAGUES MIGRATOIRES**

INTRODUCTION.....	84
-------------------	----

CHAPITRE V :- LE MILIEU FORESTIER ET SES ASPECTS ATTRACTIFS

A. Le milieu et ses attractions.....	85
B. L'ouverture de la région et l'accélé- ration du processus migratoire.....	94

CHAPITRE VI :- LE SUD OUEST FACE A LA MIGRATION BAULE

A. Aspects géographiques et socio-économi- ques des villages et campements.....	102
B. Rapports et confrontations des pouvoirs relations sociétales et leur incidence sur l'organisation de l'économie.....	119

**QUATRIEME PARTIE : VERS LA CONSTITUTION D'UN ESPACE
SOCIO-ECONOMIQUE BIPOLAIRE
FORET - SAVANE**

INTRODUCTION	134
--------------------	-----

CHAPITRE VII :- RELATIONS ESPACE DE DEPART, ESPACE D'ACCUEIL

A.-Les rapports humains avec l'espace d'accueil.....	135
B. Le comportement économique des chefs d'exploitation baoulé en forêt.....	140

**CHAPITRE VIII :- ETUDE DE SYNTHÈSE : LES COMPOSANTES
MAJEURES DE L'ESPACE D'ACCUEIL**

	Page
A. Les bases de l'induction quantitative.	145
B. Test de liaison et d'association des variables.....	146
C. Analyse des principales composantes de l'espace d'accueil.....	147
D. Traduction spatiale de l'analyse.....	151
<u>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</u>	156
ANNEXE CARTOGRAPHIE.....	160
BIBLIOGRAPHIE.....	206
LISTES DES TABLEAUX ET DES FIGURES.....	219

P R E F A C E

Nous livrons à l'attention du public les résultats de deux années de recherche sur les migrations massives qui affectent les savanes du centre de la Côte d'Ivoire.

Cette étude tente de jeter quelque lueur sur les processus démographiques, socio-économiques et spatiaux qui fondent l'irruption des Baoulé dans le massif forestier.

Elle ne reste forcément qu'une contribution à la connaissance d'un sujet dont l'intérêt est bien perçu par les chercheurs oeuvrant dans notre pays.

Durant plusieurs mois, nous avons sillonné les fronts pionniers, les pistes et les campements, partagé les soucis et les espoirs des paysans. C'est une expérience particulièrement enrichissante même pour des habitués du terrain.

Mais nous n'aurions pas eu ce privilège d'être pour quelque temps, les témoins de l'extraordinaire mutation de l'espace forestier sans l'assistance du Centre de recherches pour le développement international du Canada.

Le C.R.D.I., en mettant à notre disposition les moyens indispensables à la mise en oeuvre de cet important projet, nous a permis de faire une recherche que nous aimons et qui nous passionne. Ce n'est pas un détail, mais l'essentiel.

Nous tenons à remercier très vivement cette institution d'aide au Tiers Monde à travers ses experts de Dakar et d'Ottawa. C'est pour nous un privilège d'avoir, à l'occasion de ce travail, rencontré des hommes de science du monde développé mais particulièrement acquis à notre combat pour le progrès.

Ce travail aura atteint son objectif s'il apporte sa part d'information indispensable à la mise en oeuvre des actions que les migrations rurales ivoiriennes réclament dès maintenant.

ABIDJAN - Février 1983.

LES AUTEURS.

INTRODUCTION GENERALE

Les problèmes du développement ne se posent pas seulement en termes de niveau de production, de revenus nationaux et d'équipements. La valorisation et la répartition des ressources humaines sont devenues l'un des soucis majeurs des responsables de la planification et de l'aménagement du territoire.

Cette réalité demeure vraie et très actuelle pour les pays les plus avancés de notre planète; elle l'est davantage pour les nations en gestation où la lutte contre les facteurs les plus actifs du "processus de retardement" commande la suppression ou l'atténuation des disparités spatio-économiques durables.

Dans cette perspective, les migrations de populations dont est l'objet le centre de la Côte d'Ivoire se révèlent de toute première importance dans la recherche des conditions du développement.

Les savanes du centre ont toujours été, il est vrai, l'un des principaux foyers de départs vers les régions humides. Mais les mouvements devenus particulièrement importants lors de la colonisation et la création des plantations industrielles n'ont pas cessé malgré les actions d'aménagement de grande envergure dont la région est l'objet.

Les principales causes de cette émigration soutenue sont l'inégalité des dotations géographiques, son approfondissement par l'économie de plantations et la grande pression démographique qui s'exerce sur le centre ivoirien.

Ces départs d'abord orientés vers l'est ont totalement changé de direction du fait du rétrécissement rapide et parfois brutal du massif forestier et de la saturation des espaces cultivables. L'objectif vise désormais le Sud-Ouest. Ces départs massifs (plusieurs milliers par an) apparaissent à première vue comme une réponse instinctive aux problèmes posés aux populations du centre, à savoir:

- saturation démographique, par endroit, de l'espace rural et blocage foncier subséquent;
- précarité des conditions naturelles dérivant de la fragilité des sols, de l'insuffisance et surtout, de la mauvaise répartition des eaux;
- incertitude de l'activité agro-exportatrice du fait des aléas climatiques. Les migrations rurales posent pourtant des problèmes ardues tant à l'espace de départ qu'aux régions d'accueil.

Au point de départ, le premier problème est celui de l'avenir des programmes socio-économiques engagés à grands frais par l'Etat, face au prolongement et à l'amplification de "l'exode". Il est en effet difficile de concevoir la mise en oeuvre efficace d'actions au bénéfice d'une population essentiellement instable. Le problème est d'autant plus pressant que la région s'est engagée dans une expérience unique de développement intégré sous l'égide de l'Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama (A.V.B.).

On se rend bien compte que les programmes initiés par cette société d'Etat et par bien d'autres ne sont pas suffisamment soutenus par une population dont la tranche la plus jeune et active est constamment tournée vers la forêt.

Au point de chute du flot migratoire, les choses ne sont pas plus simples. La région cacao-caféière de l'est de la Côte d'Ivoire et le massif forestier du sud-ouest sont devenus des terres d'accueil des migrations rurales issues du centre

Inauguré timidement depuis les années 50, accéléré depuis l'indépendance du pays, le processus migratoire a, depuis 1970, pris une allure critique dans le sud-ouest. On le voit sur le terrain, à travers divers indices:

- avance rapide du front pionnier, particulièrement dans la région de Soubré et en bordure du massif forestier de Taï qui constituent le centre le plus récent des mutations de l'espace du sud-ouest;

- rythme très rapide des arrivées: presque tous les jours et par camions entiers, des familles venant du centre débarquent dans la région;

- naissance et développement spectaculaire des fermes de culture (campements) qui bien souvent sont supérieures en taille et population aux villages d'origine.

Quels sont les ressorts de tels changements?

- Le sud est devenu depuis 1968, une "région-programme". A ce titre, il fait l'objet d'initiatives hardies d'aménagement et de développement sous l'impulsion de l'Autorité pour l'aménagement du sud-ouest (A.R.S.O.);

- Le développement du réseau routier, en particulier l'amélioration de l'axe Abidjan-San Pedro, rend la région de plus en plus accessible;

- L'accélération de l'exploitation forestière favorise la pénétration de la forêt primaire qui ne forme plus désormais l'écran impénétrable que l'on redoutait tant;

- L'expansion de l'activité agro-exportatrice, surtout le développement des plantations de café et de cacao, donne une valeur particulière au massif forestier.

Autant de données qui ont contribué à changer la conjoncture géographique régionale et à poser en d'autres termes le problème des migrations. Jusqu'en 1968, les mouvements en provenance du centre étaient isolés et sans emprise considérable sur l'espace local. Ils ont surtout affecté les régions périphériques du sud-ouest: Gagnoa, Daloa, Oumé, etc.

Aujourd'hui, les migrations baoulé n'ont plus cet aspect anodin qu'elles avaient aux yeux des populations bété et bakoué. Elles apparaissent comme de véritables lames de fond capables de rompre l'équilibre hommes-terres qui a toujours caractérisé la vie régionale. Cette nouvelle situation est à l'origine des tensions et conflits qui naissent ici et là et qui pourraient avoir à terme, des dimensions importantes si un processus d'arbitrage n'était pas déclenché.

Quels sont les signes de la nouvelle attitude des autochtones? Ils sont très variés et nuancés mais on peut les ramener à quelques constances:

- difficulté d'insertion des allochtones dans le système ethno-foncier local qui développe de plus en plus une réaction de défense et de conservation;

- abus et escroquerie perpétrés par une nuée d'intermédiaires cupides qui évoluent entre les maîtres de terres et les immigrants;

- politisation et dramatisation des problèmes fonciers du fait de l'intervention des cadres intellectuels locaux.

Au total, il apparaît une compétition pour la maîtrise d'un espace dont l'intérêt économique est devenu évident. De telle sorte que l'on est en droit de s'interroger sur plusieurs points, surtout au regard des besoins en force de travail de l'espace d'arrivée et de l'avenir des transferts massifs de main-d'œuvre à l'ouest.

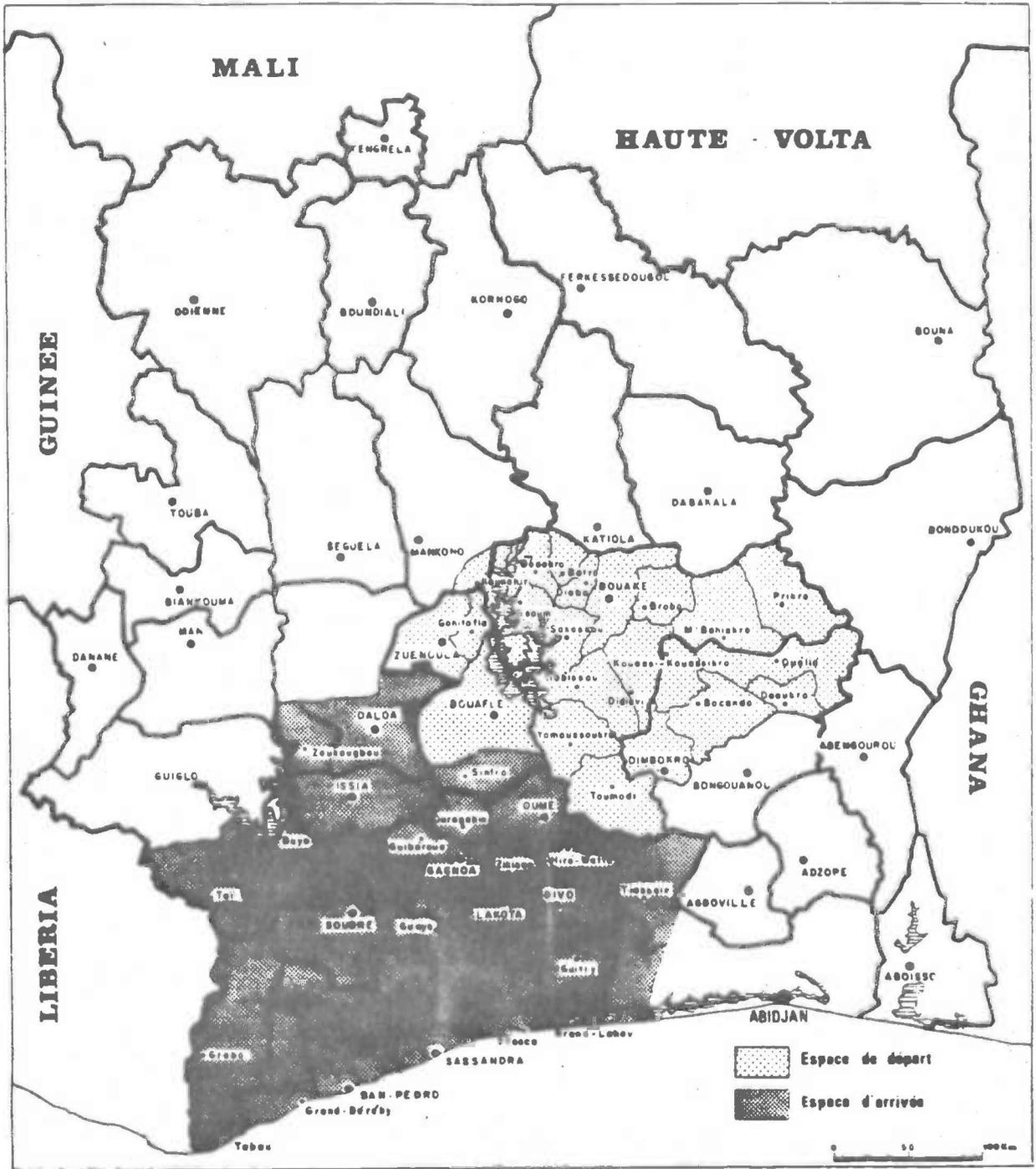
- Quel est le bilan socio-économique réel des migrations?

- A quelle partie profitent-elles?

- Assiste-t-on à un processus condamné à disparaître ou à la constitution d'un véritable espace économique bipolaire centré sur la savane et la forêt?

Autant de questions dont les réponses devraient aider à mieux comprendre ce qui se passe actuellement sur les fronts pionniers du Sud-Ouest. Elles sont d'autant plus importantes qu'elles constituent le préalable à l'orientation du processus d'arbitrage qu'exige dès maintenant la situation.

Fig 1 L'ESPACE D'ETUDE



P R E M I E R E P A R T I E

M E T H O D O L O G I E D E R E C H E R C H E

Chapitre I: METHODOLOGIE DE RECHERCHE DE L'INFORMATION

La méthode de recherche de l'information, quoique globale, comporte un volet amont et un volet aval.

A: APPROCHE DE L'ESPACE DE DEPART

1. Présentation

La région Centre-Bandama a toujours été marquée par la faiblesse de ses revenus agricoles. L'analyse des comptes régionaux montre que depuis 1965, l'évolution des revenus a été pratiquement nulle pour cette région.

La création du barrage de Kossou et de son corollaire, le lac, a entraîné le transfert de 75 000 personnes. Il en est résulté deux types de paysannat et autant de modes de cultures:

- des paysans "accueillis" ceux qui sont reçus par d'autres terroirs après les inondations consécutives à la mise en eau du barrage. Ces paysans sont installés sur des parcelles aménagées ou non. Ils bénéficient d'équipements et d'un cadre de vie meilleurs, ce qui suscite bien des jalousies;

- des paysans "accueillants," qui ont cédé une partie de leurs terres aux nouveaux venus mais qui n'ont pas toujours la reconnaissance souhaitée. En effet, délaissés par les principaux programmes de développement, ces paysans manifestent de plus en plus une attitude réservée sinon hostile face aux sociétés agricoles d'Etat.

La coexistence de deux formes d'aménagement des terres crée une autre source de conflits:

- les blocs de cultures aménagés après prospections pédologiques et faisant l'objet de soins particuliers;

- les exploitations traditionnelles sans moyens techniques suffisants. Sur cette situation s'est greffée la surdensification de l'espace qui accentue les départs en raison de la rupture de l'équilibre hommes-terres.

Dans un tel contexte, il fallait choisir des critères pertinents de description des processus et d'élaboration de l'échantillon du sondage.

2. Choix des variables de l'analyse:

La recherche vise ici à préciser le profil du migrant et les nuances spatiales des saignées démographiques. Ces variables se rangent en quatre grands chapitres:

a. La structure socio-démographique: Le recensement massif auquel sont soumises les populations villageoises établit notamment l'âge, le sexe, le niveau d'instruction des ruraux. Les données d'âge et de sexe permettent d'apprécier le volume de la force de travail transférée. La variable "niveau d'instruction" est

destinée à rendre compte des rapports existant entre la scolarisation et le processus migratoire. La connaissance de la structure familiale des migrants n'est pas une donnée banale car il y a une évolution dans la durée des migrations. D'abord temporaires, elles deviennent de plus en plus définitives, elles ne concernent plus seulement de jeunes célibataires; ce sont des familles complètes qui déménagent.

b. Les motifs de départ, les destinations, les périodes d'absence font partie d'un autre volet de la recherche.

En ce qui concerne les motifs, on ne s'attendait pas à des découvertes dans la mesure où, pour l'essentiel des cas, l'insuffisance de l'espace cultivable et la médiocrité des sols demeurent les éléments déterminants. En revanche, il était nécessaire de vérifier les rapports possibles entre les premiers départs et les autres. Il n'est pas exclu sur le plan des hypothèses que des considérations familiales et classiques tendent à reconstituer, au cœur de la forêt, une répétition des structures socio-spatiales antérieures.

La variable "période d'absence" est surtout destinée à saisir les mouvements saisonniers qui sont le fait de ceux que l'on appelle ici les "six mois". Il y a périodiquement d'importants transferts de main-d'œuvre de la savane à la forêt; ces mouvements animés par de jeunes déscolarisés s'opèrent surtout pendant les récoltes. La périodicité est de six mois, de là vient le nom donné aux migrants.

c. Les rapports espace de départ - espace d'accueil constituent une rubrique fondamentale de l'étude. Au niveau de l'espace de départ, notre projet est de saisir à travers ceux qui sont restés au village, l'image de ceux qui sont partis, la solidité et la permanence de liens familiaux. Cette première approche n'exclut pas une démarche similaire au niveau de l'espace d'accueil.

3. Choix de l'échantillon:

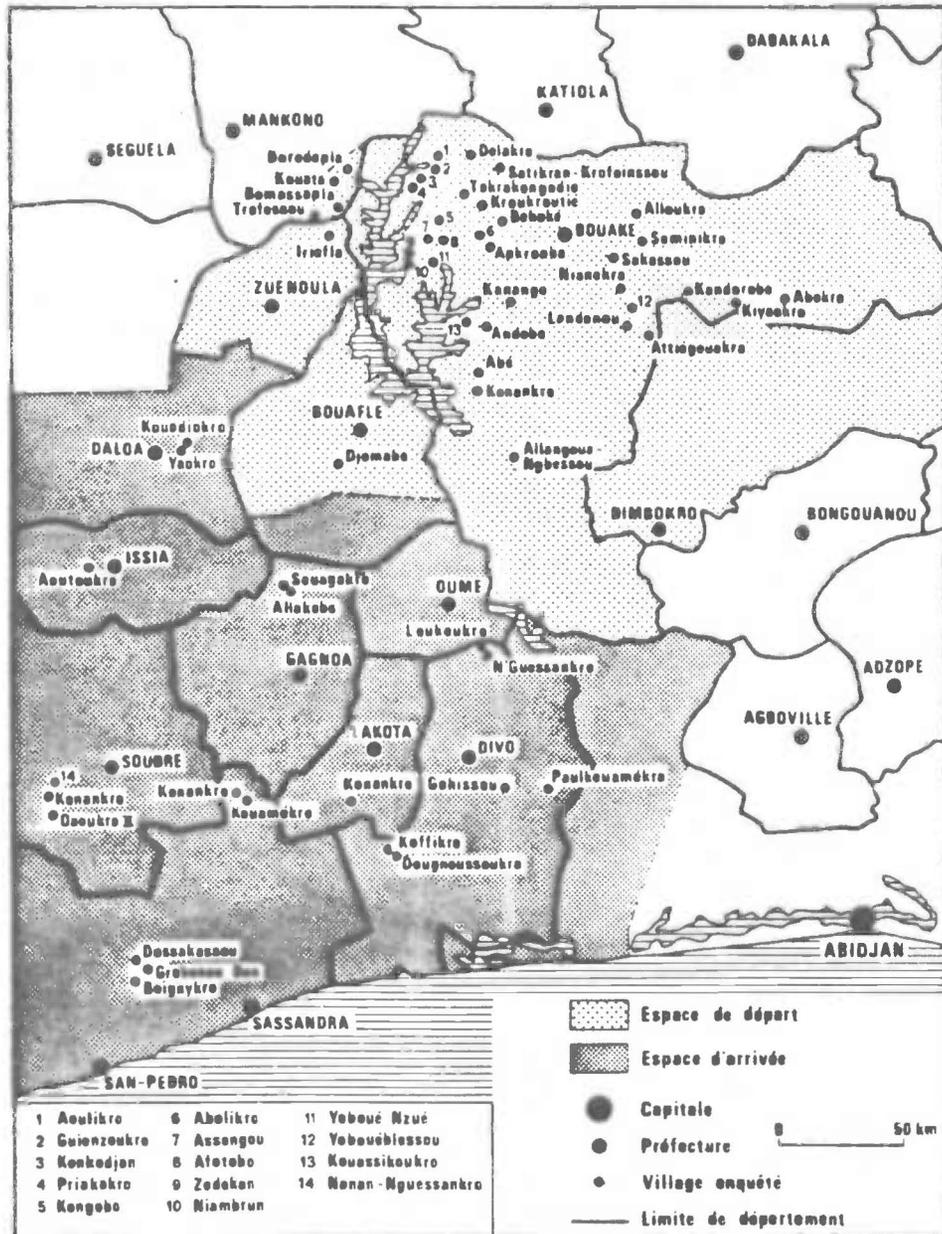
La zone couverte par l'enquête amont englobe à la fois la forêt et la savane. Elle est limitée au nord et au sud, respectivement par les sous-préfectures de Botro et d'Yamoussokro; à l'est et à l'ouest par les sous-préfectures de Gohitafla et celle de M'Bahiakro et de Didiévi (cf croquis de localisation).

La zone circonscrite déborde largement le domaine d'intervention de l'AVB et concerne donc d'autres sociétés de développement rural, la Compagnie Ivoirienne de développement du textile (C.I.D.T.) surtout.

Plusieurs critères ont permis de retenir des villages suffisamment représentatifs des différents problèmes de la région.

a. Il a fallu tenir compte de la réalité du champ géographique des processus. Les migrations s'inscrivent dans la zone de contact forêt-savane. A ce titre, elles agitent aussi bien les populations de la savane que celles de la forêt. Les sols forestiers sont si activement recherchés qu'ils s'épuisent ou ne parviennent pas à couvrir la demande. Le déclenchement des départs dans les secteurs forestiers sont la conséquence d'une rupture de l'équilibre hommes-terres.

Fig 2 MIGRATIONS DES POPULATIONS DE LA REGION CENTRE BANDAMA (LOCALISATION DES POINTS D'ENQUETE)



b. La définition de l'entité spatiale à sonder prend en compte les différents domaines d'intervention des sociétés rurales. L'AVB est certes la plus active mais elle n'est pas la seule. Elle a surtout un concurrent de taille, la Compagnie ivoirienne de développement du textile (C.I.D.T.), qui depuis longtemps dirige un programme cotonnier dont l'impact sur l'espace est visible.

D'autres particularités du milieu ont été retenues pour l'élaboration de l'échantillon.

c. La distinction entre villages traditionnels et villages reconstruits: La région de contact forêt-savane est bien connue pour son retard dans le domaine de l'habitat rural. L'une des principales missions de l'AVB était d'améliorer l'habitat. L'occasion était offerte par le transfert sur de nouveaux terrains des populations chassées par la montée des eaux du lac. Les villages reconstruits pour la plupart par l'AVB sont devenus une réalité locale.

d. Une autre forme de distinction commode pour l'établissement de l'échantillon a été la séparation entre villages "accueillants," c'est-à-dire ceux qui après négociations, admettent les "déguerpis" dans le domaine ethno-foncier, et les villages "non accueillants". Les villages "accueillants" ne bénéficient pas toujours des équipements socio-collectifs et des blocs aménagés de cultures mis à la disposition des nouveaux arrivants. Nous avons donc distingué les villages pourvus de blocs de ceux qui ne le sont pas.

e. Les villages "non accueillants" mais bénéficiant de blocs de cultures ont été opposés aux villages "non accueillants" sans blocs.

f. Les villages sinistrés, c'est-à-dire ceux qui sont restés sur place mais dont les terres ont été arrachées par les eaux, ont été pris aussi en compte dans cette étude.

Sur la base de ces critères de distinction, nous avons procédé à une classification de l'ensemble des villages de la région. Les villages traditionnels et "non accueillants" étant très nombreux, nous n'avons pas cherché à en avoir une liste exhaustive.

Le choix des villages tient compte des nécessaires distinctions énumérées plus haut, mais aussi de l'avis des responsables politiques et administratifs locaux.

Tous les villages choisis n'appartiennent pas au groupe culturel baoulé proprement dit. Sur la rive droite du lac par exemple, les villages situés dans les sous-préfectures de Gohitafla et de Kounahiri ont été retenus pour tenir compte de l'implantation de l'AVB, tant en zone de savane qu'en zone de forêt. Cette région quoiqu'à dominance gouro, est une zone de contact intéressante à observer car fortement influencée par le groupe baoulé.

4. Volume démographique de l'échantillon

L'échantillon couvre à la fois la zone d'intervention AVB et d'autres villages. Il englobe en tout 41 villages répartis en 189 Aoulobo (groupes de familles élargis) et 3 #121 Aoulo (familles restreintes)¹.

Tableau no. 1 bis: ZONE DE NON-INTERVENTION DE L'AVB
LISTE DES VILLAGES CHOISIS

SOUS-PREFECTURES	VILLAGES
BOTRO	1 Alloukro 2 Saminikro 3 Sakassou
DIDIEVI (région de savane)	1 Attiéguakro 2 Landonou 3 Niénékro 4 Yoboue Blessou
MBAHIAKRO (région de forêt)	1 Abokro 2 Koffi Yaokro 3 Kondorobo

¹ Cf système socio-économique des Baoulé pour le contenu de ces termes

B: APPROCHE DE L'ESPACE D'ACCUEIL

1. Contexte

Bien que des travaux aient été consacrés aux problèmes des migrations (travaux de l'ORSTOM et du MAB en particulier), la connaissance des mécanismes socio-économiques et démographiques comme précurseurs et accompagnateurs de la formation d'un espace bipolaire n'est pas bien maîtrisée. La recherche de l'information en aval du flot migratoire voudrait apporter une contribution à l'étude des processus socio-spatiaux engagés.

Cela conduit à deux choix:

- choix du champ de la recherche
- choix des unités d'observation (villages, campements, ménages, individus, etc.).

2. Critères de choix des campements et villages

L'espace couvert par les migrations comporte beaucoup de nuances. La zone la plus concernée par la chute du flot migratoire est l'interfluve Sassandra-Bandama. La rive droite du fleuve Sassandra n'est pas couverte par notre enquête en raison de la faiblesse des infiltrations.

Le principal souci qui a guidé cette recherche a été de représenter les aires d'accueil en fonction de l'ancienneté du processus migratoire et des formes d'insertion des autochtones dans l'espace ethnique.

En ce qui concerne l'ancienneté des infiltrations des colons baoulé, les choses ne sont pas faciles à débrouiller en raison de la clandestinité qui entoure une grande partie des déplacements. Le témoignage des chefs de famille, quoique parfois imprécis, permet d'avoir des idées sur l'ancienneté et le rythme des mouvements migratoires.

a. Les anciennes terres d'accueil: Elles comprennent les secteurs de Daloa, d'Oumé et d'Issia. L'exploitation forestière intensive dans cette région a favorisé, particulièrement entre 1950 et 1960, les infiltrations baoulé. La physionomie de l'habitat rural témoigne bien de cette réalité. Le front pionnier s'est déjà stabilisé dans cette zone qui enregistre de plus en plus des départs en direction du massif forestier de Taï.

b. Le secteur de Gagnoa-Guéyo: Il peut être considéré comme la seconde génération des territoires d'accueil. L'épuisement du massif forestier au nord et l'apparition de conflits, en particulier dans la région de Daloa, ont donné dès 1960 une importance accrue au département de Gagnoa.

c. Le front de Soubré: C'est le plus récent. Il est encore en pleine activité. Le dynamisme de cette région est directement lié aux actions du programme ARSO et à l'exploitation forestière.

Le choix des lieux d'enquête est aussi dicté par les formes d'insertion dans l'espace rural. On est passé des infiltrations clandestines aux déplacements organisés et précédés de négociations avec les maîtres des terres. L'Etat lui-même est entré dans le jeu en organisant l'installation des "déguerpis" de Kossou dans trois importants villages dont l'implantation a été autorisée par les chefs coutumiers: Boigny Kro, Grobonoudan et Dosakassou.

3. Volume de l'échantillon

Les 6 705 individus touchés par l'enquête sont répartis en 20 campements, 10 sous-préfectures et 4 départements (tabl. 2).

TABLEAU 2 on whole page

4. Collecte des données: Le contenu de la matrice d'extraction

Les quatre fiches de collecte de l'information visent divers objectifs:

- Recensement de la population avec une précision suffisante sur l'âge, la composition des ménages et l'origine des migrants;
- Evaluation des superficies et de la production agricole;
- Analyse des relations avec l'espace de départ.

L'étude des migrations est en définitive l'établissement d'un bilan de transferts. A ce titre, les relations deviennent un thème majeur de réflexion. Nous avons insisté ici sur la fréquence des rapports avec les villages d'origine les motifs de retour, la circulation de l'information, des personnes, des biens et de la monnaie.

L'enquête s'intéresse aussi aux investissements et aux réinvestissements, à toutes les formes d'utilisation des revenus monétaires.

Les rapports entre immigrants et autochtones font l'objet d'un autre volet de la recherche. Selon les régions, les formes de coexistence vont de la tolérance à l'hostilité et parfois même au conflit. Il nous est apparu intéressant de chercher à comprendre les fondements ethno-juridique, économique et politique de la coexistence. La procédure de concession des terres, les mécanismes de décision et les relations sociétales sont pris en compte.

L'enquête vise enfin à comprendre, souvent beaucoup plus indirectement que directement, tous les ressorts psychologiques de l'existence et du comportement économique des émigrés, les liens culturels et idéologiques qui les attachent à leurs régions d'origine, les différentes manières d'envisager l'avenir, etc.

Au total, cette enquête vise à saisir les structures globales et spécifiques des communautés rurales et leur cadre de vie. Il a fallu naturellement privilégier les données socio-spatiales indispensables à la cartographie de l'espace qui reste l'objectif de l'étude géographique.

TABLEAU N° 2 ESPACE D'ACCUEIL : Volume de l'échantillon enquêté

	Sous-Préfectures	Villages	Nombre de personnes enquêtées
Département de FALOA	Daloa	Yaokro Kouadiokro	118 43
	Issia	Ahoutoukro	238
DEPARTEMENT DE GAGNOA	Ouragahio	Souangakro Allakabo	141 313
DEPARTEMENT DE SASSANDRA	Soubré	Laoukro II Konan N'Guessankro Koffi Konankro	461 160 371
	Gueyo	Konankro N'Guessankro	382 190
	San Pedro	Boigny Kro Grononoudan Dosakassou	1 035 1 573 963
DEPARTEMENT DE DIVO	Hiré Wata	Loucoukro N'Guessankro	41 156
	Frescô	Dougnoussou Amanikro	93 84
	Divo	Paul Kouamékro Gohissou	156 109
	Lakota	Konankro	78
		TOTAL	6 705

Chapitre II: METHODOLOGIE DE STRUCTURATION DE L'INFORMATION

L'étendue du territoire de recherche et l'abondance des variables obligent à opérer des choix. Cinq lignes de force sont à établir:

- analyse et quantification des transferts de main-d'oeuvre du centre à l'ouest.
- Analyse et quantification des transferts de sens opposé.
- Bilan économique des migrations (balance des flux).
- Processus intégrateurs et de rejet.
- Cartographie des nuances spatiales.

A: LES TRANSFERTS DE MAIN-D'OEUVRE

Il s'agit de connaître le volume global du flot migratoire tel qu'il ressort de la matrice des données et surtout de mesurer la force de travail perdue.

1. Le volume du flot migratoire

Des observations localisées permettent d'évaluer la part des migrations dans la dynamique démographique. Cette opération est facilitée par le recensement profond des villages.

2. Qualification du flot migratoire

Plus que la quantité, c'est la qualité des partants qui fait problème. L'observation des tranches d'âge devrait permettre de confirmer les premières impressions à savoir que ce sont les éléments les plus jeunes, donc les plus intéressants au regard de la production, qui partent.

B: LES TRANSFERTS DE MONNAIE

1. Difficulté de la quantification

Les incertitudes de la recherche dans ce domaine sont bien connues pour qu'on s'y attarde. Sans attendre de grandes précisions, l'étude devrait aboutir à des moyennes et tendances intéressantes.

2. Objectifs des transferts

Il paraît en revanche plus aisé d'observer les différentes destinations des fonds. On s'attachera en particulier à saisir le poids des différents postes d'affectation notamment au niveau des funérailles, de l'amélioration de l'habitat, des aides aux parents, etc.

C: BILAN ECONOMIQUE DES MIGRATIONS

Une question fondamentale se pose. A qui profitent les transferts massifs de bras? Deux hypothèses sont envisagées:

- l'arrivée massive des travailleurs baoulé crée un processus de pompage financier et par conséquent retarde le développement des régions d'accueil;

- au contraire, les transferts de bras servent à valoriser des espaces dont la dimension dépasse le niveau démographique local.

Pour répondre à ces questions, il est important d'établir un bilan. On s'attachera donc à extraire de la matrice d'information les éléments nécessaires, à savoir:

- situation des surfaces agricoles et des revenus;
- valeur des investissements locaux, notamment dans l'habitat, l'extension des exploitations;
- consommations courantes, etc.

D: LES PROCESSUS DE DECISION, D'INTEGRATION ET DE REJET

Il s'agit ici d'une analyse de comportements, de relations inter-ethniques et de réactions face aux problèmes posés.

1. Processus de décision

La matrice d'information devrait permettre de saisir les mécanismes de décision, particulièrement ceux qui provoquent les départs. D'un autre côté, il est intéressant de suivre le migrant depuis son village d'origine. Le niveau d'information sur les possibilités agricoles des régions est un indice essentiel.

2. Intégration et rejet

Parmi les problèmes posés aux agriculteurs baoulé, il y a celui des relations avec les ethnies locales. Dans le cadre d'une telle étude, il est intéressant d'observer quelques indices explicatifs des processus d'intégration et de rejet. Citons quelques unes à extraire de la matrice d'information:

- Relations sociétales
- Rapports de travail
- Mariages
- Funérailles
- Echanges culturels, etc.

E: TYPOLOGIE DES NUANCES SPATIALES

La dernière étape de cette étude sera l'établissement des nuances spatiales des processus à des fins cartographiques.

En raison du nombre élevé des indicateurs, on pourra recourir à l'analyse factorielle, en particulier à l'analyse en composantes principales.

1. Principe général de la procédure d'induction factorielle de l'espace concerné par les migrations

Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur la méthode d'analyse factorielle. Quelques rappels suffiront à la compréhension de ce travail.

a. Préparation des données: La matrice d'information dont nous avons décrit les caractéristiques servira de point de départ à cette opération. Elle se présentera sous forme de tableau à double entrée avec:

- en lignes, les unités d'observation (villages et campements pour le cas présent);
- en colonnes, les variables ou attributs des entités spatiales.

b. Matrice de corrélation: L'élaboration de la matrice de corrélation est une étape importante de la procédure d'induction factorielle car elle permet de tester la solidité de la matrice d'information initiale et de donner les premières indications sur la forme probable des dimensions latentes.

c. Les matrices factorielles: il y en a deux:

- la matrice des saturations (corrélation entre variables et les axes factoriels);
- la matrice des scores (poids locaux);

Pour un travail de géographie qui voudrait aboutir à une typologie régionale des processus spatiaux, ces poids sont d'un intérêt fondamental car ils permettent de replacer dans l'espace, l'influence des facteurs.

DEUXIEME PARTIE

APPROCHE DE L'ESPACE DE DEPART DES MIGRANTS

INTRODUCTION: Le poids de l'héritage

Le paysan baoulé est un homme attaché à la terre, mais malgré la solidité de ces liens, il demeure - c'est un fait maintenant bien connu - l'un des plus, sinon le plus grand migrant du pays. La migration est pour lui une stratégie pour surmonter toute difficulté majeure se présentant à lui.

Les forts mouvements de population constatés perpétuent l'idée que la région centre est un réservoir d'hommes. Les auteurs, unanimes, affirment que la colonisation a été l'un des principaux responsables de cette réputation équivoque. Avec ses diverses formes d'exploitation, elle a en effet contribué plus que tout autre facteur, aux déplacements massifs des Baoulé hors de leur région. Le travail forcé d'abord, puis les motivations économiques ensuite, ont provoqué une émigration massive vers les zones forestières. Les conditions politiques nouvelles créées par l'indépendance n'ont pas arrêté les courants: depuis 1960, l'émigration baoulé ne s'est pas fondamentalement modifiée, seule la motivation économique a pris le pas sur les autres raisons d'émigrer.

Du point de vue des sociétés rurales qui fournissent ces contingents de migrants, une foule de questions se posent et méritent des réponses. Y a-t-il dans l'organisation socio-économique de ces sociétés des caractéristiques qui permettent d'expliquer pourquoi tant de jeunes gens délaissent villages et parents pour partir en forêt?

Pour tenter de rendre compte de cette dynamique, nous examinerons d'abord les conditions socio-économiques objectives des mouvements de population dans la période précoloniale et coloniale et dans les sociétés baoulé d'aujourd'hui puis comment ces mouvements sont devenus nécessaires à la reproduction de cette société. La modification des structures démographiques qu'ils entraînent et les processus de changement qu'ils créent au sein de cette société nous amèneront à considérer leurs modalités en amplitude, en durée, en destination et à dresser le profil typique du migrant.

Chapitre III: SYSTEME SOCIO-ECONOMIQUE ET GEOGRAPHIQUE DU PAYS BAULE

A: LE CONTEXTE PRECOLONIAL ET COLONIAL

Les Baoulé, venus de l'actuel Ghana, ont misé autant sur la diplomatie, les alliances politiques et matrimoniales que sur la conquête pour s'installer.

En contrôlant l'ensemble régional compris entre le Bandama et la Comoé, ils pratiquent un système économique où les échanges extérieurs (or, kola) et le commerce des esclaves tiennent un rôle important.

Jusqu'au début du XIXe siècle, les principaux groupes baoulé pratiquent une expansion limitée autour de quelques centres, intégrant des poches de peuplement autochtone. A l'expansion, à partir des centres de dispersion, succèdent vite des migrations généralisées de groupes fractionnés et enchevêtrés.

La souplesse du système cognatique de parenté à accentuation matrilatérale et les règles d'alliance entérinent la constitution de chefferies dynamiques soucieuses d'attirer le plus grand nombre de dépendants possibles. Celles-ci se situent dans une position de rivalité réciproque mais elles sont aussi très complémentaires par la multiplicité d'allégeances des individus et par la diversification des activités économiques (agriculture, artisanat, commerce).

Cette diversification naît des sollicitations du contexte économique et politique de l'époque, auxquelles le système productif baoulé était en mesure de répondre par l'existence de concentrations de force de travail au sein d'unités de résidences étendues, bien approvisionnées en captifs, et où les hommes comme les femmes participent à la production agricole.

On fait souvent référence dans la littérature africaine, à la notion "d'économie traditionnelle"; celle-ci caractériserait les sociétés africaines de l'époque précoloniale par deux traits majeurs:

1. La production est assurée par des unités sociales assez importantes correspondant à une famille étendue regroupant en son sein plusieurs familles conjugales apparentées.

2. L'économie est d'autosubsistance c'est-à-dire que toute l'activité de production est orientée vers la subsistance du groupe qui vit ainsi dans un système d'autarcie.

La prise en main du pays baoulé par le colonisateur s'accompagne tout d'abord d'un redécoupage territorial en cantons et subdivisions et d'une mise en place d'autorités nouvelles. Elle entraîne un ensemble de déplacements et de regroupements de population. Elle soumet enfin le colonisé à une série de contraintes individuelles (impôt, travail prestataire, enrôlement militaire) et le confronte à des réalités nouvelles (scolarisation, religions universalistes notamment).

A partir de 1910, on assiste donc à une régression du système économique. La diversification des activités, l'intensité des échanges fondés sur un ensemble cohérent de biens, disparaissent au profit d'une économie tributaire. Parallèlement, la fuite puis la libération massive des captifs, les migrations de jeunes et de femmes vers les centres urbains ou l'extérieur, ruinent le potentiel de force de travail des unités de production. Le regroupement autoritaire des villages et les cultures obligatoires finissent de détruire l'autonomie et la cohérence du système précolonial de production.

En effet la mise en valeur autoritaire du pays introduit des éléments de différenciation nouveaux. Elle accentue en particulier l'opposition entre savanes du nord et forêts du sud au détriment des complémentarités économiques précoloniales. La dépendance à l'égard des seules conditions naturelles, dans le cadre d'une nouvelle division du travail tournée vers la demande de la métropole, est la manifestation première de la régression imposée au système productif baoulé jusque-là déterminé par un ensemble complexe de variables géographiques, conjoncturelles, commerciales et sociales. La disparition de leur libre jeu, adaptée à une division sociale du travail, crée un "faux archaïsme" au niveau des techniques de production.

La déstructuration de la formation sociale et le monopole des agents de la colonisation sur les échanges ne laissent d'autres choix aux Baoulé que de répondre sur une base de plus en plus individuelle aux exigences nouvelles en matière de production. La préférence va évidemment aux cultures les plus rentables en termes de productivité du travail et de cours d'achat: café, cacao, igname. Les zones forestières s'en trouvent naturellement privilégiées. La colonisation a ainsi eu pour effet de pousser à la spécialisation de l'appareil productif, vers la fourniture d'un certain nombre de produits agricoles sur la base de potentialités géoclimatiques des régions, telle que les producteurs directs n'aient aucun contrôle sur les circuits d'échanges.

Après une période de repli économique, la nouvelle forme d'allocation de la force de travail a suscité conjointement une grande mobilité des travailleurs et une individualisation de la production avec émergence d'une couche de planteurs plus importants pour qui le travail forcé ne représentait qu'un empêchement à l'utilisation de la main-d'oeuvre dépendante.

La libération de la force de travail a constitué un élément considérable d'expansion du système économique de plantation, par l'embauche de salariés agricoles induisant la colonisation des régions propices à ce type d'agriculture.

B: LA SOCIÉTÉ BAULÉ AUJOURD'HUI

L'accession en 1960 de la Côte d'Ivoire à l'indépendance marque un tournant décisif dans le processus de transformation des structures sociales traditionnelles du pays. Les orientations définies par les dirigeants en vue d'édifier une société nouvelle et moderne bouleversent d'une manière radicale les fondements mêmes de l'équilibre ancien des diverses sociétés rurales.

La société baoulé vit cependant encore largement selon les normes qu'elle a héritées des ancêtres: ainsi, bien qu'en recul, la religion des ancêtres est encore la plus répandue. Les structures familiales traditionnelles conservent toujours leur pouvoir de contrôle et d'intégration sur l'individu.

	Nombre AOULOBO	Nombre AOULO	Taille moy. AOULOBO	Taille Moy. AOULO	Nombre de personnes enquêtées
DJOMABO - Ndonoukro	5	223	788,5	17,6	3 843
BOUAFLE					
Alloukro	4	82	111	5,4	444
Saminikro	2	63	237,5	7,5	475
Sakassou	4	39	34	3,4	230
MOY. SP. BROBO	3,33	61,33	127,5	5,4	
Ahoulikro	3	41	335,3	24,5	1 006
Guienzoukro	5	66	177,2	13,4	886
Kongodjan	9	87	159,8	16,48	1 434
Pli Akakro	6	78	277,3	21,3	1 664
MOY. SP BODOKRO	5,75	68	237,4	17,9	
Afotobo	3	39	322,6	24,8	935
Assengou	3	62	174	25,4	1 548
Kongobo	3	197	456,3	6,9	1 369
Niambrun	14	176	153	12,1	2 142
Yoboue Nzue	9	128	167,1	11,7	1 504
Zedekan	7	100	168,8	11,8	1 182
MOY. SP BEOUMI	6,5	117	240,3	15,4	
Satikran Krofoinssou	2	37	369,5	19,9	739
Delakro	4	37	99,7	10,7	399
Kroukroutie	6	44	46	6,2	261
Takra Kongodjan	2	26	139	10,6	278
MOY. SP BOTRO	3,5	36	163,5	11,8	
Akproabo	2	29	151,5	10,4	303
Abolikro	3	42	127,6	9,1	303
Béhéké	3	57	188,3	9,9	565

	Nombre AOULOBO	Nombre AOULO	Taille Moy. AOULOBO	Taille Moy. AOULO	Nombre de personnes enquêtées
MOY. SP DIABO	2,6	42,6	155,8	9,8	
Attiegouakro	4	67	185,7	11	743
Nienekro	4	98	240,7	9,8	963
Landonou	1	91	100	1,1	251
Yoboue Blessou	2	51	283	11,1	556
MOY. SP DIDIEVI	2,75	76,75	202,3	8,2	
Doredepla	4	16	32,7	8,1	131
Kouata	10	118		7,7	915
Bomassapla	3	23	38,3	5	115
Trafessou	6	30	35,5	7,1	213
MOY. SP KOUNAHIRI	5,75	46,75	35,5	6,9	
Abokro	2	51	222,5	8,7	445
Koffi Yaokro	4	33	74,5	9	298
Kondorobo	3	73	198	8,1	594
MOY. SP MBAHIAKRO	3	52,3	166	8,6	
Kanango	5	88	151,4	8,6	757
Andobo	6	101	136	8,1	816
Koffessou	2	12	46	7,6	92
Kouassi K.Kro	8	63	69,25	8,79	554
MOY. SP SAKASSOU	5,25	66	100,6	8,2	
Abe	4	94	147,2	6,2	589
Konankro	3	76	254,3	10	763
MOY. SP. TIEBISSOU	3,5	85	200,7	8,1	
Allangoua-Ngbessou (YAM)	8	235	376	12,8	3 008
Iriefla (GOHITAFILA)	8	148	167	9	1 336
TOTAL	189	3121	177,8	10,7	36 649

Le groupe familial de base est "l'aoulobo". Il groupe en moyenne 180 personnes dans la région enquêtée, et celles-ci résident souvent dans le même village. Les villages, qui comprennent généralement plusieurs "aoulobo," comptent entre 100 et 2,000 habitants. La taille moyenne des villages dans l'espace d'enquête se situe autour de 830 habitants. Chaque village est placé sous l'autorité d'un chef.

La chefferie très puissante dans le système précolonial s'est aliénée le respect de ses sujets pendant la colonisation, car pour subsister elle s'est trouvée dans l'obligation de collaborer avec le colon. Aujourd'hui, face aux nouvelles institutions, ses pouvoirs se sont sensiblement émoussés.

La stratification sociale s'observe à l'intérieur du lignage au niveau de l'organisation de la résidence et de la production. L'unité de résidence d'un groupe familial est la concession ou "aoulo", espace de vie et de loisirs délimité par un ensemble de bâtiments à usage d'habitation ou à usage domestique.

Comprenant en moyenne 10,7 personnes, les "aoulo" enquêtés ont des tailles très diverses, allant de 5 personnes à parfois plus de 50 personnes.

L'aoulo, unité de résidence, désigne aussi un groupe de fonctionnement socio-économique qui réside dans une cour déterminée et qui correspond à la famille restreinte. Si en théorie, l'unité de résidence semble se confondre avec l'unité de production, dans la pratique il en va autrement. L'aoulo, unité sociale de production, ne coïncide pas forcément avec une unité d'habitation. Plusieurs membres du groupe peuvent être à l'extérieur, telles les épouses qui n'ont pas encore rejoint leur mari et qui vivent chez leurs parents, les cousins qui sont élevés par les oncles, etc. C'est l'habitude pour un groupement d'hommes et de femmes de travailler et de consommer ensemble la culture d'un grand champ qui semble le critère le plus sûr de l'existence d'une exploitation. Or en pays baoulé, à l'opposé des autres populations de savane, il n'y a pas de tradition de champs collectifs au niveau familial étendu. La parcelle est attribuée individuellement. Deux épouses d'un même mari ne travaillent pas la même parcelle; chacune possède la sienne. Toutefois, sur l'équation "un ménage - une exploitation" se greffent de multiples prestations familiales de travail, souvent obligatoires (du fils à l'égard des beaux parents, de la femme à l'égard du mari) ou salariées (emploi de manoeuvres saisonnières).

Ce fort individualisme que semblent atténuer les prestations familiales de service est la pierre d'achoppement de l'échaffaudage social des Baoulé. Il entraîne en fait une faible cohésion du groupe car celui-ci se trouve privé de ses éléments juridiques et religieux de solidarité.

Le problème de la structure de l'aoulo et de celle de l'exploitation met ainsi en jeu tout le fonctionnement du système socio-économique baoulé et de sa reproduction. En fait il y a une double tendance au sein du système socio-économique baoulé. En premier lieu, il existe une tendance permanente à la scission de l'aoulo: chaque fois qu'un enfant se marie, celui-ci quitte l'aoulo pour construire le sien et devenir chef d'exploitation et chef d'aoulo. A cette tendance séparationniste, s'oppose une autre tendance ressemblant celle-là, qui a pour effet un regroupement auprès de certains chefs d'aoulo généralement âgés, et occupant une certaine situation prééminente au sein d'un patrilignage. Là apparaît

le deuxième niveau de stratification appelé "aoulobo". L'aoulobo est donc un groupement plus vaste qui comprend plusieurs familles élémentaires rattachées les unes aux autres par des liens de parenté ou de clientèle. Les caractères d'instabilité, d'hétérogénéité et de faible cohésion soulignés au niveau de la famille restreinte se répètent et s'amplifient au niveau de ce groupement. Une telle situation laisse beaucoup d'initiative à l'individu, ce qui en fait lui confère une grande liberté. Les migrations et la création de résidences hors terroir s'en trouvent donc facilitées et la possibilité de disposer d'un volume de forces productives issues du même groupe social confère aux migrations baoulé un dynamisme et une étonnante capacité d'autoreproduction.

C: LA REALITE GEOGRAPHIQUE ACTUELLE DE L'ESPACE

La Côte d'Ivoire, dès son indépendance, a axé son développement sur l'agriculture. La zone de forêt, bénéficiant d'un climat favorable et de la présence d'une main-d'oeuvre abondante et bon marché, a permis la réussite d'une agriculture de rente rémunératrice. La zone de savane, dépourvue de tous ces atouts, a accusé par contre dans son développement un retard considérable. Ainsi le développement de la Côte d'Ivoire s'est toujours accompagné au niveau du binôme forêt-savane de cette distorsion tant dans l'accumulation que dans la distribution des produits de la croissance.

Il est vrai que pendant l'administration coloniale et aux premières heures de l'indépendance, on s'était essentiellement préoccupé de la division administrative et parfois militaire de l'espace ivoirien. Les régions en tant qu'entités spatiales économiquement viables n'avaient pas été définies et organisées. De telle sorte que la croissance des différentes régions se fait selon le jeu des aptitudes naturelles et humaines.

Tout se traduit aujourd'hui par un processus de concentration au profit du sud:

- concentration des hommes et des activités primaires (70% de la population, la quasi-totalité des cultures d'exportation, 60% des produits vivriers);
- concentration des activités secondaires et tertiaires: les 3/4 des entreprises et des emplois des secteurs modernes se trouvent au sud.

L'espace étudié correspond à la région dite Centre-Bandama qui se situe dans cette partie de savane qui connaît de bien nombreuses contraintes de développement.

Des problèmes de densité démographique aggravés par la réinstallation des populations qui ont quitté le lac de Kossou, la stagnation de l'économie agricole et le handicap d'une sécheresse persistante sont les principales contraintes de cette zone spécifique appelées aussi "V Baoulé".

Le diagnostic d'aménagement de cette zone révèle les points suivants: sur le plan économique, les revenus agricoles par tête sont inférieurs à la moyenne nationale et l'évolution récente du secteur primaire de la zone traduit un taux de croissance de la production de ce secteur deux fois inférieur à la moyenne

nationale et une augmentation quasiment nulle de la productivité par tête; en dehors des opérations de reconstitution du potentiel de production des sinistrés de Kossou, les opérations de développement n'ont touché qu'une minorité de villages et ont ignoré la plupart des chefs-lieux de sous-préfectures pourtant peuplés à plus de 50% d'agriculteurs parmi les plus dynamiques; les contraintes du milieu physique et humain constituent autant de handicaps au développement de la zone, tel qu'il a été entrepris jusqu'à présent; enfin l'intensification de l'agriculture sèche se heurte à une pluviométrie aléatoire mal répartie dans le temps et l'espace.

Le climat peut être considéré comme un climat équatorial de transition à nuance sèche assurant le passage entre les climats équatoriaux du sud à deux saisons de pluie et à deux saisons sèches, entre les climats tropicaux du nord, à une saison de pluie et à une saison sèche.

La saison sèche principale s'étend de novembre à février, soit sur quatre mois. Mais si l'on compare la pluviométrie et l'évapotranspiration potentielle mensuelle, la grande saison écologiquement sèche (c'est-à-dire pendant laquelle la pluviométrie est inférieure à l'évapotranspiration) dure alors six mois (novembre-avril). En réalité, les effets des mois secs dépendent beaucoup de la durée de l'harmattan, vent venant des contrées sahéliennes accompagné de brumes sèches et qui fait chuter très fortement les valeurs de l'humidité relative.

La moyenne pluviométrique annuelle est de 1 200 mm; elle est très irrégulière et peut varier du simple au double ce qui ne manque pas d'influer sur la vie des hommes et des plantes.

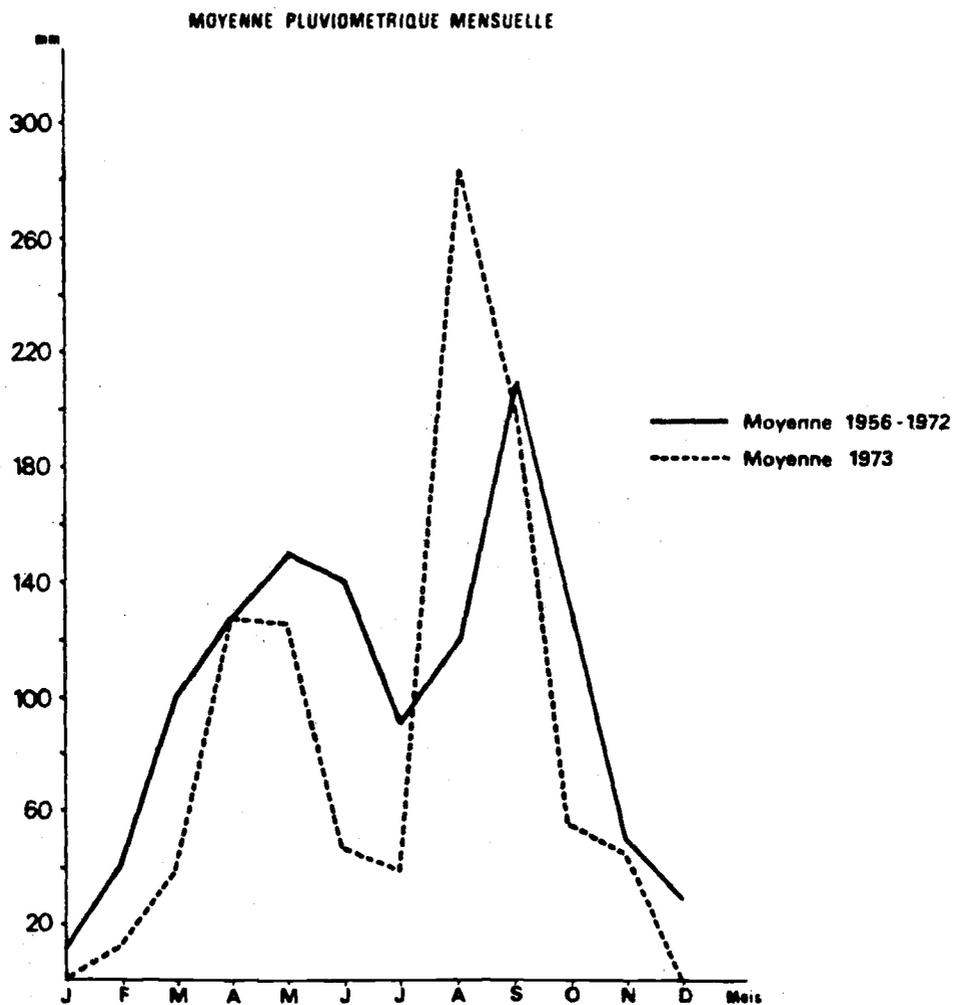
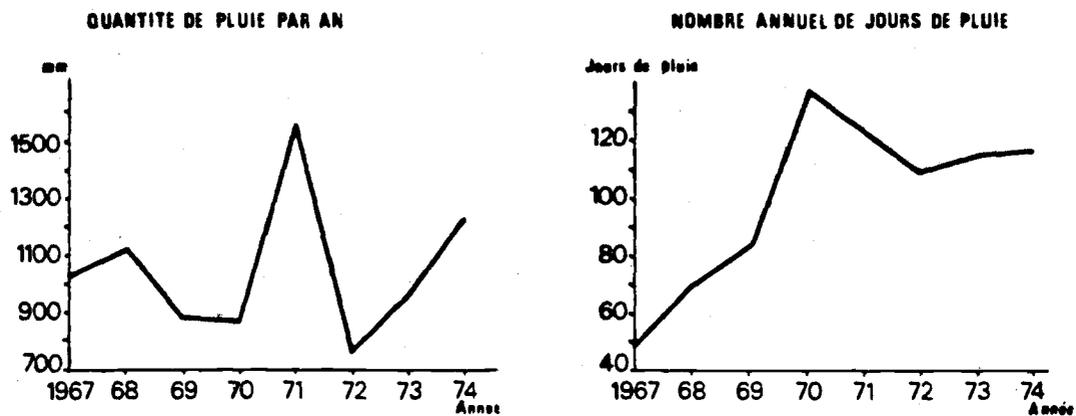
Etant donné la sécheresse résultant de plus de six mois sans pluie, les sols n'ont à peu près aucune réserve d'humidité, et le régime des pluies prévalant dans la région est remarquable par son irrégularité. Les pluies qui tombent dans la plupart des cas à l'occasion d'orages, sont de ce fait même extrêmement violentes, brèves et localisées. Le très faible nombre de chutes de pluie et le fait que chacune n'agit que sur une zone réduite, mettent en évidence la probabilité élevée que sur la région, une quantité adéquate de pluie ne tombe pas aux périodes souhaitables.

La sécheresse persistante qui sévit dans la région est ainsi particulièrement néfaste pour les cultures très sensibles au stress hydrique comme le riz, le maïs, le café et le cacao qui sont d'ailleurs à la limite de leur zone écologique de survie. La sécheresse est la source de nombreux abandons de cultures après des échecs successives. Pierre d'achoppement de certains projets, elle est ainsi le grave souci du paysan qui chaque jour interroge le ciel et procède à de nombreuses libations destinées à ramener la pluie.

Dans la vie quotidienne, la sécheresse met à nu l'acuité du problème de l'alimentation en eau potable du paysan. Gonflés démesurément avec la saison des pluies, les marigots et puits traditionnels tarissent en saison sèche. Dans la plupart des cas, l'eau de boisson est tirée dans ces marigots et ruisseaux. Elle est généralement de mauvaise qualité et une part considérable de maladies lui est imputable (dracunculose, diarrhée, dysenteries, ankylostomiase).

Les paysans se font une idée très précise du climat aussi bien au cours de l'année pour la succession des travaux agricoles que pour les années passées, se rappelant "quel temps il a fait" en fonction du résultat des récoltes.

**Fig 3 PLUVIOMETRIE
(STATION DE BEOUMI)**



(Source : Lesailly)

Le climat rythme le déroulement des travaux agricoles et sa connaissance par les paysans est fondée sur une multitude d'indices tels que l'allure de la végétation, le cours des astres, le vol des papillons, etc. Le début de la saison sèche est marqué par la chute des fleurs du kapokier et du fromager. Pendant cette saison le vent est sec, le soleil brûlant, les feuilles de certains arbres jaunissent et tombent, les grandes herbes se dessèchent. En janvier et en février, on remarque la floraison des caféiers, les premières fleurs du néré et les premières mangues.

A chaque mois correspondent certaines activités. "Quand on fait les feux de brousse", "quand on sarcle les ignames précoces", quand on récolte" ou "en début de traite" sont autant de repères fournis à qui veut établir le calendrier agricole. Dans celui-ci, le mois de mars est le plus important pour les paysans. C'est le début des premières pluies et c'est le "moment de faire les buttes".

Le retard de ces pluies entraîne une modification des travaux sur toute l'année. Les mois de septembre et octobre (petite saison des pluies), qui correspondent à la récolte des ignames précoces dont les racines laissées en terre donnent une seconde récolte, sont également très importants. L'extrême variabilité de la pluviométrie constitue donc l'un des facteurs fondamentaux du développement agricole de la région centre.

Ni suffisamment arrosée pour permettre la spéculation de rente de la zone forestière, ni suffisamment assurée de la régularité des pluies pour garantir un certain niveau de réussite des spéculations de la zone de savane, la région centre a développé une agriculture vivrière d'autosubsistance reposant sur les tubercules. Lorsqu'on s'éloigne vers la périphérie de la région, le caractère aléatoire du climat s'atténue et la prédominance de l'igname tend à disparaître au profit d'une plus grande diversification des cultures vivrières (banane, plantain, riz, arachide).

La régression continue des cultures de rente (café) n'est pas compensée par un développement de nouvelles cultures, la région ne présentant pas d'aptitude spécifique à une culture déterminée hormis l'igname. Les conditions d'intensification aléatoire sont aggravées par le renchérissement continu des charges liées à l'introduction de nouveaux systèmes de production (motorisation).

D: L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION ECONOMIQUE

1. L'agriculture traditionnelle

L'agriculture traditionnelle, difficilement appréciable de façon quantitative, mais dont on n'ignore pas la fonction vivrière, occupe la presque totalité de la force de travail disponible.

Le système vivrier traditionnel est fait de cultures d'ignames sur défriche-brûlis, puis d'une complantation à base de céréales suivie d'une longue jachère. Dans presque toutes les exploitations, on pratique donc la spéculation vivrière de base, l'igname, une spéculation de soudure, le manioc, et l'on cultive

la plupart des condiments incorporés au "foutou"¹ quotidien. Dans une seconde catégorie, on relève la céréale de base, le maïs, une légumineuse, l'arachide et parfois une variété de féculents relativement secondaires en milieu de savane: la banane plantain destinée surtout à rompre la monotonie des repas.

Il s'agit d'un système extensif qui se trouve parfaitement en équilibre avec le milieu. Les techniques utilisées sont peu productives (outils peu performants) mais adaptées aux conditions locales: les associations de culture et le matériel végétal employé contribuent à réduire les risques climatiques tandis que les techniques de travail du sol et les successions culturales visent à contrôler l'enherbement. Méconnu car tenu pour inefficace par rapport aux objectifs modernes, il satisfait l'essentiel des besoins alimentaires des populations. Si ce système a toujours été considéré comme voué à disparaître à plus ou moins brève échéance, force est de reconnaître qu'il a vécu et que sa faiblesse ne réside que dans sa maigre capacité à dégager des excédents commercialisables.

L'espace d'enquête peut être découpé en six régions agricoles traditionnelles:

1. La zone de Bouaké ouest et centre (Béoumi, Tiébissou) à forte densité de population. C'est le système de l'igname sur défriche qui prévaut avec une succession maïs-riz ou arachide-riz en deuxième année sur une fraction de surface. Les exploitations sont de taille réduite (de 1,5 à 1,6 ha) et les plantations pérennes rares, de sorte que l'économie est essentiellement d'autosubsistance ou axée sur l'approvisionnement de Bouaké.

2. La zone de Bouaké sud (Yamoussokro) où le système vivrier est de même type mais où les cultures arbustives représentent un poids croissant vers le sud. Localement apparaissent des déséquilibres au détriment des terres vivrières.

3. La zone de Toumodi-Didiévi où la pluviométrie est la plus faible de la région. Elle porte essentiellement des cultures de tubercules (igname, manioc) mais on observe quelques initiatives d'allogènes en matière de riziculture de bas-fonds inondés (Raviat, Didiévi).

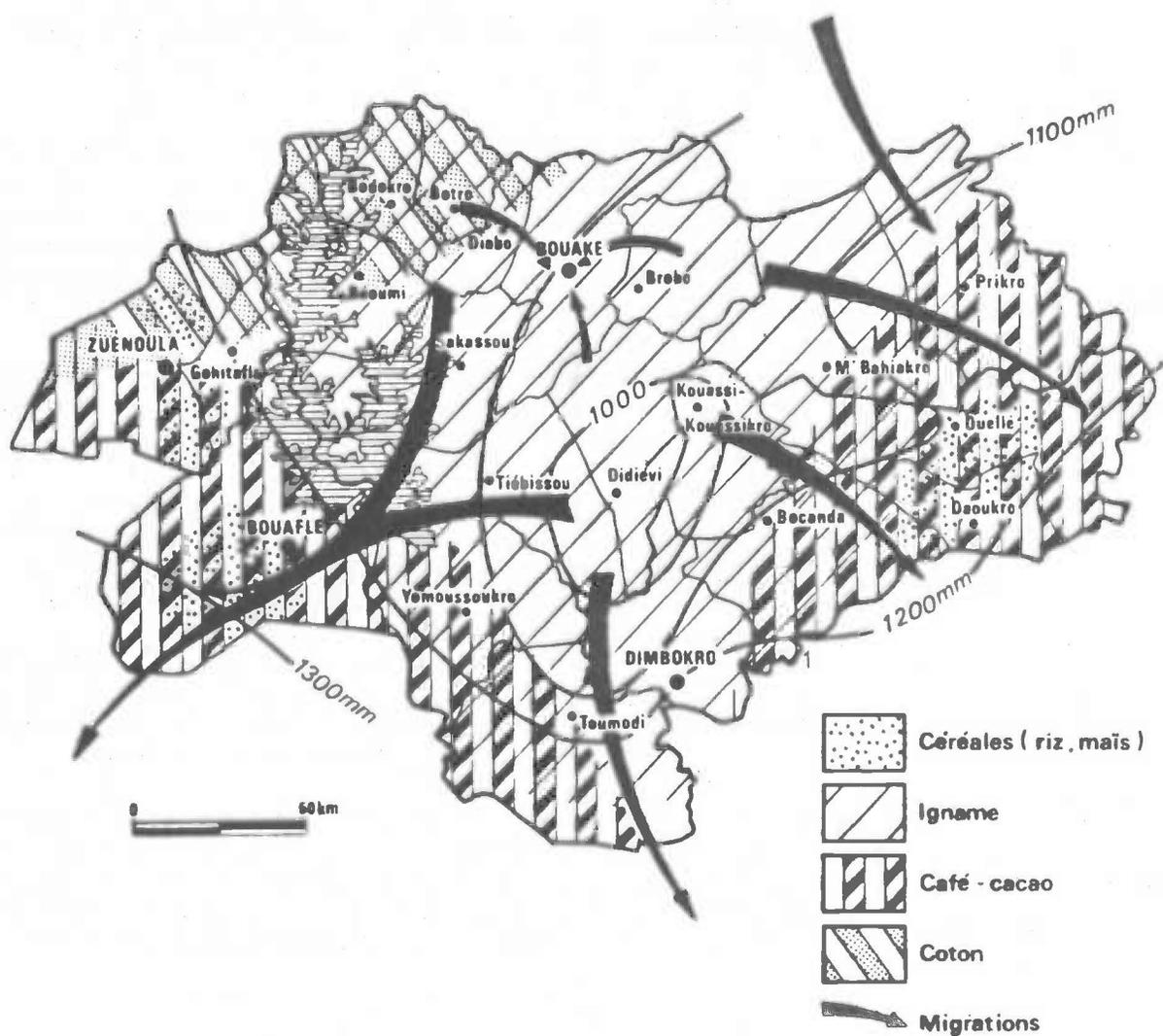
4. La zone de Mbahiakro où les sols sont schisteux et le couvert forestier relativement important bien que largement défriché. L'économie agricole repose sur les plantations de café mais une succession d'années à pluviométrie déficitaire et la raréfaction de la main-d'oeuvre ont entraîné un déclin général de la zone.

5. La zone Bocanda-Daoukro, à caractéristiques assez semblables à la précédente, mais ici les conditions pluviométriques plus favorables permettent une plus grande diversité de cultures. L'économie agricole repose sur les cultures arbustives qui occupent les 2/3 de la surface cultivée. L'exploitation moyenne est de taille un peu plus réduite (4,5 ha contre 5 ha à Mbahiakro) mais plus de 30% de

¹ Plat d'igname bouillie et pilée.

Fig 4

ESPACE DE DEPART
ZONAGE DU POINT DE VUE AGRICOLE



la surface est occupée par des exploitations de plus de 10 ha. Localement s'observent des déséquilibres dans l'affectation de l'espace du fait de la trop grande importance des plantations dont certaines n'ont plus de valeur économique.

6. La zone Zuénoula-Gohitafla en cours de densification par transfert de populations sinistrées de Kossou et par l'arrivée de Sénoufo des régions de Korhogo et de Boundiali en quête de terres à coton. Le café est encore présent mais son importance est plus marginale. Le riz et le maïs sont largement représentés mais le coton connaît un essor rapide.

2. L'agriculture moderne

Plusieurs actions de développement et de modernisation agricole ont été engagées dans la région. Il s'agit d'opérations tendant à modifier fondamentalement le processus de production afin d'accroître la productivité du sol ou du travail. Les unes comme les autres impliquent une certaine concentration de capital initial sous forme d'infrastructures ou d'équipement et la disposition de ressources financières de fonctionnement. Plus qu'une simple transformation d'un processus technique, il s'agit d'un processus technique, il s'agit d'un bouleversement complet du comportement des agriculteurs qui jusqu'alors ont toujours raisonné en termes de minimisation des risques pour un résultat donné, et que se trouvent confrontés à un objectif de maximisation du résultat en contrepartie d'un accroissement des risques, et notamment des risques financiers contre lesquels ils sont particulièrement mal protégés.

A l'homogénéité de la région sur le plan climatique et ethnique s'oppose une hétérogénéité du point de vue du développement agricole avec des zones plus ou moins enclavées à l'agriculture traditionnelle et d'autres qui ont fait l'objet de multiples interventions de modernisation. Par ailleurs, alors que dans les autres régions on trouve une structure de développement agricole dominante (CIDI au nord, SATMACI dans le centre-ouest)¹, le Centre-Bandama se partage entre plusieurs structures dont aucune ne représente véritablement un poids déterminant. A cette situation correspond donc une grande diversité de programmes plus ou moins indépendants les uns des autres.

En premier lieu, il convient de noter que par rapport au découpage retenu par le ministère de l'Agriculture pour la création des Sociétés de développement régional (SDR), la région centre est à cheval sur la SDR nord et la SDR centre; s'y ajoutait jusqu'à une date récente l'Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama (AVB) qui avait également une vocation régionale et dont les activités agricoles ont été rétrocédées à des sociétés spécialisées: la SODEPALM pour le projet manioc à Toumodi, la SODEPRA pour l'élevage¹.

¹ CIDT : Compagnie ivoirienne de développement du textile
 SATMACI : Société d'assistance technique pour la modernisation de l'agriculture.
 SODEFEL : Société pour le développement des fruits et légumes
 SODEPALM: Société pour le développement du palmier à huile
 SODEPRA : Société pour le développement des productions animales

Chacune de ces structures a son organisation propre, une activité dominante et une vocation sectorielle bien définie, et celles qui ont vu s'élargir le champ de leurs responsabilités sont encore très marquées par leur origine sectorielle (CIDT, SATMACI).

L'ensemble du personnel de terrain de ces sociétés représente pour la région d'étude quelques 750 techniciens soit 1 pour 1 500 ruraux. De ces techniciens, 90% sont de niveau moniteur de base, 8% de niveau assistant et 2% seulement de niveau ingénieur.

Parmi les opérations lancées, on distingue:

1. les actions qui concernent le milieu traditionnel et qui ne modifient pas sensiblement le processus de production. Il s'agit essentiellement des actions relatives à la culture du coton, du café, du cacao et de l'élevage.

2. les actions qui impliquent une transformation du système agricole et qui nécessitent en général un apport important de capital. A ce type se rattachent les opérations de mécanisation et d'irrigation.

3. Les actions de développement en milieu traditionnel

a. Le coton

C'est dans la région centre qu'a démarré en 1963 l'action de modernisation de la culture cotonnière. Malgré cette implantation ancienne, le coton n'a pas encore la faveur totale des paysans baoulé suite à des interdits religieux et aux antécédents coloniaux. Une désaffection se dessine même de nos jours. En effet à l'inverse du nord où le coton est quasiment la seule source de revenus monétaires, il est concurrencé dans le centre par d'autres spéculations de sorte qu'on y observe une plus grande instabilité des planteurs, tout au moins de ceux qui disposent de solutions de rechange. Aussi s'attend-on à ce que les mesures visant à supprimer certaines subventions au coton aient un effet particulièrement dépressif dans la région.

Pourtant en dépit des résultats moyens voire médiocres dans la zone, le coton est certainement l'une des spéculations les mieux adaptées aux conditions naturelles de la région. Peu sensible à la sécheresse et sous réserve de semis suffisamment précoces et d'un bon entretien, le coton peut donner des rendements élevés et rémunérateurs.

b. Le café et le cacao

La majeure partie de la région comporte des plantations de café, le cacao étant, quant à lui, limité aux zones préforestières du sud. Mais il s'agit en général de plantations traditionnelles aujourd'hui peu productives et les actions de la SATMACI ne concernent que le département de Dimbokro et les sous-préfectures de Yamoussokro et de Toumodi.

Globalement l'impact de la SATMACI dans la région reste modeste au regard des superficies totales plantées. Les actions caféières et cacaoyères concentrées dans la sous-préfecture de Yamoussokro portent respectivement sur 800 ha et 1 300 ha/an.

Compte tenu des contraintes foncières locales dues aux trop grandes superficies occupées par les plantations au détriment des terres à vivrières, l'accent devrait être mis plutôt sur des programmes de régénération ou de replantation des vergers que sur de nouvelles extensions.

c. L'élevage

L'élevage traditionnel est peu développé et a un caractère marginal. Il est dispersé, familial et surtout axé sur les ovins et les caprins dans un but d'autoconsommation à l'occasion des fêtes et des cérémonies religieuses.

Pour les bovins, chaque éleveur possède quelques têtes. Le troupeau du village est confié généralement à un berger peulh qui se rémunère en vendant le lait des vaches. Cet élevage accuse une mortalité élevée due à une alimentation déficiente et aux maladies (surtout la peste bovine).

Malgré les possibilités importantes qu'offre la région, l'élevage bovin demeure le parent pauvre des activités: le paysan baoulé n'est traditionnellement pas éleveur et demeure très réticent à l'introduction de cette activité qui apparaît comme concurrente de l'agriculture.

L'opération SODEPRA centre qui a démarré en 1977 avec l'assistance de la FAO touche l'ensemble de la région et intéresse l'ensemble des espèces animales à l'exception des caprins.

En ce qui concerne les bovins, l'encadrement intéressait en juillet 1979, 38 200 têtes soit 73% environ du troupeau recensé. En ce qui concerne les ovins, l'action de la SODEPRA est beaucoup plus réduite puisqu'elle ne touchait en juillet 1979 que 7% environ de l'effectif recensé. Concernant les porcins, l'encadrement intéresse presque exclusivement des éleveurs privés auxquels un appui est donné en matière de mode d'exploitation, de suivi sanitaire et d'équipement. En matière de volailles, l'encadrement touche surtout les éleveurs privés installés à la périphérie des centres urbains.

4. Les actions de modernisation agricole

Les actions de modernisation de l'agriculture visent soit à améliorer la productivité du travail ou celle du sol, dans la mesure où le coût de l'aménagement initial implique une stabilisation des cultures, soit à se libérer de la contrainte climatique, facteur essentiel de la fluctuation des rendements.

a. La mécanisation

Les opérations de motorisation conventionnelle (utilisation de chaînes mécaniques de moyenne puissance) sont relativement nombreuses et diversifiées. On relève:

1. L'opération "blocs motorisés CIDT" de Yamoussokro qui a démarré en 1977-1978 avec la mise en place de coton sur les défrichements de plate-formes de villages, pris sur des blocs culturels définitifs. Axée d'abord sur la motorisation conventionnelle, l'opération a évolué vers la motorisation intermédiaire.

2. L'opération "cultures annuelles sèches semi-mécanisées" de l'AVB entreprise d'abord au profit des "déguerpis" de Kossou, puis étendue avec quelques modifications à des populations non sinistrées. Elle a porté sur 9 000 ha dans les sous-préfectures de Béoumi, de Bodokro, de Botro, de Diabo, de Sakassou, de Gohitafla, et de Kouahiri. La dissolution de l'AVB pose le problème de la poursuite de cette opération et de sa réorientation éventuelle.

3. L'opération USOP-AVB qui consiste en une motorisation quasi-intégrale des façons culturales avec la prise en régie des blocs de cultures abandonnés par les paysans.

4. Les opérations maraichères et vivrières de Niambrun (Béoumi), de Koubi-Tiébissou et de Yabra (Yamoussokro).

5. L'opération SODEPALM de Toumodi où sont actuellement mises au point les techniques de culture mécanisée du manioc.

Les opérations de motorisation intermédiaire (petite mécanisation) concernent essentiellement l'opération Bouyer CIDT à Yamoussokro où 37 tracteurs ont été installés en 1979-1980 pour 126 planteurs, cultivant 985 ha.

b. L'irrigation

La conjonction d'un climat caractérisé par une pluviométrie incertaine, d'une densité de population relativement élevée et le souci de fournir à des jeunes la possibilité de se fixer à la terre ont conduit à développer dans la région centre un certain nombre d'opérations de mise en valeur hydro-agricole. Ce sont les opérations de riziculture irriguée (Yabra, Koubi, Mbahiakro, Raviat) et les opérations de cultures irriguées de plateaux (Niambrun).

Toutes ces opérations de développement présentent un certain nombre de points communs:

- une introduction de techniques nouvelles de culture et de gestion;
- une concentration des blocs sur un espace stabilisé et aménagé en général par la puissance publique;
- une option pour une responsabilité effective des paysans, mais le statut révocable des paysans, la sécurité foncière qui fait donc défaut, les normes rigides des opérations ont entraîné la plupart d'entre elles à une "dérive," débouchant soit sur une situation conflictuelle entre les paysans et la structure d'encadrement, soit sur l'abandon pur et simple de l'opération.

Le bilan qui peut être fait de ces opérations apparaît comme globalement négatif dans la mesure où aucune action de modernisation entreprise n'a acquis une assise suffisante pour pouvoir s'autoentretenir et où le retrait de l'aide publique entraînerait à terme relativement rapide, la disparition de celle-ci. Pour atténuer néanmoins le pessimisme d'un tel constat, il faut admettre que toute opération nouvelle comporte nécessairement des échecs et que doit être portée à l'actif du bilan, la mise au point de méthodes et de techniques qui permettront d'améliorer peu à peu les résultats. Si au plan technique on peut effectivement considérer que nombre de questions ont été résolues, par contre, à quelques exceptions près les objectifs n'ont pas été atteints en ce qui concerne la transformation de l'agriculture et la modernisation des exploitations, car les opérations ont été lancées et imposées de l'extérieur suivant des modèles rigides et technocratiques ne prenant pas suffisamment en compte les aspirations et les contraintes spécifiques des paysans et de l'espace.

Lorsqu'à un bilan financier de plus en plus difficile à équilibrer s'ajoute une incertitude sur le niveau de production étroitement dépendant des aléas climatiques, on comprend que les paysans manifestent une certaine réserve à l'égard des divers projets. Devant donc la peur de l'inconnu et face au bouleversement profond que suppose la stabilisation des cultures dans un domaine aussi vital que la satisfaction des besoins alimentaires, devant l'insécurité foncière et monétaire et la non maîtrise d'opérations censées leur "appartenir", ils adoptent des comportements de refus ou des stratégies de "récupération."¹

Comme bilan global, la région centre présente dans son ensemble une agriculture en déclin en dépit des nombreuses actions volontaristes entreprises. En termes de revenu monétaire agricole par tête d'habitant rural, on constate que sur la période 1975-1980, l'évolution en francs constants n'a été que de 7,9% par an contre 12,8% pour l'ensemble du pays. Un taux aussi bas ne compense même pas l'évolution des prix de sorte que le revenu monétaire réel s'est détérioré.

S'il n'est pas admissible de baisser les bras en considérant la situation comme irrémédiable, il ne l'est pas non plus de donner dans l'utopie et de penser stopper une évolution qui résulte non seulement des difficultés locales mais aussi de l'attraction exercée par le développement rapide d'autres régions.

Aujourd'hui, une "situation de crise" sévit dans la zone périphérique du lac. Elle est marquée par:

1. Le transfert de 75 000 personnes à la périphérie immédiate du lac, ce qui a eu pour effet de surdensifier un espace déjà démographiquement chargé et partant d'augmenter la pression foncière. Le tableau ci-dessous évalue le sinistre spatial au niveau des différentes sous-préfectures.

¹ cf. HAUHOUD A., ATTA KOFFI, ROUMEGUERE P: Une innovation technique dans l'aménagement de l'espace rural en Côte d'Ivoire: les cultures annuelles sèches semi-mécanisées dans la région Centre-Bandama. Abidjan, Doc. et Mém. IGT no. 47, octobre 1981, 38 p.

Tableau no. 4: Répartition du sinistre spatial dû au passage de Kossou

	Béoumi	Bodokro Botro	Sakassou	Tiebissou	Yamoussokro
Superficie avant inondation (km ²)	1 710	1 750	1 880	2 200	1 920
Superficie inondée sous côte 206 (km ²)	421	66	430	366	28
Taux d'augmentation surface	24%	4	23	17	4
Densité de pop. avant inondation	28,6	31,6	25,3	20,7	15
Densité après inondation	37,7	33	33	24,8	4,2
Taux d'augmentation densité	31,7	4,4	30,2	20	4,2
Nombre d'habitants touchés par le lac	38.200	6 700	18.300	1 700	3 500
Proportion de la population touchée par le lac	76,2%	13,6	39	3,7	12,1

La sous-préfecture de Béoumi a été la sous-préfecture la plus touchée par le lac. Si les autres sous-préfectures ont atteint leur capacité d'accueil, celle de Béoumi se singularise par sa situation critique, résultat d'une densité jugée déjà forte avant la montée des eaux.

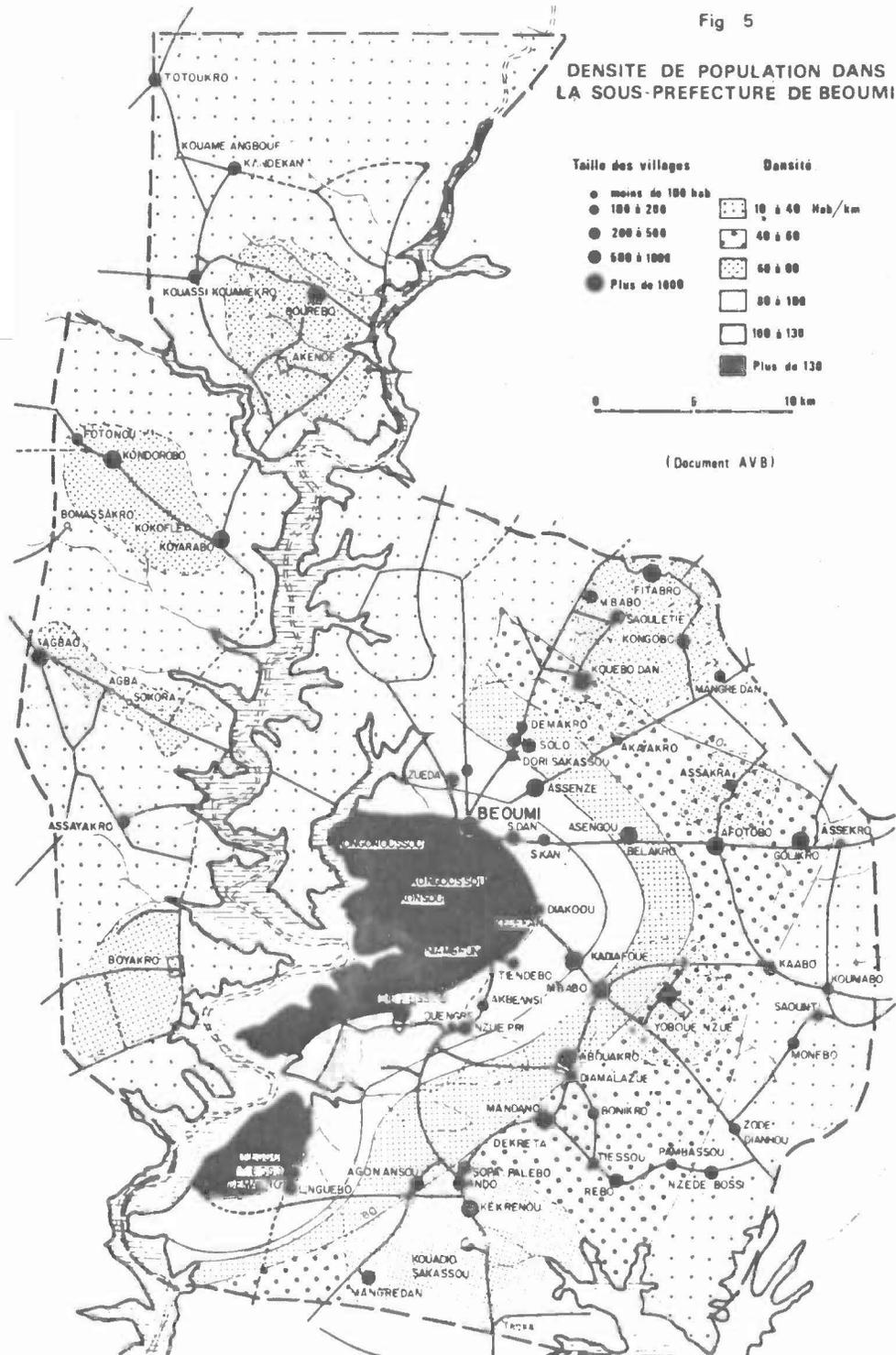
En effet la sous-préfecture présente le plus fort pourcentage de perte de surface, 24% contre 23% à Sakassou, 17% à Tiébissou, 9% à Bouaflé, 4% à Bodokro et à Yamoussokro.

Elle présente également la plus grande densité de population après l'inondation des terres: 37,5 habitants/km² en moyenne et enfin la proportion la plus importante de population touchée par le lac: 76,2% contre 39% à Sakassou. Cette concentration soudaine de population accompagnée d'une large amputation des terres ne pouvait qu'augmenter la pression foncière. L'analyse du cas de la sous-préfecture de Béoumi permettra de saisir l'ampleur des problèmes posés.

Selon le recensement de 1975, 70 000 personnes soit 12 000 familles environ se partagent 13 000 ha dans cette sous-préfecture. Chaque famille dispose en moyenne de 11 ha géographiques. Si l'on admet que la moitié environ de la surface est inapte aux cultures traditionnelles (cuirasses, savanes lessivées, bas-fonds, enclaves divers, etc), chaque famille dispose donc en moyenne de 5,5 ha de surface

Fig 5

DENSITE DE POPULATION DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI



agricole utile. Compte tenu des cultures pérennes, il reste environ 4,5 ha pour les cultures vivrières. Chaque famille doit débrousser chaque année 0,4 ha de tête de rotation pour assurer son autosubsistance; donc au maximum et en moyenne la durée de la rotation est de 4 ans, c'est-à-dire le minimum pour assurer la reconstitution naturelle des sols par la jachère.

En fait cette situation limitée est aggravée pour 2 raisons au moins:

1. Le système traditionnel de base associé au café satisfait les besoins élémentaires d'autoconsommation mais ne procure qu'un revenu monétaire faible et aléatoire, si bien que pour dégager des surplus commercialisables, il faut cultiver davantage, ce qui occasionne une augmentation de la sole de base, donc une réduction de la durée de la jachère.

2. La population est mal répartie. En observant la carte de densité on s'aperçoit que la population est surtout massée autour de Béoumi. On y atteint des densités de 100 à 130 habitants/km². Il est évident que la durée de rotation y est très courte, bien au-dessous du minimum tolérable, que les terres s'épuisent par lessivage et qu'on entrevoit par conséquent une érosion et une stérilisation de grandes étendues de terroirs.

Après la nébuleuse autour de Béoumi, les densités vont en décroissant lorsqu'on s'éloigne de cette zone. Les plus faibles densités se rencontrent sur la rive droite du lac car la plupart des villages sinistrés ont préféré se réinstaller sur la rive gauche pour rester à proximité du chef-lieu de la sous-préfecture.

La partie "Rive Droite" est donc relativement moins peuplée (de 10 à 40 habitants/km²) et très isolée. Quelques poches de forte densité se dégagent cependant autour des villages reconstruits (Boyakro, Fotonou-Kondorobo-Koyarabo, Bourebo-Akendé), et le long de l'axe Agbao-Kongonoussou. La pression foncière en état d'équilibre reste fragile car deux mouvements de colonisation s'organisent et s'intensifient dans la région: celui des Sénoufo qui "descendent" à la recherche de nouvelles terres et celui des paysans baoulé sinistrés qui retournent à leur ancien terroir.

La partie "Rive Gauche" du lac peut être divisée en trois espaces en fonction des différentes pressions démographiques. Celui qui est situé à proximité de Béoumi est le plus densément occupé (plus de 130 habitants/km²), vient ensuite une couronne en arc de cercle autour de Béoumi avec des densités allant de 80 à 130 habitants/km²; enfin la "périphérie" avec moins de 60 habitants/km².

Les conséquences d'une telle surdensification de l'espace sont évidentes: ce sont le manque de terres à cultiver et l'appauvrissement des sols. Les savanes à roseaux qui sont une forme poussée de la dégradation des forêts recouvrent environ 30% de la zone de Béoumi alors que les recrues forestiers n'en couvrent que 10%, c'est dire que les 3/4 des forêts ont laissé place à la savane. Certaines de ces savanes à roseaux ont même disparu au profit des herbes courtes et adaptées aux sols épuisés, tel l'Impérata cylindrica.

L'inégale répartition de la population a été mise en évidence par le calcul du seuil de densification dans la "zone de Béoumi". 156 habitants/km² a été considéré comme la charge limite dans le système vivrier traditionnel. Au-delà de ce chiffre, il y a surpopulation et l'équilibre est rompu. Trois seuils de densification ont été estimés (cf carte pression foncière).

- supérieur à 100 habitants/km² de SAU: situation satisfaisante, présence de surplus commercialisables

- de 101 à 200 habitants/km² du SAU: situation en équilibre, peu de surplus, autoconsommation au prix de la dégradation du milieu naturel.

- supérieur à 200 habitants/km² de SAU: situation en déséquilibre, pas de surplus.

La situation dans la sous-préfecture est donc la suivante:

- 12 villages dépassent la densité limite (Fitabro, Kongobo, Kouebodan, Yoboue Nzué, Zedekan, Belakro, Assengou, Kongossou, Assenzé, Saouletié, Solokan, Assakra).

- 21 villages sont en situation d'équilibre.

- 17 villages sont dans une situation satisfaisante.

Dans les villages aux terroirs surpeuplés, un mouvement de colonisation spontané s'est créé vers les terres libres. Il y a une tendance spontanée à une égalisation de la pression démographique dans toute la "zone de Béoumi". Les espaces les plus peuplés se déchargent sur les secteurs peu occupés. On distingue 2 types de mouvements:

- Ceux qui ont lieu à partir de villages traditionnels et qui sont anciens. Les villages proches de Béoumi comme Assengou, et Kongossou, Assenzé se déchargent d'une partie de leur population sur les terroirs peu occupés du nord-est et du sud-est. Les villageois partent établir des campements de culture quelquefois très loin de leur village d'origine. Ils négocient la terre individuellement avec les paysans du terroir d'accueil.

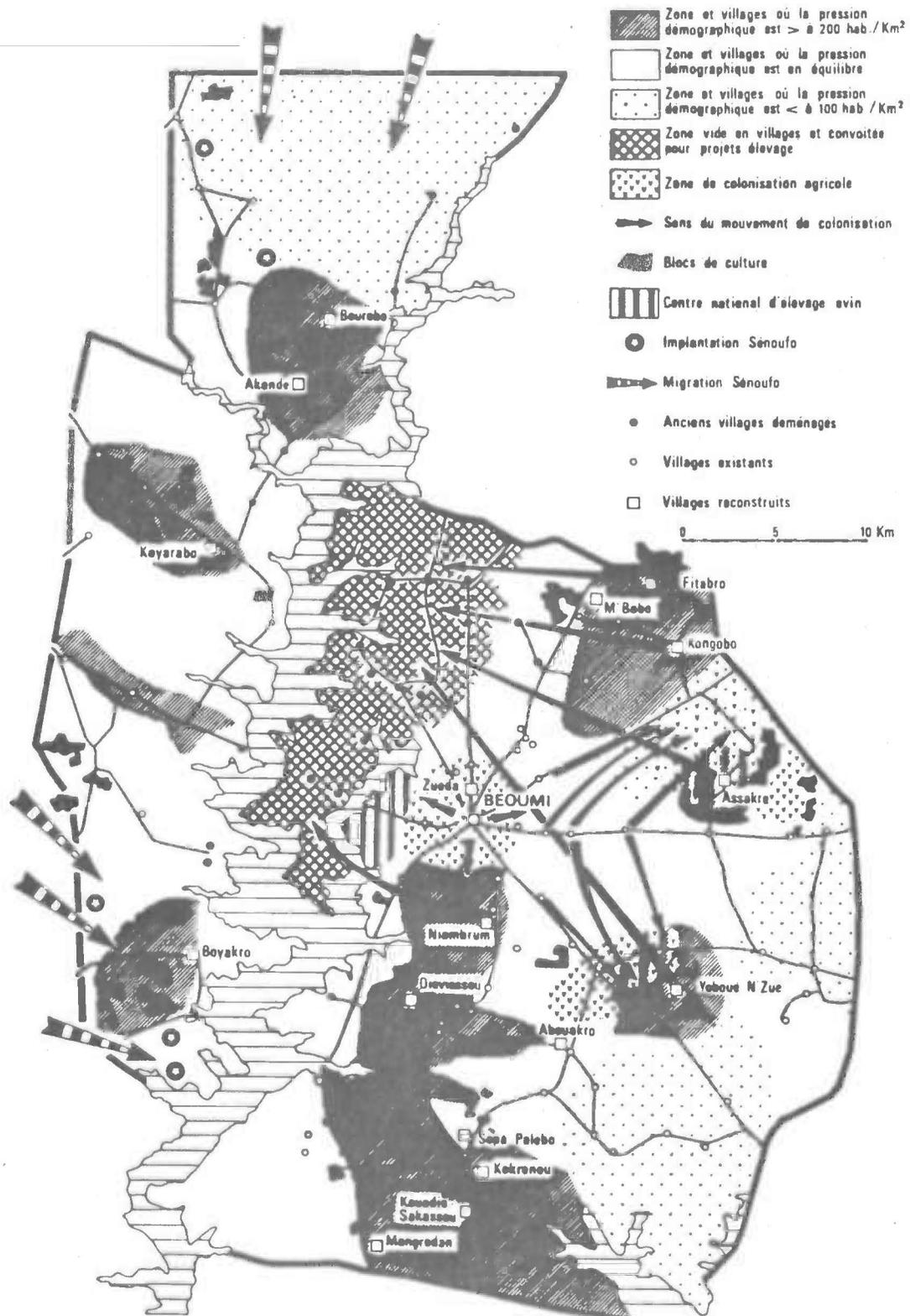
- Ceux qui ont lieu à partir des nouveaux villages reconstruits. Il existe tout un mouvement de retour vers les anciens terroirs de la petite presqu'île encore en grande partie exondée. Ce mouvement provient des nouveaux villages de Fitabro, de Kongobo, d'Assakra et de Yoboué Nzué.

Si ces paysans quittent leurs villages, cela signifie qu'ils ne trouvent pas l'espace suffisant à mettre en valeur dans leur propre terroir et qu'ils sont à la recherche d'un revenu qu'ils ne peuvent acquérir sur place.

Le second indicateur qui apparaît au tableau de la crise de la région est la présence de paysans "accueillis" sans terroirs et celle de paysans "accueillants" amputés d'une partie de leur terroir et frustrés d'être délaissés par les divers programmes de reconstitution du potentiel de production.

Le troisième indicateur est l'ébranlement de la cohésion sociale au sein des villages comme dans les relations intervillages. La disparition des activités collectives, la revendication accentuée d'une indépendance économique de la part

Fig 6 LA PRESSION FONCIERE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BEOUMI



des jeunes, la régression des prestations de travail en sont les signes témoins. Les divers programmes de reconstitution du potentiel économique qui n'ont en fait bénéficié qu'à un nombre relativement faible de familles ont engendré une nouvelle hiérarchie sociale fondée non pas sur les valeurs traditionnelles mais sur l'argent. Jalousie, rancœurs et conflits particulièrement exacerbés dans le cadre des transferts des populations ont ainsi créé un climat à la fois de méfiance et de revendication qui se canalise à l'encontre des organismes d'intervention. D'une façon générale, le regroupement de certains villages n'a pas toujours engendré la solidarité nécessaire à la mise en oeuvre de projets communs et la frustration des "villages accueillants" qui s'estiment les réels sinistrés de l'opération Kossou entretient des rapports conflictuels entre ces villages et les "villages accueillis". Cette situation a eu pour conséquence principale d'accroître la précarité de la situation foncière des derniers villages, ce qui accentue l'instabilité de la population jeune.

Le dernier clignotant est la désorganisation des circuits de communication. Le réseau routier de la région a la particularité d'être dense mais en mauvais état et surtout désorganisé. Le lac a scindé la région en deux grandes parties, formant une barrière nord-sud entre elles. Toutes les voies de communication est-ouest sont déviées soit vers le nord soit vers le sud. La rive droite n'est reliée à la rive gauche que par un seul pont, celui de Marabadiassa, ce qui impose de longs détours; et si le lac ne gêne pas la circulation des personnes qui traversent en pirogues pour relier l'une des deux parties, il ralentit considérablement le transport des produits agricoles. Par ailleurs un handicap certain naît de la difficulté des contacts administratifs et de la lenteur de la circulation de l'information.

Aujourd'hui, le problème de l'adaptation des structures socio-économiques traditionnelles aux transformations techniques induites par la modernisation de l'agriculture se pose avec acuité dans le pays baoulé.

Face à l'inadaptation des modèles agricoles proposés, face aux difficultés de mise en valeur de la région et face à la monétarisation croissante de l'économie, des alternatives d'équilibre se sont imposées. Les migrations qui sont une réponse aux problèmes aigus de subsistance et de revenus des populations de savane semblent ainsi devenues un rouage essentiel du système de production baoulé dont le support est le large groupe familial "l'aoulobo". La mise en place d'un système économique de type multipolaire impliquant plusieurs centres de décision est en fait la réponse aux contradictions sociales provoquées par les données du capitalisme moderne et utilisées au profit de celui-ci. Il est d'ailleurs assez remarquable que la plupart des projets d'aménagement agricole en pays baoulé, tournés vers une amélioration de la production vivrière, échouent constamment, tandis que les divers programmes de cultures de rente en zone forestière ont toujours réussi et sont à la base de l'hémorragie migratoire que connaissent les régions de savane.

Chapitre IV: LES MIGRATIONS DANS LEUR CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET DEMOGRAPHIQUE

A: LA REALITE DEMOGRAPHIQUE DE L'ESPACE DE DEPART

Avec une population de près de 1,2 million d'habitants en 1975 (soit 21% du total de la Côte d'Ivoire) dont 900 000 ruraux, la région centre joue un rôle particulier dans l'économie et la démographie ivoiriennes. Elle bénéficie d'une démographie extrêmement dynamique qui se traduit malheureusement par une émigration sans équivalent dans les autres régions. En effet elle constitue le principal foyer d'émigration rurale dans le pays aussi bien par le nombre de ses migrants que par leur rayonnement géographique.

1. Sur le plan ethnique

La région se partage entre deux grandes aires culturelles:

1. les Baoulé rattachés au groupe adkan dans les départements de Bouaké et de Dimbokro.
2. les Gouro à l'ouest du Bandama appartenant au groupe mandé dans le département de Zuénoula.

Des brassages de population ont créé des foyers périphériques de métissage culturel au contact des Baoulé et des Gouro à l'ouest, des Baoulé et Agni à l'est et des Baoulé et des Tagouana (groupe voltaïque) au nord. L'urbanisation et la scolarisation ont créé dans les centres urbains des aires de peuplement poly-ethnique tandis que le milieu rural, malgré les brassages de population, reste très dépendant des structures traditionnelles autochtones en ce qui concerne la maîtrise physique des espaces agricoles.

La densité moyenne pour l'ensemble de la région est de 25 habitants/km², ce qui est très élevé par rapport à la moyenne nationale. Des analyses plus poussées font apparaître des poches de densité supérieure à 40 habitants/km² et atteignant même 150 habitants/km² au niveau de certains terroirs (région de Béoumi notamment). De tels chiffres sont proches, voire au-delà, de la saturation dans un système agricole où la reconstitution de la fertilité repose sur le système de la jachère de longue durée. Ainsi une étude menée par la Direction du développement Régional (DDR) montre que si quinze années de jachère sont possibles sur Katiola et Dabakala, ce nombre n'est que de 5 à 6 dans la zone de Botro - Bodokro - Béoumi - Sakassou, 4 à 5 sur Gohitafla-Zuénoula et 4 seulement sur Yamoussokro, Toumodi et Bocanda.

2. Structure de la population

Au plan de la composition suivant l'origine, la population est à 83% ivoirienne et à 17% d'origine étrangère. Le taux d'allochtonie est relativement faible en pays baoulé (4,5%) mais atteint presque 30% en pays gouro.

Fig 7 ESPACE DE DEPART

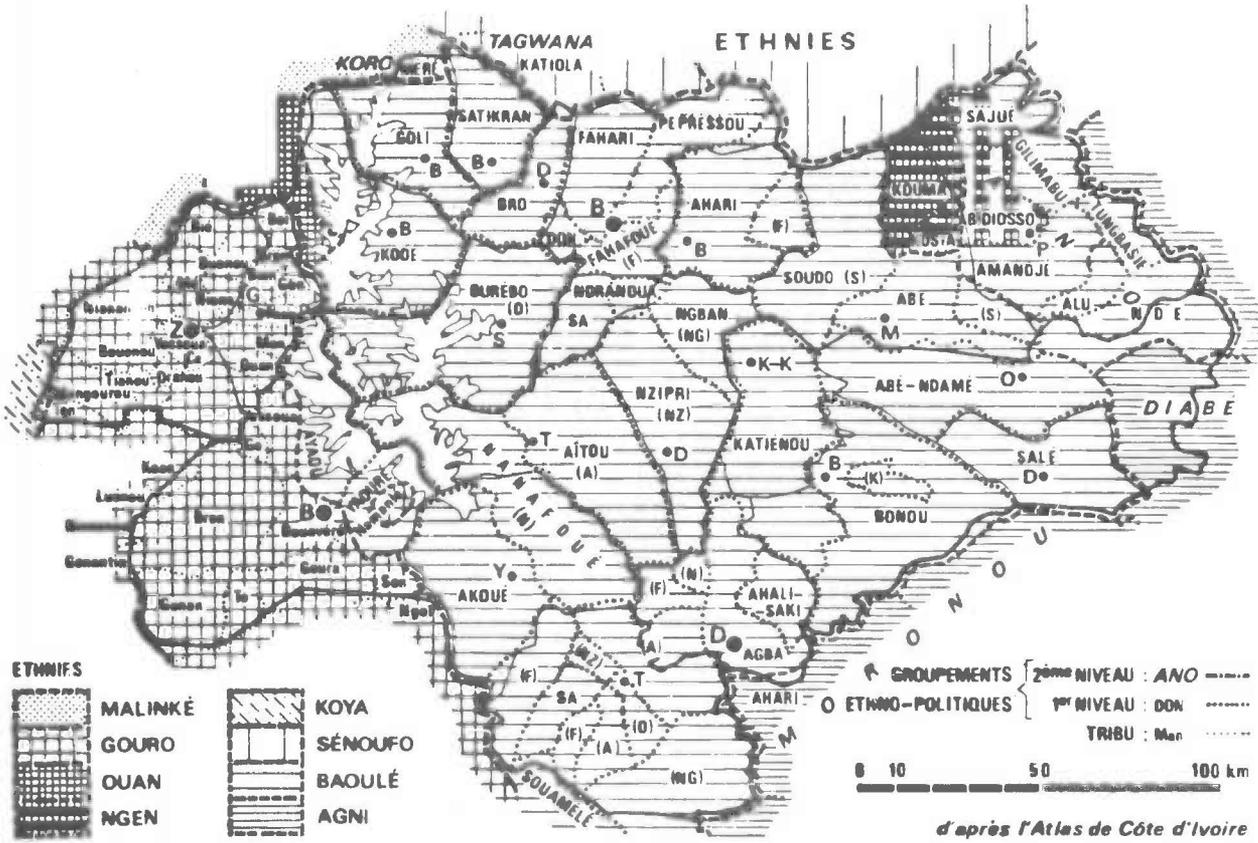
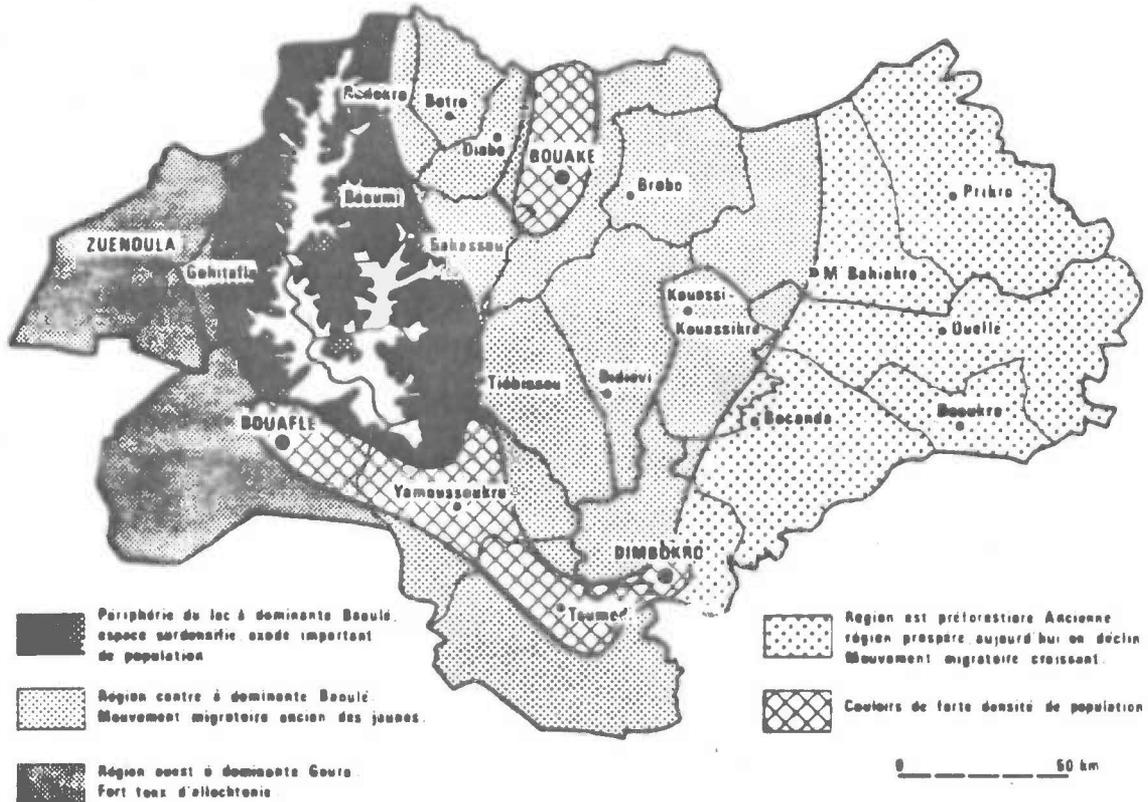


Fig 8 ZONAGE DE L'ESPACE DE DEPART DU POINT DE VUE HUMAIN



Par ailleurs, 68,5% de la population vit dans des villages de moins de 3 000 habitants et 44% dans des villages de moins de 1 000 habitants, ce qui traduit un niveau élevé de peuplement rural. Toutefois on constate que le taux d'urbanisation (25%) de la région est comparable à celui du reste du pays, excepté la zone d'Abidjan. La distinction entre ruraux et urbains n'est pas toujours facile en ce sens que la population urbaine comporte en fait, du moins pour les petites villes, une population non négligeable d'agriculteurs. Les urbains sont pour l'essentiel regroupés dans des villes de plus de 10 000 habitants, au nombre de sept pour l'ensemble de la région en 1975.

- 1 ville de plus de 100 000 habitants: Bouaké
- 2 villes de 30 000 à 100 000 habitants: Yamoussokro, Dimbokro
- 4 villes de 10 000 à 30 000 habitants: Béoumi, Mbahiakro, Toumodi, Daoukro.

3. Structure par âge

En ce qui concerne la répartition par âge, les recensements effectués à peu près aux mêmes dates (recensement national de 1975, recensement national agricole de 1973-1974) permettent de dégager quelques valeurs indicatives en zone urbaine et en milieu rural.

- dans les centres urbains on trouve des ratios relativement constants avec 45% environ de jeunes de 0 à 14 ans, 52% d'adultes de 15 à 54 ans, et 3% de personnes âgées.

- en milieu rural, il semble que la tranche d'âge de 0 à 14 ans soit un peu plus importante, avec 49% environ de la population, tandis que la tranche de 15 à 54 ans ne représente que 48%.

Ce problème de dépression des classes actives en milieu rural apparaît ainsi comme une constance dans la région centre, due à un exode massif d'une part des classes d'âge scolaire, d'autre part des actifs agricoles; la présente étude tente de démontrer les mécanismes de cette réalité structurelle et d'en fournir des explications.

En résumé, au niveau des critères humains, la conjonction des diverses observations permet de distinguer un certain nombre de situations:

1. La périphérie du lac de Kossou à dominante baoulé où la montée des eaux a entraîné une densification importante et des déséquilibres fonciers par amputation ou disparition de terroirs. Faute d'espace suffisant, le problème se pose en termes de survie économique et on observe un exode important des tranches d'âge actives.

2. La région centre à dominante baoulé où l'exode des jeunes est un phénomène ancien de sorte qu'on trouve une population résidente âgée et peu apte au changement. Les conditions climatiques difficiles, le manque de main-d'oeuvre et la disponibilité de revenus extérieurs à la région sont autant de freins à un développement agricole local.

3. La zone est préforestière qui, après une période prospère liée à une économie de plantations et à l'arrivée d'allochtones en quête de terres, voit maintenant s'instaurer une situation du même type que dans le centre, avec un départ des jeunes et un vieillissement généralisé.

4. La région ouest à dominante gouro mais comportant une forte proportion de population allochtone baoulé, mossi et sénoufo. Cette proportion croissante d'allochtones dans la région lui confère un dynamisme certain mais n'est pas sans provoquer des tensions en particulier dans la zone la plus forestière où l'expansion boulé sur les terres de plantation concurrence les intérêts des autochtones.

B: LA DEFINITION DES CONCEPTS OPERATOIRES

La migration est un phénomène complexe à étudier pour les raisons suivantes:

1. d'abord la difficulté de définir des concepts rigoureux et opérationnels (distinction entre migration temporaire et migration définitive par exemple);

2. la difficulté ensuite de l'observation; les sources traditionnelles (recensements, enquêtes rétrospectives) n'appréhendent pas correctement le phénomène.

3. la difficulté enfin de l'analyse, car les caractères permettant de décrire une migration sont multiples: profil du migrant, caractéristiques géographiques, temporelles, circonstancielles (migrations individuelles ou collectives, spontanées ou dirigées).

Devant ces difficultés, les démographes ont souvent hésité à entreprendre l'étude des mouvements migratoires et la démographie africaine pour laquelle ces difficultés sont encore plus importantes a fait sienne pendant longtemps cette hésitation. De façon désormais classique, la démographie a une double approche des mouvements migratoires:

1. approche quantitative: on comptabilise les déplacements à la sortie et à l'entrée d'une zone ou entre des zones prises deux à deux. On les répartit généralement selon des variables individuelles: âge, sexe, état matrimonial, niveau d'éducation, type d'activité, profession, etc. Ce faisant, le courant migratoire est strictement traité comme une somme des déplacements individuels dans l'espace.

2. approche micro-économique: on étudie la décision de migrer. Quel est le réseau de facteurs qui poussent l'individu au choix d'une migration? On aboutit généralement à classer en facteurs de "répulsion" et en facteurs "d'attraction" un certain nombre de variables individuelles (niveau d'éducation, revenu et espérance de croissance du revenu, relation du migrant avec l'autorité lignagère et ses espoirs de promotion, etc). On étudie aussi le réseau des relations personnelles qui orientent la migration.

Ce type d'approche est fondamental pour mesurer le phénomène et pour connaître comment les migrants vivent leur situation. Mais cela reste partiel.

La géographie, elle, a longtemps imposé une conception strictement spatiale des déplacements de population. Un courant migratoire part d'une région pour se diriger vers une autre. Elle a également fait prédominer une description typologique des migrations; peu ou pas, en tout cas, de lien établi entre la migration et les autres phénomènes sociaux qui affectent les sociétés concernées.

Pour dépasser les simples constats et opter pour l'analyse fine des migrations, il nous paraît nécessaire, comme l'affirme Philippe FARGUES¹, de ré-intégrer ces mouvements dans une analyse globale de la société, de les traiter comme une forme de redistribution de la force de travail et d'y voir l'une des modalités d'une transformation globale des conditions de la production dans les sociétés d'arrivée mais aussi dans les sociétés de départ.

Pour répondre aux soucis méthodologiques et évaluer correctement les canaux de circulation des flux et les effets spatio-dynamiques, nos recherches ont été menées à la fois dans les zones de départ et d'arrivée et ceci à plusieurs niveaux: au niveau des sous préfectures, des villages, des campements et des ménages. Le processus migratoire est envisagé ici plus comme un phénomène socio-économique que dans son aspect proprement démographique. De ce point de vue, le recours à l'histoire et la prise en compte des systèmes économiques sont apparus absolument nécessaires pour en saisir correctement la genèse ainsi que les conditions actuelles de fonctionnement.

Par ailleurs, parmi les nombreuses études traitant de la migration, il est rarement précisé l'acception donnée à ce terme. Il est pourtant bien évident que chacun applique une définition implicite permettant de caractériser tel individu comme migrant et tel autre comme simple voyageur. C'est pourquoi il ne semble pas inutile que nous précisions quels sont nos critères de choix, étant bien entendu que nous traitons essentiellement des migrations de travail tant du point de vue démographique que par leurs répercussions socio-économiques.

1 FARGUES, P.H.: Les foyers d'émigration rurale: éléments de problématique. Communication séminaire CURD 22-25, mai 1981, ABIDJAN

La migration se définit à l'évidence par le déplacement. Tout déplacement n'étant cependant pas migratoire, d'autres critères de définition doivent être introduits: distance, durée, objectifs, leur combinaison devant aboutir à une caractérisation acceptable du processus migratoire. Chaque élément, n'étant ni suffisant ni déterminant en soi, laisse une certaine part à l'appréciation subjective de la situation.

La distance, corollaire évident du déplacement, ne permet en rien de différencier le migrant du simple voyageur. La migration peut être internationale ou tout simplement inter-régionale, la notion de région étant relativement élastique et pouvant être définie par rapport à des découpages géographiques, ethniques, politiques ou simplement administratifs.

La durée du séjour permet de mieux cerner le problème en posant que la migration n'existe qu'à partir d'une distance minimale considérée.

La motivation de départ et les activités effectuées sont enfin des éléments décisifs permettant de caractériser un migrant.

Dans notre travail qui ne concerne que les ruraux baoulé, sont considérés comme migrants les personnes qui se déplacent pour six mois ou plus vers les milieux ruraux forestiers pour s'adonner à une activité agricole de plantation. L'espace d'arrivée considéré est l'ensemble formé par les régions centre ouest (Divo, Gagnoa, Daloa, Issia) et sud ouest (Soubré, San Pédro, Sassandra).

La prise en compte des temps de présence ou d'absence des migrants nous a permis de distinguer les migrants temporaires appelés "six mois" car absents généralement de juillet à décembre, et des migrants de longue durée qui, outre un retour périodique au village d'origine, entretiennent des relations socio-économiques avec le milieu de départ, relations dont le révélateur privilégié est l'envoi d'argent ou de biens à la famille sédentaire.

La prise en compte de la motivation de départ nous a permis également de distinguer les migrations individuelles, spontanées et les migrations collectives, organisées par l'État à la suite de la montée des eaux du lac de Kossou.

C: LES ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MIGRATIONS

1. Ampleur du mouvement migratoire

A l'heure actuelle, au terme d'un processus qui a pris toute son ampleur il y a déjà une trentaine d'années, il n'est pas exagéré de dire que près du tiers de la population baoulé se trouve installé d'une façon plus ou moins durable, hors de son habitat traditionnel soit sur des plantations de café et de cacao, soit en milieu urbain. En effet c'est un fait connu que la société baoulé manifeste un grand dynamisme migratoire. La détérioration des conditions naturelles dans la région centre et le développement des potentialités du sud-ouest ont amplifié les départs de sorte que l'émigration rurale est maintenant un phénomène généralisé à l'ensemble du pays baoulé.

Tableau n° 5 : IMPORTANCE DE L'EMIGRATION : TAUX PAR VILLAGE ET PAR SOUS-PREFECTURE

SOUS PREFECTURES	BELOUMI 36,5 %				BODOARO 47,6 %				BOTRO 33,8 %				BENJAFLE 12,2 %		BROBO 26 %			DIABO 28,7 %			DIDIEVI 43,9 %			GOHITAFLE 4 %	KOUNAHIRI 11,4 %			NBAHIAKRO 23,7 %			SAKASSOU 20,2 %			TIEBISSOU 17,3 %		YAMOUSSOUKRO 22,6 %						
	Villages Echantillon	Afotobo	Kongobo	Assengou	Zakékan	Niambrun	Yoboue N'Gue	Guienzoukro	Aboliro	Kongodjan	Pliakro	Setik. Krof	Deiakro	Takrakongod.	Kroukroutié	Djonne Némoukro	Djomabo	Saminikro	Aloukro	Sakassou	Béhié	Alproabo	Abolikro		Attégouakro	Landanou	Yobouflessou	Niéfikro	Irefia	Bouassapla	Trafessou	Dorodapla	Konata	Kembarrobo	Abokro	Koffi Yabiro	Kouassitrokro	Andobo	Kofessou	Kemango	Konankro	Abé
Enquêtés	935	1369	1544	1182	2142	504	886	1006	1434	1664	739	395	278	261	1954	1989	475	444	230	565	303	383	743	251	556	963	1336	115	213	131	915	594	445	298	554	810	92	757	763	589	503	2515
Migrants	430	698	634	341	593	440	210	720	425	1023	221	133	158	55	205	278	124	85	90	150	95	115	289	93	265	458	54	20	24	11	103	131	105	82	73	138	19	219	120	115	50	630
Pourcentage %	45,9	50,9	41,2	28,8	27,6	29,5	28	75,3	32,2	63,8	30,8	33,8	57,5	21,4	10,7	14,2	26,1	19,1	39,1	26,7	30,7	30	38,3	35	46,9	47,1	4	24,1	15,9	15,2	12,5	15,6	15	14,1	17,5	19,8	20,6	35,4	15	18,6	9,9	25

Fig 9 STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE ET MIGRANTE DE PLIAKAKRO (BUDOKRO)

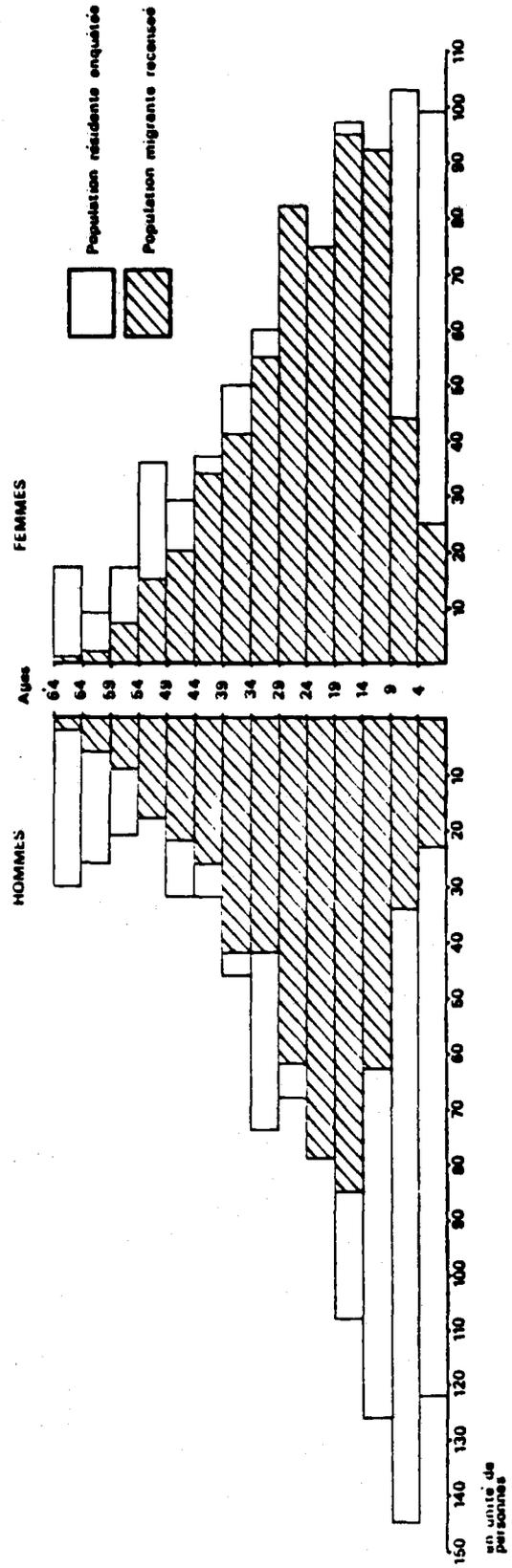
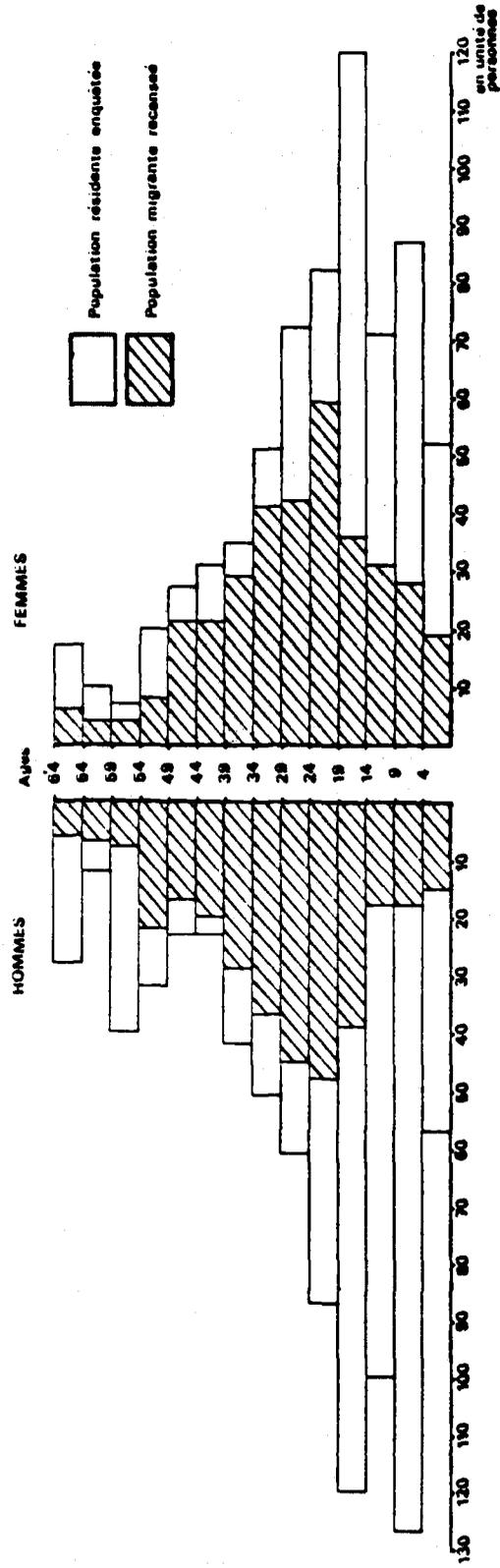


Fig 10 STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE ET MIGRANTE DE KONGOSOI (BELOUMI)



Sur une population totale enquêtée de 36 649 personnes, 10 226 personnes, soit près de 28%, ont quitté la région et se trouvent en situation d'émigration. Un autre indicateur de l'importance du mouvement migratoire de masse qui affecte la région se trouve dans les données suivantes: 49,8%, soit près de la moitié de la population de la sous-préfecture de Bodokro est en situation d'émigration; au niveau des villages, Aolikro, Pliakakro (Bodokro), Takrakongodjan (Botro) et Kongobo (Béoumi) présentent plus de 50% de taux d'émigration; au niveau des groupes familiaux (aoulobo), ce taux est partout supérieur à 15% et atteint même 70% dans certaines familles des villages de Aolikro, de Kongodjan, et de Niénékro (Didiévi).

2. Dynamique du mouvement migratoire

Les migrations actuelles se situent, comme déjà souligné plus haut, dans le prolongement direct des mouvements de population de la période précoloniale qui étaient, selon Pierre Etienne¹, déterminés pour une grande part par des facteurs d'ordre économique tels que la recherche de l'or dans la région de Kokumbo et le commerce avec la région du bas Bandama (Tiassalé). Les Baoulé qui avaient déjà manifesté une extraordinaire mobilité ont acquis à cette époque l'habitude de se déplacer individuellement ou par petits groupes dans le but de faire fortune surtout dans le commerce.

Toutefois, ce phénomène se trouvait limité par l'insécurité dans laquelle s'effectuaient les déplacements. La colonisation, en éliminant les risques de voyage et en multipliant les moyens de transport, ne pouvait que renforcer ces tendances migratoires. Quatre périodes peuvent être distinguées dans la dynamique migratoire de la population baoulé:

1. Jusqu'en 1946: On a une émigration interne au pays baoulé. De nombreuses migrations saisonnières s'effectuent vers les marges forestières du pays baoulé où, sous les pressions de l'administration, les premières plantations sur terroir sont créées par les chefs et les notables. Puis progressivement ces migrations de travail se sont dirigées ensuite vers les plantations des pays agni, abè, et akyé.

2. De 1946 à 1960: Des conjonctures socio-économiques particulières accélèrent le processus de départ et de création de plantations, cette fois hors terroir: la libération de la force de travail et par entraînement la chute de la compétitivité des plantations européennes due à la suppression du travail forcé, et le "boom" des cours du café et du cacao en 1956. Les petits planteurs baoulé, mieux armés pour résister aux crises, profitent du recul européen pour pousser leur mouvement d'installation plus loin, dépassant ainsi les marges forestières de leur pays rapidement saturé. La nouvelle vague d'émigration se dirige désormais moins vers le sud et l'est, où les conditions d'accueil et d'implantation d'éléments étrangers se sont considérablement rétrécies, que vers l'ouest notamment en pays dida, gagou et gourou où des sociétés à très faible organisation politique offraient peu de résistance à une pénétration étrangère.

¹ PIERRE ETIENNE: L'émigration baoulé actuelle. Cahier d'Outre-Mer no. 82. avril-juin 1968, 26 p.

3. De 1960 à 1970. La troisième période qui commence avec l'indépendance connaît des départs massifs vers le pays bété au-delà des zones déjà colonisées, prises comme relais. C'est l'ère du véritable mouvement pionnier à la conquête de terres à café et de cacao.

4. De 1970 à nos jours. De véritables stratégies d'occupation et de colonisation de forêt sont élaborées et appliquées non seulement par les Baoulé pour qui la forêt demeure la principale source de revenus, mais aussi par les Malinké et les Mossi. Les départs se font essentiellement vers le sud-ouest où une véritable "course à la terre" est engagée.

Des travaux récents faits par l'ORSTOM dans la région du sud-ouest permettent de cerner avec une certaine précision la dynamique migratoire baoulé dans cette région.

Si le sud et l'est ont été très tôt touchés par la culture du cacao et la et du café, l'ouest de la Côte d'Ivoire en général est resté malgré tout relativement marginal par rapport à ce mouvement de plantation. L'absence de plantations européennes pouvant servir de centres d'incitation, la faiblesse de la population et sa marginalité par rapport aux principales voies de pénétration font que la part de l'ouest ivoirien dans la production caféière et cacaoyère, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, est extrêmement faible, voire nulle.

Le problème de l'agriculture de plantation se posant en termes de main-d'oeuvre, la suppression du travail obligatoire en 1946 a eu pour conséquence de libérer le marché de la main-d'oeuvre ce qui s'est traduit concrètement de la part des travailleurs, par une fuite des plantations européennes et la naissance d'un courant de "déserteurs" qui ont cherché à s'installer à leur propre compte, travaillant au départ comme manoeuvres sur les plantations autochtones afin d'obtenir, au bout d'un temps variable, le droit d'ouvrir une plantation. Cette main-d'oeuvre s'est dirigée préférentiellement vers le sud-est où de grandes plantations autochtones avaient été déjà constituées, employant une importante force de travail. Mais la saturation de cette région a entraîné une réorientation du mouvement d'abord vers le centre-ouest puis ensuite vers le sud-ouest. Dans le processus de colonisation, les premiers allochtones à s'installer ont été souvent les Malinké, mais c'est la colonisation baoulé qui a pris le plus d'ampleur: le pays gouro est touché dès 1920, le pays dida en 1930, le pays bété vers 1935. A partir de 1949, le mouvement s'intensifie. Le gros de la vague principalement originaire de Toumodi "conquiert" totalement le pays gouro en 1953, y rendant les allochtones largement majoritaires et le pays gagou en 1958. Le pays bété est également touché à la fois par le nord (Sinfra) et le sud (Lakota). L'émigration baoulé possédant ses propres circuits de main-d'oeuvre, n'attire pas la force de travail des régions savaniques et sahéliennes. Sa main-d'oeuvre, essentiellement autochtone, lui confère ainsi une étonnante capacité d'autoreproduction.

En 1960 le slogan "la terre appartient à celui qui la met en valeur,"confirmé par un décret en 1971, accentue la progression vers l'ouest et le sud-ouest. Désormais la migration de travail n'est plus pour beaucoup qu'un passage nécessaire vers l'accès à la terre.

Ainsi l'on se trouve dans le sud-ouest en 1971, face à trois mouvements d'immigration à la fois chronologiquement et spatialement différenciés.

- une immigration ancienne et diffuse de Malinké, Guéré et Dan, polarisée toutefois par les centres urbains;

- une immigration, dans l'ensemble plus récente de Baoulé qui connaît à partir de 1965 un accroissement extrêmement rapide et dont les acteurs privilégient la recherche d'espaces libres;

- enfin une immigration déjà ancienne de Mossi répartis dans la plus grande partie du sud-ouest mais qui connaît une double mutation: augmentation numérique et changement de statut (passage de l'état de manoeuvre à celui d'exploitant agricole).

En 1971 le nombre de Baoulé dans le sud-ouest est de 11 707 et en 1975, ce nombre est passé à 28 159, soit un taux d'accroissement de 240,5%.

Aux mouvements individuels spontanés, il faut ajouter celui organisé par l'État pour installer dans la sous-préfecture de San Pedro une partie des "déguerpis" du lac de Kossou. Sur près de 85 000 personnes concernées, 4 191 seulement ont accepté le transfert. Originaires de douze villages des sous-préfectures de Tiébissou, de Botro et de Béoumi, elles se sont regroupées par affinités en quatre villages: Dosakassou, Boignykro, Grobonoudan et Nonoua.

3. Pourquoi part-on?: Les motifs de départ

a. Causes conjoncturelles

D'abord réaction de défense d'une société agressée par les entreprises coloniales, les migrations rurales répondent aujourd'hui à des déterminations différentes.

Le besoin de numéraire - c'est connu - est le premier motif avancé. Prétexe ou besoin réel? Toujours est-il que les causes conjoncturelles de la migration sont diverses.

L'argent a acquis un rôle très important dans la vie de relations. Non seulement il est devenu nécessaire de l'avoir pour acquérir en milieu rural les biens d'importation dont l'usage s'est généralisé, mais les dépenses à caractère social (mariages, funérailles) les dépenses religieuses et les dépenses de thérapeutique traditionnelle impliquent de plus en plus de l'argent en espèces.

Tableau no. 6

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION BAOULE 1971-75

(chiffres absolus)

	1971	1975	% accrois. 1971=100
Sassandra	2 600	3 800	137,6 %
Soubré	4 173	13 047	449,4
Guéyo	1 211	1 681	138,8
Buyo	2 919	4 771	163,4
Taï	270	766	283,7
San Pédro	206	3 634	1 270,6
Grand Béréby	43	314	730,2
Tabou	30	126	420
Grabo	15	20	133,3
TOTAL	11 707	28 159	240,5

En revanche, les sources de revenus monétaires dans le milieu rural de savane ne se sont pas développées au même rythme que les besoins. Les petites sommes d'argent tirées de la vente des surplus vivriers ou des produits de cueillette sont généralement aussitôt dépensées en achat de produits de première nécessité (sel, savon, pétrole, poisson séché ou fumé).

Aussi lorsqu'on les interroge sur les raisons de leur départ, les migrants invoquent-ils presque invariablement un besoin élémentaire de numéraire.

Autrefois le prestige des individus était essentiellement lié au statut social de leur famille et chacun était par ailleurs estimé en raison des services qu'il rendait à la communauté à laquelle il appartenait. L'influence des individus ne pouvait s'acquérir qu'avec l'âge. Personne n'était en mesure de mettre à profit, pour sa promotion, des moyens qui n'étaient pas contrôlés par la communauté. Avec le développement de l'économie marchande, l'ancienne hiérarchie sociale fondée sur les valeurs traditionnelles est remplacée par une nouvelle hiérarchie fondée sur l'argent. Celui-ci procure maintenant prestige et puissance indépendamment des statuts sociaux. Les mécanismes de contrôle traditionnels mis en oeuvre par la communauté à l'égard des individus qui la composait, s'avèrent de plus en plus inefficaces. C'est la réussite individuelle qui compte d'abord. Ce qui apparaît comme le plus important aux yeux d'un jeune Baoulé, c'est de pouvoir

Tableau n° 7 : MOTIFS DES DEPARTS DES MIGRANTS PAR VILLAGES ENQUETES

Sous-Prefectures	BOUAPLE				BROBO				BODOKRO				REOUMI				ROIRO				DIABO				DIDIEVI				KOUNAHIRI				MBAHIKRO				SAKASSOU				TIBISSOU				YHOUSOUKRO				GORTAPLA			
	Villages				Motifs																																															
	Dyombo	Niamoukro	Aloulou	Saminikro	Sekassou	Aboulikro	Guissoukro	Kongodjen	PLI Akakro	Afotobo	Asengou	Kongobo	Nimbran	Yeboou N'oué	Jedekan	Satikan krof.	De lakro	Kroutroutié	Takra Kongod.	Aproabo	Abolikro	Béheké	Nidékro	Attigouakro	Lendrou	Yomboumbessou	Doredapla	Kouata	Kouassapla	Treffassou	Abokro	Béffa Yankro	Kambouche	Andabo	Kamango	Boufessou	Kouassi K. Kro	Abé	Kouankro	Al Langouan	N' Oboussou	Iriféla										
Suivre un parent	65	73	37	48	26	146	101	156	449	154	278	292	207	131	127	85	32	21	66	24	39	50	74	98	34	107	7	21	8	5	27	23	41	51	90	5	35	34	62	25	221	33										
Emploi	58	61	17	44	20	54	19	77	191	45	193	40	166	110	109	55	24	15	44	27	34	29	147	41	20	36	6	20	5	3	24	17	49	38	41	7	13	42	27	7	88	5										
Recherche de forêt	67	31	14	13	19	248	87	171	138	58	84	55	105	170	62	43	34	17	36	31	23	41	120	115	20	63	0	27	4	8	20	24	20	35	78	-	9	22	20	12	177	16										
Scolarisation	50	40	11	4	6	38	24	21	23	38	32	39	28	32	24	25	26	3	6	2	15	16	105	29	13	29	4	27	1	-	21	10	16	12	17	1	9	10	16	2	96	1										
Autres raison	38	0	6	15	19	100	35	38	61	135	48	272	87	-	19	12	19	9	8	9	4	16	12	6	10	26	0	0	2	-	15	3	8	2	0	6	0	2	0	2	50	1										
TOTAL VILLAGES	278	205	85	124	90	507	266	463	1062	430	635	698	593	443	341	210	135	62	160	93	115	152	458	289	97	261	17	95	20	26	107	77	134	138	226	19	66	110	125	48	632	54										
TOTAL SOUS-PREFECTURES	483				299				2 378				3 140				567				360				1 105				158				318				449				235				680				54			

disposer des biens matériels seuls susceptibles de lui assurer la considération sociale, l'argent et certaines marchandises d'importation.

Mais certains faits tels la persistance de l'émigration dans les zones productrices de café, et de cacao malgré l'existence de programmes locaux de développement, les faibles revenus tirés de la plupart des migrations saisonnières, les plantations extérieures peu rentables que l'on s'obstine à exploiter en dépit de leurs bas rendements, donnent des raisons de penser que ces besoins d'argent invoqués par les migrants recouvrent bien souvent, comme le dit Pierre Étienne, des raisons sous-jacentes d'ordre extra-économique auxquelles ils servent seulement de prétexte. D'une façon générale, elles n'impliquent guère un désir de changer de genre de vie sur les plantations, car les conditions d'existence, lorsqu'elles ne sont pas plus rustiques encore que celles du milieu rural d'origine, n'en diffèrent pas sensiblement. En fait, à l'heure actuelle, ce que le migrant va chercher à l'extérieur, c'est moins l'argent que la chance d'édifier une fortune rapide et d'acquérir ainsi un prestige auquel il ne pourrait accéder en restant au village.

Ne pouvant prétendre à un emploi en milieu urbain, car le migrant est généralement analphabète, la recherche de la forêt, qui permet des cultures très rémunératrices, lui apparaît comme la meilleure voie pour acquérir ce prestige. C'est ainsi que dans leur immense majorité, les migrations rurales baoulé correspondent à la création hors terroir de plantations de café et de cacao: 55,5% des enquêtés ont donné comme réponse à la question motif de départ: "recherche de la forêt", tandis que 8,5% ont évoqué des raisons éducationnelles, 22% la recherche d'un emploi et 14% d'autres raisons.

Comme autres raisons conjoncturelles, on peut évoquer la sécheresse persistante qui sévit dans la région, la surdensification de certains terroirs périphériques du lac et le désir d'aventure.

L'extrême variabilité des conditions pluviométriques accentue le caractère aléatoire des exploitations, les cultures principales comme l'igname, le maïs et le riz étant très sensibles à la sécheresse.

De mauvaises récoltes successives sapent progressivement le moral du paysan qui se réfugie dans un premier temps dans des activités plus sécurisantes ou qui fournissent un revenu immédiat tels l'artisanat, l'extraction du vin de palme, etc. La persistance de cette situation vient renforcer un scepticisme qui pousse ensuite à l'émigration. L'échec de l'importante opération "blocs de cultures annuelles sèches semi-mécanisées", lancée dans la région par l'ancienne AVB, ne vient-il pas en partie de cette impression de moindre gain alors qu'il y avait un surcroît de travail? Et la ruée des jeunes de la "Boucle du cacao" vers le sud-ouest ne vient-elle pas des conditions climatiques défavorables?

La surdensification des terroirs périphériques du lac dans la sous-préfecture de Béoumi (de 100 à 150 habitants/km²) a entraîné également des mouvements de départs vers les régions forestières de Bouaflé (forêt de Tos).

Enfin comme cause conjoncturelle, il n'est pas rare de voir que le départ d'un migrant n'ait d'autre but que celui de "découvrir" le monde extérieur. Connaître un autre ailleurs constitue en soi un motif de plus en plus puissant en particulier chez les jeunes. Dans ce cas la migration répond à une curiosité avant de répondre à un souci économique. Elle joue un rôle "d'initiation" en "débrouillant" le migrant et en le confrontant avec l'extérieur.

La propension à l'immobilité ou à la mobilité d'une population peut apparaître ainsi comme un intéressant indicateur du degré d'ouverture de celle-ci au monde extérieur. La disparition des cloisonnements tribaux, les possibilités nouvelles de communication, l'attrait des foyers de diffusion de la monnaie, agissent comme de puissants ferments de mobilité sociale.

b. Causes structurelles

Le phénomène migratoire n'est pas seulement accidentel ou lié aux seules contraintes climatiques. Il connaît aussi des causes structurelles et traduit un certain nombre de schémas mentaux dont la "démangeaison du départ" et une sorte de fatalisme religieux qui marquent la vie du paysan baoulé. Ceux-ci expliquent son refus de lutter contre toute difficulté agricole majeure se présentant à lui. Il ne se sent pas entièrement responsable des initiatives qu'il prend, des travaux qu'il réalise, ni des résultats qu'il escompte. Avant toute entreprise, il consulte les autels des ancêtres et ceux des puissances chthoniennes, interroge les devins, répare par des sacrifices les fautes commises par les siens, tente de réaliser la difficile harmonie entre les désirs des hommes et les exigences des forces de l'au-delà. Cette attitude laisse fort peu de place à l'expérience, à l'imagination, à l'observation; elle ne laisse pas l'homme libre de corriger les erreurs perpétrées peut-être depuis des générations dans la préparation de la campagne agricole.

On n'insistera jamais assez sur la subordination du paysan baoulé au mystique, au sacré qui infléchit ses initiatives, modifie son comportement, interdit tel projet mais favorise tel autre. Cette soumission totale au sacré se manifeste d'une façon encore plus évidente lorsque les pluies se raréfient, anéantissent progressivement toutes les cultures, annulant tous les efforts, emportant tous les espoirs. Loin d'attribuer le désastre à une erreur commise dans l'organisation de ses travaux, le paysan le perçoit comme une sanction infligée par les puissances de l'au-delà pour des fautes perpétrées par le groupe ou un membre du groupe. Il faut donc à nouveau interroger les devins, sacrifier aux autels et réaliser l'harmonie un moment troublée: le retour de la pluie sera le gage certain de l'équilibre à nouveau recouvré.

Ce fatalisme religieux est ainsi à la base de beaucoup de comportements économiques. L'extraordinaire propension que manifestent les Baoulé à coloniser les zones forestières ivoiriennes est bien connue. Ces migrations sont aujourd'hui l'une des composantes de leurs structures socio-économiques. En effet les déplacements apparaissent comme des mouvements induits par un modèle historique de subsistance; ils sont donc strictement déterminés et n'ont rien à avoir avec un prétendu erratisme sans normes comme certains s'obstinent encore à les considérer. La liaison entre les déplacements et les carences du système de production baoulé n'a pas toujours été établie. Et pourtant il s'agit d'une donnée structurelle générale (commune à l'ensemble de la zone) et constante (quelle que soit l'année agricole, bonne ou mauvaise).

Le problème de l'accession à la terre ou plus précisément l'accession à l'indépendance économique, n'est pas résolu et reste également déterminant dans les processus migratoires. Une grande partie de la littérature sociologique souligne comme cause probable des migrations, la longue domination des cadets par les aînés. Ces derniers détiennent et contrôlent tout ce qui permet à la société de se perpétuer: la terre et les femmes. C'est en réaction contre ces formes d'aliéna-

tion que les jeunes se détermineraient à partir en migration et ainsi à reprendre à leur compte le contrôle de leur propre force de travail.

Le désir des jeunes Baoulé de fuir une structure sociale contraignante n'apparaît pas en tant que tel dans leur discours; il s'agit plutôt d'acquérir immédiatement un statut social comparable à celui des aînés grâce à l'argent. Et si l'accès à une exploitation autonome pour le jeune Baoulé ne rencontre pas d'obstacle social au niveau de l'accès à la terre, lorsque celle-ci est disponible, il doit s'accompagner du caractère marginal de cette dernière (distance, qualité) et de l'obligation sociale de multiples prestations de travail au profit des membres de la famille élargie.

Si un départ provoquait auparavant des réactions défavorables de la part des aînés, la migration est aujourd'hui largement admise. En effet du point de vue purement économique, si un départ représente de la force de travail en moins, il est aussi une bouche (ou plusieurs si le migrant est accompagné de son épouse et de ses enfants) de moins à nourrir, mais surtout l'espoir d'une aide financière que le migrant enverra ou rapportera. Cette attitude est d'autant plus favorable que pour justifier leur départ, les migrants embellissent leur réussite et passent sous silence les aspects les plus sombres de la vie dans leur milieu d'accueil.

Enfin comme cause à l'extraordinaire propension des Baoulé à l'émigration, il faut relever les facteurs suivants: l'ethnie baoulé, avec près de 1,5 million de personnes, est non seulement la plus importante numériquement mais aussi l'une de celles qui ont le plus de vitalité démographique; et cette population que les conditions historiques et sociales ont rendu particulièrement apte à l'agriculture de forêt possède les 2/3 de son territoire quasiment en dehors de la zone où l'on peut pratiquer utilement les cultures de rente. S'y ajoute souvent un autre facteur d'ordre psychopolitique: ethnies du Président, les Baoulé pensent bénéficier, lors de leurs pérégrinations, de conditions spéciales de sécurité en cas de durs conflits.

Comme on le constate, il n'y a pas une cause unique à la migration baoulé mais plutôt un faisceau convergent de déterminants écologiques, historiques, sociaux et économiques dont l'originalité n'est finalement que de se trouver réunis en un même lieu, chez une même population, pour produire un fait global affectant l'ensemble de la société.

4. Qui part?: Structures de la population migrante

Tableau no. 8: Structure par âge et par sexe des migrants

Age	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble H & F	%
15 - ans	1 370	25,4	1 335	27,6	2 705	26,5
15 - 29 ans	1 744	32,3	1 608	33,3	3 352	32,7
30 - 44 ans	1 281	23,7	1 083	22,4	2 364	23,2
45 - 59 ans	747	13,8	615	12,7	1 362	13,3
+ 60 ans	259	4,8	184	4	443	4,3
TOTAL	5 401	53	4 825	47	10 226	100

Le Tableau 8 confirme un fait déjà connu: les migrations agricoles sont presque exclusivement le fait de personnes adultes âgées de 20 à 45 ans. La prédominance de cette classe provient du fait que ce sont surtout les personnes de cet âge qui sont à même de créer des plantations. Au-dessous de 25 ans, un homme est généralement considéré comme trop jeune pour assumer les responsabilités d'une telle entreprise. Au delà de 45 ans, il est considéré comme trop âgé pour pouvoir mener à bien une telle entreprise.

Au-delà du caractère de la migration alimentée par la couche de population la plus dynamique, le tableau révèle d'autres traits caractéristiques:

a. Si l'émigration masculine est supérieure (53% de la population migrante totale), il faut souligner le mouvement particulièrement important des femmes (47%). C'est une situation spécifique au groupe baoulé où la souplesse relative des structures familiales permet aux filles pubères de partir pour l'aventure avec la bénédiction des parents, non pour fuir les contraintes et les difficultés de la vie au village mais pour acquérir une certaine indépendance économique. Les

migrations féminines qui se dirigent préférentiellement vers le milieu urbain, arrivent à être égales et même supérieures dans certains villages aux migrations masculines (Ngbessou, Pliakakro). Ce départ en nombre important des jeunes filles rend d'autant plus difficile la fixation des jeunes gens au village.

b. Les émigrés très jeunes (de moins de 15 ans) représentent également une proportion importante de la population migrante (26,4%), due en grande partie à l'éducation dont le système conduit inéluctablement à l'abandon du milieu rural.

Ces deux observations montrent que l'émigration baoulé touche tous les âges de la population; elle n'est pas un phénomène simplement lié à la jeunesse et n'est pas, d'une certaine manière, conjoncturelle. Elle est structurelle; elle est un avatar devenu nécessaire de la reproduction du système de subsistance baoulé. Elle est conditionnée par un équilibre très souple entre ce qui relève de l'autonomie personnelle et de la discipline collective et familiale. Les contraintes naturelles et les autres facteurs conjoncturels ne contribuent qu'à fixer le seuil à partir duquel intervient la diversité des comportements migratoires.

Les taux de masculinité global (111,9) est assurément déséquilibré, ce qui confirme bien que la migration est avant tout une affaire d'hommes; soit qu'il s'agisse d'hommes mariés dont les femmes et les enfants ne partiront que plus tard, soit de célibataires à la recherche de sources de revenus, célibataires que l'on trouve nombreux dans la classe des 15 à 29 ans, et classe qui regroupe un important contingent d'aides familiaux qui sont, comme nous le verrons, à l'origine du dynamisme de l'unité d'exploitation et du caractère pionnier très prononcé du mouvement migratoire baoulé.

Si la proportion de célibataires est importante la population en situation d'émigration reste à dominante mariée (63%) ce qui est un indicateur du caractère de longue durée des mouvements.

Le niveau global de scolarisation est assez faible: 91% des migrants n'ont pas été scolarisés, ce qui signifie que l'analphabétisme ne constitue en aucune manière un frein au départ. La scolarisation constitue même un facteur incitatif d'émigration. Le système éducatif, dans sa marche forcée vers une scolarisation à 100%, comporte de nombreux goulots d'étranglement qui rejettent quantité de jeunes insuffisamment formés et ayant des aspirations inconciliables avec les possibilités du pays. Les plus instruits sont écrimés et acculturés par les centres urbains dès leur formation, l'enseignement dispensé dans les villages n'allant pas au-delà du cours moyen de 2^e année. Ainsi une fraction importante de la jeunesse est aspirée vers les centres urbains avec au bout "l'Eldorado": Abidjan, Adjamé, Treichville, Marcory et qui sait, peut-être un jour...Cocody.

Au regard du niveau d'instruction on distingue deux mouvements:

- le premier, le plus ancien et le plus important est à dominance rurale: le facteur éducationnel n'intervient pas sur lui;
- le deuxième, minoritaire mais appelé à un développement rapide paraît nettement urbain et constitue un effet induit direct de la scolarisation.

Tableau N°9 : ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET SITUATION MATRIMONIALE DES PLUS 15 ANS

Origine géographique	Nbre.tot. M. + 15a.	MARIEES		CELIBATAIRES			
		Nombre mariés	%	Hommes	Femmes	Total	%
BOUAFLE	388	220	56,5	72	96	168	43,5
BROBO	195	122	62,5	45	28	73	37,5
BODOKRO	1 750	1 166	66,5	356	228	584	33,5
BEOUMI	2 264	1 299	57,5	570	395	965	42,5
BOTRO	397	188	47,5	114	95	209	52,5
DIDIEVI	849	659	77,5	129	61	190	22,5
DIABO	273	107	39	89	77	166	61
GOHITAFLA	43	25	58	10	8	18	42
KOUNAHIRI	112	73	65	25	14	39	35
MBAHIAKRO	239	130	54,5	66	43	109	45,5
SAKASSOU	344	205	59,5	73	66	139	40,5
TIEBISSOU	172	109	63	35	28	63	37
YAMOUSSOKRO	495	434	87,5	44	17	61	12,5
TOTAL	7 521	4 737	63 %	1628	1156	2 784	37 %

5. Typologie des migrations

Le phénomène migratoire baoulé a ceci de particulier qu'il comprend un mouvement de nature double qui s'apprécie selon divers critères: sexe, situation matrimoniale, niveau d'éducation, durée, destination, etc. La typologie intéressante ici à étudier est celle qui relève de la durée et où l'on distingue les migrations saisonnières et les migrations de longue durée.

Les migrations saisonnières

Jouant un rôle essentiel dans l'organisation économique multipolaire baoulé, elles sont systématiquement liées aux rythmes saisonniers des travaux agricoles sur les plantations de café et de cacao. C'est généralement vers juin-juillet, lorsque sont terminés les travaux de défrichage et de labour des parcelles que le migrant quitte son village pour aller travailler sur les plantations de la zone forestière. Il en revient vers décembre-janvier lorsque la récolte a été commercialisée et qu'il a reçu son salaire. La durée de ces migrations varie de 4 à 8 mois mais elle est le plus souvent de six mois. C'est pourquoi d'ailleurs ces migrants sont couramment appelés les "six mois". Sur les 10 226 migrants enquêtés, 5 207, soit 51% du total, sont des migrants de cette catégorie.

a. Les migrations saisonnières prennent deux formes:

1. Une émigration effectuée en contre saison par des jeunes filles célibataires de 15 à 19 ans, principalement à destination des villes (Abidjan, Bouaké, Yamoussokro). Ce mouvement est en nette progression car les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à quitter les villages. Autrefois elles accompagnaient leurs fiancés sur les plantations. Cette tendance a aujourd'hui disparu au profit du milieu urbain où elles se livrent à des activités aussi variées que diffuses (aide-ménagères, prostitution clandestine) qui leur rapportent un pécule appréciable. Elles reviennent régulièrement au village parées de beaux pagnes et avec les "manières" de la ville. Il est évident que leur comportement impressionne les mères, qui poussent celles qui sont restées auprès d'elles à aller tenter leur chance en ville.

Il est vrai que la ville, corps étranger longtemps boudé en pays baoulé, constitue toujours un milieu d'accueil, de refuge, où la femme baoulé peut échapper aux contraintes imposées par sa condition de femme et accéder dans la hiérarchie sociale à un nouveau statut fondé sur l'argent. En effet au village, il est rare qu'une femme puisse subsister ou acquérir un certain prestige sans l'appui d'un homme. Ce n'est qu'en ville que l'acquisition d'un tel prestige peut se réaliser pleinement. La femme baoulé, corpulente, divorcée ou célibataire, généralement tenancière de restaurants-bars appelés ironiquement "maquis", ou commerçantes aisées contrôlant plusieurs dépendants, est une image familière des paysages urbains ivoiriens.

2. Une émigration plus importante que celle des femmes, qui débute vers juin-juillet et qui se fait principalement vers le milieu rural. Elle est le fait de la majorité des hommes célibataires (de 15 à 29 ans) mais aussi des hommes mariés qui se font accompagner de leurs femmes.

Les "six mois" vont s'employer sur les plantations où ils vendent leur force de travail à des compatriotes ou parents installés comme planteurs. Effectuées alors que sont terminés les principaux travaux culturels en pays baoulé, ces migrations ne constituent pas à proprement parler une ponction de la force de travail, mais elles sont souvent le prélude à une émigration ultérieure de longue durée. L'employeur, s'il est satisfait du travail de son manoeuvre, parent ou voisin, de toute façon Baoulé comme lui, assure le rôle de tuteur du migrant et lui sert d'intermédiaire dans l'obtention d'une forêt à défricher.

Globalement ce vaste mouvement des "six mois" a de nombreuses implications et entre en concurrence directe avec les opérations agricoles lancées dans cette zone de savane à trois titres au moins:

- concurrence quant au niveau des revenus monétaires procurés;
- concurrence quant à la force de travail disponible pour les cultures en savane;
- concurrence enfin à long terme car le système tend à se pérenniser et à se muer en migrations durables.

TYPE DE MIGRANTS PAR GRANDS GROUPES D'AGE

Tableau no. 10: MIGRANTS TEMPORAIRES

Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
- 15 ans	722	14	677	13	1 399	27
15 - 29 ans	877	17	804	15	1 681	32
30 - 44 ans	666	13	546	10	1 212	23
45 - 59 ans	373	7	299	6	672	13
+ 60 ans	144	3	99	2	243	5
TOTAL	2 782	54	2 425	46	5 207	100

Tableau no. 11: MIGRANTS DE LONGUE DUREE

Groupes d'âge	Hommes	%	Femmes	%	TOTAL	%
- 15 ans	648	13	658	13	1 306	26
15 - 29 ans	867	17	804	16	1 671	33
30 - 44 ans	615	12	537	11	1 152	23
46 - 59 ans	374	7	316	6,5	690	13,5
+ 60 ans	115	2,5	85	2	200	4,5
TOTAL	2 619	51,5	2 400	48,5	5 019	100

b: Les migrations durables

Sont considérées comme migrations durables, celles dont la durée est supérieure à six mois. Si les migrations saisonnières sont caractérisées par des mouvements pendulaires périodiques et fixes dont l'objectif est la location de la force de travail, celles-ci à caractère de colonisation et d'installation, sont relativement stables, le retour à l'espace d'origine ne s'effectuant qu'à la faveur de circonstances particulières.

Comme les migrations saisonnières, elles ont également deux formes:

1. Une émigration à orientation urbaine masculine et féminine faite par les classes d'âge très jeune (de moins de 15 ans) et jeunes (15-29 ans) et liée intimement à la scolarisation; c'est l'exode rural qui touche près de 80% des effectifs scolarisés et qui n'a pas été pris en compte par notre étude. La majorité d'entre eux, en raison du système éducatif en vigueur, quittent le milieu rural pour venir grossir le secteur informel des grandes villes.

C'est un mouvement qui va s'amplifiant et qui risque de provoquer à court terme une situation particulièrement critique. Il existe en effet en matière de migration de jeunes, un phénomène de seuil numérique au-delà duquel l'émigration d'une population spécifique exerce un effet d'entraînement général. Dans un village qui a perdu l'essentiel de sa jeunesse parce que scolarisée, les jeunes non scolarisés finissent par suivre le mouvement.

La migration féminine non scolarisée vers les villes, bien que temporaire dans ses objectifs, n'en est pas moins durable dans sa finalité. La durée des séjours est très élastique. Pour certaines, l'intégration réussie en milieu urbain se traduit généralement par un mariage avec des non-baoulé, ce qui conduit à une installation de longue durée. Par contre en cas d'échec, de difficulté morale ou matérielle, la réintégration du milieu traditionnel est acceptée sans hésitation en

raison de la tolérance que manifeste la société à l'égard des comportements marginaux.

2. Une émigration à orientation rurale faite par une population masculine d'âge mûr à dominante mariée.

En effet l'émigration de type rural dont la finalité est la création d'une unité de production révèle un caractère d'installation de longue durée, et pour être en mesure de créer une unité de production, il est nécessaire d'être marié et d'avoir de l'expérience, c'est-à-dire d'avoir pratiqué l'émigration saisonnière de travail.

Il est vraisemblable que la pratique de l'émigration saisonnière des six mois constitue indéniablement un attentisme et une expérience, avant d'entreprendre une émigration de longue durée. Ainsi sous un autre angle apparaît la complémentarité entre émigration saisonnière et de longue durée. On peut même affirmer que ce sont les migrations durables qui génèrent les migrations saisonnières. Si l'on fait abstraction des raisons vagues dont il est impossible d'apprécier la force, le facteur déterminant le plus puissant des migrations saisonnières actuelles réside bien dans les besoins en main-d'oeuvre des planteurs déjà installés, main-d'oeuvre qu'ils veulent à bon marché, donc familiale, et qu'ils acquièrent grâce à la solidarité agissante des groupes de parenté.

Les départs en émigration de longue durée se produisent de manière massive à deux périodes: de 25 à 30 ans et de 30 à 40 ans; la seconde période est celle qui suit généralement le mariage en pays baoulé.

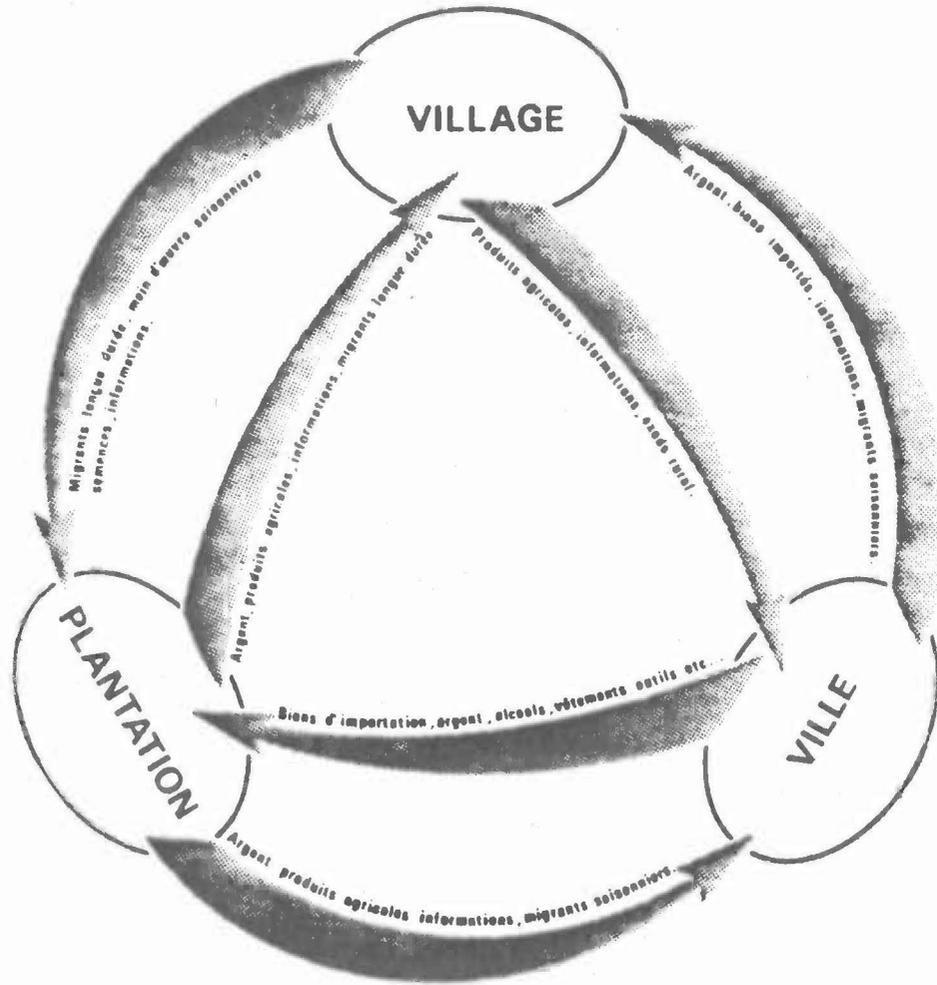
Cette répartition des départs entre jeunes et moins jeunes répond de l'organisation du système économique baoulé. C'est un système multipolaire dont les principaux centres sont le village d'origine, la plantation extérieure et la ville. Ces trois pôles sont reliés les uns aux autres par des flux de personnes et de biens.

Le village est le centre nerveux du système. Tous les flux y partent et y aboutissent. La constitution et la maîtrise des autres pôles relèvent de stratégies particulières. Il y a globalement un processus de répartition entre ceux qui partent et ceux qui restent.

Dans le secteur agricole, la stratégie économique est fondée sur la conquête de bonnes terres de culture, la recherche du plein emploi de la main-d'oeuvre familiale. Une telle organisation économique implique la gestion rigoureuse du temps pour un meilleur développement des champs du terroir et des plantations hors terroir. La responsabilité des champs revient généralement aux personnes d'âge mûr ou aux anciens migrants aidés souvent par une main-d'oeuvre occasionnelle rémunérée. Les plantations extérieures sont laissées aux jeunes adultes, ceux-là mêmes qui sont animés d'une farouche volonté de réussir. Ils seront aidés par une main-d'oeuvre familiale composée de moins jeunes (de 15 à 20 ans) qui seront amenés à partager leur temps entre les deux pôles afin d'atténuer le caractère massif de l'émigration et préserver l'équilibre du système. C'est ce souci d'équilibre qui explique d'ailleurs le refus de l'émigration organisée. Tout en n'acceptant pas la brusque densification imposée par le lac, les Baoulé ont accentué les départs vers les régions du sud-ouest, initialement refusées. C'est que la migration doit se faire lentement selon une procédure compliquée qui protégera les relations avec la zone mère alors qu'un transfert brutal aurait sans doute brisé ce tissu.

Fig 11

SYSTEME ECONOMIQUE TRIPOLAIRE BAULE



En résumé, il apparaît qu'à travers des stratégies complémentaires d'émigration et de maintien au pays, le système économique multipolaire a permis la conservation des structures familiales de base. Toutefois deux facteurs sont susceptibles de modifier l'équilibre actuel du système: d'une part l'élévation du niveau de scolarisation tendant à accélérer le processus de migration vers les villes, d'autre part la difficulté prévisible à terme de se procurer de nouvelles forêts dans les zones d'émigration. Ainsi au-delà de l'apparente harmonie du système, on est appelé à se poser le problème de sa reconversion.

6. Les processus migratoires

a. D'où part-on? - les foyers de départs

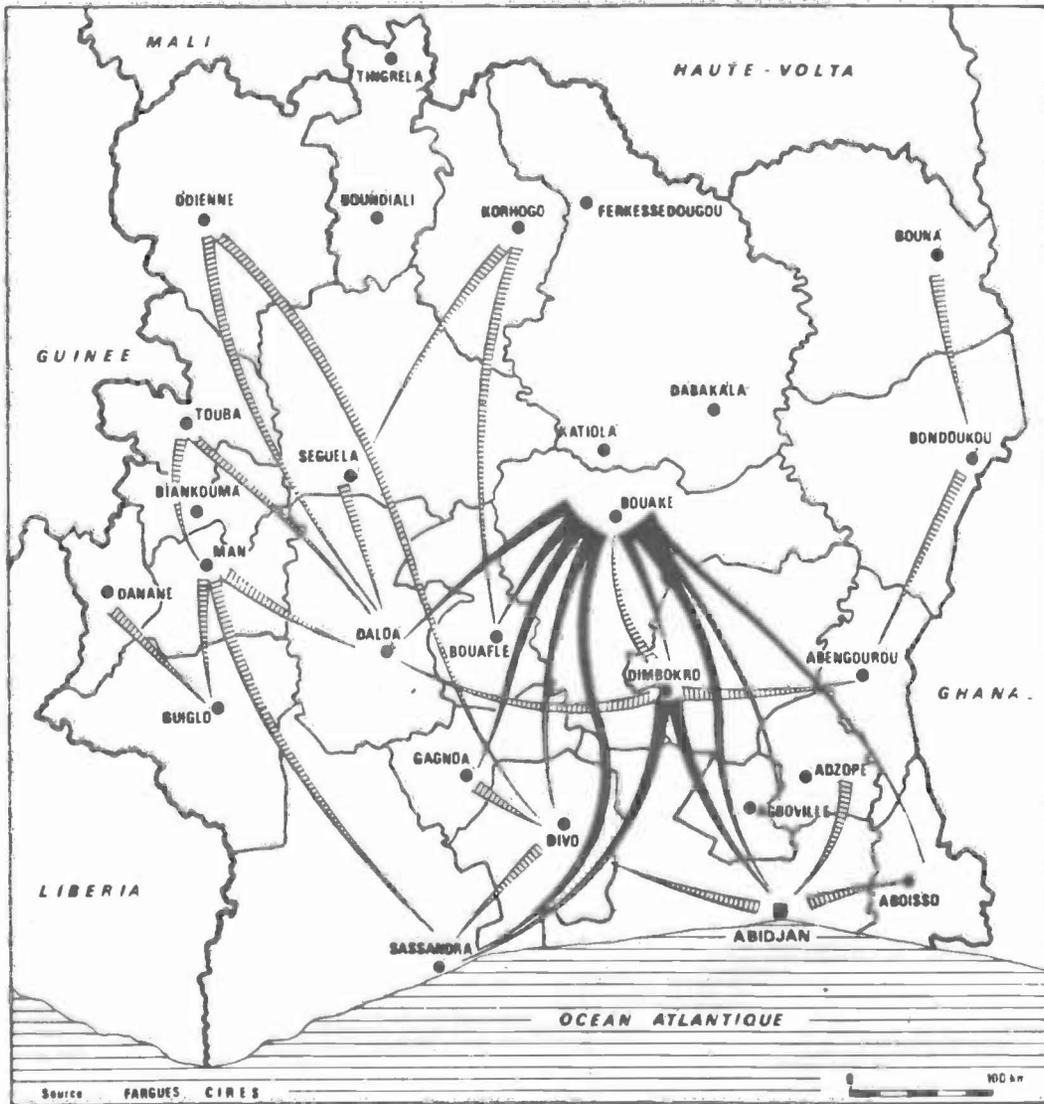
C'est un fait connu: le département de Bouaké joue un rôle particulier dans l'économie et la démographie ivoiriennes. Il constitue le principal foyer d'émigration rurale dans le pays aussi bien par le nombre des émigrés que par leur rayonnement géographique: 1/3 des natifs du département résident dans un autre département et à l'exception de Guiglo et de Bondoukou, les immigrants natifs du département de Bouaké constituent le principal courant de migrants ruraux.

L'image du planteur baoulé pionnier et de sa stratégie de colonisation des terres de cultures de rente, s'impose aujourd'hui à tous. Autre trait saillant: alors que tous les autres départements fournissent une proportion d'émigrés à destination urbaine supérieure à celle des émigrés à destination rurale, le département de Bouaké connaît la situation inverse¹. Le solde migratoire est de moins de 24% alors que par exemple, ceux des départements de Sassandra, de Daloa ou de Divo sont respectivement de + 41,8%, + 35,3%, +31,3%. La région est, à travers les flux de population, largement ouverte sur l'extérieur, ouverture devenue partie intégrante du système régional de production, de reproduction et de consommation.

Autrefois les mouvements étaient intra-zonaux; les migrations s'effectuaient surtout en direction des zones caféières périphériques; Bouaflé, Yamoussokro, Mbahiakro, Dimbokro, Zuénoula qui recevaient plus de 30% des migrants saisonniers de la région. La zone réussissait à trouver un équilibre en associant aux cultures vivrières quelques ares de café ou en rejetant vers les régions plus prospères une partie de sa population active qui, en retour, assurait un flux compensatoire de recettes aux résidents. Aujourd'hui, cet équilibre est rompu sous la pression de facteurs conjoncturels de nature variée: saturation foncière, sécheresse, attraction des villes, développement de la scolarisation, etc. Le mouvement devenu interzonal s'est amplifié de par sa propre dynamique; les conséquences de la migration devenant à leur tour des causes. Il s'est déployé en taches d'huile vers d'autres régions avec une constance remarquable.

Les zones géographiques les plus touchées par les départs durables et saisonniers sont celles du triangle Bodokro-Brobo-Dimbokro qui forme d'un seul tenant le plus vaste périmètre de dépression ivoirien. Il existe aussi localement des glissements de population intéressant des secteurs plus réduits: ainsi dans le département de Bouaflé, du nord-est vers le sud-ouest, et dans celui de Dimbokro, un mouvement d'essaimage se poursuit entre la rive droite du Nzi, désertée au profit de la rive gauche, et vers les derniers massifs forestiers d'Ouellé et de Daoukro.

Fig 12 COURANTS MIGRATOIRES A DESTINATION RURALE (1975)



Courants les plus importants : plus de 1000 migrants,
 sexe masculin ivoirien.

La largeur des flèches est non proportionnelle au volume des courants

Une analyse plus fine permet de distinguer les zones suivantes:

1. La région centrale recouvrant les sous-préfectures de Diabo, de Brobo et de Didiévi. C'est le coeur du pays baoulé. C'est une zone de production à prédominance vivrière, à très faible revenu monétaire annuel (21 000 F). On peut considérer cette région comme l'archétype baoulé des zones traditionnelles d'exode à faibles potentialités agricoles trouvant dans l'émigration un palliatif à leurs difficultés de mise en valeur. Le phénomène déjà ancien prend de plus en plus d'ampleur au point que les campagnes ne sont plus occupées que par des populations vieillissantes. Trente-six pourcent de la population enquêtée dans cette zone centrale se trouve en situation d'émigration, soit 17% de l'effectif total des migrants recensés.

2. La périphérie du lac de Kossou (Botro, Bodokro, Béoumi, Sakassou).

C'est une zone sinistrée car elle a été la plus touchée par le barrage hydro-électrique qui a eu pour effet d'accélérer le processus de saturation démographique engagé depuis fort longtemps. Il en résulte aujourd'hui de fortes contraintes foncières et le problème imparfaitement résolu de la situation de dépendance foncière dans laquelle se trouvent les "déguerpis" à l'égard des populations "accueillantes". En effet, il n'y a toujours pas de véritable accord sur la délimitation des terroirs de culture. Les espaces intersticiels, notamment forestiers, restent inaccessibles aux "déguerpis" qui ne peuvent même extraire le vin de palme, partageant de ce fait le statut réservé aux lignages mineurs et aux descendants de "captifs" demeurés en pays baoulé. Il faut préciser d'ailleurs que beaucoup de sinistrés ont incontestablement perdu au change, tous n'ayant pas eu accès aux forêts déclassées. Ils se sont donc trouvés rejetés dans des parties de savane ou obligés de migrer. Quelques-uns ont réussi à acheter de la forêt aux Gouro proches mais le gros du contingent migre vers le sud-ouest. Trente-sept pourcent de la population enquêtée dans la zone se trouve ainsi en situation d'émigration, soit 64% de l'effectif total des migrants recensés. Les départs de "six mois" atteignent en moyenne 30% des actifs masculins.

3. La frange méridionale (Tiébissou, Toumodi, Yamoussokro, Dimbokro)

Elle se caractérise par un dynamisme démographique très soutenu en dépit de densités moyennes élevées, ce qui la place parmi les régions ayant à court terme de graves contraintes foncières à surmonter. Un couloir de peuplement dense lié au développement urbain est centré sur Yamoussokro et s'étend vers Bouaflé à l'ouest, Toumodi et Dimbokro au sud, et Tiébissou au nord. Ce couloir constitue une zone d'attraction pour le reste de la région et de brassage de population d'origines et d'activités diverses.

¹ Voir FARGUES, PH: Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975 ABIDJAN, CIRES, Doc. de travail no. 37, p. 39.

Zone de production à forte dominante caféière, les revenus sont relativement stables, mais elle fournit 9% de l'effectif total des migrants enquêtés, ce qui montre bien que les mouvements de départ ne sont pas un phénomène propre à la partie savannicole pauvre de la région.

4. La frange est (Mbahiakro, Daoukro, Ouellé, Bocanda)

C'est une zone aux densités humaines encore relativement faibles mais qui connaît une croissance démographique assez soutenue. Les sols schisteux y maintiennent un couvert forestier qui permet des cultures pérennes. Autrefois zone d'accueil du fait de ces conditions favorables, cette région est devenue une zone de départ au même titre que la partie Ouest périphérique du lac (3% de l'effectif total des migrants) faisant ainsi de l'émigration rurale un phénomène généralisé à l'ensemble du pays baoulé.

C'est un spectacle pittoresque et maintenant familier que de voir, les jours de marché dans des villes comme Mbahiakro, Bocanda ou Daoukro, hommes, femmes, enfants, s'entasser dans de nombreux "taxis-brousse" avec pour bagages, de multiples objets et matériaux d'habitation (litterie, tôles, fenêtres, portes) et partir pour le "far west" ivoirien.

5. Le pays gouro (Gohitafla, Zuénoula, Bouaflé)

Caractérisé par son fort taux d'allochtones, il constitue la marge pré-forestière ouest du pays baoulé. C'est une zone en voie de densification où les populations locales se voient de plus en plus submergées par des immigrants correspondant soit à des flux anciens (Baoulé, Mossi), soit à des apports nouveaux provenant des régions de Korhogo et de Boundiali.

C'est une zone de production à moyenne dominante caféière pratiquant la culture du coton. Dans ce secteur, les surfaces cultivées progressent plus vite que la population, ce qui entraîne des tensions particulièrement sensibles entre Gouro et Baoulé.

Les migrations saisonnières sont très importantes. Elles frappent environ 30% des actifs masculins et près de 10% des actifs féminins. Ceci montre que la culture du coton malgré son action régulatrice sur les rentrées monétaires, n'a pas réussi à juguler les mouvements migratoires (7% de l'effectif total des migrants) et à transformer les pratiques traditionnelles et les motivations du paysan baoulé.

b: Où part-on? - Les foyers d'accueil

L'histoire de l'essaimage hors terroir des Baoulé connaît, comme décrit plus haut, diverses orientations dans sa progression constante et régulière des mouvements.

Il est évident que l'essentiel du courant migratoire est orienté vers la zone forestière qui polarise 98% du flot migratoire. A l'intérieur de ce flux largement prédominant, il paraît utile de mesurer l'importance des différentes zones géographiques d'accueil, à la lumière de l'analyse des tableaux sur la destination des migrants.

Tableau no. 13: COURANTS MIGRATOIRES INTERDEPARTEMENTAUX A DESTINATION RURALE
D'EFFECTIFS SUPERIEURS A 4 000 IVOIRIENS (ivoiriens des 2 sexes)

Courant (i. j)	Effectif	% des natifs de i dans les résidents ruraux en j	rapport de masculinité
Bouaké Dépt. Daloa	38.179	17,2 %	106
Bouaké Dépt. Divo	25.846	15,3 %	104
Bouaké Dépt. Gagnoa	19.210	12 %	105
Bouaké Dépt. Bouaflé	17.643	9,5 %	100
Bouaké Dépt. Sassandra	15.963	14,4 %	123
Bouaké Dépt. Abidjan D.	13.769	5,8 %	96
Bouaké Dépt. Dimbokro	10.486	3,6 %	100
Dimbokro - Abidjan D.	5.791	2,5 %	104
Dimbokro - Bouaké D.	4.523	0,9 %	91
Abidjan Ville - Abidjan D	5.967	2,5 %	101
Boua - Bondoukou	5.757	2,6 %	161
Danané - Guiglo	4.776	4,9 %	94
Odienné - Daloa	4.521	2 %	107
Séguéla - Daloa	4.521	1,8 %	99

Source: Fargues

1. Les régions est (Abengourou, Aboisso) et sud (Adzopé, Agboville) attirent encore 14,4% des migrants. Mais ce sont d'anciens émigrés qui sont soit des chefs d'unité de production âgés, installés depuis longtemps, soit des jeunes qui ont hérité là de plantations de leur père. Pratiquement aucun migrant ne part dans ces régions à la recherche de nouvelles terres. Il en est de même pour la région de la Boucle du cacao qui retient 10,3% des migrants, mais qui est devenue également ces dernières années un foyer de départ.

Bien que l'ensemble des vieilles régions retiennent près d'un quart des migrants, presque autant que la ville d'Abidjan (25,4%), on ne peut les qualifier d'attirantes, le fort pourcentage relevé n'est qu'une relique de leur gloire passée.

2. C'est le grand ouest qui constitue la région dominante d'installation: 42,2% des migrants s'y trouvent. On y distingue les sous-zones:

- de l'ouest (préfectures de Man et de Guiglo) où le courant reste toujours faible (3,4%) à cause de certains préjugés ethniques.

- du centre ouest (préfectures de Divo, de Gagnoa et de Daloa) où d'une manière massive, le courant migratoire est orienté depuis l'indépendance, mais qui aujourd'hui connaît une relative pénurie de forêts à mettre en valeur. La région polarise 26,8% de l'émigration forestière.

Le tableau des courants migratoires interdépartementaux à destination rurale fait apparaître que le premier courant migratoire rural national est le flux de Bouaké vers Daloa qui représente 1/4 de l'ensemble de l'émigration rurale du département de Bouaké. Courant relativement ancien, c'est lui qui a pris la relève des migrations baoulé vers la "Boucle du cacao" et le sud (Abidjan).

Les immigrants de Bouaké à Divo, à Gagnoa et à Bouaflé viennent ensuite et leur masculinité légèrement inférieure est l'indication du ralentissement de ces courants. Le courant de Bouaké vers Sassandra et Soubré surtout, est en croissance rapide et son déséquilibre démographique (123 hommes pour 100 femmes) montre bien que le sud-ouest est la dernière en date des zones d'expansion baoulé et la seule où la colonisation pionnière se poursuit encore fermement.

- du sud-ouest (Soubré, Sassandra). Il se retient 12% des migrants. Ce taux paraît faible eu égard à la très forte attraction de la région, c'est un biais de l'enquête qui ne montre pas l'ampleur du phénomène migratoire dont la région est l'objet. Le sud-ouest est aujourd'hui la seule zone de migrations pionnières et c'est certainement la dernière. C'est là que se dirigent toutes les migrations à la recherche de nouvelles terres pour le café et le cacao. Beaucoup de planteurs installés dans les vieilles régions de cacaoyères des sous-préfectures de Bocanda, de Daoukro, de Dimbokro, de Divo, de Gagnoa, de Daloa et d'Issia émigrent vers cette région, laissant aux plus âgés de leurs fils les plantations qu'ils ont défrichées dans ces premiers lieux d'implantation. Cette "soif de la forêt" que connaît la société baoulé révèle bien le caractère structurel joué par l'émigration dans l'organisation et la reproduction socio-économique de celle-ci. En effet tout se passe comme si l'émigration était une stratégie mise en oeuvre par la société baoulé pour se reproduire.

Pour affiner l'analyse et mesurer l'importance des foyers d'accueil baoulé dans le grand Ouest, on peut faire sien ce classement des circonscriptions administratives établi par des chercheurs de l'ORSTOM en 1975.

Tableau no. 14: IMPORTANCE DE LA POPULATION BAULE DANS LES SOUS-PREFECTURES DU SUD-OUEST

Sous-préfectures	Nombre de migrants	Sous-préfectures	Nombre de migrants
1. Divo	28.572	14 - Guibéroua	3 706
2. Daloa	23.194	15 - San Pedro	3 634
3. Oumé	21.652	16 - Fresco	2 911
4. Issia	20.409	17 - Lakota	2 468
5. Vavoua	12.781	18 - Gueyo	1 681
6. Guitry	12.767	19 - Duékoué	803
7. Soubré (Canton Bété)	7.521	20 - Taï	766
8. Ouragaphio	6.113	21 - Gd Béréby	314
9. Gagnoa	5.943	22 - Guiglo	278
10. Soubré (Canton Bakwé)	5.526	23 - Bloléquin	168
11. Buyo	4.771	24 - Tabou	126
12. Zoukougbeu	4.704	25 - Toulepleu	49
13. Sassandra	3.800	26 - Grabo	20

Le dernier fait le plus caractéristique de l'essaimage des Baoulé dans l'espace rural ivoirien est l'apparition d'un courant migratoire (2,2%) vers les complexes sucriers installés en zone de savane (Ferké, Katiola). C'est une migration de travail tout comme l'émigration saisonnière, le fameux "six mois"; elle traduit une réalité nouvelle: la modification des mentalités devant la répugnance à s'employer comme salariés dans l'agriculture. La pression économique a donc fait éclater les résistances de tous ordres à la migration, d'autant que cette migration ne crée pas une rupture, un éclatement du groupe familial mais établit une bipolarisation de la famille dont un des pôles a pour mission de soutenir l'autre.

C'est l'importance des réseaux de relations qui explique la diversité et l'intensité des courants migratoires. L'on sait d'une manière générale que la distance entre deux zones joue à la fois comme facteur attractif et comme facteur dissuasif de la migration, mais dans le cas de la migration baoulé, ce sont plutôt les relations qui sont le facteur d'appel le plus important, car elles permettent à l'information de circuler. Un migrant potentiel peut ainsi facilement évaluer les coûts et avantages de sa migration près ou loin de chez lui.

Il convient par ailleurs de rappeler le rôle éminemment réducteur des villes de Bouaké, de Yamoussokro et de Dimbokro sur le flot migratoire rural. Elles aspirent de plus en plus une part importante de la population migrante, la détournant ainsi des campagnes avec le risque à terme de la désorganisation de l'économie de plantation.

BOUAKE, en raison de son poids démographique et de son développement industriel, polarise l'ensemble de la région centre. Son aire d'influence s'étend d'ailleurs bien au-delà. Le niveau des équipements, le marché diversifié de l'emploi, le degré d'industrialisation font que cette ville présente toutes les caractéristiques d'un pôle d'équilibre principal.

Ville moyenne ayant joué dans le passé un rôle de capitale régionale, DIMBOKRO tente, après une période de déclin, de rejouer ce rôle pour la "Boucle du cacao" (unité économique-administrative relativement riche durant la période coloniale). De bonnes liaisons routières et ferroviaires, l'implantation d'un complexe textile et les infrastructures modernes réalisées à l'occasion de la fête de l'indépendance (1975) lui permettent de jouer à nouveau le rôle de pôle d'équilibre.

YAMOUSSOKRO, "capitale spirituelle" du pays, et ville au statut particulier, joue au niveau régional un rôle de pôle d'équilibre secondaire. Sa position favorable au carrefour des principaux axes nord-sud et est-ouest, la richesse agricole de la région environnante, la proximité du barrage de Kossou, ses équipements de haut niveau, enfin le prestige d'être le "village" du Président, assurent à Yamoussokro un développement important.

c. Modalités de migration

La migration baoulé est essentiellement une migration de colonisation agricole. Les acteurs privilégient la recherche d'espaces libres et le statut d'exploitants agricoles à l'inverse des Malinké.

La conquête de ces espaces se fait par le jeu de stratégies particulières qui sont décrites plus loin. Si la colonisation révèle une direction dominante est-ouest, elle est moins liée à la progression de l'économie de plantation qu'à la saturation progressive des terroirs.

Le processus de migration répond à des modalités bien précises et se réalise en une ou plusieurs étapes selon les circonstances qui l'entourent. Dans le processus que traverse le jeune homme pour arriver au statut social de chef d'unité de production, le mariage et l'accession à l'indépendance économique semblent les étapes principales sinon nécessaires qu'il doit franchir. Le passage d'une étape à l'autre implique l'intervention des aînés dont la tutelle est parfois longue et lourde.

De par son statut de célibataire d'abord, il est soumis à plus de devoirs qu'il n'a de droits et c'est la période que le jeune Baoulé choisit pour migrer de façon saisonnière, s'employant soit comme salarié soit comme aide familiale, se faisant ainsi partiellement exploiter au niveau de sa participation aux travaux qu'il effectue au profit de l'aîné dont il dépend. Il ne s'agira pas pour lui essentiellement d'amasser le pécule nécessaire à une rentrée honorable au village mais il cherchera avec obstination dans un délai plus ou moins bref à s'installer à son propre compte. En effet le but de la plupart des migrants est d'avoir leur propre plantation. Ainsi, le nouveau migrant va-t-il s'installer auprès du parent ou de l'ami qui lui paraîtra offrir les meilleures conditions pour accéder à la terre. Ce voeu, une fois réalisé, engage le migrant vers un nouveau statut social: sa femme puis ses frères cadets ne tardent pas à le rejoindre. Cette population lui offre la possibilité de recréer dans le milieu d'accueil certaines formes de rapports sociaux de production dont la direction lui a été longtemps soustraite.

La migration traditionnelle est donc organisée. Elle est rarement une aventure purement individuelle. Le migrant part rejoindre un ami, un frère, un cousin ou un groupe de la même origine que lui. C'est à eux qu'il s'adresse pour trouver du travail et pour se loger. Les campements créés sont en fait des regroupements d'habitants d'un village ou d'un groupe de villages (exemple, Daoukro II dans la sous-préfecture de Soubré).

Par nature, la migration traditionnelle tend à reconstituer des "compagnies" ou de véritables "communautés" fondées sur l'origine commune et structurées avec plus ou moins de force par l'autorité d'un leader (exemple de Souangakro dans la région de Saïoua). Compagnies et communautés constituent un système d'entraide efficace et recréent un milieu de relations sécurisant qui atténue les inconvénients du déracinement. De ce fait, le migrant ne rompt jamais avec son milieu d'origine: à l'intérieur de la communauté, les informations, les messages en provenance du "pays" circulent. La maladie de l'un des proches, une fête traditionnelle, la participation à un "meeting" villageois sont autant de raisons impératives de retour au village natal.

C'est d'ailleurs l'importance des liens avec le village d'origine qui constitue le trait fondamental de la migration baoulé. De là provient cette étonnante détermination chez les migrants de ne pas se fixer à demeure. Les réponses relatives à ce sujet sont assez nettes. On saisit l'opportunité de s'installer à tel endroit et on y restera si "Dieu le veut". Beaucoup avouent qu'ils retourneraient au pays s'ils avaient de quoi y gagner de l'argent. "Ce qui manque ici c'est cette ambiance du village natal; mais si l'on n'a rien chez soi, pour avoir quelque chose ailleurs, il faut souffrir; on n'a pas le choix". L'idée d'un exil définitif est ainsi rarement acceptée et tout le monde espère rentrer au pays si "Dieu le veut".

Cet espoir du retour au pays et ce sentiment d'exil volontaire sont le ciment de la forte cohésion ethnique rencontrée chez les migrants baoulé dans les terroirs d'accueil. Malgré la modification des comportements économiques, ils restent eux-mêmes. Parents et amis cherchent à se regrouper, une solidarité agissante existe et les contacts avec le "pays" restent très étroits.

7. Le profil des migrants

Les caractères particuliers de la migration baoulé ne permettent pas d'établir un profil type du migrant. A chaque type de migration correspond plutôt un profil. On distingue:

1. le migrant saisonnier: c'est un homme jeune, âgé de 20 à 25 ans, célibataire, fils de cultivateur ou de planteur, "poussé" par le père ou le comportement économique des anciens migrants. Il va hors terroir louer sa force de travail à un parent, un proche ou à un planteur déjà installé, ceci afin de se faire un peu de pécule pour vivre et, avec la "chance," s'installer à son tour.

Malgré leur supériorité numérique, ces migrants ne s'organisent pas en groupes d'entraide; les contrats sont individuels; chacun compte également sur un réservoir familial au village d'origine dans lequel on puisera à son installation pour créer et gérer sa plantation.

2. le migrant de longue durée: c'est un homme adulte, généralement chef d'exploitation, âgé de 30 à 50 ans et ancien migrant saisonnier. On distingue deux générations.

Dans la deuxième génération, il est un planteur fraîchement installé. Sa plantation est encore jeune par conséquent il est soit non-employeur, soit un petit employeur de main-d'oeuvre.

Victime de contraintes structurelles ou conjoncturelles, ou démenagé de Kossou, il se signale par son ardeur et son dynamisme au travail; il n'est pas un "cumulateur," c'est-à-dire propriétaire de plusieurs exploitations, mais il constitue déjà un foyer d'attraction, un point d'ancrage pour les parents et connaissances candidates à l'émigration. Aussi le nouvel arrivé va-t-il s'adresser à lui, qui se chargera de le "parrainer" et de la présenter au doyen de l'ethnie qui à son tour le présentera aux autochtones.

La première génération est composée de ceux appelés "pionniers". En général très âgés aujourd'hui, ils sont les noyaux autour desquels sont venus se greffer tous les autres. Ce sont en général des "leaders" très écoutés et qui sont tenus en grande estime par les autochtones. L'implantation de ces pionniers dans les régions tient du fait du hasard contrairement aux générations suivantes qui ont une idée très précise de leur itinéraire et de leur destination et qui pratiquent un exode ordonné et discipliné se caractérisant par une relation linéaire entre les zones de départ et les zones d'arrivée.

"Cumulateurs" fonciers, les migrants de la première génération s'installent souvent dans une semi-retraite, laissant l'entretien des plantations à la charge de leurs fils aidés par de nombreux "six mois" que des revenus appréciables permettent d'embaucher.

La difficulté de broser un profil unique du migrant baoulé traduit le caractère complexe et multiforme des mouvements qui affectent l'ensemble du pays baoulé et qui procèdent du réaménagement spontané des ressources et des hommes. Ces déplacements à caractère spéculatif représentent une articulation particulière du mouvement général d'occupation de l'espace ivoirien car ils trouvent leur raison d'être dans les insuffisances du système agricole et sont devenus nécessaires à la subsistance dans toute la région centre.

L'importance du phénomène révèle ainsi la rupture des équilibres avec le renforcement de l'opposition ville-campagne. Elle révèle aussi la paupérisation d'une paysannerie incapable de vivre des seules ressources agricoles locales comme de quitter sa condition.

CONCLUSION DU CHAPITRE IV

Comme on le voit, le processus migratoire qui affecte le pays baoulé est d'une importance capitale.

- Sur le plan démographique: le tiers au moins de la population active se trouve loin de sa région. C'est une donnée particulièrement significative. Une part importante de la force de travail se trouve ainsi secouée par le courant.

- Dans le domaine de l'économie, il semble dès maintenant que le courant permanent des départs s'enracine même dans les insuffisances structurelles du système de production local. Il n'est donc pas étonnant qu'au sein des motivations, les besoins en numéraires aient une part essentielle.

Mais la dynamique migratoire telle que nous la voyons aujourd'hui connaît des évolutions dans le temps et dans l'espace. Ainsi, après avoir pris comme cible la forêt de l'est, le courant migratoire privilégie maintenant le centre-ouest et le sud-ouest dans un contexte économique et social bien différent de celui des années cinquante.

Au-delà de toute turbulence, une question fondamentale se pose: l'aventure migratoire telle qu'elle se développe aujourd'hui est-elle profitable à la savane du centre? C'est à cette interrogation que les pages suivantes tentent de répondre.

TROISIEME PARTIE

L'ESPACE FORESTIER FACE AUX VAGUES MIGRATOIRES

INTRODUCTION

Les processus qui affectent l'espace forestier ne sont pas simples. Ils intègrent une gamme de variables dont les jeux combinés ont rapidement déclenché le changement de la conjoncture géo-économique locale. On peut regrouper les facteurs de la mutation en trois rubriques essentielles:

- la forte attraction que le massif forestier, pendant longtemps à l'écart des grandes emprises agricoles, exerce maintenant sur les populations du centre de notre pays;
- l'ouverture du sud-ouest sous l'effet des grands travaux de désenclavement et d'aménagement de l'espace;
- enfin, la faible résistance des structures socio-économiques et culturelles locales face aux pressions exercées par les vagues migratoires.

La dynamique migratoire ainsi favorisée amorce donc des mécanismes d'amplification difficilement contrôlables par un cadre ethno-juridique excessivement atomisé et incapable de développer suffisamment une stratégie de régulation. Le résultat essentiel de tout cela est l'émergence d'un nouvel ordre socio-spatial dont l'intérêt scientifique est évident.

Sous cet angle, la troisième partie de cette étude s'efforce d'analyser:

- l'espace forestier comme milieu naturellement apte à accueillir les migrations;
- le rôle des structures ethno-juridiques et sociales, notamment leur insuffisance à développer une contre-offensive;
- les processus nés de la rencontre des communautés ethniques, notamment la naissance et le développement des conflits locaux ainsi que les timides mécanismes d'arbitrage.

Autant de choses indispensables à la compréhension de l'espace régional. On a vite fait de réduire les problèmes de l'ouest, surtout du sud-ouest, aux données de la nature. Or, comme on le verra, surtout en comparant la région aux pays akan à l'est, la forêt est loin d'expliquer tout. Autrement, comment expliquer que les migrations aient abouti à des résultats différents à l'est et à l'ouest. En réalité, les données humaines de l'espace d'accueil introduisent des variables qui sont au coeur des prochains chapitres.

Chapitre V: LE MILIEU FORESTIER ET SES ASPECTS ATTIRANTS

L'espace concerné par ce travail couvre trois régions, selon les divisions du Ministère du Plan ivoirien.

- La frange occidentale de la région Sud (départements de Lakota et de Divo)
- La frange méridionale du centre-ouest (départements de Daloa et de Gagnoa)
- Le sud-ouest (départements de Sassandra et de Soubré).

Cet ensemble englobe un milieu naturel différent de celui de la savane du centre d'où partent les vagues migratoires. Ses avantages sont certains, en particulier au regard de l'agriculture: l'abondance de l'eau dans un massif forestier en permanence humide et l'étendue des sols profonds constituent les facteurs essentiels de l'attraction irrésistible que cette forêt exerce sur les Baoulé.

A: LE MILIEU ET SES AVANTAGES

1. Un milieu au potentiel agricole certain

a. Les principaux traits du climat

Les régions du sud et de l'ouest appartiennent à la zone bioclimatique la plus humide de l'Afrique de l'ouest. Le climat subéquatorial se caractérise par un niveau pluviométrique annuel élevé (1 700 à 2 300 mm).

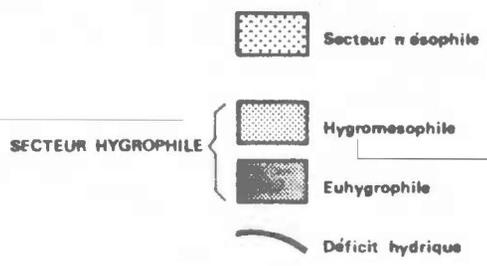
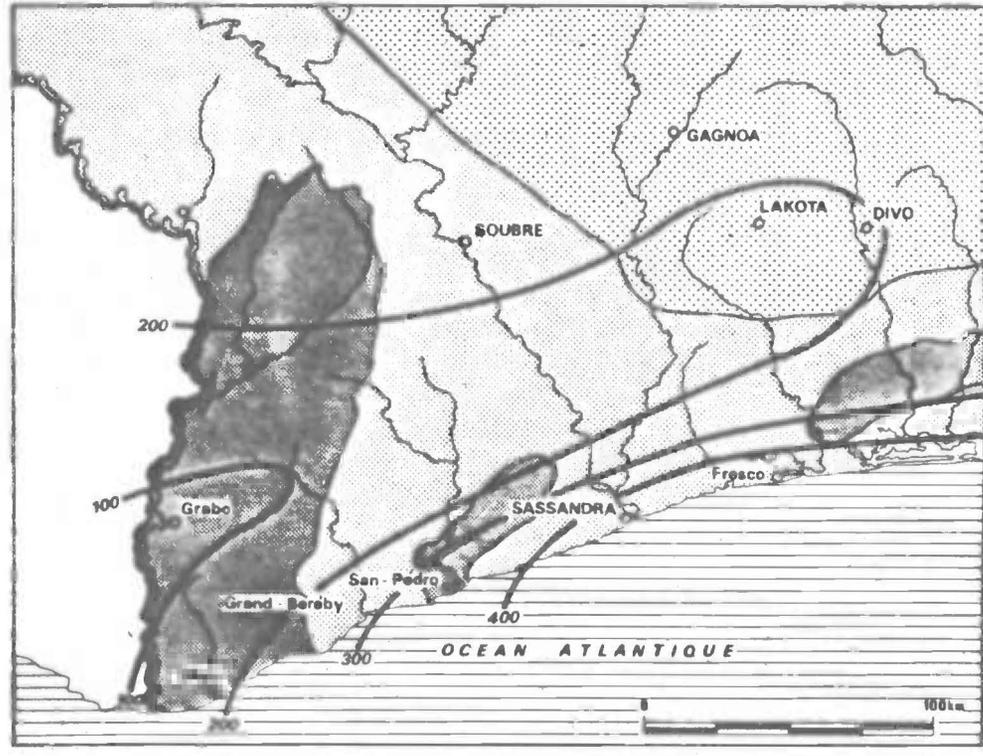
C'est surtout dans le sud-ouest que la tendance subéquatoriale du climat est la plus marquée. "La pluie est généreuse et il n'existe pas de point où elle se fasse attendre plus d'un mois. L'air est chargé à 80% d'humidité, les moyennes mensuelles n'atteignent pas 90% en hivernage d'août, elles ne descendent pas au dessous de 60% en saison sèche de Janvier" (Rougerie 1960).

La comparaison des régions d'accueil avec les centres d'émission du flot migratoire souligne l'attraction du massif forestier:

- au nord, la saison sèche dure de 7 à 8 mois avec un déficit hydrique dépassant 700 mm. C'est un climat tropical;

- au centre, on enregistre de 3 à 4 mois de saison sèche avec un déficit hydrique qui oscille entre 600 et 700 mm. Nous sommes dans le V Baoulé où la saison sèche dure de 7 à 8 mois. Le déficit hydrique n'est plus que de 400 à 500 mm. C'est un climat de transition;

Fig 16 ESPACE D'ACCUEIL
REPARTITION DE LA VEGETATION



- au sud, la saison sèche tombe de 4 à 3 mois, ainsi que le déficit hydrique cumulé de 400 à 200 mm, en particulier autour de Tabou. A Grabo, le déficit hydrique se réduit à 100 mm. La saison sèche n'est plus que de 2 mois.

A l'extrême ouest du massif forestier il y a des nuances à souligner:

- un gradient thermique NE-SO existe autour de Grabo. Ce gradient s'explique par l'orientation de la côte ouest-africaine de part et d'autre du Cap des Palmes à la frontière Côte d'Ivoire-Libéria:

- à l'ouest, la côte est orientée SE-NO et sous l'influence de la mousson;

- à l'est, elle est d'orientation SO-NE; elle reçoit relativement moins de précipitations.

Le gradient climatique se traduit particulièrement par une variation pluviométrique annuelle de l'ordre de 1 700 mm à la longitude de Sassandra et qui s'accroît jusqu'à 2 600 mm vers la frontière libérienne. La principale conséquence de cette situation est l'accroissement régulier des précipitations de l'est vers l'ouest.

b: La forêt

Un tel milieu ne peut qu'être particulièrement propice au développement de la forêt. Les régions du sud et de l'ouest constituent encore les principaux domaines de la forêt. Si le massif forestier a été très tôt entamé dans l'est, le sud-ouest au contraire apparaît aujourd'hui comme la principale réserve ivoirienne. Deux associations végétales essentielles se partagent ce domaine:

- la forêt de Diospyros et de Mapania spp;
- la forêt de Diospyros manii et d'Eremospatha macrocarpa

A l'intérieur de ces associations, il existe des associations secondaires. On note sur les colluvions et dans les plaines des formations de brousses à marantacées d'origine probablement anthropique.

La menace qu'exerce l'activité économique sur le milieu a conduit les pouvoirs publics à créer le Parc national de Taï dans le sud-ouest. Cette réserve est constituée par un prélèvement de 350 000 ha de forêt primaire sur l'ensemble du massif. Ce parc fait aujourd'hui l'objet de curiosités scientifiques et touristiques en raison de sa pureté.

c. Des sols généralement médiocres mais aux qualités physiques convenables

Dans l'ensemble de la région couverte par notre étude, les sols sont ferallitiques, moyennement et fortement désaturés, avec par endroits, quelques extensions des sols complexes dérivés de roches basiques.

Fig 17

ESPACE D'ACCUEIL
LA REPARTITION DES SOLS



-  Sols profonds
-  Sols gravillonnaires
-  Relief accidenté (danger d'érosion)

D'une façon générale, l'altération très poussée des minéraux sous l'effet de la pluviométrie et de l'humidité d'une part, la libération de sesquioxydes de fer et d'alumine et le départ de la silice d'autre part, conduisent à des formations à pH acide et à faible capacité d'échange.

— En revanche, sur le plan physique, il y a dans la région des sols de grande épaisseur (40 m) qui malgré la faiblesse de l'horizon humifère favorisent le développement des espèces liqueuses.

Sur le plan local, deux nuances pédologiques se dégagent :

- les sols ferralitiques moyennement désaturés dans l'interfluve Marahoué-Sassandra (départements de Daloa, de Gagnoa, de Soubré, de Divo, et de Lakota);

- les sols ferralitiques fortement désaturés dans l'interfluve Cavally-Sassandra (département de Sassandra).

A l'intérieur de ces grandes catégories, on note quelques petites extensions de formations de sols bruns eutrophes (secteurs Soubré et Gagnoa).

Sur le plan des aptitudes, les sols moyennement désaturés plus riches en bases et à textures moyennes ou fines, bien drainés sont plus favorables à l'agriculture. Le comportement des espèces culturales vis-à-vis de ces sols est variable et se résume ainsi :

Tableau no. 15: REPARTITION DES SOLS DU SUD-OUEST

Espèces culturales	Sols convenables	Régions concernées
Cocotier	Pauvres et sableux	Littoral
Palmier à huile	Acides	Sassandra
Hévéa	Fortement désaturés	San Pedro
Caféier	Acide à texture moyenne	Gagnoa - Daloa
Cacaoyer	Légèrement acides ou neutres	
Bananiers et autres vivriers	Humifères bien pourvus en eau	Bas-fonds (toutes régions)

Les cultures vivrières sont variées dans notre région. Elles trouvent toujours des conditions locales favorables, soit dans les bas-fonds. Pour résumer, il convient d'indiquer que dans l'ensemble, le pH des sols est de plus en plus acide à mesure que l'on se rapproche du pôle pluviométrique, mais tout ceci peut être modifié à petite échelle par la nature de la roche-mère (facteurs édaphiques). A grande échelle, la topographie joue un rôle important. Des sols médiocres peuvent présenter des étendues de colluvions non négligeables qui en améliorent la texture (LENA, 1979).

L'abondance de l'eau et la permanence de la verdure favorisent le développement des sols aux aptitudes variées. C'est de cette réalité que découle l'image qui veut que tout pousse dans la forêt, particulièrement dans celle du sud-ouest. Cette image est naturellement irrésistible à côté de la précarité des conditions économiques dans le V Baoulé. Il y a là une des données majeures de l'influence que le massif forestier exerce sur les populations du centre.

Avec des densités qui se dégradent de lest à l'ouest (10 à 3 habitants/km²), le sud-ouest est la région la moins peuplée du pays. Le cas de la région est d'autant plus saisissant qu'elle représente à elle seule 37 000 km², soit environ 11,5% du territoire national.

a. La mise en place du peuplement

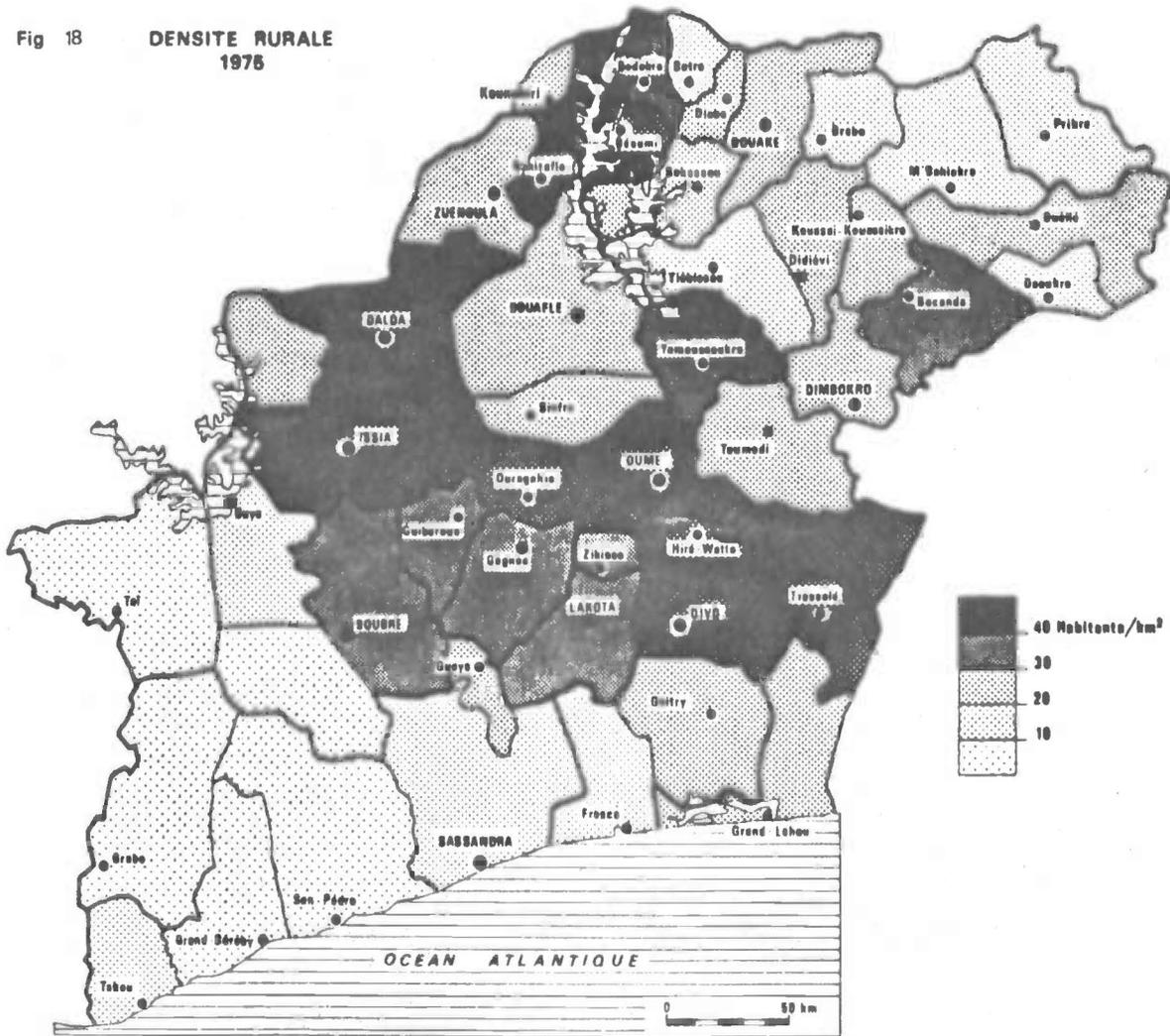
Le sud-ouest est-il un foyer de peuplement ancien?, s'interroge LENA. C'est difficile à dire en l'absence d'indices archéologiques. Cependant, quelques objets de pierre sans doute du néolithique pourraient conduire à l'hypothèse de la présence humaine ancienne. De nombreuses ethnies se partagent la région: Krou, Bété, Bakwé, Néyo, Godié, Dida, etc. Elles appartiennent toutes à la grande famille ethno-linguistique krou. Ce groupe s'étend de part et d'autre de la frontière ivoiro-libérienne. La mise en place des Krou s'est faite progressivement du XIVe au XVIIe siècles probablement sous la poussée des Mandés au nord (XIVe et XVe siècles) et des Akan (XVIIe siècle) (Atlas de Côte d'Ivoire, ORSTOM-IGI, 1979). Ce groupe se distingue par son extrême morcellement en une quinzaine d'ethnies, elles-mêmes subdivisées en une constellation de petites communautés indépendantes.

b. Un territoire pendant longtemps isolé

L'extrême ouest de la région couverte par notre enquête (le sud-ouest au sens du Ministère du Plan) est resté pendant longtemps isolé. Les populations bakwé, beaucoup plus portées vers la migration que l'agriculture et le commerce, n'ont pas systématiquement entretenu des rapports avec les ethnies de l'intérieur. Aujourd'hui, l'ouverture de la région au trafic national conduit les populations des savanes du centre, en particulier les Baoulé, à découvrir un peuplement faible et donc susceptible d'accueillir des allochtones sans risque de conflits.

Cette interprétation de l'attraction que le sud-ouest exerce sur les Baoulé est d'autant plus exacte que l'histoire de la mise en culture de la forêt de l'Est donne bien des exemples. La diminution progressive du flot migratoire et son arrêt complet s'expliquent à l'est, en particulier au sud-est, par une élévation continue des densités rurales et la rupture de l'équilibre hommes-terres. Mais comme nous le verrons, ce n'est pas la seule raison.

Fig 18 DENSITE RURALE 1975



Source: Recensement 1975

3. Un système défensif traditionnel de contrôle et de gestion de l'espace

a. Organisation sociale des populations

Les ethnies Krou présentent une grande homogénéité. Il s'agit d'une société de type lignager, patrilinéaire et patrilocal à mariage virilocal (LENA, 1979). L'émiettement de la société est frappant. L'entité socio-spatiale de base est le village; elle est suivie d'une autre plus importante formée par l'ensemble des personnes se réclamant d'une origine commune, donc appartenant au patrilignage; cette entité prend des noms différents, Grigbe chez les Bakwé et Bété, Tua chez les Kroumen.

Originellement, le Grigbe correspondait probablement au village. Ce n'est pas le cas maintenant en raison de l'éclatement des entités sociales sous l'effet de l'économie moderne. Dans le canton bakwé de Soubré par exemple, il y a 11 Grigbe pour 22 villages. Au-dessus du Grigbe il y a le Gbado, une fédération d'alliances. Il y en a deux dans la sous-préfecture de Soubré (le groupement de Gbapeu et celui d'Ouabli). Cette fédération correspond aux cantons dans l'est ivoirien.

Chez les Néyo, la structure sociale correspond aux schémas précédents: le Gbini désigne à la fois le patriclan (Bokra) et le matriclan (Ahorokpa). Il y a 10 Bokra en pays néyo. Le Lokokpa correspond au Grigbe et au Tua.

Si l'homogénéité est réelle, il y a dans le détail deux nuances:

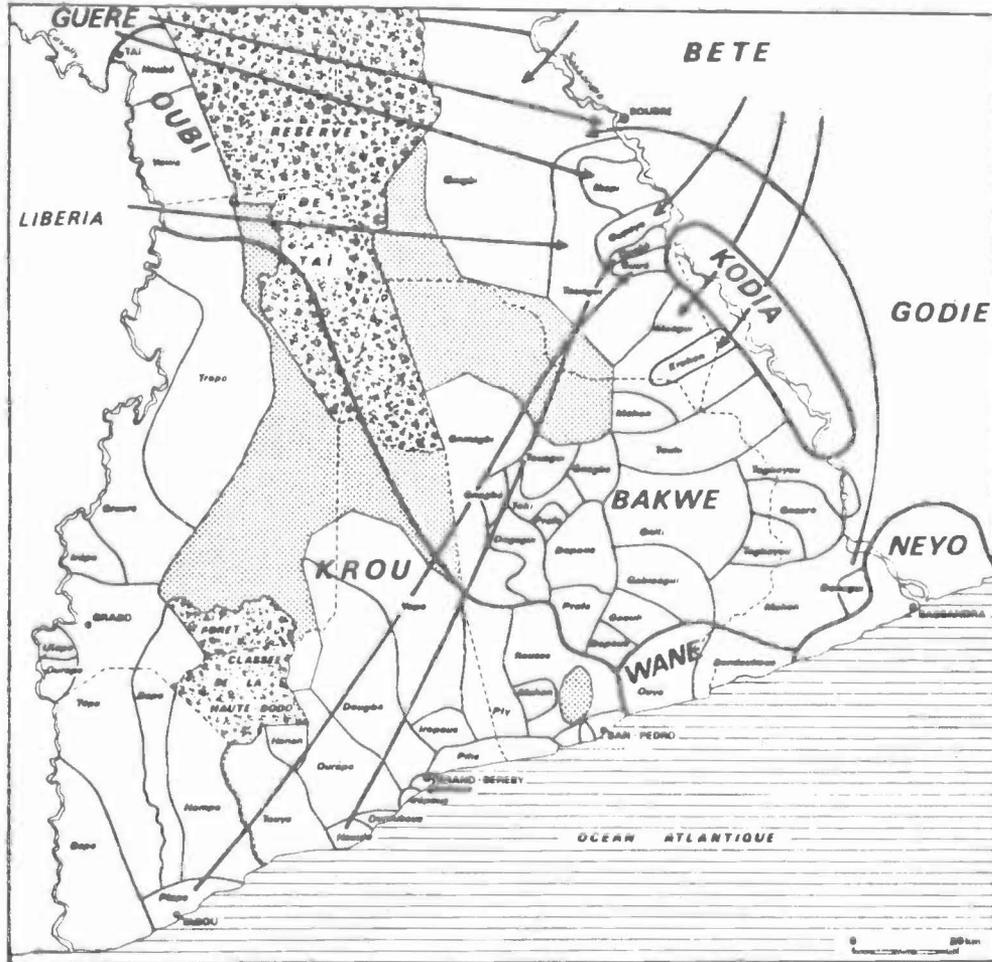
- l'interfluve Sassandra-Cavally présente un système patrilinéaire pur;
- l'est du Sassandra subit déjà l'influence des systèmes matrilineaires akan; on le voit notamment chez les Bété, les Godié et les Dida.

En général, il y a très peu de fédérations d'alliances. Quand elles existent, elles n'ont pas la portée spatiale et politique de celles qui caractérisent les populations akan. Aujourd'hui encore, le roi des Abron exerce son autorité non seulement sur le nord-est du pays mais aussi, sur une partie du Ghana. L'étendue géographique des anciennes alliances akan se trouve bien illustrée par ce cas. La situation particulière des fédérations krou empêche l'évolution du pouvoir vers la chefferie et la constitution de vastes espaces économiques et politiques solidement structurés.

Le contrôle et la gestion de l'espace se trouvent considérablement affaiblis par cette réalité socio-politique. Seul un pouvoir fort et rayonnant était capable de gérer un territoire aussi vaste et peu maîtrisé par un peuplement faible. Ce contrôle de l'espace ne se fait dans la vie quotidienne qu'au niveau du patrilignage et donc du village. C'est l'aîné du lignage ou le groupe des anciens qui tranche les conflits. Les juridictions foncières sont donc extrêmement limitées, ce qui facilite les infiltrations actuelles dans les espaces intersticiels.

Au regard d'une telle situation, le régime foncier traditionnel des Akan est beaucoup plus ferme et sélectif; le contrôle social et politique que les lignages, les alliances cantonales et régionales exercent sur le patrimoine foncier

Fig 19 STRUCTURE ETHNO POLITIQUE TRADITIONNELLE DU SUD-OUEST IVOIRIEN



(D'après A SCHWARTZ)

- Limite ethnique
- - - - - Limite de tribu ou de clan
- · · · · Limite de Sous-Préfecture
- Chef lieu de Sous-Préfecture
- ▨ Zone de colonisation agricole
- Mouvement de peuplement

est tel qu'il est difficile à quiconque de s'installer sans risque d'expulsion. C'est ce qui explique que les travailleurs agricoles du centre du pays n'aient jamais réussi à s'installer massivement dans les régions de l'est. Ce système de contrôle foncier akan s'est d'ailleurs transformé en un véritable dispositif de défense du fait de la nouvelle valeur que prend le patrimoine foncier face au développement de l'économie de plantation.

B. L'OUVERTURE DE LA REGION ET L'ACCELERATION DU PROCESSUS MIGRATOIRE

Pendant longtemps, le patrimoine foncier du pays krou, en particulier celui du sud-ouest, n'a pas attiré les foules en raison de l'enclavement prononcé de la région. La situation a changé sous l'effet de l'économie d'exportation.

1. Le rôle de l'exploitation forestière

Le véritable désenclavement de la région prend appui sur l'exploitation forestière. C'est elle qui a conduit en 1956 à l'ouverture de la "Route des crêtes" qui longe le Parc national à partir de Soubré et conduit à Sassandra. La société allemande JUAN WOLF est la première à y tenter sa chance. Elle est remplacée quelques années après par une autre entreprise allemande KARL DANZER qui prend le nom de SIFI (Société industrielle forestière de Côte d'Ivoire). Les lieux dits Soubré I, Soubré II et Soubré III correspondent aux installations successives de cette société.

L'exploitation forestière a depuis longtemps intensifié ses activités dans la région. Plusieurs sociétés d'exploitation de grumes et d'ébénisterie ont fait de profondes pénétrations dans la région et même dans le Parc national de Taï. Dans l'ensemble, le mouvement des sociétés s'est déplacé de l'est vers l'ouest. La participation ivoirienne s'est régulièrement intensifiée, notamment celle des ateliers de Kanhandro (A.D.K.).

L'action forestière a un double impact :

- Ouverture des pistes qui facilitent la pénétration du massif forestier. On doit en particulier aux forestiers l'ouverture de la "Route des crêtes," piste qui, pendant longtemps, a facilité le transfert des grumes des lieux d'abattage à Sassandra.

- Introduction et installation d'allochtones dans le pays krou, particulièrement chez les Bakwé. Une grande partie des manoeuvres de chantiers est restée sur les lieux après la fin de l'exploitation. Ce n'est pas fréquemment le cas chez les Baoulé; en revanche la main-d'oeuvre mossi et bambara a fourni une proportion considérable des chefs d'exploitation actuels.

Dans l'ensemble, l'ouverture de la région a été précédée et facilitée par le travail du BULL DOZER, outil privilégié des sociétés d'exploitation forestière. Le réseau actuel des pistes est entièrement issu de cette activité. Dans des régions éloignées des centres économiques, les sociétés forestières n'ont pas d'autres choix que d'assurer sur place les conditions de circulation des biens et des personnes.

Fig 20 DYNAMIQUE MIGRATOIRE BAoule
 PEUPLEMENT BAoule DU CANTON BAKWE
 DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE
 JANVIER 1971

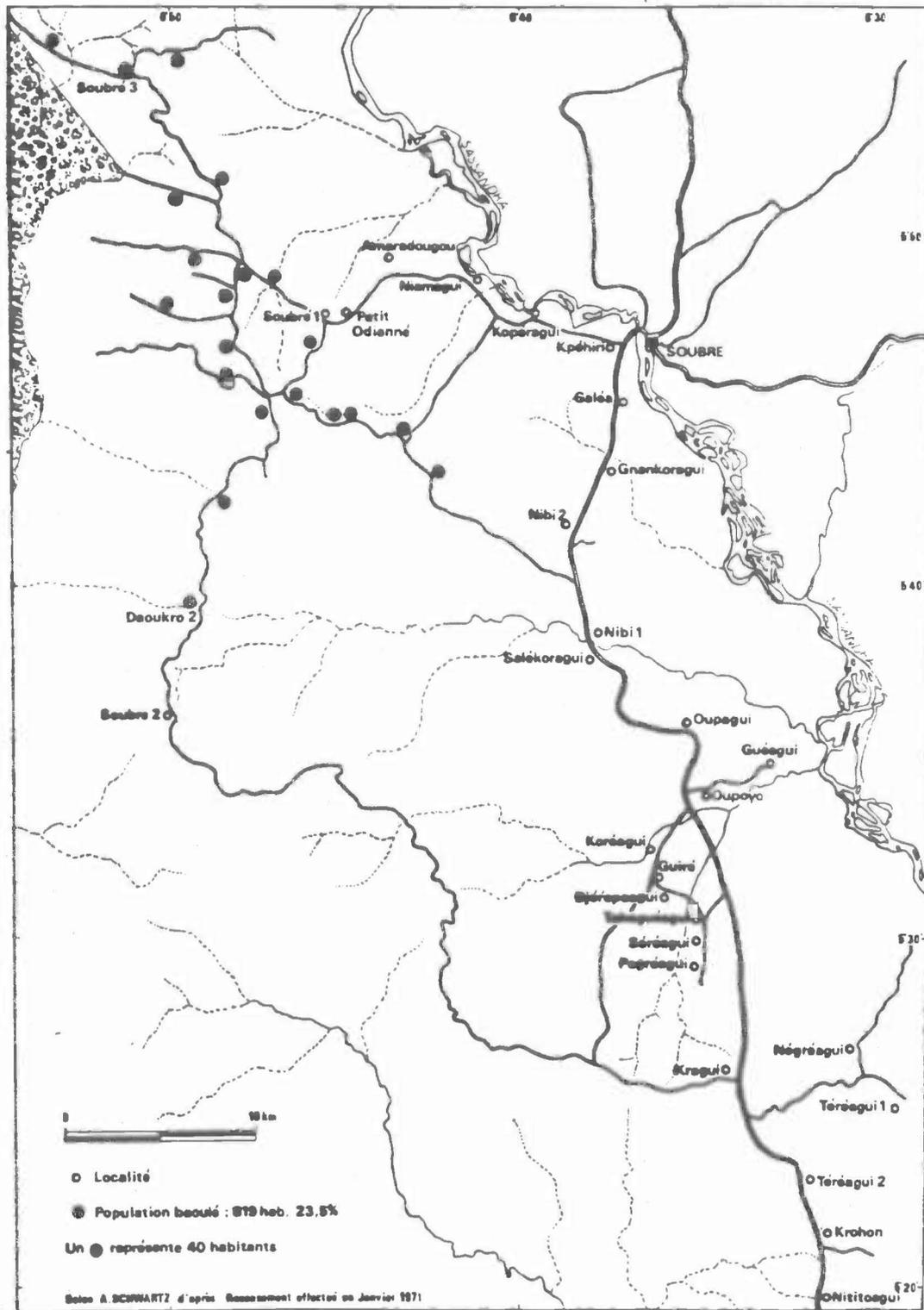
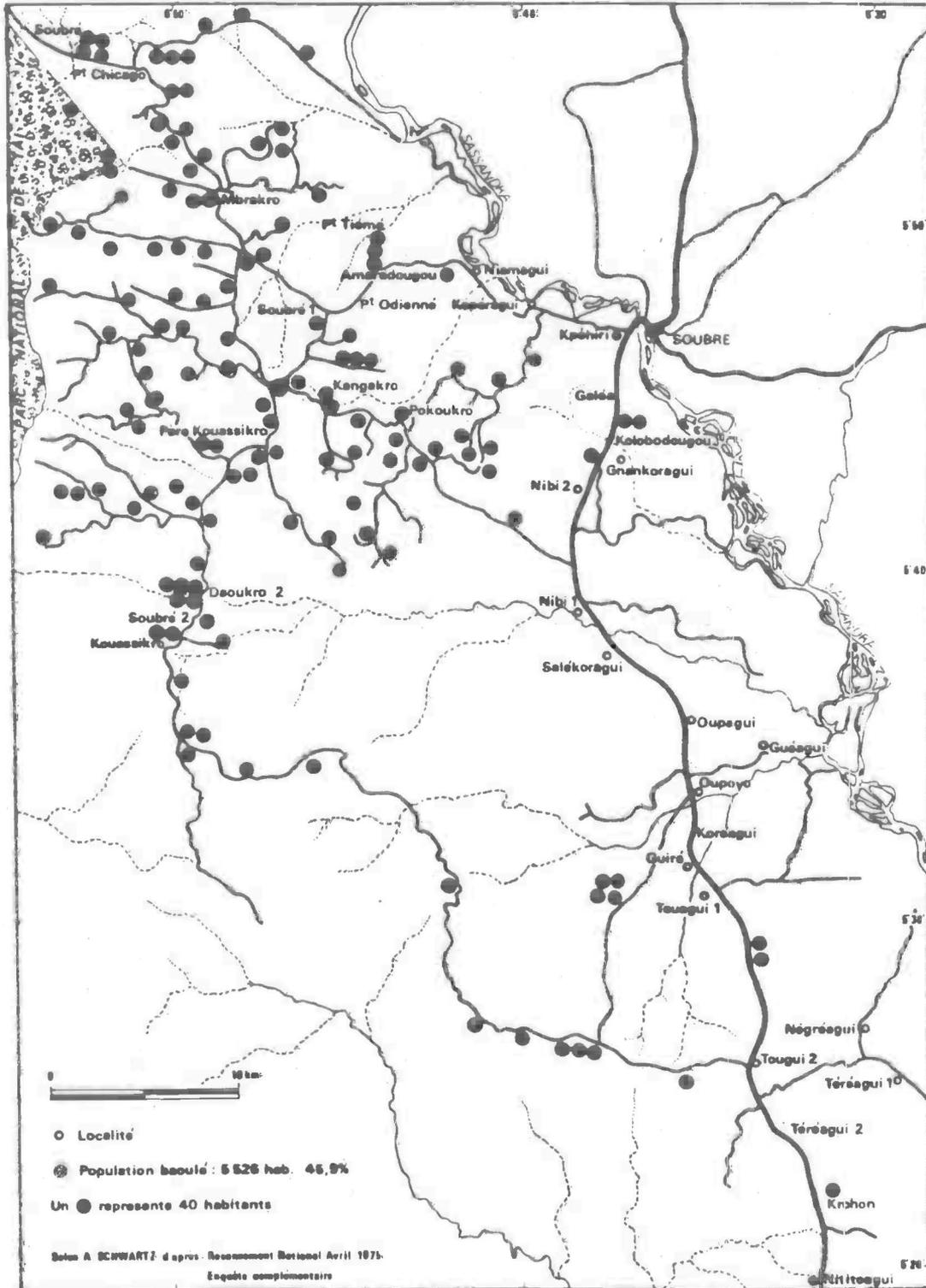


Fig 21 DYNAMIQUE MIGRATOIRE BAULE
 PEUPEMENT BAULE DU CANTON SAKWE
 DE LA SOUS-PREFECTURE DE SOUBRE
 AVRIL 1975



2. Le développement de l'agriculture d'exportation

Sur le plan agricole, la région ne présente pas un visage unique. Alors que les parties à l'est du Sassandra ont déjà une longue tradition d'agriculture de plantation, le sud-ouest est en pleine mutation sur le plan agricole.

Les départements de Divo, de Lakota et de Gagnoa ont très tôt vivement intéressé la colonie des planteurs blancs. Dans le secteur de Gagnoa en particulier, l'effort français d'installation des colons a été exceptionnel. Dans un rayon de 20 km autour de la ville de Gagnoa, jusqu'en 1959, on rencontrait la plus forte densité de colons avec des poussées vers l'est (Lakota) et le nord, jusqu'à Oumé (Sawadogo 1977). La présence des plantations européennes faisant appel à la main-d'œuvre locale a accéléré l'initiation des africains aux cultures d'exportation et donc créé une tradition économique identique à celle que nous avons notée dans l'est du pays. Une action particulière a été menée depuis 1928 par la Société des plantations réunies de l'Ouest-Africain (SPROA) dans cette région de Gagnoa.

a. La plantation aide à ouvrir l'espace forestier de l'ouest

Si, dès 1910, les secteurs de Divo et de Lakota enregistrent non seulement des planteurs européens mais aussi des Africains, il faut attendre plus longtemps pour constater la progression du front des exploitations vers l'extrême ouest.

Au point de départ, il y a bien entendu l'épuisement des réserves forestières entamées à la fois par les "coupeurs de bois" mais aussi par les gros planteurs. Après 1960, le développement des plans agro-industriels de l'Etat ivoirien va aider une situation nouvelle favorable à la pénétration du massif forestier. Le plan palmier ne s'intéresse pas uniquement au sud-est. Son prolongement à l'ouest est représenté par des exploitations de dimension industrielle impressionnante: Boubo (4 373 ha), Bolo (3 564 ha), Grand Drewin (Sassandra) et Soubré vont être marqués par cette progression de la palmeraie industrielle (SAWADOGO 1977). Les plans palmier à huile et cocotier sont encadrés par la SODEPALM (Société pour le développement du palmier à huile).

La Société des caoutchoucs de Grand Béréby (SOGCB) et la Société africaine des plantations d'hévéa (S.A.P.H.) développent de leur côté, de très vastes exploitations agricoles (44 000 ha) à Grand Béréby et aux Rapides Grah au nord-ouest de San Pedro.

Le reboisement fait l'objet d'un plan de plantations de pins et d'eucalyptus (8 000 ha environ en 1977) mis sur pied par la Société de développement forestier (SODEFOR). Ces pins et ces eucalyptus devaient être la matière première de l'industrie papetière du sud-ouest. Ce projet grandiose apparaissait dès le départ comme l'un des points forts de la révolution économique du sud-ouest. Il n'a malheureusement pas pu franchir cette étape.

L'agrumiculture est véritablement devenue une spécialité du sud-ouest; les superficies plantées totalisent plus de 2 000 ha aujourd'hui. Cette culture donne lieu au développement d'une industrie d'extraction d'essences servant à la fabrication de produits cosmétiques, pharmaceutiques et phyto-sanitaires.

b. L'agriculture paysanne suit l'industrie

Le rôle de l'ARSO et des autres sociétés d'Etat a dépassé le domaine strict de l'équipement et de la production industrielle pour s'intéresser à l'encadrement des chefs d'exploitation. Les effets démonstratifs découlant du succès des opérations agro-exportatrices ont encouragé de nombreux paysans à s'atteler aux spéculations. De nombreux blocs de café et de cacao sont encadrés par la Société d'assistance technique et de motorisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI). L'activité de cette société d'Etat a favorisé l'extension rapide et l'amélioration des vergers. Les succès obtenus ont fini par accréditer l'idée désormais bien établie selon laquelle les hommes courageux s'enrichissent toujours dans le sud-ouest. Au cours de cette décennie, la SATMACI a consacré un effort spécial au cacao par la distribution de primes aux planteurs qui procèdent à des extensions. Cela s'est traduit par un afflux de nouveaux planteurs vers le massif forestier et le développement rapide du verger.

Les cultures vivrières, en particulier celle du riz, font l'objet d'un autre type d'encadrement par le département du riz de la SODEPALM. Dans ce domaine, le sud-ouest donne des exemples éloquentes en matière d'installation de colons agricoles, en particulier des jeunes.

3. Le rôle de l'ARSO

La création de l'Autorité pour l'aménagement de la région du sud-ouest (ARSO) doit se placer dans le contexte de la stratégie de développement de notre pays. Son rôle est essentiel à cerner, si l'on veut comprendre les principaux ressorts du processus migratoire dont le massif forestier du sud-ouest est la cible.

a. Le contexte spatio-économique général

Vers la fin de la première décennie du développement ivoirien, se dessinent nettement trois préoccupations majeures:

- mise en valeur volontariste du territoire par des opérations d'aménagement intégré;
- meilleure utilisation des potentialités régionales;
- réduction des disparités socio-économiques nord-sud et est-ouest.

Ces options sont d'autant plus fondamentales que le développement des poches de pauvreté dont l'exemple fut le sud-ouest ne plaide pas en faveur de la cohésion nationale. La région du sud-ouest est restée pendant longtemps à l'écart de l'économie moderne. L'une des toutes premières activités a été la récolte du caoutchouc, animée par des travailleurs fanti et haoussa, donc des étrangers.

C'est à la fin du siècle dernier que les premiers plans de café et de cacao arrivèrent dans cette région. En 1920 a commencé l'exploitation du bois. Mais si les premiers éléments de l'économie moderne ont été ainsi réunis, ils n'ont pas automatiquement induit le développement. L'explication réside entre autres choses, dans le statut historique même de la région. En effet, une partie importante de ce

territoire (2 700 km² de part et d'autre du fleuve San Pedro) fut accordée à la Compagnie française de Kong en 1920, ceci pour indemniser VERDIER son fondateur. Le statut privé de ce domaine dit de San Pedro a été pour quelque chose dans le retard que la région a accusé.

b. L'ARSO et le développement régional

En 1979, il a été confié à cette société de désenclaver le sud-ouest par :

- la construction d'un port en eau profonde à l'embouchure du fleuve San Pedro;
- la création d'une ville nouvelle dans l'arrière-pays immédiat du port : la ville de San Pedro;
- la mise en place d'un réseau routier reliant le port à la région;
- l'aménagement de la région afin de soutenir l'activité économique, en particulier celle du port.

Construit sur site terrestre à l'abri d'un promontoire rocheux (Pointe Quinquerez) et prolongé en mer par une digue de protection de 240 m, le port a été mis en service en mai 1971. Il a nécessité un investissement de plus de 4 milliards de francs CFA.

Les installations qui couvrent actuellement près de 70 ha permettent non seulement d'accueillir les navires mais aussi les grumes provenant de l'exploitation forestière. Le trafic du port a évolué de façon particulièrement rapide; de quelques milliers, il est passé dès 1976 à plus d'un million de tonnes.

La ville de San Pedro a fait l'objet d'un aménagement susceptible de répondre à la mission de poste de commandement de l'appareil économique régional. Etablie sur une plate-forme terrassée de 306 ha, cette ville de 30 000 habitants devrait en recevoir 300 000 à l'horizon 2 000. La ville comporte dès maintenant, les éléments essentiels de son développement. Les quartiers sont en voie de structuration. Les équipements socio-collectifs bien encore insuffisants donnent déjà un visage nouveau à la cité. On souhaite que l'érection récente de San Pedro en commune de plein exercice vienne donner une accélération à la structuration de l'espace urbain; sur le plan du commandement, un effort beaucoup plus important est fait. Outre la sous-préfecture, presque tous les services d'encadrement et de pilotage de projet sont en place, SATAMACI, BNDA¹, SODEFOR notamment.

Le réseau routier régional a été modernisé en deux phases:

- un réseau en terre capable de supporter un trafic lourd a été d'abord réalisé sur près de 300 km: axe est-ouest (San Pedro - Grand Béréby);
- le bitumage de certains axes est venu compléter l'amélioration de l'infrastructure routière (axe Gagnoa-Soubé et Issia-San Pedro).

¹ BNDA: Banque nationale de développement agricole.

L'ARSO s'est aussi intéressée au développement rural. Un programme de modernisation de l'agriculture traditionnelle a été mis en place autour de bases de multiplication et de vulgarisation (BMV) et de centres d'élevage. Des champs semenciers ont été aménagés pour produire du matériel végétal à haute productivité.

Un autre volet de l'action ARSO a été d'aider à l'installation de "déguerpis" du lac Kossou. L'aménagement de terrains le long de l'axe Gabiadji-Sassandra a permis de construire quatre villages capables d'accueillir 4 000 immigrés. Un périmètre d'accueil d'immigrés a été défini par l'ARSO. Au total, l'ARSO s'est imposée dès sa création, en maître d'œuvre du développement régional. En quoi son action a-t-elle des rapports avec la dynamique migratoire?

c. L'ARSO et le processus migratoire dans le sud-ouest

La création de la ville et des infrastructures d'accompagnement a eu pour conséquences:

- L'apparition d'un centre régulateur du développement: la ville avec ses services administratifs (état civil et domaine, en particulier) a créé les conditions de sécurité et d'arbitrage sans lesquelles les infiltrations en forêt seraient difficiles. Dans cet ordre d'idées, les services judiciaires ont joué et continuent de jouer un rôle de premier plan. Les tribunaux de la région, en particulier ceux de Daloa, de Gagnoa et de Soubré, sont encombrés "d'affaires foncières". Si le sous-préfet précède ou accompagne toujours les migrants, le juge reste celui qui rassure et représente le dernier recours. Les auteurs n'ont pas assez relevé cette réalité qui est sans doute indispensable si l'on veut saisir la totalité du contexte d'insertion du flot migratoire dans l'espace d'accueil.

- La ville représente aussi un marché particulièrement stimulant pour les producteurs: les chantiers de l'ARSO ont très tôt constitué une source de demande qui justifiait le développement des produits vivriers, notamment celle du riz et de la banane plantain.

- Le développement du réseau routier comme accompagnement du programme ARSO va avoir un impact essentiel sur la circulation des biens et des hommes et accroître le processus migratoire. Des exploitants agricoles basés dans la région de San Pedro se trouvent maintenant à quelques heures d'Abidjan dont on connaît les besoins alimentaires. Ce n'est pas par hasard qu'une partie non négligeable des immigrés s'adonne aux cultures vivrières dont l'écoulement sur les marchés urbains procure des gains supplémentaires aux exploitants.

Il faut reconnaître enfin que l'expérience de l'ARSO à laquelle l'Etat a mis fin depuis quelques années, à la suite de la réforme des sociétés d'Etat, n'a pas moins transformé les données de l'espace forestier dans le sud-ouest. La région est devenue un terrain expérimental. Des réussites sociales et économiques spectaculaires de quelques Ivoiriens ont fini par lui donner une image d'Eldorado, ce qui n'est évidemment pas sans effet sur les appétits migratoires.

Dans cette situation générale se place le cas baoulé. En effet, l'immigration baoulé a très tôt posé le problème de coordination des actions des sociétés de développement opérant dans le sud-ouest et dans le Centre-Bandama. Ce problème s'est évidemment précisé avec la naissance et le développement des conflits fonciers dont il sera question plus loin.

CONCLUSION DU CHAPITRE V

Que peut-on conclure de cette approche du milieu forestier du centre-ouest et du sud-ouest? Il est clair que la seule existence de la forêt et du milieu naturel qu'elle crée ne suffit pas à expliquer l'émergence du processus migratoire que les chapitres suivants vont s'employer à décrire. Il y a véritablement la conjonction d'un nombre élevé de processus annexes qui relèvent tant de l'économie que des structures démographiques et ethno-culturelles. On peut donc parler de la constitution d'une conjoncture spatio-économique dont l'axe majeur est l'ouverture du massif forestier grâce aux initiatives privées et publiques. Il faut naturellement ajouter à cela, la valorisation continue des terres commandée par le développement spectaculaire des cultures d'exportation.

De tout cela naît un milieu socio-économique particulier dont l'intérêt immédiat et futur justifie amplement les lignes qui vont lui être consacrées.

Chapitre VI: LE SUD-OUEST FACE A LA MIGRATION BAOULE

L'immigration baoulé dans le massif forestier déclenche toutes sortes de processus parmi lesquels les variables socio-économiques et démographiques ont une place considérable. Le présent développement entend insister sur deux points essentiels:

- les aspects socio-démographiques des villages et campements créés par les migrants;
- l'organisation de l'espace de production économique et ses implications.

A. ASPECTS GEOGRAPHIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUES DES VILLAGES ET CAMPEMENTS D'IMMIGRANTS

Les campements et villages baoulé sont devenus une réalité du paysage humain du centre-ouest et du Sud-Ouest. Leur apparition et leur développement sont le résultat d'une suite de processus dont les composantes majeures sont: l'origine des migrants, les itinéraires migratoires et les structures socio-démographiques, notamment leur incidence sur la production économique.

1. Origine du peuplement des villages et campements baoulé

Le champ de recrutement des colons agricoles baoulé déborde la zone d'intervention de l'AVB. Il englobe principalement dix-huit sous-préfectures réparties en deux départements (Bouaké et Dimbokro). Sur le plan régional, la partie occidentale du champ de recrutement couvre la région du centre alors que la partie orientale fait partie de la Boucle du cacao.

Tableau no. 16: REPARTITION DES SOUS-PREFECTURES DE RECRUTEMENT

	Région Centre	Région Boucle du Cacao
1	Béoumi	M'Bahiakro
2	Botro	Bocanda
3	Bodokro	Prikro
4	Brobo	Ouellé
5	Bouaké	Daoukro
6	Diabo	Dimbokro
7	Didievi	
8	Kouassi Kouassikro	
9	Sakassou	
10	Tiebissou	
11	Toumodi	
12	Yamoussokro	

a. Régions d'origine des migrants

La répartition des migrants selon les régions d'origine appelle quelques observations. Il est indéniable que l'écrasante majorité des immigrants est issue de la région Centre-Bandama, donc du territoire anciennement sous juridiction AVB. quatre-vingt pourcent des personnes couvertes par l'enquête sont ressortissants de cette région.

Il y a cependant des variantes selon les régions d'accueil. On remarque en particulier l'absence de ressortissants de la Boucle du cacao dans la région de Daloa; en revanche, leur présence est bien marquée dans le département de Sassandra, principalement sur le front de Soubré (23% des immigrants). Cette situation est conforme à la réalité, en particulier au développement historique du processus migratoire. Le pays baoulé du centre a toujours été le principal point de départ des migrations.

Tableau no. 17: LES SOUS-PREFECTURES D'ACCUEIL

Départements d'accueil	REGIONS D'ORIGINE (%)	
	Région Centre	Région Boucle du Cacao
Daloa	100	0
Gagnoa	83	17
Divo	91	9
Sassandra	77	23
Moyenne	89	12

Cette situation s'explique non seulement par la forte pression humaine sur l'espace cultivable mais aussi, et surtout, par la précarité des conditions de développement rural. C'est beaucoup plus tard, particulièrement à partir de 1967, que le mouvement migratoire a touché la Boucle du cacao. La raison est que contrairement au Centre-Bandama, la Boucle du cacao est une région qui réunit d'excellentes conditions d'agriculture. Seule la saturation progressive de l'espace cultivable est à l'origine des départs vers le massif forestier du sud et du centre-ouest. Il y a cependant des nuances dans la distribution du flot migratoire.

Tableau no. 18: PART DE LA BOUCLE DU CACAO DANS LES MIGRATIONS

Circonscriptions administratives de la Boucle du Cacao	Part en % des migrants
Bocanda	46
Dimbokro	30
Ouellé	13
Mbahiakro	7
Prikro	4
TOTAL	100

Vient en tête des régions de recrutement de la Boucle du cacao, la sous-préfecture de Bocanda. Elle est suivie de la sous-préfecture de Dimbokro. Ce sont là deux vieilles circonscriptions administratives dont l'économie a toujours été tournée vers la culture de cacao dont on connaît les exigences en sols forestiers. Depuis plusieurs années, il y a un ralentissement de l'extension des surfaces en raison de l'accroissement fulgurant des densités rurales et de l'épuisement de la forêt. Les planteurs, particulièrement nombreux à l'est de Dimbokro, axe Dimbokro-Bongouanou surtout, n'ont qu'une idée en la tête: partir loin pour appliquer sur terrain neuf l'expérience accumulée.

Au cours de ces dernières années, le mouvement de départ a sensiblement gagné le nord, notamment la circonscription d'Ouellé (13% des migrants venus de la Boucle). Le cas d'Ouellé s'explique en grande partie par la géographie locale. Les planteurs de la région à la recherche de sols forestiers ont pendant longtemps évolué non pas vers l'ouest, à cause de la savane, mais vers la vallée du Nzi. Cette réalité limite singulièrement les possibilités d'extension des surfaces, les planteurs se trouvent le plus souvent nez à nez avec ceux de Pri kro, de Daoukro et même d'Agnibilékro. La fréquence des conflits fonciers issus de cette nouvelle situation oblige de nombreux planteurs à partir à l'ouest.

b. Les régions d'accueil

La zone d'accueil du flot migratoire couvre quatre grandes unités administratives (départements), 10 sous-préfectures, 20 campements et 3 villages. L'enquête s'est systématiquement approfondie au niveau des villages et campements; comme nous l'avons souligné, il n'y a pas de différence structurelle entre villages et campements dans le cadre des migrations baoulé. On appelle ici campements, des unités d'habitation relativement avancées sur le front pionnier, construites de façon spontanée, et sur le plan du recensement national, intégrées à des villages d'autochtones. Ces entités au nombre de 17 sont distinctes des villages ARSO (Grobouandan, Boigny kro et Dosakassou), villages directement issus des opérations de transfert de populations des rebords du lac de Kossou au sud-ouest.

Au plan physiologique, de petites différences existent. Les villages AVB répondent à un souci, ne serait-ce que sommaire, d'ordre. Aussi, les cases se répartissent-elles le long de la voie principale. Avec le développement de l'espace villageois, d'autres rues viennent se greffer sur la voie centrale, le village tendant à éclater. On observe bien ce processus à Grobouandan et à Boigny dro, les deux plus importants villages AVB destinés aux migrants baoulé. Les cases sont construites en briques et recouvertes de tôles. Elles ont parfois l'allure de petites habitations de quartiers populaires autour des villes.

Dans les villages spontanés que sont les campements, les cases ne se répartissent presque jamais de part et d'autre de la rue. C'est toujours d'un seul côté que les habitations se construisent. Aucun plan précis ne préside à la répartition des demeures qui jaillissent de terre à mesure que les vagues migratoires s'accroissent.

Sur le plan de la modernisation de l'habitat, il y a une nette évolution vers l'amélioration. On voit ici et là apparaître des constructions en dur telles qu'on en trouve dans les villages de riches planteurs du sud-est du pays. On en a l'illustration dans la région de Gagnoa, notamment dans les secteurs d'Ouagahio et de Guibéroa. Des villages tels que Souangakro et Allakabo sont, dans ce domaine, les plus représentatifs du front de Saïoua.



L'habitat dans les campements. On peut noter trois types

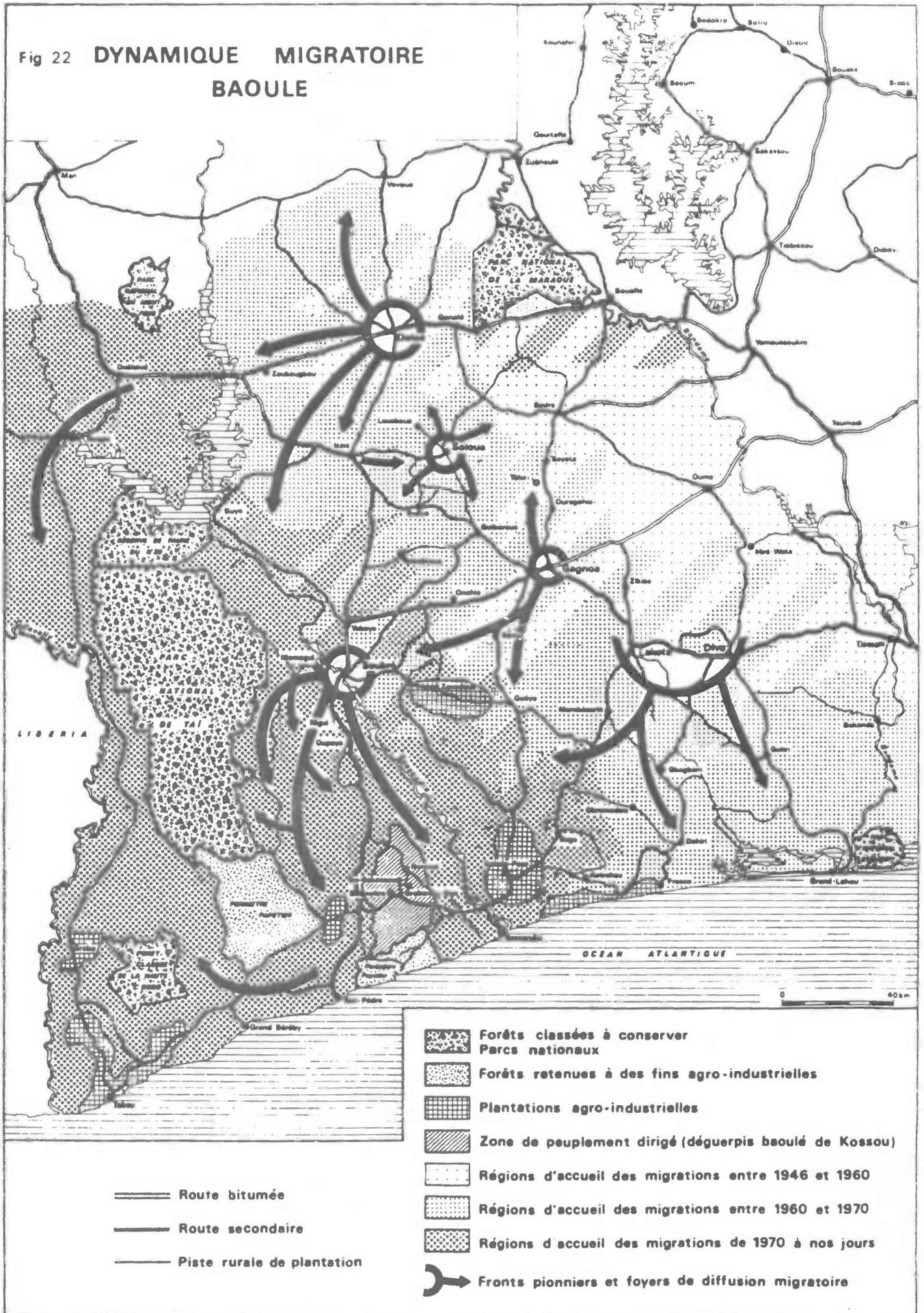
- la case en bois des premiers moments de l'arrivée
- la case en banco
- la case cimentée des chefs d'exploitation.

Souangakro "campement-mère" du front de Saïoua est une belle illustration de cette évolution de l'habitat.



Habitat moderne des villages de "déguerpis" de Kossou. Ici, Boignykro l'un des plus importants villages construits par l'ARSO au profit des paysans baoulé.

Fig 22 DYNAMIQUE MIGRATOIRE
BAOULE



L'orientation géographique du développement des campements et villages est un autre volet des caractéristiques des régions d'accueil. La plupart des unités d'habitation s'ordonnent selon des axes que sont les voies d'accès.

- A partir de Divo, on observe un développement des campements selon l'axe Bakanda-Divo. Les campements Paul Kouamékro et Gohissou constituent les entités les plus importantes sur l'axe Divo-Dumé, on compte quelques campements têtes de ponts de l'exploitation forestière autour de la localité d'Hiré-Wata. Ici, le front pionnier s'est arrêté de fonctionner. Les campements ont déjà vieilli et même amorcé un mouvement de départ de leurs populations en direction des secteurs actifs.

- Les secteurs Lakota et Fresco sont eux aussi rythmés par la géométrie du réseau de communication, en particulier par la voie routière Lakota-Gbagbam. Les campements se tiennent soit au voisinage immédiat de la voie, soit à l'écart, avec le souci évident de pénétrer le massif forestier; c'est le cas du secteur d'Okromodou où les migrants tentent de s'infiltrer, malgré les mesures de protection, dans la forêt classée.

- L'axe Guéyo-Soubré semble avoir joué un rôle important dans la colonisation spontanée du massif forestier. Pendant longtemps, l'axe Sassandra-San Pédro est resté en dehors du mouvement migratoire. L'installation des premiers "déguerpis" de Kossou a changé les données.

Alors que tous ces axes qui pendant longtemps ont donné la vie aux fronts pionniers se stabilisent, la vie s'organise et se fait exceptionnellement active le long de la "Route des crêtes". Ici, les campements se développent avec une extraordinaire rapidité, alimentés par des arrivées massives en provenance du pays baoulé mais aussi, par l'immigration des secteurs où il n'y a plus de forêts vierges. Les campements sont construits plus hâtivement qu'ailleurs avec des tailles plus réduites.

Ces quelques considérations sur l'orientation géographique des campements, rythmée par l'ordonnement des voies de circulation et les aspects physiologiques de l'habitat, conduisent à opérer trois distinctions:

- les villages de l'axe Gabiadji-Sassandra (villages ARSO);
- les villages de fronts stabilisés (secteurs Divo-Lakota-Hiré-Wata-Dalao);
- les campements de fronts actifs (secteur d'Ouragahio¹- Soubré).

¹ Nous appellerons souvent ce secteur front de Saïoua; les campements sont dans le triangle Saïoua-Guibéroua-Ouragahio mais ils sont particulièrement attirés par ce gros bourg de Saïoua dont les rapports avec l'exploitation forestière sont intenses.

Le milieu d'accueil ne manque pas de nuances malgré son unité ethno-culturelle et historique, surtout au regard des évolutions récentes. C'est ainsi qu'alors que les régions de Daloa, de Gagnoa, d'Hiré, de Divo, de Lakota et de Fresco sont déjà bien enracinées dans les cultures spéculatives, le pays de l'ouest, en particulier les cantons bakwé et kroumen, sont relativement plus à l'écart des grands brassages économiques. Cette réalité, on le verra, va jouer un rôle important dans les conditions d'insertion et les types de rapports que les migrants entretiennent avec les autochtones.

2. Vagues et itinéraires migratoires

Le flot migratoire ne se déroule pas au hasard dans le temps et dans l'espace. Il obéit à toute une stratégie mise en oeuvre par les chefs d'exploitation. Au sein des processus engagés dans ce domaine, il y a un nombre important de facteurs parmi lesquels les aléas économiques et historiques ainsi que le degré d'information des individus sont en jeu.

a. Les vagues migratoires

On se rappelle que les régions de l'est de la Côte d'Ivoire ont été les premières à être concernées par les migrations baoulé et cela, dès les premiers moments du développement de l'économie de plantation. A la suite de la diminution du massif forestier à l'est et du démarrage des programmes régionaux de développement, le courant allant du centre vers l'est s'est considérablement ralenti avant de s'interrompre au profit de l'ouest. Mais les mouvements en direction du massif forestier de l'Ouest ne datent pas uniquement de 1960 ou de 1976; bien avant l'indépendance, des départs vers cette région s'observent à des degrés divers. Nous examinons ici le cas des quatre principales zones administratives qui constituent la destination essentielle du flot migratoire; des évolutions similaires mais aussi des aspects particuliers apparaissent qui méritent qu'on s'y arrête.

D'une manière générale, les mouvements antérieurs à 1950 sont très limités et nuls par endroits. Dans les régions de Gagnoa et de Sassandra, on ne signale pas d'arrivées à cette période. En revanche à Daloa et à Divo, de timides mouvements sont enregistrés: 1% des arrivées dans la région de Divo contre 0,3% à Daloa. Il s'agit donc de cas isolés qui n'entraînent aucun processus régional notable.

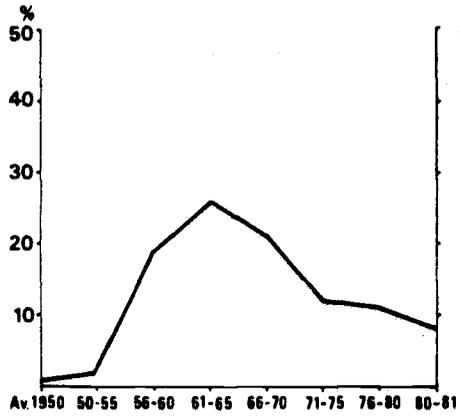
De 1950 à 1965, dans l'ensemble des cas, le rythme des arrivées s'accroît avec plus ou moins de brutalité. Les cas de Sassandra et de Gagnoa sont particulièrement démonstratifs de la force d'attraction de la forêt sur les chefs d'exploitation.

Des nuances existent comme le montrent les graphiques (fig. 23). Si l'on prend le cas de Divo et de Daloa, on constate que la croissance rapide des vagues migratoires se situe grosso modo de 1950 à 1965, suivie d'une chute continue (Divo), d'une autre baisse puis d'une légère hausse de 1975 à 1980 (Daloa).

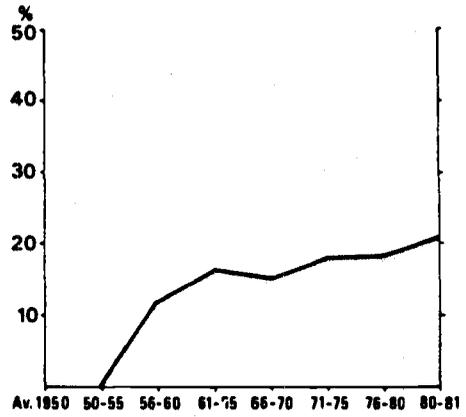
Les profils de Gagnoa et de Sassandra sont relativement semblables. Ils se caractérisent par une période de croissance des arrivées de 1950 à 1975; mais alors que le processus amorce une chute franche de 1975 à 1980 suivie d'une hausse, il est plus indécis à Gagnoa. Mais au-delà de toutes ces tendances, ce qu'il est essentiel de remarquer, c'est que les départements de Sassandra et de Gagnoa sont à

Fig 23 VAGUES MIGRATOIRES DANS LES REGIONS FORESTIERES

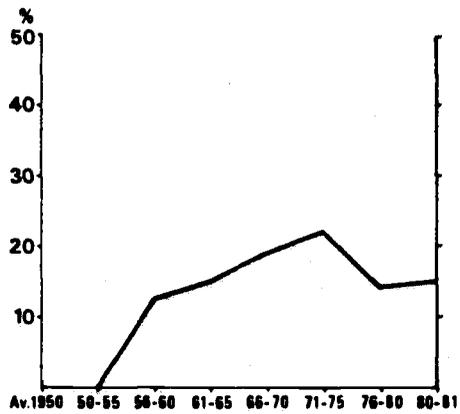
DEPARTEMENT DE DIVO



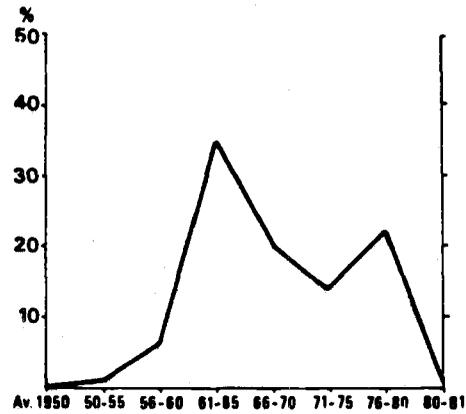
DEPARTEMENT DE GAGNOA



DEPARTEMENT DE SASSANDRA



DEPARTEMENT DE DALOA



l'heure actuelle les régions où le courant migratoire est le plus vigoureux. Il se déroule sous nos yeux sur les rebords de la "Route des crêtes" dans le secteur de Soubré et autour de l'axe Téhiri-Saïoua.

b. Les itinéraires

Il est apparu à priori intéressant d'observer les étapes migratoires pour mieux comprendre les différentes stratégies et l'intensité des passages savane-forêt et forêt-forêt. D'une manière générale, les passages directs sont les plus fréquents. En moyenne 68% des migrants sont arrivés directement. Ces passages directs deviennent presque systématiques après 1970. Il y a pourtant des nuances.

Tableau no. 19: LES ITINERAIRES

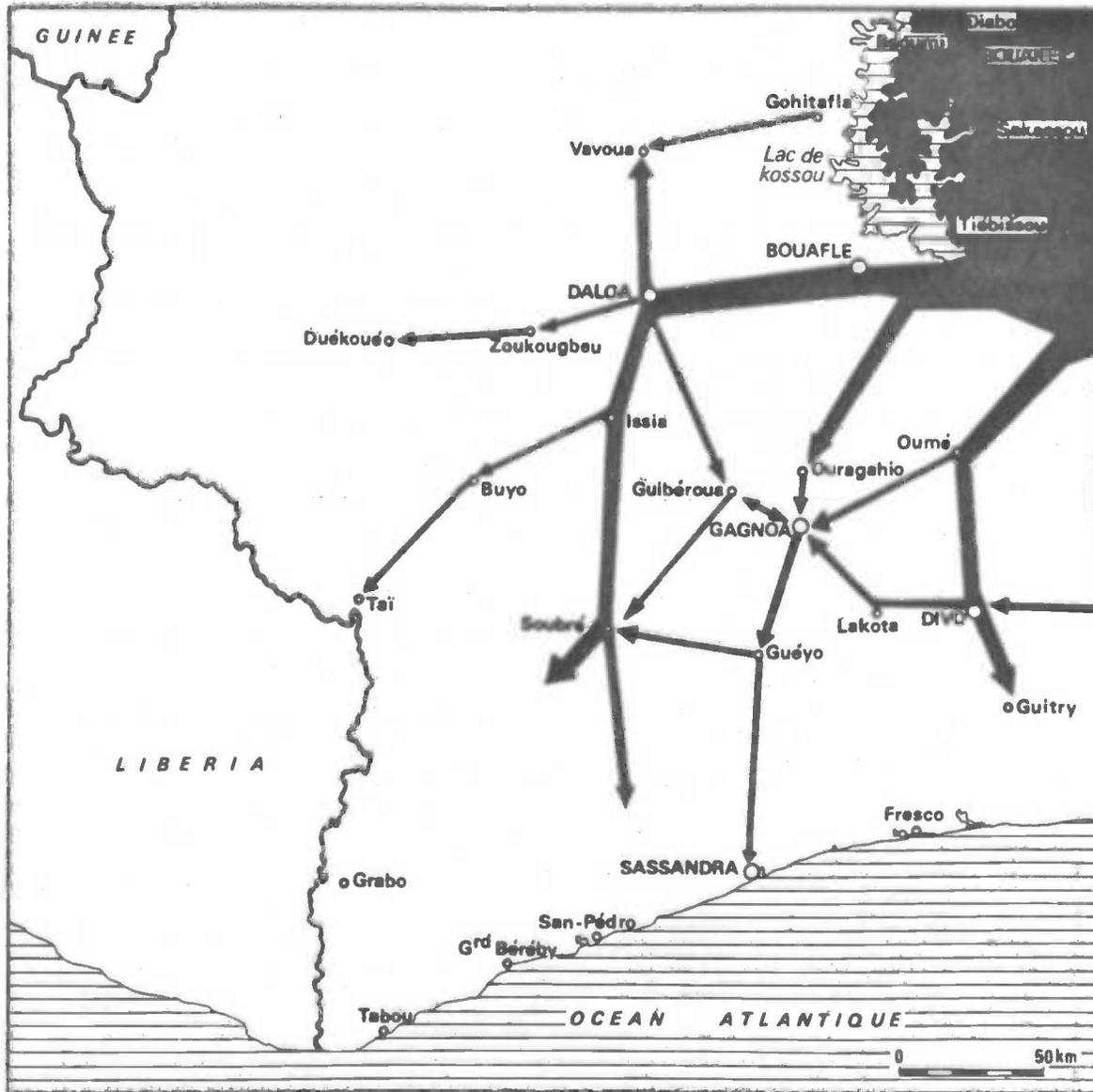
%		Daloa	Divo	Gagnoa	Sassandra	Moyenne
Passage direct		60	53	75	85	38
Passage Indirect	1 étape	20	35	52	80	47
	2 étapes	40	38	35	20	33
	3 étapes	35	25	13	0	18
4 + étapes		5	2	0	0	2

Ces indications confirment la séparation des deux domaines: les "vieux pays" du front stabilisé d'une part (Daloa-Divo) et d'autre part, les zones de plus grande turbulence (Gagnoa-Sassandra). Alors que dans les anciennes terres d'accueil, les passages directs concernent en moyenne 56% des migrants, la proportion correspondante est de 80% sur le front actif.

Cette tendance s'observe aussi bien au niveau des étapes suivies par les migrants qui arrivent après des séjours successifs dans d'autres parties de la forêt. Lorsqu'il s'agit de Daloa et de Divo, les migrants font en général plus de détours que du côté de Gagnoa et de Sassandra. Comment expliquer cette situation?

Tout revient à évaluer la puissance d'appel des régions d'accueil et la nature de la conjoncture prévalant au moment des départs. Les régions de Daloa et de Divo ont été les principaux pôles d'attraction et points de chute du flot migratoire au moment où aucune situation de crise ne s'était déclarée. Les Baoulé à la recherche de forêts pouvaient se permettre de vivre plusieurs expériences avant de se stabiliser. Mais les grands travaux du centre et de l'ouest, ainsi que l'épuisement des réserves forestières dans la Boucle du cacao, ont changé le

Fig 24 PARCOURS MIGRATOIRES BAOULE



contexte. L'ouest a donc commencé dès 1970 à exercer une puissante attraction sur des populations dont les terroirs sont en quelque sorte en crise. Au lieu de quelques aventuriers isolés, c'est par milliers que les Baoulé passent de la savane à la forêt.

On a tenté de suivre l'itinéraire géographique des migrants dans les quatre grandes circonscriptions administratives concernées par cette étude. Pour Daloa et Divo, les régions de l'est constituent les principales étapes décisives. Il n'est pas rare de rencontrer dans les campements baoulé de Daloa et de Divo des chefs d'exploitation parlant avec une grande habileté les dialectes akyé, agny ou abbey.

Ailleurs il est plus difficile d'établir un schéma des étapes. On remarque cependant que les chefs d'exploitation de Gagnoa et d'Hiré-Wata ont dans une grande proportion fait leur apprentissage en forêt dans les régions de Toumodi, de Dimbokro et parfois même de Daoukro.

c. Les transferts de familles

Les chefs d'exploitation ont des attitudes variées dans ce domaine. On rencontre des migrants célibataires, mariés mais vivant seuls, et des colons établis avec toutes leurs familles.

Tableau no. 20: FORMES DE TRANSFERTS DES CHEFS D'EXPLOITATIONS ET DE LEURS FAMILLES

%	Daloa	Divo	Gagnoa	Sassandra
Migrants venus et vivant seuls	37	38	46	45
Migrants venus avec leurs familles	38	34	22	27
Migrants ayant fait venir leurs familles après s'être établis en forêt	25	28	32	28

Les chefs d'exploitation venus et vivant seuls sont en nombre important. Sur les anciens fronts, ils représentent plus du tiers des effectifs et près de la moitié, sur les front actifs. Cette situation s'explique par les difficultés actuelles d'établissement dans le sud-ouest; ceci en raison de la forte concurrence et des risques de dégradation des rapports immigrants-autochtones. D'une façon générale, c'est l'aventure qui prévaut dans le sud-ouest. En général, les colons préfèrent courir seuls les risques et attendre que la période forte intervienne. Cela peut durer plusieurs années. Parfois on attend l'entrée en production des premières plantations ou simplement l'amélioration des rapports avec les autochtones.



Un aspect du départ vers les zones d'accueil. Ici, l'axe routier Issia-Buyo l'un des plus fréquentés de la région. Des camionnettes débarquent des familles entières dans le massif forestier.



Jeunesse de la population des campements. Les jeunes gens revenant des plantations montrent que l'avenir des exploitations est assuré en ce qui concerne leur approvisionnement en main-d'oeuvre.

Ceux qui sont venus avec leurs familles ont une représentation significative dans les vieux secteurs forestiers. Cette situation est à rattacher au sentiment de sécurité qui prévaut là, même si les rapports entre les communautés ne sont pas parfaits.

3. Structures démographiques et sociales des migrants

Les campements et villages constituent des milieux sociaux assez particuliers dans la mesure où les migrants venus des savanes s'emploient à créer un nouveau cadre de vie avec les moyens tirés de l'agriculture de plantation. La connaissance des processus internes d'un tel cadre est d'une grande importance.

a. Un milieu jeune

Les campements et villages ont une population généralement jeune; cette réalité amplifie naturellement les problèmes des relations entre les colons et leur lieu d'origine. Cela pose aussi le problème du retour définitif des migrants. L'observation de la pyramide des âges à différents niveaux montre à quelques différences près cette jeunesse de la population. La tendance au niveau de l'ensemble de la région étudiée est particulièrement démonstrative. La vitalité démographique des campements s'observe au bas du tableau (fig. 25) avec une place essentielle pour les jeunes, surtout au niveau des éléments de 0 à 4 ans et au-dessus. La population d'âge scolaire (de 5 à 9 ans) et au-dessus occupe une place qui pose clairement le problème des infrastructures d'éducation sur le front pionnier. Ces jeunes sont d'ailleurs enrôlés dans des proportions de 50 à 70% dans les activités agricoles, souvent faute d'écoles.

Des tendances au niveau des départements et des sous-préfectures sont intéressantes à observer. Dans l'ensemble des départements, la place des jeunes reste aussi significative. Les tranches de population active représentent partout l'élément essentiel. Les campements baoulé ne sont pas des lieux d'accueil de personnes âgées. Ce sont les villages d'origine qui remplissent ce rôle. On le voit au sommet des pyramides des âges où les personnes âgées de 50 ans et plus ne représentent qu'environ 7% des effectifs recensés. Il y a une tendance à la hausse des éléments de cette tranche dans les secteurs de Sassandra et de Divo (10%). Ce léger vieillissement de la population baoulé aux pays godié et dida s'oppose à la tendance constatée dans les cantons bété et bakwé. Ces aspects particuliers de la structure démographique semblent se rattacher à l'évolution du front selon deux tendances: une partie ancienne qui reçoit très peu de migrants et une partie active, principale destination actuelle des Baoulé.

b. Reproduction des structures socio-politiques des régions d'origine

L'organisation sociale des migrants reproduit à peu de choses près celle des régions d'origine. La population villageoise est saisie d'abord de façon sectorielle par l'observateur extérieur: ainsi dira-t-on que tel groupe est originaire de Sakassou, de Béoumi ou de Toumodi, tel ou tel autre de Bocanda, de Daoukro ou de Dimbokro.

Ces distinctions laissent la place à d'autres plus subtiles basées sur l'appartenance ethno-culturelle. On vous parlera des Warêbo, des Satikran, des Nzikpri, des Agba, etc. C'est au sein de ces groupes que les "chefs de concession" Ahoulokpigni prennent place. Ces personnages dont le pouvoir s'étend sur les

Fig 25 ESPACE D'ACCUEIL

PYRAMIDE DES AGES
 TENDANCE AU NIVEAU DE L'ENSEMBLE DE LA REGION OBSERVEE

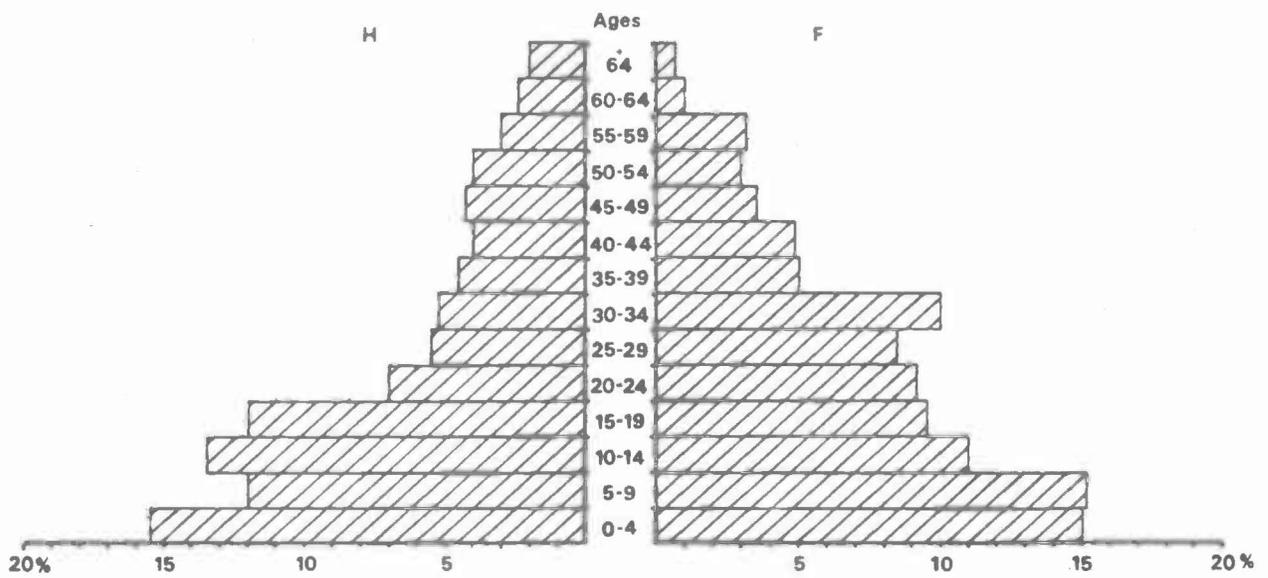


Fig 26 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
 SOUS-PREFECTURE DE
 SAN PEDRO

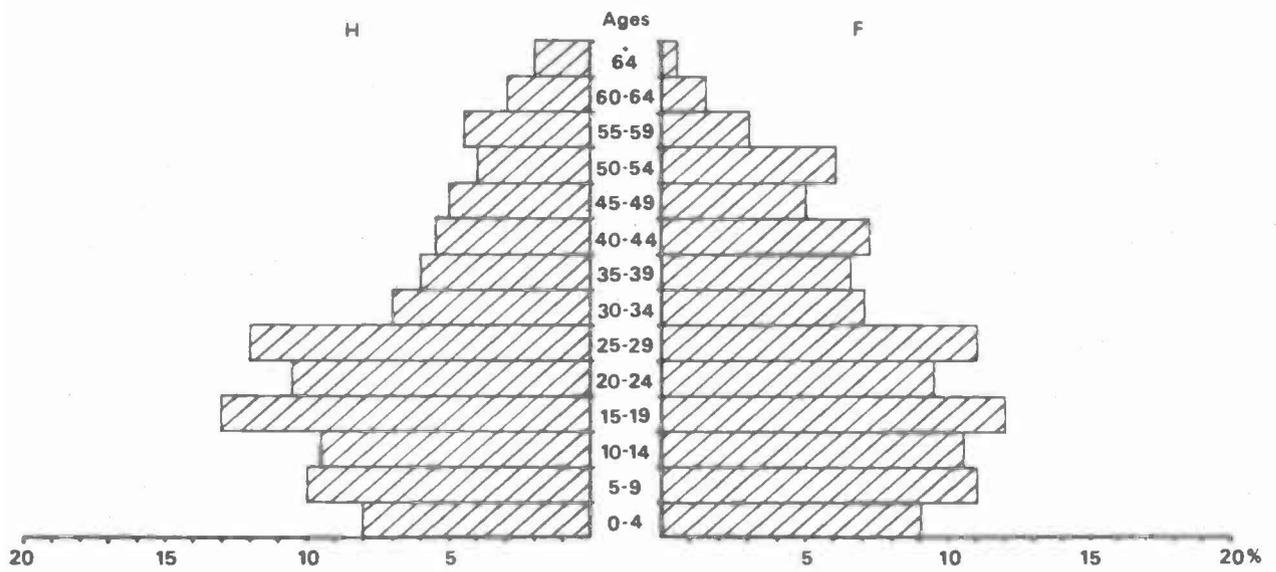
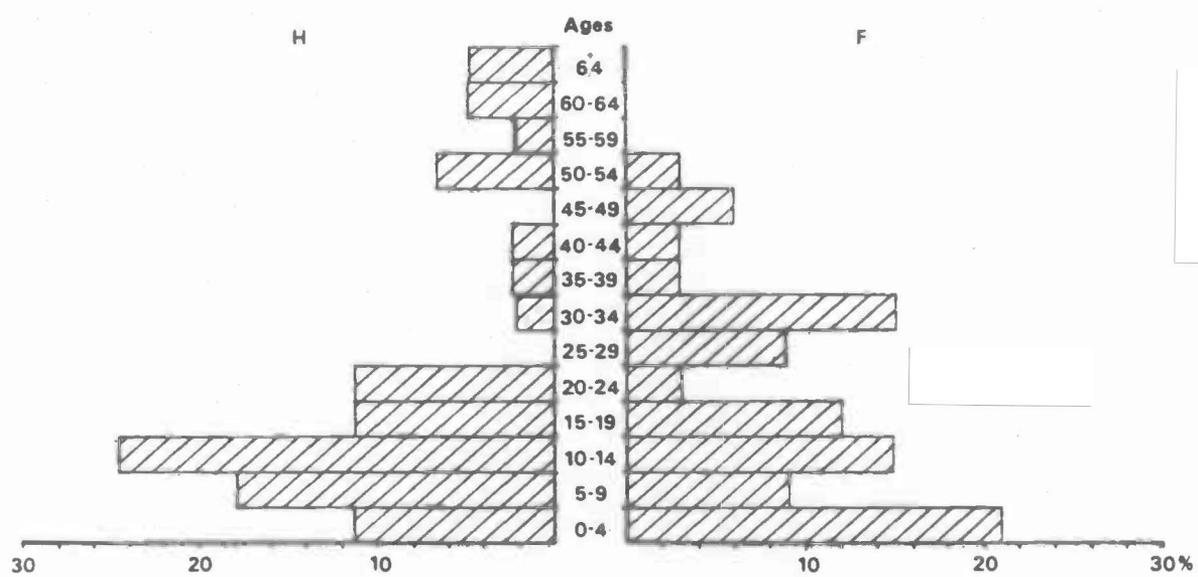


Fig 27

STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS-PREFECTURE DE
LAKOTA



familles sont recrutés parmi les plus âgés ou ceux qui se sont installés les premiers, mais ils ne sont pas les seuls. Au sommet de la hiérarchie villageoise, il y a les chefs de village "Koulokpingni" qui tiennent leur pouvoir des autorités administratives locales. Ils sont secondés par les délégués politiques.

Le pouvoir villageois est en quelque sorte bicéphale: les questions relevant du droit traditionnel sont du ressort des chefs d'aoulobo garants de la légitimité coutumière et parfois représentant des divinités; en revanche, les problèmes courants de gestion de la vie publique désignent les chefs de village comme interlocuteurs privilégiés des autorités administratives et de police.

En principe, ce bicéphalisme ne constitue pas en soi un problème. Pourtant, il en va souvent autrement sur le terrain. Dans bien des villages et campements, de véritables oppositions ouvertes ou larvées surgissent pour compliquer les rapports sociaux. Il n'est pas rare de voir un responsable politique jeune, lettré ou non, mais ouvert aux problèmes modernes, neutraliser ou contester l'ordre traditionnel d'essence bioreligieuse.

On pourrait s'étonner que ce problème courant dans les villages d'origine soit transporté sur le front pionnier, mais il faut souligner qu'il prend des allures particulières dans un milieu en pleine mutation. On avait tort de conclure à la prédominance du modernisme. Ce qui se passe ici montre que le débat sur l'opposition tradition et modernisme est loin d'être clos. Dans maints villages, la police économique et le contrôle social sont assurés par des divinités importées des pays d'origine. Pour l'illustrer, on cite souvent le cas de Souangakro sur le front de Saïoua où l'on a eu recours à la divinité Assié pour retrouver et châtier des individus coupables de sabotage des exploitations et de meurtre par empoisonnement.

Loin des villes et des routes commerciales qui les desservent, le système ethnique de contrôle et de gestion de la société se révèle d'une grande efficacité par le maintien de la paix et de la tranquillité. Ce n'est donc pas par hasard que de nombreux campements et villages portent le nom de leurs fondateurs surtout lorsqu'il s'agit de chefs spirituels et religieux.

B. RAPPORTS ET CONFRONTATION DES POUVOIRS, RELATIONS SOCIETALES ET LEUR INCIDENCE SUR L'ORGANISATION DE L'ECONOMIE.

Les notabilités baoulé ne sont évidemment pas les seules sur le terrain. Il apparaît donc intéressant d'observer la manière dont les choses s'organisent dans la pratique lorsqu'on sait que les migrants s'intègrent dans des régions où il existe déjà des structures politico-religieuses en plein essor.

1. Rapports entre les pouvoirs et relations sociétales

L'accueil et l'installation des migrants baoulé obéissent à des règles dont le contenu présente des aspects généraux et spécifiques à l'échelle des régions. D'une manière générale, "l'étranger," c'est-à-dire le colon récemment arrivé en zone forestière, entre sous la protection des maîtres de terres locaux et évolue à leur ombre. Mais comme on le verra, il s'agit là d'une situation beaucoup plus théorique que pratique.

a. L'étape de l'entrée dans la famille autochtone

Il y a une réalité de terrain qui peut surprendre beaucoup de citadins et d'observateurs non avertis: c'est qu'aucun espace n'est sans maître dans nos campagnes. Même en pays bakwé où la taille gigantesque des espaces écrase la maigre population, cette réalité n'est pas démentie. C'est dire qu'il est impossible à quiconque d'entrer dans la forêt sans passer par les familles autochtones. Le migrant parvenu au coeur du massif forestier s'adresse donc au chef du village s'il n'a pas eu de contact préalable avec une famille. Le processus d'accueil peut être renversé en commençant par l'entrée dans une famille qui présente le nouveau venu au chef de village, maître suprême des terres.

Cette première étape ne réclame rien de particulier à "l'étranger" qui met pourtant un point d'honneur à remercier sa nouvelle famille en lui offrant des présents de natures diverses dont les principales composantes sont les boissons alcoolisées.

b. L'accès à la terre

Cette seconde étape est évidemment la plus importante dans la mesure où elle conditionne le degré de réussite de la nouvelle vie que va mener le migrant. Dans l'ensemble des traditions, l'accès à la terre n'est soumis à aucune contrainte particulière, surtout pas de nature spéculative. En général, les gestes requis sont de nature purement symbolique. Mais on assiste de plus en plus à une transformation de cette situation sous le stress de l'immigration massive des Baoulé. Des exigences nouvelles apparaissent. Par exemple, l'immigrant doit offrir des cadeaux à sa famille d'adoption. En pays dida, les composantes majeures de ces présents sont l'alcool, le tabac, le sel et le mouton. Ces cadeaux donnent le droit au nouveau venu de s'installer dans le domaine foncier familial.

Cette même règle est observée en pays bété et bakwé mais avec l'introduction de contraintes supplémentaires; il s'agit en particulier de l'argent qui doit nécessairement accompagner les autres présents. Les sommes demandées sont variables; elles peuvent aller de cinquante à cent mille francs et même au-delà. Dans les cantons bakwé est apparue une nouvelle forme spéculative de cession des terres: elle consiste à exiger des nouveaux venus, 20 000 francs par hectare de forêt défrichée.

c. L'organisation des rapports économiques et sociaux

Le premier occupant, ayant satisfait aux conditions d'accès au domaine ethno-familial, fonde le campement qui porte généralement son nom. Il est autorisé à accueillir d'autres planteurs dans les parties qui lui sont cédées, après accord du maître des terres auprès duquel il entreprend des démarches. A l'occasion de l'insertion d'autres colons, des redevances sont versées aux autochtones. Le fondateur du campement se voit désormais investi d'une partie du pouvoir. Sur le plan de la tradition il est le médiateur entre les terriens et les colons. Son rôle est de veiller à l'harmonie des rapports entre les communautés. Au cours d'une cérémonie particulière, le fondateur est présenté aux divinités locales qui l'autorisent à commander, à gérer ses frères d'ethnie et à rendre la justice. Pour accomplir ces tâches, le fondateur du campement doit apprendre les éléments essentiels des lois qui sont de nature bioreligieuse. Il est tenu d'en informer ses administrés.

Sa responsabilité devant les tribunaux coutumiers se situe à deux niveaux : il répond à la fois de ses fautes personnelles et de celles des autres. Mais cela n'empêche pas la responsabilité individuelle des colons baoulé devant les juridictions coutumières. Tout dépend de la nature et surtout de la gravité des fautes commises.

Le développement des liens intercommunautaires est intéressant à analyser. Le fondateur du campement est uni au maître des terres par le serment qu'il prête lors de la remise des attributs de son autorité, en particulier au moment de son entrée sous la protection des dieux locaux. A ce titre, il lui doit fidélité et obéissance. Quelquefois, des prestations de travail au profit des terriens sont comprises dans les clauses d'installation des nouveaux occupants. Cette pratique bien connue dans les années 50 à l'est du pays est très peu représentée ici. C'est dire que l'immigration prend des aspects particuliers à dominante spéculative.

Le fondateur du campement doit aussi la solidarité aux terriens. Concrètement, il doit apporter sa contribution aux dépenses entraînées par les funérailles. C'est ici que surviennent des formes d'exploitation répréhensibles des immigrants. Cette solidarité familiale toute naturelle et symbolique s'est parfois transformée en de véritables abus dans certains campements, notamment dans le secteur de Saïoua. Pendant les funérailles, des agents patentés des chefs de terres contraignent les Baoulé à déboursier des sommes importantes. Cette pratique est l'un des facteurs de tensions inter-ethniques que nous verrons plus loin.

Une autre facette de la situation réside dans les rapports entre le fondateur du campement et ses frères d'ethnie. C'est lui qui fait venir ses "frères du pays". Ces derniers lui doivent fidélité, obéissance et solidarité. En tant que chef du groupe, le fondateur s'évertue à renforcer son autorité. Pour ce faire, il a recours aux divinités ancestrales qu'il transfère du pays d'origine. La plus fameuse de ces divinités venues du pays baoulé est Assiè (dieu de la terre). Ce transfert se fait avec l'approbation des chefs de terres qui demandent à leurs propres divinités d'accueillir Assiè qui ne tarde pas à se faire une place de choix dans le panthéon local. Dans quelques cas, Assiè s'impose tant et si bien qu'elle subordonne les divinités locales et obtient obéissance tant des Baoulé que des autochtones.

Cette situation, lorsqu'elle se réalise, s'accompagne d'un changement assez profond des données socio-économiques et culturelles, car les allochtones acquièrent beaucoup plus de pouvoir à l'égard des autochtones qui ne les considèrent plus comme des "étrangers" mais des coreligionnaires.

La reconstitution de l'appareil idéologique, religieux et culturel devient pour le fondateur, une nécessité dès lors que des difficultés surviennent tant du côté des siens que des autres ethnies. C'est une mesure tactique et politique dont on comprend mieux la pertinence lors des complications des rapports inter-ethniques.

2. La stratégie foncière des migrants

Le processus d'insertion et d'évolution des Baoulé au sein des domaines ethno-fonciers est loin d'être dû au hasard; il obéit au contraire à une stratégie dont on peut retenir quelques aspects saillants:

a. Stratégie de recherche de l'information et d'appréciation des disponibilités locales

La première démarche du candidat à l'émigration consiste à s'informer sur les points de chute. Dans la majorité des cas, les gens de l'ethnie ayant une bonne connaissance du massif forestier sont d'un grand secours. Parfois, les services administratifs locaux ont contribué à fonder les décisions de départ sur des données sûres de terrain.

Ce sont les sols forestiers aptes à l'arboriculture qui attirent le plus les Baoulé. Les possibilités d'associer les produits vivriers aux cultures d'exportation constituent un autre élément de l'attraction que le milieu forestier exerce sur les gens de la savane. Dans les régions bien desservies par les voies de communication, notamment à Divo, à Lakota et à Hiré-Wata, les immigrants exploitent avec beaucoup d'habileté les possibilités de ce milieu. Les premiers occupants diffusent les disponibilités locales, soit au cours des voyages périodiques au village, soit lors des rencontres sur place, notamment pendant les jours de marché. Le rôle des marchands dioula dans la diffusion de l'information est essentiel. Ce sont eux qui possèdent le mieux les renseignements sur les possibilités d'accès à telle ou telle région, le cours des produits agricoles, l'attitude des autochtones vis-à-vis des étrangers, etc. Ces marchands dioula dont on connaît la hardiesse dans la pénétration des régions marginales ont contribué au désenclavement du sud-ouest.

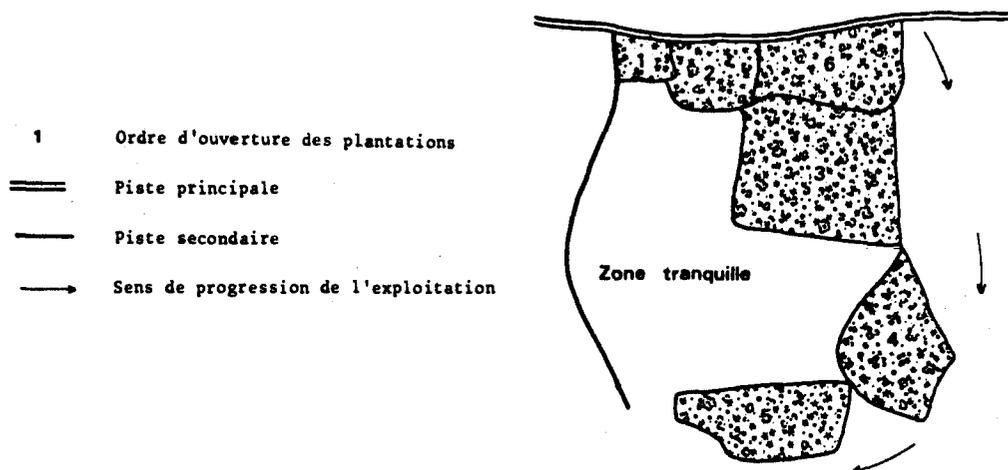
b. L'occupation de l'espace

Au sein de la stratégie, il y a un mot clé: la vitesse. Cette espèce de course contre la montre est dictée par le fait qu'au départ, les autochtones, surtout ceux du pays bakwé, n'ont pas su apprécier la capacité réelle de travail des Baoulé. De telle sorte que de façon très vague, les terriens bakwé ont attribué les parcelles à cultiver à des prix dérisoires. Ainsi donc, du côté des nouveaux occupants, il devient indispensable de progresser le plus rapidement possible ou de s'assurer des zones de convoitise ou de contrôle avant que les chefs de terres ne révisent leur attitude.

La concurrence qui naît de cette situation oppose d'abord différents clans baoulé ayant régulièrement reçu l'autorisation de s'installer. La stratégie d'occupation rapide des parcelles intègre principalement les pistes d'accès. Le mouvement peut partir de l'angle formé par deux pistes. Elle consiste à isoler des "zones tranquilles" par le défrichement de grandes superficies, le long d'une ligne plus ou moins parallèle à l'une des voies mais qui a tendance à se refermer et à créer une sorte de demi-cercle en rejoignant l'autre voie (Vallat 1979) (fig. 28).

Au total, la stratégie spatiale ainsi adoptée vise à créer le plus grand nombre de plantations sans être gêné par d'autres immigrants. Elle n'est pas une invention des Baoulé venus dans le sud-ouest. Une pareille stratégie a été signalée dans les pays akyé et agni, notamment dans les forêts classées et déclassées où la concurrence pour la maîtrise de l'espace fait rage. Dans cette bataille, il est catastrophique de se faire encercler. S'assurer des ouvertures, des réserves reconnues par les autres, devient une impérieuse nécessité.

Fig. 28: Stratégie d'occupation du sol (inspiré par Vallat 1979)



L'architecture du pouvoir à l'intérieur des clans se projette dans l'espace. En effet, au-dessous du chef baoulé (le fondateur), il y a respectivement les chefs de piste, les chefs de campements et les chefs d'exploitation. Cette distribution fine des rôles facilite une occupation méticuleuse du terrain, l'exclusion des éléments hors du clan et l'arbitrage qu'appellent les litiges.

Sur le plan de l'habitat, le choix des colons baoulé porte une fois de plus sur la dispersion. Il y a toujours là, les deux aspects fondamentaux de la logique spatiale des migrants: éviter de se faire encercler et progresser vite. C'est ainsi que grâce à la disposition des chefs de piste à l'entrée des voies de pénétration du domaine concédé en usufruit par les autochtones, les chefs de campement peuvent organiser l'installation des chefs d'exploitation. Cette réalité de terrain entraîne un autre aspect de la logique spatiale dont les géographes perçoivent bien l'importance: la hiérarchie des tailles et des statuts de ces hameaux que sont les campements. En effet, le premier campement installé a un pouvoir de direction sur les autres.

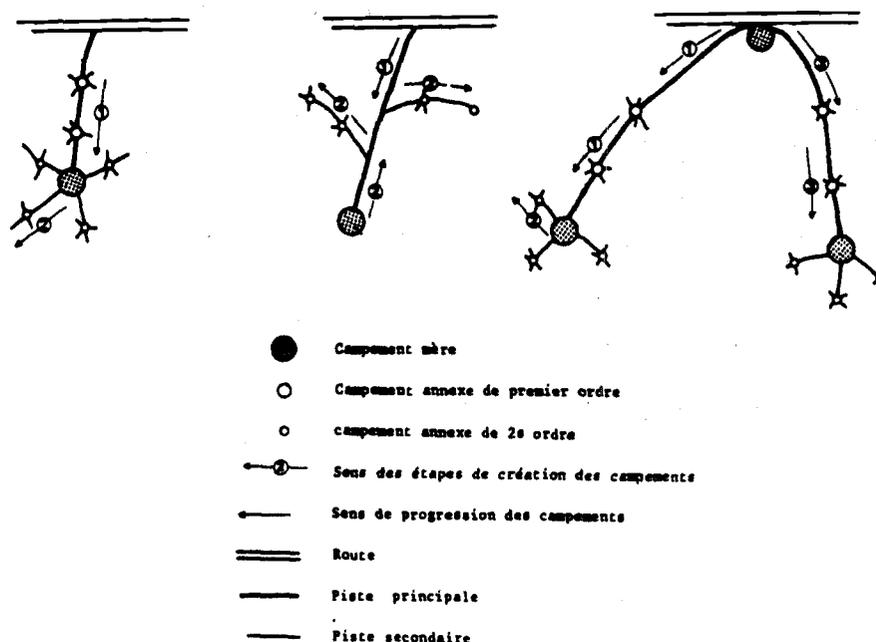
Les Baoulé reconnaissent eux-mêmes la suprématie de tel ou tel campement sur tel ou tel autre. Ils vous diront par exemple que c'est Souangakro qui a essaimé et créé Allakabo et Kélémagni. On retrouve cette même influence des "campements-mères" sur la Route des crêtes avec, à l'origine du semis, Konankro. La mise en place d'une véritable chaîne de campements dans le canton bakwé dérouta l'observateur extérieur qui est obligé d'attribuer des numéros d'ordre aux différentes entités: Daoukro I, Daoukro II, Daoukro III, etc.

Quelques principes sont à la base du développement de ces campements. Outre la conquête de l'espace, il y a les contraintes de la production économique et les problèmes de sécurité. On note par exemple que la création des "campements annexes" est bien souvent imposée par l'augmentation de la distance résidence-exploitation. En général, lorsque la distance excède 15 kilomètres, elle justifie l'érection d'autres campements.

C'est évidemment une situation de départ car à mesure que l'infiltration des allochtones s'est poursuivie, d'autres réalités sont venues modifier ce schéma. Parmi elles, il y a la recherche de la sécurité née des tensions et des oppositions inter-ethniques. Un souci de défense mutuelle semble guider les Baoulé qui, tout en observant la loi de la dispersion, prennent la précaution de ne pas trop s'éloigner les uns des autres. Depuis les querelles inter-ethniques de 1970 dans la région de Gagnoa, on prend l'habitude de "se situer à voix d'homme". En cas de danger, il devrait être possible d'avertir les voisins par un simple cri.

La stratégie des fondateurs de campements est de coloniser le plus d'espace mais aussi d'être en mesure d'opposer un minimum de défense à l'agression. C'est pour cette raison semble-t-il qu'ils s'emploient à faire venir les leurs, en nombre suffisant lorsque la situation le permet. Dans ce contexte, l'ordonnancement des campements n'est pas dû au hasard.

Fig. no 29: Schéma de progression et de hiérarchisation des campements



La distribution des campements peut se ramener à trois schémas théoriques qui répondront à diverses situations. Dans le premier cas, le "campement-mère," après avoir entretenu des rapports avec l'axe principal de circulation par l'intermédiaire des campements annexes commence à rayonner en créant autour de lui des pistes et d'autres campements. Des pistes secondaires naissent autour du grand campement. Les campements secondaires se développent à la fois le long des pistes secondaires et de la piste principale.

Dans le second cas, le rayonnement se fait à partir de la piste principale et non du campement principal. Cela répond à une plus grande discrétion. Cette situation se réalise lorsque les conditions d'installation sont susceptibles d'être remises en cause par les terriens ou les pouvoirs publics. Plusieurs cas de ce type ont été observés, notamment dans les régions de Lakota et de Fresco. Les colons baoulé ont recours à cette stratégie pour mieux s'infiltrer dans les forêts classées ou en litige.

Le troisième cas répond beaucoup plus à ce que l'on observe dans les vieilles zones d'implantation. Tout part ici de la route qui, dans la majorité des cas, est une vieille piste améliorée. Les campements se déploient selon deux directions à partir de celui du fondateur. Quelques chefs de piste s'installent le long de la piste principale. Le temps jouant, l'un d'entre eux acquiert suffisamment d'autorité et d'importance pour créer un campement comparable à celui du premier occupant. Ce campement devient le point de départ d'une suite de pistes aboutissant à d'autres campements. Un second mouvement se développe, dont l'un commence à jouer un rôle de commandement au carrefour des pistes secondaires (campement annexe de premier ordre). Les campements annexes de premier ordre obéissent à la logique de la répartition du pouvoir. Loin de la route, les chefs de piste peuvent être investis d'un pouvoir particulier par le premier occupant.

En définitive, ce que l'on tente de recréer ici, c'est l'architecture du commandement propre aux Akan: autour du chef de province gravitent de nombreux détenteurs du pouvoir: chefs de domaine, chefs de familles, chefs de ménage, etc. Quelle que soit la forme que prend l'occupation de l'espace, elle tend toujours à assurer aux occupants une zone de sécurité et de tranquillité. Seules certaines exigences de l'administration officielle tendent à perturber cette tendance. Par exemple, le regroupement des villages recommandé et appliqué par certains administrateurs est de nature à perturber le schéma d'occupation et de contrôle de l'espace tel que le conçoivent les colons baoulé. Il n'est donc pas étonnant que par endroits, il y ait des réserves et même des oppositions à certaines décisions de restructuration de l'espace rural.

c. Les précautions juridico-administratives

La stratégie des immigrants comporte un volet officiel qui, espère-t-on, viendra consolider les démarches coutumières. C'est ainsi que les planteurs baoulé prennent soin de faire évaluer et enregistrer les superficies mises en culture avec l'accord des terriens. Parfois même, des accords entre terriens et allochtones sont enregistrés et légalisés par les services administratifs (sous-préfectures et directions agricoles régionales). Ces actes restent évidemment fragiles dans la mesure où ils ne sont pas confectionnés par des instances juridiques spécialisées. On ne voit nulle part la pratique d'actes notariés basés sur des clauses formelles.

Il est pourtant devenu urgent d'en convaincre les planteurs afin que les arrangements à l'amiable trop vite dénoncés soient remplacés par des documents soigneusement confectionnés et ayant une garantie d'application indiscutable. Une difficulté majeure se présente devant cette perspective, c'est l'absence de cadastre tant à l'échelle de la nation que des régions. Toute entreprise de mesure précise des exploitations entraîne d'importants frais de géomètre. Cela décourage beaucoup de chefs d'exploitation pourtant partisans des actes notariés.

3. La production économique

La valeur et l'orientation de la production économique constituent des éléments fondamentaux de l'approche du niveau de transformation du milieu.

a. Priorité aux cultures d'exportation

La cause essentielle des déplacements est l'accès aux conditions climatiques favorables par les cultures de rente. Parvenu dans la forêt, le paysan baoulé a le choix entre la culture du cacao ou du café. Il peut aussi combiner les deux. En général, il préfère la combinaison, même si pour des raisons conjoncturelles, il doit donner l'avantage à telle ou telle spéculation, en tenant bien entendu compte des contraintes pédologiques.

Le développement des surfaces plantées s'est fait assez rapidement grâce à l'afflux de la main-d'oeuvre et à l'encadrement des exploitants par la Société d'assistance technique pour la motorisation de l'agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI). La surface moyenne plantée par tête est de l'ordre de 3 ha. Des variantes locales sont intéressantes à noter:

Sur la base de l'évolution des superficies, certaines circonscriptions administratives sont en perte de vitesse: c'est le cas de Daloa, de Issia, de Hiré-Wata et de Divo où les surfaces individuelles ne dépassent pas les 3 ha. Cette situation s'explique par l'accroissement de la charge démographique des régions et la diminution constante de la surface forestière. Les possibilités d'extension des plantations étant devenues faibles, les paysans baoulé installés là depuis plusieurs décennies ont amorcé un mouvement de départ vers l'extrême sud-ouest. Un autre problème vient se greffer sur cette réalité: le vieillissement du verger avec ses effets néfastes sur le rendement. L'incitation, par la SATMACI, à la régénération des principales cultures de rente, n'a pas été suivie de manière égale par l'ensemble des planteurs. Cela retentit sur le niveau de la production. Ainsi, dans les vieilles parties du front pionnier, la production par tête ne dépasse guère les 2 tonnes l'an.

Dans la région de Soubré, la situation est différente. Ici, la superficie individuelle est en moyenne de l'ordre de 4 ha. La tendance à la culture du cacao est dominante dans les cantons bakwé de Soubré et dans la région de Saïoua. Au cours des cinq dernières années, les planteurs stimulés par les primes à la culture du cacao distribuées par l'Etat, ont fait un effort particulier dans l'extension du

Sur le plan de la production, les performances sont certes variables mais on relève des efforts particuliers sur les nouveaux fronts avec des records par tête de 20 à 30 t. de produits marchands. Il faut cependant noter que les Baoulé sont dans leur grande majorité de petits planteurs dont l'avantage est d'être en mesure de procéder à des extensions des superficies sur des sols favorables. D'une façon générale, le café et le cacao constituent les produits de base de l'économie.

Cela ne signifie pas que les planteurs ne s'intéressent pas à d'autres formes de spéculation. On a tenté dans le cadre de ce travail de voir si la culture du palmier à huile entre dans la préoccupation des chefs d'exploitation. En réalité, les efforts ne sont guère significatifs dans ce domaine, même si l'on enregistre quelques exploitants baoulé dans les régions de Soubré, de Guéyo et de Sassandra. La culture du palmier est loin d'enthousiasmer les colons baoulé en

raison des contraintes particulières imposées par cette culture, notamment de l'effort financier important nécessaire aux premiers moments de la réalisation des plantations.

b. La contribution des immigrants à la promotion des cultures vivrières

L'effort des colons baoulé dans la production alimentaire est de tout premier ordre. Il suffit de parcourir le pays, en particulier les régions du centre-ouest et du sud-ouest pour s'en convaincre. Traditionnellement, le paysan baoulé est producteur d'ignames; parvenu en forêt, il n'abandonne pas cette habitude mais il saisit l'opportunité qu'il a de diversifier sa production. L'igname n'est plus souverainement au centre de l'effort de production; la banane plantain prend sa place. C'est une plante qui accompagne sans problème le verger des produits d'exportation. Elle joue le rôle de plante de couverture. Son avantage est de ne pas exiger un travail séparé. Ce n'est pas le cas de l'igname.

Dans les mêmes conditions, il est permis aux planteurs de produire une gamme variée de condiments: aubergines, gombo, piments, tomates, etc., autant de plantes qui accompagnent sans inconvénients les premières heures de la plantation.

Il est difficile sinon impossible à l'observateur même muni de moyens puissants de chiffrer avec exactitude cette production à cause des conditions particulières dans lesquelles elle se déroule. En effet, les produits vivriers ne sont pas encore admis comme de véritables spéculations. Ils accompagnent les produits de base et sont en principe destinés aux besoins domestiques. Il faut cependant remarquer que des changements interviennent en raison de la demande croissante. Sur la base des informations fragmentaires, on peut tenter ici d'isoler les secteurs essentiels de la production vivrière. Deux parties de notre terrain interviennent de façon décisive: le front de Saïoua et la Route des crêtes. Pendant longtemps, le premier rôle est revenu à la région de Divo, mais en raison de la diminution des sols forestiers dans cette zone démographiquement chargée, les champs vivriers se sont déplacés vers les fronts les plus récents. Les condiments restent encore ubiquistes et font l'objet d'une demande sans cesse croissante.

D'une manière générale, l'espace vivrier progresse dans le même sens que celui des fronts de cacaoyers et de caféiers. Parmi les raisons qui expliquent cette situation, on note les besoins en alimentation des ouvriers agricoles particulièrement élevés aux premières heures de la plantation. Les chefs d'exploitation recherchent toujours pour leurs familles et leurs employés, une autosuffisance alimentaire à l'échelle locale. Ce souci qui participe de la volonté de réduire les frais de mise en route des plantations impose un développement extraordinaire des champs de cultures vivrières.

D'un autre côté, il se développe depuis une décade une demande croissante de produits alimentaires en provenance des villes. On évolue donc vers une certaine affirmation spéculative des denrées alimentaires. Ce mouvement aurait certainement pris de plus grandes proportions sans les difficultés d'accès routier des zones de production. Le mauvais état des pistes oblige bien des planteurs à ajuster leur effort vivrier à la capacité de consommation de leurs familles. La décision de l'Etat d'améliorer les pistes villageoises, si elle se traduisait dans les faits, devrait produire un véritable boom vivrier dans ces régions.



Dynamique vivrière des campements. L'igname constitue l'une des plus importantes productions.



Une vue partielle du Lac de Kossou à quelques kilomètres de Béoumi. Le lac est devenu le lieu d'une intense activité de pêche artisanale. C'est la fin de la matinée, les pêcheurs ont rangé leurs pirogues.

4. La naissance et le développement des conflits

La présence des colonies baoulé dans le massif forestier après avoir été sans histoire donne quelques exemples de conflits dont il est intéressant d'analyser la genèse et le développement.

A la base de tout cela, il y a toujours la compétition pour la maîtrise de l'espace dont l'intérêt économique ne cesse de croître. Devant cette situation, la loi coutumière qui régleme le mode d'occupation et d'exploitation des terres est bien souvent impuissante. De toutes les réalités d'où naissent les conflits, on peut en retenir quelques-unes.

a. La nature des accords

Les arrangements qui conduisent à l'installation des colons baoulé sont basés principalement sur la confiance que les partenaires ont les uns dans les autres. Cette confiance exclut la nécessaire précision de certains aspects des ententes, notamment dans les parties portant sur les limites exactes des parcelles cédées: "Allez dans cette direction et installez-vous. Vous pouvez vous étendre jusqu'au niveau des arbres situés là-bas," dira-t-on au premier occupant baoulé. Cela ne donne lieu à aucun litige tant que les autochtones sont en majorité et progressent plus rapidement que les autres. La situation change avec l'arrivée massive des membres du clan de l'occupant, au point de rompre l'équilibre hommes-terres.

Les hôtes ne sont nullement alarmés lorsque les colons sont "contrôlables". Mais il arrive que le fondateur du campement, à qui l'on a cédé une parcelle du pouvoir, acquiert rapidement de l'autorité au triple plan économique, politique et spirituel. Du soupçon et de l'inquiétude, on passe à l'hostilité: "Nous avons dit à quelques-uns de s'installer ici! Mais voilà qu'ils sont venus par centaines! A ce rythme nous risquons d'être débordés! C'est d'autant plus irritant que leur chef décide de ce qu'il y a à faire sans notre avis", vous disent souvent les maîtres de terres ou leurs représentants. On pourrait en conclure hâtivement à une indépendance excessive des chefs d'exploitation baoulé vis-à-vis de leurs hôtes et à une dénonciation tacite des accords. Il n'en est rien car en général, les Baoulé sont très respectueux des traditions contrairement aux autres immigrants, en particulier les Malinké.

Le sociologue Schwartz cite le cas de l'un des colons malinké, un certain Amara, qui agissait en véritable conquérant, et revendiquait 1 200 ha du domaine ethno-foncier du pays bakwé de Soubéré. Un tel exemple n'a jamais été signalé chez aller plus loin dans l'étiologie des conflits.

b. Les effets de la compétition économique

Le front pionnier est le centre d'une farouche course à l'enrichissement qui surprend l'observateur extérieur. Cette situation nouvelle est créée par l'afflux des redoutables travailleurs que sont les Baoulé. Ces rudes cultivateurs, venus des savanes du centre et de leurs marges, impriment au déboisement un rythme effreiné que les autochtones ont du mal à suivre. A part le vendredi où l'on fait des offrandes aux divinités, tous les autres jours sont consacrés au travail et selon un horaire harassant: lever dès 6 heures et départ, retour à 18 ou 19 heures.

Ce n'est donc pas le courage qui manque à ces paysans. Les conditions de travail sont pourtant difficiles. En l'absence de machines et d'autres équipements modernes, ils doivent s'attaquer à la forêt et à ses arbres géants avec leurs bras et le feu. Toutes les opérations de préparation du terrain peuvent se terminer par des drames. Un jeune planteur baoulé du front de Saïoua nous disait un soir, au cours d'un entretien au clair de lune: "Nous sommes heureux que vous vous intéressiez à notre existence ici, bien loin de chez nous. Certains croient que tout est facile et qu'il suffit d'être dans la forêt. Cet homme que vous voyez là (il désignait un vieux notable du campement) a perdu, l'année dernière, son seul fils au cours d'un accident. L'arbre abattu a littéralement écrasé notre infortuné compatriote". Ce que relatait avec beaucoup de tristesse ce jeune agriculteur, constitue l'une des nombreuses facettes amères de la vie rurale dans ces régions. Comme aiment à le dire les Baoulé, la forêt n'est pas un paradis d'enfants ou un bureau; elle recèle bien des dangers, surtout lorsque de simples bras doivent la faire reculer.

Et pourtant, cette compétition économique, les Baoulé la soutiennent si bien qu'ils ne manquent pas de susciter des jalousies. C'est vrai qu'une part notable des tensions et conflits naît des convoitises. Un planteur influent témoigne: "Tout part de la jalousie! Au départ on nous dit: installez-vous ici; cela se passe bien pendant quelques années. Mais dès qu'apparaissent aux endroits qui nous sont cédés, de magnifiques vergers de caféiers et de cacaoyers, les palabres éclatent! Ce sont nos succès qui les déclenchent". A un autre d'ajouter: "Mon hôte a attendu que les dix-huit hectares de caféiers que j'ai plantés entrent en production pour me créer des problèmes et me les arracher. J'ai dû me résigner à accepter une surface équivalente de forêt!..."

Parfois, les querelles peuvent naître d'interprétations des succès et des échecs: "Ces gens là utilisent des moyens occultes pour obtenir de meilleurs résultats que nous!," disent les autochtones en colère. Ce n'est évidemment pas l'avis des encadreurs techniques qui affirment que seule l'observation des normes SATMACI explique le niveau des résultats.

c. Les conflits d'essence socio-culturelle

Les rapports entre migrants baoulé et autochtones ne se développent pas dans le sens de l'intégration et de l'harmonie socio-culturelles qu'on pourrait facilement supposer. Les Baoulé appartiennent à la grande famille socio-linguistique akan connue pour son organisation politique hiérarchisée et centripète. La cohésion qu'on lui reconnaît ne pousse pas toujours l'individu vers des échanges inter-ethniques systématiques. Les développements internes prennent le pas sur les autres.

On n'a pas encore enregistré des unions entre des planteurs baoulé et des femmes originaires des régions concernées par ce travail. Il est vrai que la situation inverse ne s'est pas produite. Quoi qu'il en soit, le résultat est significatif de cette insuffisance d'interpénétration des communautés. Les relations culturelles dont on connaît les effets d'entraînement ne sont guère favorisées par la barrière linguistique. Nous n'avons pas rencontré de planteurs baoulé parlant le bété ou le bakwé. Sur le terrain, on a donc affaire à deux communautés vivant séparément. Les manifestations culturelles authentiques sont réduites à très peu de choses en dehors des funérailles: or, les paysans baoulé préfèrent organiser les funérailles dans leurs villages d'origine. Cette situation ne favorise pas l'entente cordiale. Pour les autochtones, les paysans

immigrés sont des étrangers venus avec des fétiches dangereux capables de détruire les récoltes des terriens. Des cas de sorcellerie prêtés aux immigrants viennent alourdir le climat social dans les régions d'accueil. C'est donc dire que les complications qui surviennent dans les rapports intercommunautaires sont aussi d'essence culturelle.

5. Stratégie de défense des communautés

Le développement des conflits, surtout au cours des cinq dernières années, fait naître une stratégie de défense dans les diverses communautés. Pour les immigrants, le problème reste d'observer le plus strictement possible et même de légitimer les accords passés avec les terriens. La recherche d'une base juridique de la stratégie foncière peut paraître simple. Elle ne l'est pas en réalité. La loi ivoirienne moderne affirme en matière foncière que la terre appartient à celui qui la met en valeur. Cette disposition légale est dans l'esprit du législateur de nature à favoriser le développement économique parce qu'elle est susceptible d'écarter les freins ethno-culturels au progrès.

Cette idée s'oppose naturellement à la règle coutumière qui veut que la terre appartienne aux communautés ethniques. Dans l'esprit de la coutume, la terre est inséparable de la culture, de la religion et surtout du droit historique. Dans ce cadre-là, il est impossible que des individus hors du domaine ethno-foncier historique soient vraiment propriétaires d'une parcelle quelconque. Il faut ajouter que cette loi est en cours aussi bien chez les Krou que chez les Akan. Il est donc difficile d'attendre des Baoulé, qui sont si enracinés dans leurs coutumes, qu'ils utilisent l'arme que leur donne le législateur moderne.

Cela ne signifie pas qu'ils n'aient pas recours à la justice moderne. Les cas de litige portés devant les juridictions locales sont fort nombreux. Ils portent sur les abus de confiance sur la base des accords coutumiers. De très nombreuses affaires concernent des parcelles vendues à plusieurs acquéreurs à la fois par les terriens. Quelquefois, les terriens ne considèrent plus comme acquises par les immigrants les parcelles qu'ils leur ont vendues. Dans les villages ARSO (axe Gabiadji-Sassandra), on tient des registres de litiges. On y remarque que la plupart des conflits viennent des infiltrations directes ou indirectes des autochtones dans le domaine réservé aux "déguerpis" de Kossou. Les autochtones baoulé ont recours aux juridictions modernes lorsque leurs hôtes ne respectent pas leurs engagements. Les procès encombrant véritablement les tribunaux de Soubré, de Sassandra, de Gagnoa et de Daloa.

Les autochtones ont à leur tour conçu toute une stratégie pour contrer l'afflux baoulé. Le durcissement des règles religieuses d'administration du domaine foncier est une des facettes de cette stratégie. En effet, les sanctions religieuses sont particulièrement aptes à frapper l'imagination dans un milieu si proche des traditions ancestrales. Parfois, on va au-delà. C'est alors qu'interviennent les agressions mortelles en forêt. On a vu le cas en octobre 1970, lorsqu'un intellectuel de la région de Gagnoa, GNAGBE Opadjilé, contesta le fondement de la loi foncière telle qu'énoncée par le législateur moderne. Dans sa proclamation aux tribus d'Eburnie (nom donné à la Côte d'Ivoire par certains nationalistes), GNAGBE écrivait à l'article 10: "La terre est propriété exclusive des tribus. Elles peuvent la céder à l'Etat pour des travaux d'utilité publique. L'Etat ne peut en déposséder les tribus" (Schwartz, 1979).

Heureusement, les développements sanglants du problème foncier, tels qu'ils ont été enregistrés dans la région de Gagnoa, ne constituent que des cas isolés. En général, un peu partout, les actions contre les infiltrations baoulé sont plus subtiles et relativement moins graves. Une nouvelle tendance apparaît qui consiste à opposer les immigrants à d'autres communautés autochtones. En effet, les Baoulé ne sont pas les seuls sur le terrain même s'ils sont de loin les plus importants en nombre. Il y a les Voltaïques et les Malinké. Ce sont les Voltaïques qui sont utilisés pour freiner la progression baoulé. En divers endroits, les Bété et les Bakwé opposent ces étrangers aux Baoulé. La stratégie consiste à attribuer aux Voltaïques les terrains déjà cédés aux Baoulé ou à favoriser l'implantation des premiers en allongeant les procédures face aux seconds. Les autochtones sont convaincus qu'il y a avantage à favoriser les Voltaïques dans la mesure où, pensent-ils, les développements politiques des rapports sur le terrain ne peuvent qu'être contre les étrangers. En outre, il paraît plus facile d'obtenir l'expulsion des étrangers que celles d'Ivoiriens changeant de région.

Les infiltrations mossi dans le massif forestier deviennent si importantes qu'elles influencent directement la structure démographique des campements. De telle sorte qu'en maints endroits naissent des campements mixtes et même à dominante mossi. On a des exemples sur le front de Saïoua et le long de la Route des crêtes. Comme le souligne Schwartz, la présence mossi est liée à l'exploitation forestière consommatrice de main-d'œuvre mais elle n'aurait jamais pris ce développement sans l'utilisation que les autochtones en font actuellement.

Ce qui se passe dans les régions du centre-ouest et du sud-ouest comporte tous les éléments de la situation qui a prévalu dans l'est du pays après la dernière guerre mondiale. Les résultats ne sont pourtant pas les mêmes pour diverses raisons. On trouvait dans l'est forestier, Baoulé et Voltaïques. Les premiers s'occupaient des plantations et les seconds de l'exploitation forestière. Si l'on n'a pas abouti aux conflits, c'est que la stratégie locale pouvait favoriser, avec un certain dosage, l'accès à la propriété des Baoulé du fait de la parenté culturelle des akan, mais presque jamais des Voltaïques. Cela reste particulièrement vrai en pays akyé.

CONCLUSION DU CHAPITRE IV

Le sud-ouest est devenu aujourd'hui la plus grande destination des migrations baoulé. A part une petite partie des effectifs (secteur ARSO) concernés par ce qu'on pourrait appeler l'immigration organisée, la plupart des chefs d'exploitation semblent obéir à leur instinct.

En réalité, il n'est pas très exact de parler de mouvement spontané. Le processus obéit à une organisation différente, mais comme nous l'avons vu, il a ses lois. Il est indispensable de les connaître si l'on veut être en mesure de concevoir les solutions qu'impose la situation.

Quoi qu'il en soit, l'immigration baoulé, restée sans histoire pendant longtemps, pose maintenant bien des questions pour trois raisons majeures: la mauvaise application des arrangements coutumiers, la rupture de l'équilibre hommes-terres et la compétition économique farouche intervenue depuis peu dans la région. Toute réflexion en vue d'un arbitrage des conflits et d'une meilleure organisation des transferts de main-d'œuvre de la savane à la forêt devrait intégrer ces réalités.

QUATRIEME PARTIE

VERS LA CONSTITUTION D'UN ESPACE SOCIO-ECONOMIQUE

BIPOLAIRE FORET-SAVANE

INTRODUCTION

Les processus socio-économiques en cours dans la forêt et dans la savane s'enracinent de plus en plus dans une logique dont nous avons en partie décrit les ressorts. Le temps jouant son rôle de consolidation, on assiste véritablement à l'émergence d'un nouveau milieu dont les caractéristiques deviennent de plus en plus la conjonction d'éléments venus à la fois de la savane et de la forêt.

Cela était prévisible dès lors que les immigrants viennent en forêt non pas pour couper les liens avec leur origine mais au contraire, pour trouver des armes nécessaires au développement de la savane. Dans ce contexte, les relations qu'ils entretiennent avec les parents restés sur place et l'impact direct de leur travail sur l'amélioration des conditions d'existence sont des indicateurs d'un intérêt primordial.

On discute de plus en plus pour savoir à qui profite réellement le mouvement migratoire de la savane à la forêt. Les politiciens vous diront qu'il ne faut pas chercher loin, l'immigration en zone forestière constitue un apport de bras à une région qui en manque et qu'à ce titre, elle est une contribution fondamentale au progrès de la nation. Sur le terrain on constate que les processus, même s'ils sont dans un premier temps en faveur de la savane, en raison des transferts de fonds financiers, devraient à terme avoir des aspects positifs sur la forêt même. Les Baoulé seront de plus en plus amenés à s'intéresser au lieu où ils passent le plus de temps dans l'année. De telle sorte que l'on est en droit de se demander si ce n'est pas l'amorce d'un processus d'émergence d'un espace bipolaire, c'est-à-dire centré à la fois sur la forêt même.

La présente partie du travail consiste donc à appréhender tous les aspects des relations entre la forêt et la savane afin de voir si le système spatio-économique qui est en train de s'édifier en forêt n'est pas le prolongement d'un autre plus vaste dont le cœur serait la savane.

Trois points sont abordés:

- les relations avec l'espace de départ;
- les composantes majeures du nouvel espace de vie;
- les signes de l'édification d'un système à deux pôles.

Chapitre VII: RELATIONS ESPACE DE DEPART - ESPACE D'ACCUEIL

Les migrations baoulé vers la forêt sont l'objet de deux interprétations: pour les individus, les succès personnels dans une région où les conditions d'une agriculture de rente sont réunies, doivent permettre d'améliorer le niveau de vie; pour les pouvoirs publics, c'est une question de solidarité nationale: le sud-ouest a besoin de bras pour faire fructifier les richesses de la forêt; les migrants apportent cette force de travail qui manque à la région.

Dans l'hypothèse, l'amélioration des conditions individuelles devrait avoir des retentissements bénéfiques sur l'espace d'origine. Le présent chapitre essaie de répondre à cette question.

A. LES RAPPORTS HUMAINS AVEC L'ESPACE D'ORIGINE

Les individus qui ont fait l'objet de l'enquête sont des immigrants dits de longue durée qui, établis en forêt, éprouvent le besoin d'échanger avec leurs parents restés au village. Plusieurs points sont intéressants à analyser dans ce domaine: les caractéristiques numériques, les motifs des rapports avec l'espace amont, le calendrier et la fréquence des navettes.

1. Les flux de personnes entre la savane et le milieu d'accueil

Dans l'ensemble, il existe une intense activité entre la savane et la forêt. On s'en aperçoit très vite en circulant dans ces régions. Le nombre de navettes faites par les fameuses camionnettes Renault et Toyota est impressionnant. Les pistes sont en réalité le support d'une turbulence économique que l'on n'apprécie pas toujours exactement.

a. Observation à l'échelle globale

Trois niveaux de fréquence des liaisons sont observés ici: les items "très souvent", "souvent" et "rarement" sont retenus pour l'appréciation de la fréquence des liaisons. D'une manière générale, les immigrants retournent souvent dans leur grande majorité au village d'origine: 69% des chefs d'exploitation déclarent y retourner très souvent. Pour 22% de la population, ces retours se font souvent. Les contacts rares avec la savane sont peu significatifs (9% de la population).

Cette situation était en réalité attendue en raison des motifs économiques majeurs qui sous-tendent les départs en forêt et de la personnalité culturelle de base des Baoulé. L'attachement au lieu d'origine est d'autant plus fort qu'il n'y a pas actuellement un processus d'intégration des allochtones au milieu d'accueil. La plupart des chefs d'exploitation ne se sentent pas chez eux, même s'ils déclarent à 95%, visiblement pour des raisons à la fois psychologiques et politiques, qu'ils sont bien propriétaires de leurs plantations et qu'ils n'entendent pas s'en séparer. En fait, les Akan en général et les Baoulé en particulier ont des liens sacrés avec leurs villages d'origine. Pour ces populations animistes, la séparation définitive d'un individu de son village équivaut à une "mort spirituelle" pire que la mort physique. Ainsi donc, pour se renouveler spirituellement, les chefs d'exploitation éprouvent un besoin irrésistible de retourner fréquemment chez eux.

b. Les nuances régionales

Quelques différences se dégagent d'abord à l'échelle des grandes régions administratives (départements). On constate par exemple qu'il y a une très grande fréquence des retours dans la région de Divo où près de 80% des chefs d'exploitation repartent très souvent au village. Le chiffre tombe à 60% dans les départements de Sassandra et de Gagnoa. Cette réalité traduit, semble-t-il la séparation du terrain en deux fronts: l'ancien (Divo-Daloa) et le nouveau (Sassandra-Gagnoa). La turbulence des liaisons est donc plus intense sur le vieux front. Cette situation paraît aberrante dans la mesure où la stabilisation du front pourrait freiner les mouvements. En fait, après la fièvre des démenagements et la mise en route des premières plantations, les chefs d'exploitation du nouveau front ont moins de possibilités d'assister aux nombreuses manifestations socio-culturelles des villages d'origine. C'est le contraire dans les vieilles zones d'accueil du flot migratoire où les chefs d'exploitation, affranchis des tracasseries et des angoisses des premiers moments de l'établissement en forêt, peuvent consacrer plus de temps aux affaires de leurs villages.

Cette dernière remarque se trouve confirmée par une observation à l'échelle sous-préfectorale. On note en particulier qu'autour de Lakota, 96% des chefs d'exploitation vont très fréquemment au village. Les chiffres sont respectivement de 85% et 82% à Divo et à Daloa.

c. Motivation des liaisons

Diverses raisons sous-tendent les liaisons; parmi toutes celles que nous avons recensées, cinq semblent avoir l'avantage: les fins de campagnes agricoles, les funérailles, les problèmes de santé, les mariages, la scolarisation des enfants. Parmi les autres motifs il y a les activités politiques et le règlement des litiges. Une observation à l'échelle globale dégage le rôle exceptionnel des funérailles dans les rapports avec l'espace de départ. On s'y attendait en raison de l'attachement des Baoulé aux cérémonies funéraires. Les campements n'ont pas de cimetières, toutes les personnes décédées en dehors des bédés, sont transférées au village. Cela occasionne évidemment de nombreux frais que seule la solidarité du groupe permet d'alléger. D'un autre côté, les chefs d'exploitation ont l'obligation morale de participer aux cérémonies funéraires qui se déroulent aux villages en y allant. Ils peuvent aussi y apporter une contribution matérielle; toutes choses qui entraînent des dépenses que nous analyserons. Il y a en fait deux types de funérailles: celles qui ont lieu immédiatement après le décès de l'individu et d'autres qui se déroulent plusieurs mois après. Ce sont les dernières qui entraînent les frais les plus élevés et qui exigent une présence massive des membres de la famille.

Le second motif des retours au village concerne la fin des campagnes agricoles (35% des cas). On note une intensification des liaisons dans ce domaine, en particulier de décembre à février. Ces moments sont consacrés à la commercialisation des produits agricoles et aux travaux divers au village. Beaucoup de chefs d'exploitation préfèrent participer à la construction des maisons ou à en surveiller le début d'exécution.

Les mariages constituent un autre motif de retour. On l'a vu plus haut, aucun processus d'intégration réelle ne se dégage sur place. Les Baoulé ne contractent des unions qu'au sein de leur groupe. Dans une grande proportion, les chefs d'exploitation préfèrent tenter l'aventure seuls. Mais quand il s'agit de

fonder un foyer ils repartent chez eux. Vingt pourcent des retours sont motivés par les mariages. Ils se situent surtout en fin de campagne.

Les autres retours se partagent entre divers motifs dont les problèmes de santé, la scolarisation des enfants, les activités politiques, les travaux de construction, etc. C'est dire que les occasions de reprendre contact avec ceux qui sont restés sur place ne manquent pas. Les campements, quoiqu'évoluant rapidement sur le plan démographique n'ont pas d'équipements socio-collectifs pour prendre en charge la santé des populations et la scolarisation des enfants. Cela occasionne des liaisons fréquentes avec les chefs-lieux de sous-préfectures et de Départements. La scolarisation des enfants posent des problèmes particuliers. Si les villages ARSO sont dotés d'écoles, ce n'est pas le cas des campements des fronts pionniers avancés. C'est une situation qui est ressentie par les populations qui s'efforcent de construire quelques classes mais avec beaucoup de difficultés. L'école primaire mise en chantier depuis plusieurs années par les habitants de Souangakro n'est pas encore achevée du fait de l'insuffisance de la participation et de la mauvaise gestion des fonds recueillis.

Les activités politiques expliquent dans une faible mesure les relations avec la savane. En effet, quelques chefs d'exploitation établis dans la forêt depuis plusieurs années ont acquis une grande notoriété à l'échelle de leur région d'origine. Leurs déplacements se font dans le cadre de la participation à la gestion de leurs villages. Le rôle joué par ces délégués politiques vise à rompre l'isolement des planteurs et à renforcer le sentiment de sécurité.

2. Les flux monétaires

Il n'y a pas que les hommes qui circulent entre la savane et la forêt. Un courant monétaire important s'est établi entre les deux régions par l'intermédiaire des migrants. Il mérite qu'on s'y intéresse malgré les écueils rencontrés dans la recherche de l'information. Les mouvements monétaires entre les deux pôles sont déséquilibrés au profit de la savane. Comme nous le verrons, les mouvements savane-forêt moins intenses que ceux de sens inverse surviennent pendant la création des plantations.

a. Mouvements monétaires savane-forêt

La création d'une exploitation agricole même en milieu forestier reconnu doué n'est pas facile. Elle impose des contraintes financières que les planteurs modernes connaissent bien. Les chefs d'exploitation le savent si bien qu'ils s'efforcent de réunir toutes leurs économies de cultivateurs d'igname et même d'emprunter de l'argent avant de se lancer dans l'aventure forestière.

Il faut actuellement en moyenne de 400 à 600 000 francs à un exploitant agricole autonome pour créer les conditions minimales d'installation. Cette moyenne nécessaire pour ouvrir de 2 à 3 hectares de caféiers ou de cacaoyers prend de plus grandes proportions chez ceux que l'on qualifie de gros planteurs. D'ailleurs, les exploitants baoulé s'acharnent à maintenir les frais de démarrage dans des limites tolérables en exploitant à fond la force de travail de leurs compatriotes et la solidarité du groupe.

Il y a une stratégie de recherche du capital initial. Certains exploitants ont recours à la phase préparatoire qui consiste à entrer sous la protection de quelques gros exploitants installés en savane ou en forêt et à recevoir un salaire

d'ouvrier agricole. Pour d'autres, le départ en zone forestière est précédé d'un séjour en ville et de la recherche d'un travail salarié qui soit susceptible de réunir les fonds. Il y a aussi le rôle des cadres intellectuels des régions de savane qui par leur concours financier favorisent l'installation de nombreux exploitants en forêt.

Tout cela montre qu'il y a bien un transfert de moyens de production de la savane à la forêt. Le flux de capitaux en direction du sud forestier, très important dans les années 1970, s'est ralenti avec l'entrée en production des plantations créées par les Baoulé. On assiste aujourd'hui à un processus de recherche de capitaux nécessaires à l'ouverture de nouvelles plantations.

3. Mouvements monétaires forêt-savane

Ils sont les plus intéressants à suivre en raison de leur impact sur les mécanismes de développement ou d'épanouissement déclenchés tant en amont qu'en aval du flot migratoire. Nous ne revenons pas sur les difficultés d'accès à l'information dans ce domaine. Dans ce sens, les observations qui suivent ont une valeur indicative. On n'a pas tenu compte ici des sommes globales déclarées en raison des caractéristiques de l'échantillon, en particulier de la diversité des tailles des campements et villages. Les données ont été rapportées au poids démographique des unités d'observation afin de leur assurer un minimum de signification.

Les données de l'enquête montrent qu'au cours des cinq dernières années, les migrants ont transféré dans leurs villages d'origine en moyenne 25 000 F par tête d'habitant et par an. Ce chiffre devient quatre fois plus important au niveau moyen des chefs d'exploitation. Il reste vraisemblablement inférieur à la réalité mais il donne une idée de l'appui financier que les colons émigrés apportent à leur région de départ.

Des nuances régionales se dégagent qui rejoignent celles que nous avons déjà étudiées. Le clivage anciens et nouveaux fronts n'est cependant pas aussi évident. C'est pourtant le front de Saïoua qui vient en tête avec environ 300 000 F annuels par chef d'exploitation, suivi des régions d'Issia (120 000 F) et de Daloa (100 000 F). C'est bien après que l'on retrouve le front Soubéré-San Pedro avec des moyennes allant de 50 000 à 80 000 F.

Ces transferts de fonds prennent une signification particulière comparée aux revenus moyens des paysans bakwé et bété qui se situent à un niveau bien inférieur. Malgré la discrétion qui entoure ces opérations, les autochtones finissent par s'alarmer et crier à l'appauvrissement de leur région dans la mesure où l'effort d'investissement, surtout dans le domaine de l'habitat sur place, n'est pas comparable à ce qui se fait en faveur de la savane du centre. Nous y reviendrons.

Mais dès maintenant, on est tenté de s'interroger sur la destination des fonds. Une petite matrice d'information extraite de l'enquête permet de répondre à cette question (tabl. 21). Cinq critères sont retenus pour analyser les différentes affectations des sommes transférées: la construction de bâtiments au village, les funérailles, l'aide à la famille restée au village, les frais scolaires et les autres utilisations parmi lesquelles il y a l'épargne. En tête des préoccupations des chefs d'exploitation arrive l'habitat dans les villages d'origine. En moyenne, 30% des revenus sont affectés à la construction de logements. Cette indication n'a rien de surprenant lorsqu'on sait la place que l'amélioration du cadre villageois

prend dans les préoccupations de la Côte d'Ivoire moderne. Depuis plusieurs années, les médias ivoiriens ont particulièrement mis l'accent sur la promotion de l'habitat rural. Dans ce domaine, les populations du centre sont si sensibilisées qu'elles n'hésitent pas à faire un effort particulier dès qu'il y a une amélioration de la condition matérielle. Depuis une décade, les sommes transférées ont permis une amélioration de l'habitat en savane. On est bien sûr loin de ce qui se passe dans le sud-est mais les résultats de l'acharnement des paysans baoulé à améliorer l'habitat restent une donnée intéressante du processus migratoire.

Tableau no. 21: AFFECTATIONS DES REVENUS

REGIONS	Construct. de logement	Funérailles	Aide à la famille	Frais scolaires	Autres utilisations dont Ep.
GAGNOA (Front Saïoua)	42	25	20	8	5
ISSIA	25	30	20	10	15
DALOA	30	20	25	15	10
SDOUBRE	29	22	27	17	5
SAN PEDRO	35	25	26	9	5
GUEYO	30	22	30	10	8
FRESCO	22	18	30	15	15
LAKOTA	25	32	20	12	11
DIVO	38	28	19	9	6
HIRE-WATA	30	30	20	14	6
MOYENNE	30	25	24	12	9

On n'a pas relevé de tendances régionales décisives dans cette affectation des revenus, sauf dans le secteur de Saïoua où l'effort de construction représente 42% des sommes transférées. On pourrait citer la performance du secteur de Divo (38%), le plus faible record étant celui de Fresco. Toutes ces tendances ne semblent pas répondre aux causes particulières, le désir de construire un logement décent étant partout le même.

Le développement de l'habitat grâce à l'expansion des plantations aurait un niveau plus élevé si des dépenses somptuaires ne venaient pas perturber l'utilisation, à des fins raisonnables, des revenus. Pour l'illustrer, il suffit d'observer la part consacrée aux funérailles. Elle représente en moyenne 25% des sommes transférées dans les villages de savane. C'est évidemment excessif en raison des

besoins en investissement des collectivités. Les Baoulé n'ont pas échappé aux habitudes akan qui consistent à financer de façon excessivement coûteuse les funérailles. Pour beaucoup de chefs d'exploitation, ces dépenses de prestige sont la marque de la réussite en forêt.

Un troisième poste de dépense des sommes transférées concerne l'aide à la famille. Sous cette rubrique se regroupent toutes les interventions à caractère socio-familial. Les grands foyers de départ des migrants sont devenus des zones-refuges d'une population vieille dont la capacité de travail s'est considérablement amoindrie. Tout comme les personnes âgées comptent sur ceux qui sont en ville pour vivre, on attend des planteurs installés en forêt une indispensable assistance. Ces aides sont en moyenne de l'ordre de 24% des sommes envoyées en savane. Leur impact social n'est donc pas négligeable.

Les frais de scolarisation représentent 12% des transferts; ils occupent en volume la quatrième place. Pour les planteurs baoulé, l'une des raisons de l'installation en forêt réside dans la nécessité d'assurer l'avenir des enfants. C'est à ce titre qu'ils font face aux dépenses de plus en plus élevées qu'entraîne l'école.

Dans les autres formes d'affectation des revenus nous avons compris l'épargne qui constitue l'un des thèmes essentiels de la campagne de promotion rurale menée par l'Etat. Il faut bien admettre que l'épargne n'est pas le souci majeur des chefs d'exploitation. Les responsables des banques agricoles et d'épargne le savent bien. Il y a pourtant de spectaculaires exceptions comme en témoigne le cas de ce paysan que nous avons rencontré sur le front de Saïoua et qui était fier d'exhiber un carnet d'épargne affichant 6 millions de francs. Dans la région de San Pédro, l'organisation des producteurs en coopératives permet de soulager cette insuffisance de l'épargne paysanne.

A la lumière de ce qui précède, on voit mieux les grands traits de l'impact socio-économique du processus migratoire sur la savane. Il est clair que la forêt soutient la savane par l'intermédiaire des colons baoulé. C'est là une donnée intéressante sur laquelle nous reviendrons.

B. LE COMPORTEMENT ECONOMIQUE DES CHEFS D'EXPLOITATION BAULÉ EN FORET

Les planteurs ne peuvent pas expédier la totalité de leurs revenus dans la savane en raison des contraintes particulières de la vie locale. On essaie ici d'observer la manière dont les fonds restés sur place sont utilisés afin de mesurer la contribution des allochtones au processus local de développement. Deux groupes d'indicateurs servent de points d'appui: les investissements sur place et les dépenses de consommation courante.

1. Les investissements sur place

Dans ces dépenses nous comprenons essentiellement la construction de logements dans les campements, l'extension et l'entretien des exploitations.

a. Le problème de l'habitat dans les campements

Là aussi, il n'a pas été facile de préciser l'information en l'absence de témoignages clairs. Il y a cependant des choses indiscutables qui permettent d'aboutir à quelques conclusions. Un constat indiscutable: l'argent conservé sur

place ne sert pratiquement pas à des investissements significatifs dans l'habitat. Cela se comprend pour diverses raisons: d'abord, il n'y a pas au niveau des campements un essor véritable de l'habitat moderne. A part quelques demeures confortables dotées même de la télévision, ce sont des cases sommaires en terre pétrie qui constituent la base de l'habitat. On peut ensuite évoquer d'autres raisons parmi lesquelles prend place l'absence de motivation et d'infrastructures socio-collectives d'appui.

Les villages ARSO destinés aux Baoulé auraient pu amorcer un processus de modernisation en raison de leur conception moderne et définitive, mais là aussi, on ne remarque pas de dynamisme réel. En fait, des raisons d'essence politique expliquent mieux cette attitude des immigrants. Le sentiment d'insécurité qui apparaît de temps à autre place les colons baoulé dans une situation d'attente. A la question "Vous estimez-vous bien propriétaires des plantations et des terres que vous exploitez actuellement?", les paysans répondent invariablement oui, mais il y a des indices qui ne trompent pas. On a par exemple observé, même dans la région de San Pedro où l'implantation est considérée comme légale et définitive, que les colons sont venus avec le strict minimum en ce qui concerne les parures et les effets vestimentaires. Tous les objets précieux ont été laissés dans les villages d'origine ou confiés à des parents d'autres villages, en ce qui concerne les planteurs du secteur ARSO. Invité à expliquer la contradiction apparente qui existe entre cette assurance dans le domaine foncier et l'hésitation à s'intégrer vraiment au milieu d'accueil, un notable répond: "Si les plantations et les terres attenantes nous appartiennent, le pays n'est pas le nôtre". En langue akan, le concept de pays est exprimé par Bo qui désigne domaine, tant au plan matériel que culturel. Dans la tradition akan, plus que l'exploitation agricole, c'est la culture symbolisée par le village qui marque l'enracinement. C'est pour cette raison que la manière dont on organise le village, en particulier les soins qu'on lui consacre, ont d'une haute signification.

Les autochtones ont toujours reproché aux Baoulé de ne pas participer aux efforts d'amélioration de l'habitat. Le problème est ressenti dans sa complexité non seulement par eux, mais aussi par les pouvoirs publics locaux. Quelques initiatives venant d'administrateurs de province tendent à associer les planteurs baoulé au développement des villages. Mais cela n'est possible que lorsque les établissements baoulé jouxtent ceux des natifs des régions. Sur l'axe routier Lakota-Fresco, par exemple, il y a des projets de lotissements intégrant les diverses communautés.

Il faut espérer que ces tentatives isolées se développent, mais ce ne sera pas chose facile en raison de l'absence d'une politique d'intégration systématique des campements aux régions. Il y a des indices. Les campements réclament en vain la création d'écoles, de centres de santé et surtout, de puits.

b. Les investissements dans l'exploitation agricole

Contrairement à l'habitat, les plantations font l'objet de soins particuliers. L'adoption généralisée des normes de production SATMACI implique des frais dans les domaines du matériel, de l'entretien et du conditionnement des produits. Un paysan du front pionnier de Soubré témoigne: "Chaque année j'adresse 100 000 F à mes parents restés au village. De l'argent que je garde ici, il me faut défalquer au moins 200 000 F pour entretenir ma plantation". Ce schéma semble s'appliquer à la majorité des planteurs. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le paysan baoulé investit de l'argent dans la production. La main-d'oeuvre qu'on

croit gratuite ne l'est qu'en apparence, car les chefs d'exploitation doivent rémunérer même de façon indirecte le travail des épouses, des enfants et des autres membres du groupe. L'avantage de l'utilisation de la force de travail interne aux familles réside dans la modération du coût des prestations. C'est une chose que les spécialistes de l'agriculture savent bien.

Chaque année se développent des mouvements périodiques de main-d'oeuvre en provenance de la savane. Les "six mois," comme on les désigne, sont de jeunes ouvriers qui partent chaque année des zones rurales du centre pour aider les planteurs de la zone forestière. La durée moyenne du séjour en forêt reste de l'ordre de six mois. Dans les rangs de ces "six mois," on compte de plus en plus de jeunes "déscolarisés" qui trouvent dans les prestations de services un moyen d'échapper au chômage complet.

On a essayé de comprendre l'attitude des migrants saisonniers afin d'envisager leur intégration dans les grandes opérations de développement du centre¹

2. Dépenses de consommation courante et occasionnelle

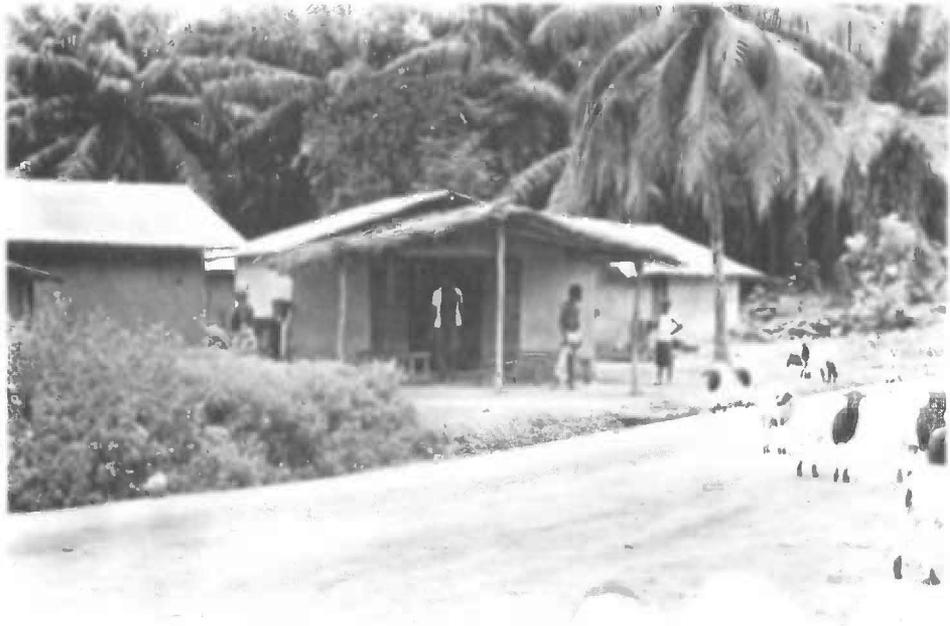
a. Les dépenses courantes

La vie au campement nécessite des frais courants. Quelle que soit sa position, le campement ne vit pas en autarcie. Il entretient des rapports avec les marchés ruraux. Une ou deux fois dans la semaine, les hommes et les femmes se rendent dans les centres urbains et semi-urbains pour procéder à des achats. La structure des dépenses n'est pas différente de celle que l'on observe dans l'ensemble de la campagne ivoirienne. Au fond du panier de la ménagère, il y a presque toujours le traditionnel poisson séché de Mopti qui entre dans l'assaisonnement des sauces. Parfois, on préfère le poisson frais pour la consommation immédiate. La distribution des produits de mer se généralise grâce à l'activité des revendeurs malinké. Il en est de même pour la viande bovine qui transite par de petits centres de redistribution situés près des campements. L'huile, le pétrole, le beurre de karité, le sel et le sucre font l'objet d'une forte demande.

Pour leur ravitaillement, les Baoulé ne s'adressent pas aux autochtones mais aux Dioula qui contrôlent le petit commerce de distribution. L'expansion malinké dans la zone forestière suit assez fidèlement l'orientation du front pionnier. De petits magasins s'ouvrent maintenant dans les campements et vendent aux ménages divers articles allant de la boîte d'allumettes au sac de jute nécessaire au conditionnement des produits agricoles.

Une forte demande en boissons alcoolisées se développe le long des fronts pionniers; il s'agit surtout du vin et de la bière. Les débits de boissons s'installent même dans les plus petits campements. Des revendeurs installés dans les villes avoisinantes se chargent de leur approvisionnement. Les grosses sociétés de production et de distribution de boissons n'hésitent pas à engager

¹ Koby, A.T.: le problème des migrants saisonniers dans la région centre
Abidjan BETPA - juin 1981



Gohissou important village baoulé sur l'axe Divo-Bacanda. Un débit de boisson, lieu de rencontre des paysans.



Des boutiques apparaissent pour répondre à la demande de produits d'importation. Une boutique en bois à Kélémagni campement baoulé sur le front de Saïoua.

leurs véhicules sur les pistes même les plus difficiles. Il est évidemment difficile d'évaluer avec précision l'impact de cette consommation d'alcool sur les budgets familiaux, mais d'importantes sommes sont dépensées. Quelques observateurs ont pu dire que les exploitants baoulé engloutissent leurs revenus dans l'alcool. C'est sans doute une boutade, mais le développement de l'alcoolisme dans des régions où il n'y a guère de surveillance médicale devrait préoccuper de plus en plus les pouvoirs publics.

b. Acquisition de biens

Certains articles nécessitent des dépenses occasionnelles sur place. Les récepteurs de radio, les pagnes et les bicyclettes sont les plus courants. Quelques planteurs plus fortunés ont pu s'acheter des camionnettes pour le transport des marchandises et des passagers. Dans certains campements sont installés des décortiqueurs à moteurs. Quelques récepteurs de télévision apparaissent ici et là dans ces campements en général très austères. Rien ne ressemble à ce qu'on constate dans les régions du sud-est où l'acquisition des biens durables fait l'objet d'une grande émulation.

A la lumière de ce qui précède, on perçoit mieux les grands traits du problème devenu d'actualité: celui de l'intégration des migrants au milieu d'accueil. On pourrait l'envisager avec beaucoup plus de chance de succès si les structures de distribution étaient aux mains des autochtones et surtout si les campements faisaient l'objet d'une planification. Comme on l'a vu, ce n'est pas le cas. Les campements sont par essence conçus comme des fermes de production. Eloignés des villages, il ne font pas l'objet de soins particuliers.

Les adversaires, déclarés ou non, de la présence baoulé dans le massif forestier ne peuvent que difficilement s'appuyer sur des considérations ethniques en raison de la volonté du parti unique PDCI-RDA de favoriser l'unité nationale. C'est sur le terrain économique que s'enracinent leurs arguments. Ils dénoncent surtout l'absence d'intégration et les processus de pompage des richesses locales qui semblent s'installer. Mais les choses ne sont pas si simples. Tout le problème réside dans l'absence de prise en charge des migrations à des fins de développement régional.

CONCLUSION

La contribution des immigrants au développement régional est au centre du grand débat portant sur l'impact des transferts de main-d'oeuvre baoulé. Les observations chiffrées ou non montrent que pour l'instant, on ne peut véritablement pas parler d'intégration à la forêt. Mais le problème demeure, car comment peut-on demander à un mouvement "spontané" tel que la migration baoulé de répondre parfaitement à des objectifs de développement régional? Cette question introduit la nécessité d'une harmonisation des actions menées par les grandes sociétés d'intervention en milieu rural, en particulier celles de l'AVB et de l'ARSO.

Chapitre VIII: ETUDE DE SYNTHESE: LES COMPOSANTES MAJEURES DE L'ESPACE D'ACCUEIL

Le champ couvert par les migrations est vaste. De sorte que les différences régionales précédemment établies méritent d'être précisées. Mais en même temps, une vision globale des problèmes s'impose dans la mesure où l'on assiste à la naissance et au développement d'un nouveau milieu social en pleine forêt.

La méthode utilisée ici est l'analyse en composantes principales à partir d'une réorganisation de la matrice d'information établie lors des enquêtes. En effet, l'observateur de l'espace d'accueil est confronté non seulement aux difficultés dues aux particularités de sondage (notamment dans les domaines des revenus et de la consommation), mais aussi à l'abondance de l'information dans d'autres secteurs. De sorte que sans un travail préalable de choix des objectifs d'analyse, les synthèses deviennent aléatoires.

On a retenu ici cinq thèmes majeurs de sélection des données: le processus rythmique des passages de la savane à la forêt, les caractéristiques socio-économiques de la production, l'affectation des revenus, les relations inter-ethniques et les liens avec les villages d'origine.

A: LES BASES DE L'INDUCTION QUANTITATIVE

1. La matrice d'information géographique de base

a. Les entités d'observation

On a retenu ici les villages et les campements afin de mieux saisir les tendances spatiales. Toutes les circonscriptions administratives concernées par notre enquête sont représentées. On aurait pu descendre à un niveau inférieur de l'observation et choisir par exemple des entités socio-familiales telles que les aoulo et aoulobo. L'analyse se voulant essentiellement géographique, on a préféré s'en tenir aux entités spatiales lisibles sur le terrain.

On s'apercevra qu'aucune distinction n'est faite entre villages et campements car aucune dynamique particulière ne les différencie.

b. Les indicateurs retenus

Dix-neuf indicateurs permettent de décrire les entités spatiales. Ils sont répartis en quatre principales rubriques:

- Rythme et itinéraire des migrations: après 1950, les vagues migratoires ont été découpées en période de 10 ans. En outre, il est apparu intéressant de faire la différence entre les parcours migratoires directs et les itinéraires à étapes;

- Les caractéristiques socio-économiques de la production: les variables portent sur la production par tête d'habitant, dans les domaines vivrier et de spéculation, les surfaces individuelles mises en exploitation;

- Les différentes affectations des revenus: les investissements dans l'habitat, les plantations, les aides familiales, les funérailles, etc.

- La fréquence des rapports avec les villages d'origine a été prise en compte par l'analyse;

- Enfin, l'opinion des immigrants vis-à-vis des communautés ethniques voisines, en particulier, leur jugement sur l'accueil qui leur est réservé.

En ce qui concerne la mesure, on s'est efforcé de réduire la trop grande hétérogénéité des données. A part les surfaces et la production agricole, toutes les autres données sont exprimées en pourcentages par rapport au nombre de chefs d'exploitation.

2. Les matrices factorielles

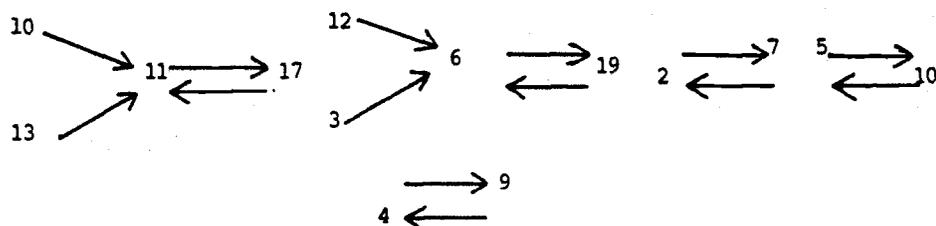
Le programme utilisé ici est celui de l'Institut national de recherche agronomique (INRA): le COREGRAF II. Pour l'induction quantitative, on dispose essentiellement de quatre matrices dégagées par la mise en oeuvre du programme:

- les coefficients de corrélation entre variables;
- les saturations;
- les poids locaux;
- les pourcentages de dépendance.

B. TEST DE LIAISON ET D'ASSOCIATION DES VARIABLES

D'après la matrice des corrélations, il semble que la conjoncture spatiale soit fortement marquée par les modalités des migrations (parcours directs et indirects), les caractéristiques socio-économiques de la production, les rapports entre allochtones et terriens, les rapports avec les villages d'origine.

Tentons de préciser la première impression en procédant à un test d'association: une classification des corrélations maximales montre quelques liaisons privilégiées.



Il se dégage cinq associations de premier ordre: les variables production vivrière (11) et l'aide à la famille (17) sont reliées par un coefficient de corrélation élevé (0,80). Elles sont suivies des variables parcours indirects (6) et mauvais accueil (19); la troisième association réciproque est composée des variables période migratoire 1950-1960 (2) et rapports fréquents avec le village (7). Nous avons en quatrième position l'association parcours directs (5) et bon accueil (18); enfin une cinquième association significative: période migratoire située après 1970 (4) et rapports rares avec le village d'origine (9).

Sur les cinq associations de premier ordre, trois sont réciproques simples, deux vont en sens unique sur la base suivante; les variables produits de rente (10) et superficie vivrière (13) entrent en rapport avec la variable poids de produit vivrier par tête (11): cela n'a rien de très significatif. En revanche, la liaison de variables superficie du culture de rente (12) et période migratoire située après 1970 (3) semble plus intéressante au plan des hypothèses.

D'une façon générale, les aspects fondamentaux du processus migratoire et surtout, les résultats sur le terrain, ressortent bien de la matrice de corrélation mais il n'est pas possible d'apporter plus de précision à la morphologie des composantes majeures de l'espace par une simple liaison.

C: ANALYSE DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'ESPACE D'ACCUEIL

Les quatre premiers facteurs cumulant 69,58% de la variance sont retenus. On notera qu'il n'y a pas un grand regroupement des caractéristiques de l'espace d'accueil des premiers facteurs qui sont cependant les plus significatifs. Il faut aller jusqu'au sixième pour atteindre un cumul de 85% de la variance. Dès le quatrième facteur on tombe à 11,65% de la variance.

Cette première composante est nettement dominée par le comportement des terriens vis-à-vis des allochtones. Le mauvais accueil accuse une forte sortie avec une saturation de 0,96 et un taux de dépendance de 93+.

La trajectoire des migrations est un élément intéressant à observer. On a distingué les parcours directs, c'est-à-dire les passages sans étapes, de ceux qui comportent des détours. Sur le premier facteur, les parcours à étapes sortent en force (S + 0,72; Td 53+). Les taux de dépendance négatifs 53- et 91- n'ont rien de significatif dans la mesure où aux attributs positifs s'opposent leurs contraires.

1. Composante I: (Tableau d'induction 1)

Cette composante n'est pas conforme dans sa structure au premier groupe de liaison; en revanche, elle épouse assez bien le second avec la réciprocity 6 - 19 et deux variables résiduelles (12) et (3). Cette sortie en première position des rapports de voisinage entre Baoulé et terriens d'une part, et du courant migratoire (1960-1970) d'autre part, témoigne des réalités du terrain dont l'importance est d'ailleurs confirmée par l'analyse des communautés (tableau d'induction 5).

En effet, la participation des variables 19 et 6 est respectivement de 0,97 et 0,74. Ces communautés occupent la 2e et la 8e place dans l'ensemble des quatre facteurs. Ainsi donc avec la première composante, nous nous situons au niveau de ce qu'on pourrait appeler la dimension inter-ethnique des migrations marquée soit par des hostilités soit par des confrontations. Cette réalité telle que la

Tableau n°22 : Tableau d'induction N°1 Composante I (Val. propre 22,30%)

Codes et libellé des attributs variables	Saturations	Taux dépendance	Codes et libellé des unités d'observation	Scores
19 Mauvais accueil réservé aux immigrants.....	+ 0,96	93+	2 Dognoussou (FRESCO)	+ 5,04
6 Parcours migratoire indirect....	+ 0,72	53+	9 Kouadiokro (DALOA)	+ 4,49
3 Courant migratoire de 1960 à 1970.....	+ 0,30	9+	13 Konankro (GUEYO)	+ 3,95
13 Superficie cultivée en produit de rente par tête.....	+ 0,16	0	7 N'Guessankro (HIRE)	+ 3,94
14 Superficie cultivée en produit vivrier par tête.....	+ 0,15	0	3 Amanikro (FRESCO)	+ 3,37
			5 Paul Kouamekro (DIVO)	+ 3,34
			4 Gohissou (DIVO)	+ 1,94
			14 N'Guessankro (GUEYO)	+ 1,59
			1 Konankro (LAKOTA)	+ 1,04
8 Rapports fréquents avec le village d'origine.....	- 0,02	0		
10 Poids par tête d'habitant de produit de rente	- 0,03	0	6 Loukukro (HIRE)	- 0,10
15 Investissement dans la population	- 0,06	0	10 Grobonoudan (SAN PEDRO)	- 0,72
11 Poids par tête d'habitant en produits vivriers.....	- 0,14	0	11 Souangakro (GAGNOA-OURAGAHIO)	- 1,76
4 Courant migratoire après 1970	- 0,17	3-	20 Do Sakassou (SAN PEDRO)	- 1,86
17 Aide à la famille.....	- 0,24	6-	18 Boignikro (SAN PEDRO)	- 2,19
5 Parcours direct.....	- 0,72	53-	8 Yaokro (DALOA)	- 3,08
18 Bon accueil par les autochtones.	- 0,95	91-	10 Ahoutoukro (ISSIA)	- 3,95
			17 Koffi Konankro (SOUBRE)	- 4,21
			12 Allakabo (GAGNOA-OURAGAHIO)	- 5,29
			16 Konan N'Guessankro (SOUBRE)	- 6,47

Tableau n°23 : Tableau d'induction n° 5 : Valeurs des communautés

Code et libellé des variables	F 1	F 2	F 3	F 4	Valeurs des communautés	Rang
1. Migration avant 1950	+ 0,07	+ 0,07	- 0,15	+ 0,06	0,30	12e
2. Migration de 1950 à 1960	+ 0,04	+ 0,47	+ 0,05	+ 0,15	0,25	13e
3. Migration de 1960 à 1970	+ 0,30	- 0,08	+ 0,05	- 0,003	0,10	18e
4. Migration après 1970	- 0,17	- 0,30	- 0,005	- 0,18	0,12	17e
5. Parcours direct	- 0,72	+ 0,10	+ 0,15	- 0,44	0,74	8e
6. Parcours indirect	+ 0,72	- 0,10	- 0,15	+ 0,44	0,74	8e
7. Va très souvent au village	- 0,04	+ 0,96	- 0,03	- 0,32	1,02	1e
8. Souvent	- 0,02	- 0,89	- 0,02	- 0,16	0,82	7e
9. Rarement	- 0,09	- 0,71	0,14	+ 0,21	0,56	10e
10. Prod. rente/tête expl.	- 0,03	- 0,10	- 0,62	+ 0,30	0,49	11e
11. Prod. vivrier/tête expl.	- 0,14	0,03	- 0,91	- 0,03	0,85	6e
12. Surf. rente/tête expl.	+ 0,15	0,06	0,10	+ 0,93	0,96	3e
13. Surf. vivrier/tête expl.	+ 0,15	- 0,08	- 0,36	+ 0,18	0,19	15e
14. Pourcent. investis. Main.	+ 0,04	- 0,01	- 0,10	- 0,11	0,13	16e
15. Inverstis. plantation	- 0,06	- 0,04	+ 0,005	+ 0,11	0,02	19e
16. Funérailles	+ 0,08	+ 0,07	+ 0,14	+ 0,05	0,21	14e
17. Aide familiale	- 0,24	+ 0,15	- 0,88	- 0,15	0,87	5e
18. Bien reçu	- 0,95	- 0,001	- 0,25	+ 0,01	0,96	3e
19. Mal reçu	+ 0,96	+ 0,03	+ 0,22	- 0,005	0,97	2e

présente la composante est fortement liée aux parcours à étapes et à la première décennie du développement de la Côte d'Ivoire (période 1960-1970). Il est vrai qu'au cours des années qui ont suivi l'indépendance du pays, les migrations en direction du sud-ouest et du centre-ouest n'avaient pas l'ampleur qu'elles présentent aujourd'hui. Pourtant, les tensions sont nées du développement systématique du courant migratoire en direction du sud-ouest et du centre-ouest après 1970.

2. Composante II (Tableau d'induction 2)

Dans cette composante, nous nous trouvons en face d'une autre réalité marquée par les rapports fréquents avec le village d'origine (S. 0,90; TD 93+). Ce caractère s'associe à un autre moins important: le courant migratoire 1950 - 1960. Cette morphologie de la composante se dessine dès l'étape de la liaison par la liaison réciproque de premier ordre 7,2. Le contenu économique et social des mouvements forêt-savane a été précédemment analysé; il préfigure la formation d'un espace bipolaire.

Quelle est la place de ces deux variables-clés dans la construction des quatre premiers facteurs? La variable 7 (voyages très fréquents au village) a une communauté supérieure à l'unité (1,02) et occupe le premier rang dans l'ordre de la contribution à l'élaboration des facteurs.

3. Composante III (Tableau d'induction 3)

Il s'agit d'une composante essentiellement économique et sociale tournée à la fois vers des préoccupations internes et externes en ce qui concerne les migrants. Deux variables de saturations négatives, production vivrière par tête (11) et aide aux familles restées au village (17), sont décisives dans la structure de cette composante. Au niveau de la liaison, ces deux variables constituent le coeur du premier groupement avec des variables résiduelles 10 et 13. Nous observons donc que l'ordre de sortie des composantes ne reproduit pas le rang des groupements au niveau de la matrice des corrélations.

4. Composante IV (Tableau d'induction 4)

Cette composante est essentiellement économique elle aussi; elle met en outre l'accent sur la production de rente (variable 12) avec un taux de dépendance positif élevé (88+) en ce qui concerne les superficies. Quelques variables résiduelles viennent s'agréger au caractère fondamental: il s'agit du parcours migratoire indirect (S + 0,33; Td 20+), du tonnage des produits marchands (S. 0,30; Td 9+) et des rapports rares avec les villages d'origine (S. 0,21; Td 4). Comme on le constate, la variable 12 est véritablement au coeur des processus qui ont cours dans l'espace économique créé par les migrations puisqu'elle occupe la troisième place dans l'ordre des communautés (0,96).

Tableau n° 24 : Tableau d'induction n° 2 : COMPOSANTE II (V.P 20,12 cumulé 42,42)

Codes et libellé des attributs variables	Saturations	Taux de dépendance	Codes et libellé des unités d'observation	Scores des U. d'observation
7. Rapports très fréquents avec le village d'origine.....	+ 0,96	93+	1. Konankro (LAKOTA)	+ 4,92
2. Courant migratoire de 1950 à 1960...	+ 0,47	23+	8. Yaokro (DALOA)	+ 3,10
17. Aide à la famille.....	+ 0,15	0	6. Loucoukro (HIRE)	+ 3,09
5. Parcours direct.....	+ 0,10	0	7. N'Guessankro (HIRE)	+ 3,01
			16. Konan N'Guessankro (SOUBRE)	+ 2,42
			5. Paul Kouamékro (DIVO)	+ 1,48
18. Bon accueil.....	- 0,001	0	4. Gohissou (DIVO)	+ 1,44
14. Pourcentage de gain investi dans l'habitat....	- 0,01	0	9, Kouadiokro (DALOA)	+ 1,38
15. Pourcentage de gain investi dans les plantations.....	- 0,04	0	14. N'Guessankro (GUEYO)	+ 1,21
15. Superficie en produits vivriers par tête d'exploitant.....	- 0,08	0	10. Ahoutoukro (ISSIA)	+ 1,07
4. Courant migratoire après 1970.....	- 0,30	9-	11. Souangakro (OURAGAHIO-GAGNOA)	+ 0,04
9. Rapports rares avec le village d'origine.....	- 0,71	51-	12. Allakabo (GAGNOA-OURAGAHIO)	- 0,59
8. Rapports fréquents avec le village d'origine.....	- 0,89	80-	2. Dougnoussou (FRESCO)	- 0,88
			15. DaoukroII (SOUBRE)	- 2,07
			13. Konankro (GUEYO)	- 2,82
			19. Grobonoudan (SAN PEDRO)	- 3,67
			3. Amanikro (FRESCO)	- 4,09
			18. Boignyokro (SAN PEDRO)	- 4,10
			20. Dosakassou (SAN PEDRO)	- 5,53

D. TRADUCTION SPATIALE DE L'ANALYSE. TYPOLOGIE DES SOUS-SYSTEMES SPATIAUX

1. Observation à l'échelle des composantes. Détermination d'ensembles territoriaux

a. Ensemble I et sous-ensembles liés

Comme nous l'avons vu, la première composante exprime essentiellement les rapports migrants-autochtones. La position des scores des unités d'observation sur la composante oppose deux groupes de localités (tabl. 1). D'une façon générale, il n'y a pas une grande homogénéité géographique au sein de chaque groupe. On peut cependant retenir que le pôle positif est dominé par les campements du vieux front alors qu'à l'opposé, les éléments du front actif l'emportent (secteurs de Gagnoa-Soubré-San Pédro), ce qui semble indiquer que les relations intercommunautaires difficiles caractérisent beaucoup mieux les anciennes terres d'accueil où l'équilibre hommes-terres est rompu.

Cette révélation de la composante pourrait surprendre l'observateur généralement impressionné par quelques manifestations spectaculaires (révolte du canton guébié en particulier). Mais ce qui semble ressortir ici c'est l'aspect quotidien des rapports de voisinage et surtout la difficulté d'accès à une terre dont la charge démographique est importante.

b. Ensemble II et sous-ensembles

Ils correspondent à la composante II dont la dimension latente est le rapport entre les Baoulé et leurs villages d'origine. Deux sous-ensembles se dégagent du fait de l'opposition des caractères et de leurs contraires. Là aussi, il n'y a pas une homogénéité parfaite des regroupements. On note grosso modo une séparation entre un premier sous-ensemble au pôle positif (relations très fréquentes avec les régions d'origine) à dominante vieux front. Toutes les localités de Divo, de Lakota et d'Hiré-Wata y sont représentées, ainsi que les campements de Daloa et d'Issia. De l'autre côté, il y a sans exception les villages de la sous-préfecture de San Pedro.

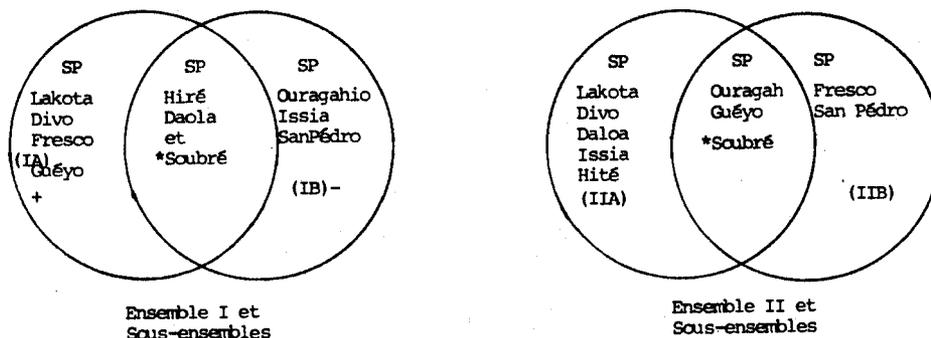
D'une façon plus détaillée, on note que la fréquence des relations avec les villages d'origine n'épouse pas la division géo-administrative des unités d'observation. Si les localités de Lakota, de Divo, d'Hiré-Wata et d'Issia ont une position homogène sur le pôle positif et si à l'opposé on trouve les villages ARSO, les autres unités ont des comportements beaucoup plus difficiles à cerner. C'est ainsi qu'on trouve à la fois aux pôles positif et négatif, des campements d'Ouragahio (Gagnoa) et de Soubré qui font partie du front pionnier récent. Au plan géographique et sur la base du comportement des unités d'observation, la zone de contact comprend les sous-préfectures de Guébo, de Soubré et d'Ouragahio.

Tableau n° 25 : Tableau d'induction n° 3 : Composante III (V.P 15,51 - cumulé 57,93)

Codes et libellé des attributs variables	Saturations	Taux de dépendance	Codes et libellé des unités d'observation	Scores des U. d'observation
19. Mauvais accueil des migrants par les autochtones.....	+ 0,22	5+	15. Daoukro II (SOUBRE)	4,01
5. Parcours migratoire direct.....	+ 0,15	3+	3. Amanikro (FRESCO)	3,91
1. Migration avant 1950.....	- 0,15	3-	2. Dougnoussou (FRESCO)	3,17
6. Parcours indirect.....	- 0,15	3-	7. N'Guessankro (HIRE)	3,16
18. Bon accueil par les autochtones.	- 0,25	7-	1. Konankro (LAKOTA)	2,97
15. Superficie en produit vivrier par tête d'exploitant.....	- 0,36	13-	6. Loukoukro' (HIRE)	2,74
14. Rapports rares avec le village d'origine.....	- 0,62	0	19. Grobonoudan (SAN PEDRO)	1,99
17. Aide familiale.....	- 0,88	77-	20. Do Sakassou (SAN PEDRO)	1,57
11. Production vivrière par tête d'exploitant.....	- 0,91	84-	10. Ahoutoukro (ISSIA)	- 0,11
			14. N'Guessankro (GUEYO)	- 1,23
			17. Koffi Konankro (SOUBRE)	- 1,67
			18. Boigny Kro (SAN PEDRO)	- 1,65
			16. Konan N'Guessankro (SOUBRE)	- 1,71
			5. Paul Kouamékro (DIVO)	- 1,77
			8. Yaokro (Daloa)	- 2,75
			12. Allakabo (GAGNOA-OURAGAHIO)	- 2,79
			13. Konankro (GUEYO)	- 3,05
			11. Souangakro (GAGNOA-OURAG.)	- 3,10

Tableau n°26 : Tableau d'induction N° 4 : COMPOSANTE IV (V.P. 11,65- cumulé 69,58)

Codes et libellé des attributs variables	Saturations	Taux de dépendance	Codes et libellé des unités d'observation	Scores des U. d'observation
12. Superficie de produits de rente par tête d'exploitation.....	+ 0,93	88+	3. Amanikro (FRESCO)	3,52
6. Parcours indirect.....	+ 0,44	20+	7. N'Guessankro (HIRE)	3,23
10. Produit de rente par tête d'exploitant	+ 0,30	9+	6. Loucoukro (HIRE)	2,86
9. Rapport rares avec le village d'origine.....	+ 0,21	4+	16. Konan N'Guessankro (SOUBRE)	0,78
			19. Grobonoudah (SAN PEDRO)	0,71
			15. Daoukro II (SOUBRE)	0,68
			20. Dosakassou (SAN PEDRO)	0,38
			18. Boignykro (SAN PEDRO)	0,12
8. Rapports fréquents avec le village d'origine.....	- 0,16	3-	11. Souangakro (GAGNOA)	- 0,39
4. Migration après 1970.....	- 0,18	3-	12. Allakabo (GAGNOA)	- 0,40
5. Parcours migratoire direct.....	- 0,44	20-	10. Ahoutoukro (ISSIA)	- 0,77
			4. Gohissou (DIVO)	- 0,80
			17. Koffi Konankro (SOUBRE)	- 0,93
			14. N'Guessankro (GUEYO)	- 1,39
			9. Kouadiokro (DALOA)	- 1,49
			1. Konankro (LAKOTA)	- 1,79
			8. Yaokro (DALOA)	- 2,26



c. Ensemble III et sous-ensembles

Ils se caractérisent essentiellement par la production économique et l'aide apportée par les planteurs aux familles restées aux villages. La position des scores permet de dégager deux entités: la première composée d'éléments des sous-préfectures de Daloa, d'Ouragahio, d'Issia et de Guéyo (IIIB); au pôle positif se rangent les campements des circonscriptions administratives de Lakota, d'Hiré et de Fresco (III.A). Les campements de San Pedro, de Divo et de Soubré appartiennent à la fois aux deux pôles.

d. Ensemble IV et sous-ensembles

L'ensemble IV est dominé par l'agriculture d'exportation. Sur la composante, les unités d'observation se regroupent au pôle positif: Hiré et San Pedro (IV.A); à l'opposé on trouve Daloa, Ouragahio, Guéyo, Lakota et Issia (IV.B). Les campements de Fresco, de Divo et de Soubré appartiennent aux deux sous-ensembles.

2. Synthèse de l'observation des unités spatiales

Selon la nature de la composante, les campements et villages se séparent nettement en deux groupes. Mais de façon moyenne, les campements de la sous-préfecture de Soubré ont à la fois les caractéristiques de l'un et de l'autre sous-ensemble. Ce sont eux que l'on retrouve de façon régulière dans la zone de contact des sous-ensembles spatiaux.

CONCLUSION DU CHAPITRE VIII

La synthèse des caractéristiques du milieu socio-économique forestier bousculé par les vagues migratoires conduit à privilégier deux voies de réflexion: les composantes majeures de l'espace (les caractères qui les identifient le mieux) et les nuances locales.

L'analyse des données de l'enquête confirme l'ambition essentielle de l'entreprise migratoire: faire de la forêt un tremplin pour compenser les faiblesses du système de production dues aux contraintes particulières du milieu de savane. Il y a déjà les prémisses d'un espace économique à deux pôles. On le voit à l'examen des liens avec les régions d'origine.

Un second axe de réflexion se dégage de l'étude de synthèse. Il a trait aux individualités sous-régionales. On peut grosso modo en distinguer trois:

- la première englobe les vieilles zones d'accueil du flot migratoire dont Divoi et Daloa constituent les principales illustrations;

- la seconde est une zone avancée autour des pôles d'Ouragahio et de Guibéroua (front de Saïoua);

- la troisième constitue une sorte de résumé des deux premières. Il s'agit du front des crêtes ou de Soubré, actuelle zone d'accueil des migrations venant à la fois de la savane et des flots forestiers saturés.

On le voit donc, sous l'apparente homogénéité, l'espace d'accueil est déjà composé d'individualités nées des changements de la conjoncture géoéconomique à l'échelle locale.

CONCLUSION GENERALE

L'étude des migrations baoulé en direction du massif forestier de l'ouest appelle quelques remarques finales.

Les déplacements massifs des populations du centre ne peuvent plus être considérés comme un processus conjoncturel. Au contraire, la permanence et l'amplification des mouvements montrent qu'il s'agit d'une dynamique structurelle liée aux faiblesses de l'économie de savane.

L'Autorité pour l'aménagement de la vallée du Bandama, dont le rôle était entre autres choses de fixer le paysannat, ayant disparu, il est devenu difficile d'envisager autrement le processus migratoire qui affecte la région. Pour beaucoup de chefs d'exploitation, le départ constitue la seule issue aux problèmes posés par l'ingratitude du milieu.

Le sud-ouest insuffisamment peuplé reçoit des bras du centre. Le problème du développement du massif forestier pourrait sembler résolu. La réalité est tout autre, nous l'avons vu. En effet, il apparaît qu'en maints endroits, le seuil du tolérable soit atteint et que les populations locales, pendant longtemps passives, commencent à développer des réactions négatives vis-à-vis des allochtones. Ainsi, un double problème se pose aux pouvoirs publics.

En amont, aucune opération de développement d'envergure ne peut être sérieusement envisagée sans arrêt de l'hémorragie démographique que constituent les migrations rurales. L'échec de l'AVB est en partie dû à ce problème chronique. Une interrogation demeure: quelle économie faut-il proposer aux agriculteurs de la savane? La question est d'autant plus pressante qu'à la suite du programme AVB, d'autres tentatives, notamment l'aménagement de la vallée du Kan à Tiébissou, n'ont pas apporté les réponses qu'on attendait.

En aval, les choses se compliquent. Les migrations rurales, après avoir été perçues comme des processus mineurs, apparaissent maintenant comme de véritables menaces. Les réactions des populations autochtones se précisent et prennent parfois des développements qui ne peuvent laisser personne indifférent.

Quelle réponse les pouvoirs publics donnent-ils à ces questions? Trois tendances situent actuellement l'attitude de l'état vis-à-vis des migrations rurales: passivité, timidité d'intervention et position d'attente.

Dans un premier temps, les pouvoirs publics sont restés passifs, dans la mesure où la situation n'imposait aucune mesure urgente. Mais il faut reconnaître que les signes d'une aggravation de la situation pointaient dès l'accession du pays à l'indépendance.

La seule tentative d'intervention est l'installation des "déguerpis" de Kossou dans la région de San Pédro. Elle reste trop timide et isolée pour avoir un impact décisif. On assiste d'ailleurs à une remise en cause de la situation des "déguerpis" de Kossou installés en pays bakwé après négociations avec les chefs coutumiers locaux. Les infiltrations massives et continues des autochtones dans le domaine réservé aux Baoulé en est une preuve.

Pour tout le reste du problème, les services techniques publics observent une attitude de principe et d'attente fondée sur la loi: "La terre appartient à celui qui la met en valeur". Comme nous l'avons vu, cette règle qui devrait faciliter l'insertion des allogènes dans la forêt est loin d'être appliquée dans toute sa dimension, en raison du contexte ethno-culturel.

Le problème reste posé et faute de lui trouver des solutions adéquates, le bilan économique du processus migratoire risque d'échapper à l'espace d'accueil et d'être faible au niveau des foyers de départ. Il y a des indices: faiblesse d'intégration des migrants au système économique local, accentuation des cessions spéculatives des terres, développement des conflits et sentiment d'insécurité chez les allogènes, gonflement des dépenses non productives chez les chefs d'exploitation, etc.

Tout montre qu'il est devenu nécessaire de gérer un processus dont l'ampleur dépasse la responsabilité des individus. Mais le problème est loin d'être simple car, on l'a vu à maintes occasions, une intervention mal dosée de l'Etat conduit à une dramatisation politique des situations auxquelles on a trop tendance à donner des colorations tribales.

Pour toutes ces raisons, l'une des tâches les plus urgentes au regard du développement actuel du processus migratoire serait de créer un courant de concertation réunissant les responsables politiques et administratifs des régions de départ et d'accueil.

Cette démarche conduite avec patience devrait aboutir à une atténuation du vide laissé par la disparition de l'AVB et de l'ARSO. Elle faciliterait la recherche indispensable de bases juridiques d'insertion des allogènes dans la forêt et l'arbitrage des conflits de voisinage.

C'est de cette manière qu'on pourrait protéger à la fois les intérêts des particuliers et ceux de l'État. En effet, le domaine ethno-foncier n'est pas le seul menacé par l'amplification du processus migratoire. La forêt classée, considérée par beaucoup de chefs tribaux comme relevant de leur autorité, est l'objet d'attaques incessantes. La situation ne cesse de s'aggraver en raison de la croissance de la demande de terres cultivables, elle-même excitée par le développement du flot migratoire.

Tableau n° 27

EFFECTIFS DE LA POPULATION PAR SOUS-PREFECTURES

(Recensement 1975)

SOUS-PREFECTURES	POPULATION TOTALE			POPULATION RURALE		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
BEOUMI	34 972	34 863	69 835	29 479	29 869	59 348
BODOKRO	13 055	14 449	27 504	13 055	14 449	27 504
BOTRO	7 683	9 145	16 728	4 886	6 072	10 958
BOUAKE	120 879	108 386	229 265	26 572	27 369	53 941
BROBO	8 660	9 395	18 055	8 660	9 395	18 055
DIABO	10 368	11 791	22 159	10 368	11 791	22 159
DIDIEVI	18 835	20 897	39 732	18 836	20 897	39 732
M'BAHIAKRO	23 598	23 254	46 852	18 175	18 487	36 662
PRIKRO	22 874	23 276	46 150	22 874	23 276	46 150
SAKASSOU	29 223	30 863	60 086	29 223	30 863	60 086
TIEBISSOU	26 646	27 113	53 759	23 539	24 632	48 171
TOUMODI	37 062	35 785	72 847	30 163	29 571	59 734
YAMOUSSOUKRO	52 271	49 772	102 043	32 478	32 312	64 790
S/ T BOUAKE	406 028	398 989	805 015	268 307	278 983	547 290
BOUAFLE	53 184	49 164	102 368	43 370	43 370	86 740
GOHITAFLA	17 959	17 474	35 433	17 959	17 474	35 433
ZUENOULA	32 476	32 067	64 563	27 685	27 685	55 370
S/T ZUENOULA	50 435	49 541	99 996	45 644	45 159	90 803
BOCANDA	40 345	42 838	83 183	37 050	39 706	76 756
DAOUKRO	19 586	19 276	38 862	13 228	13 059	26 287
DIMBOKRO	34 404	30 521	64 925	17 193	16 659	33 852
KOUASSI KOUASSIKRO	5 521	6 267	11 788	5 521	6 267	11 788
OUELLE	28 992	28 067	57 059	28 992	28 067	57 059
S/TOTAL DIMBOKRO	128 848	125 969	255 817	101 984	103 758	205 742
TOTAL CENTRE	638 433	624 663	1 263 095	459 287	469 597	928 884
COTE D'IVOIRE	3 474 750	3 234 850	6 709 600	2 314 200	2 249 107	4 543 307
CENTRE/CI %	18,4	19,3	18,8	19,8	20,8	20,4

ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

ESPACE DE DEPART

1. Quelques traits de l'évolution de la population et de l'habitat.
2. Importance de l'émigration: structure par âge et par sexe de la population résidente et migrante de quelques villages enquêtés.
3. Dynamique migratoire et répartition géographique des migrants en provenance des sous-préfectures de l'espace de départ.

Fig 31

SOLDE MIGRATOIRE ANNUEL DE LA POPULATION RURALE ENTRE 1965 ET 1975



Source: CIRES - 1978

ESPACE DE DEPART

1. Quelques traits de l'évolution de la population et de l'habitat.
2. Importance de l'émigration: structure par âge et par sexe de la population résidante et migrante de quelques villages enquêtés.
3. Dynamique migratoire et répartition géographique des migrants en provenance des sous-préfectures de l'espace de départ.

Fig 33

ESPACE DEPART

POPULATION RURALE : ÉVOLUTION DE 1965 A 1975

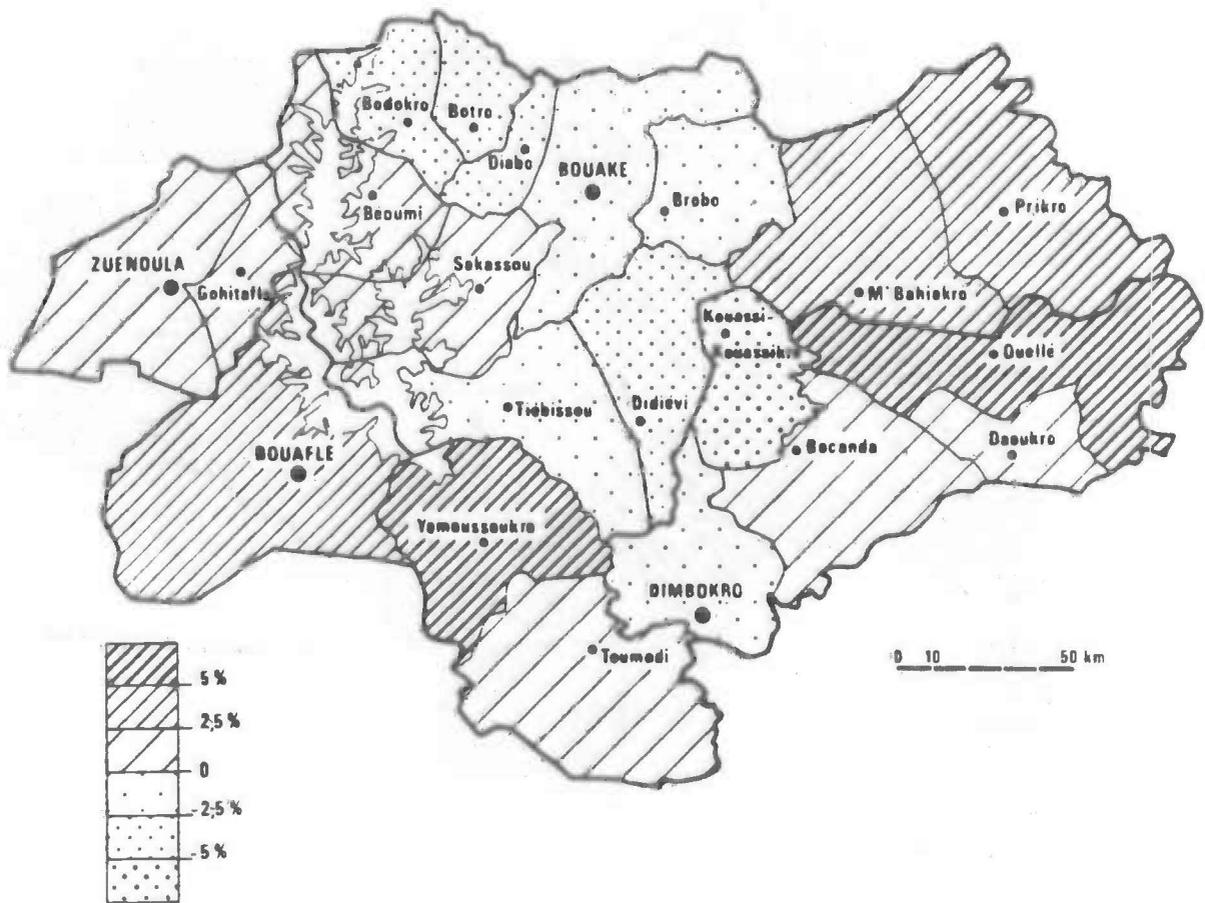


Fig 34 ESPACE DE DEPART
DENSITE TOTALE 1975

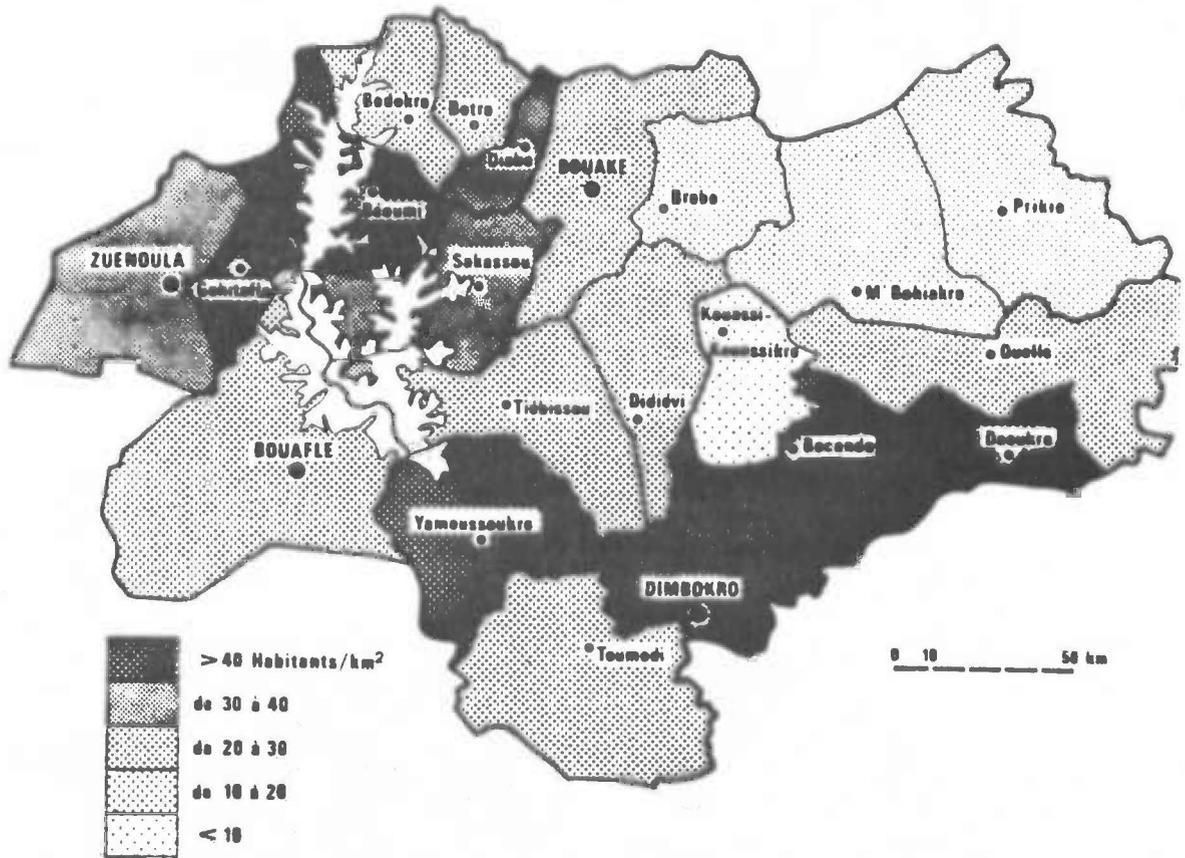


Fig 35 STRUCTURE DE L'HABITAT AVANT L'OPERATION KOSSOU
(ZONE PERIPHERIQUE DU LAC)

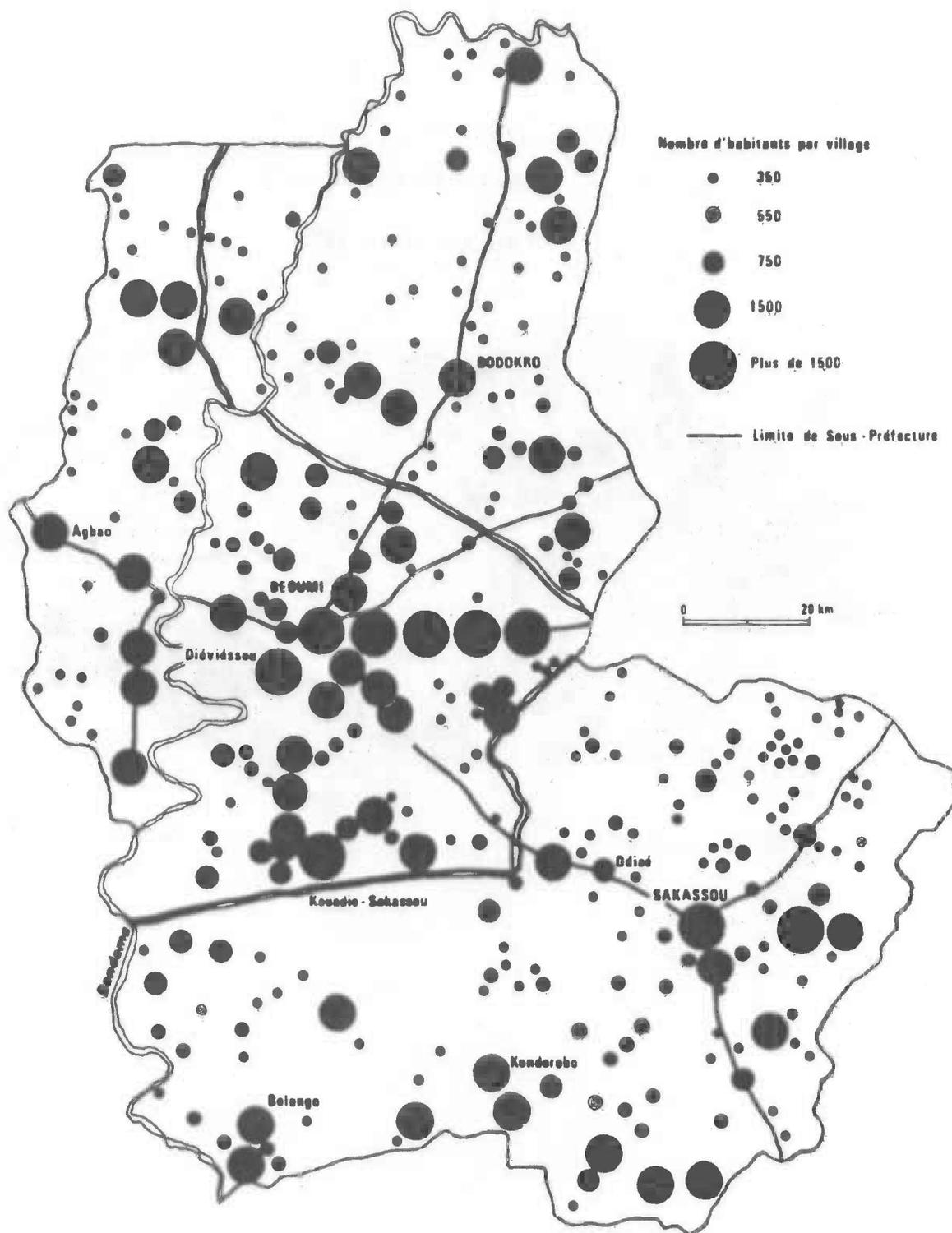


Fig 36 STRUCTURE DE L'HABITAT APRES L'OPERATION KOSSOU (ZONE PERIPHERIQUE DU LAC)

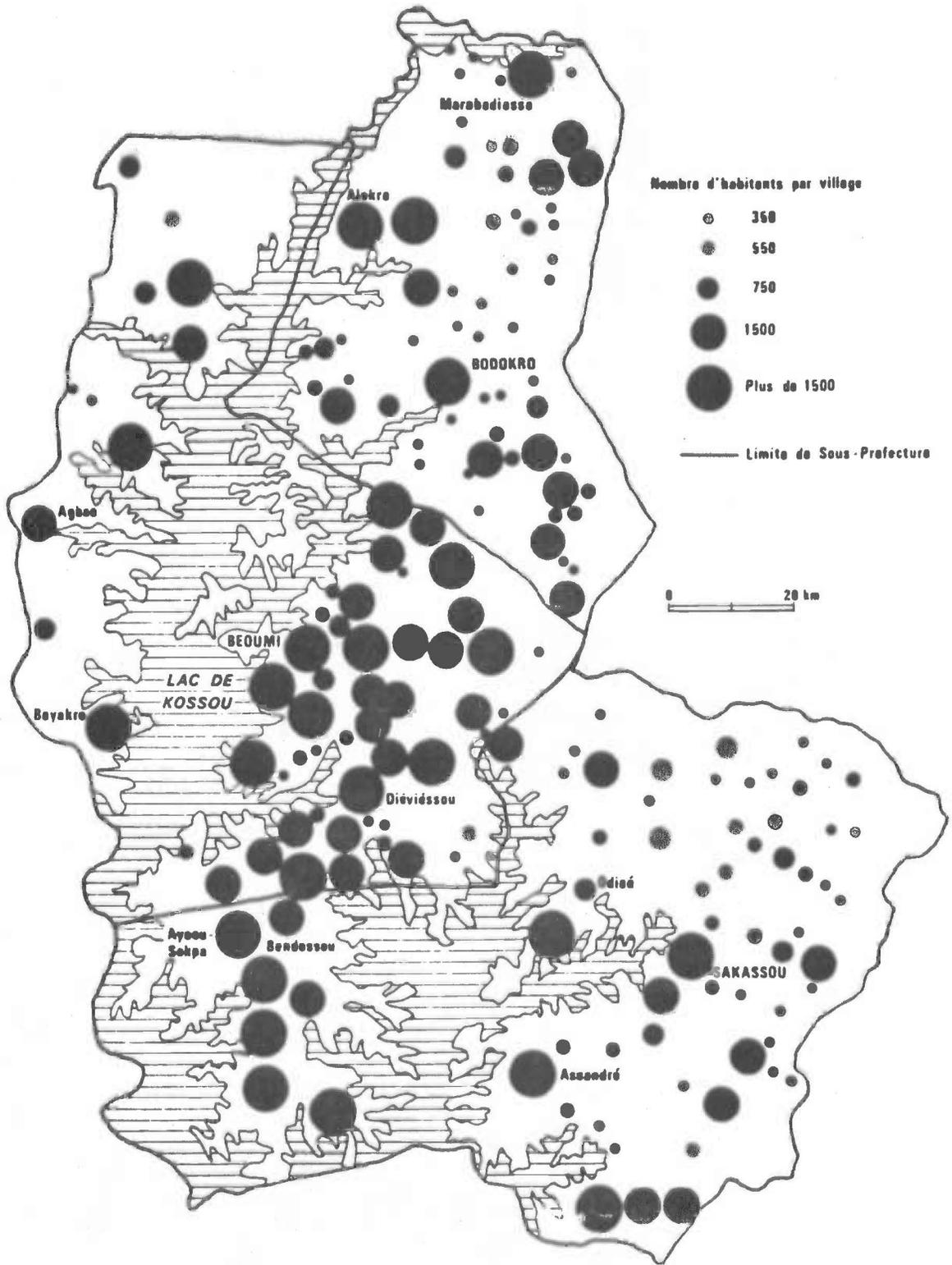


Fig 37

STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE ET MIGRANTE
D'ABOKRO (MBAHIKRO)

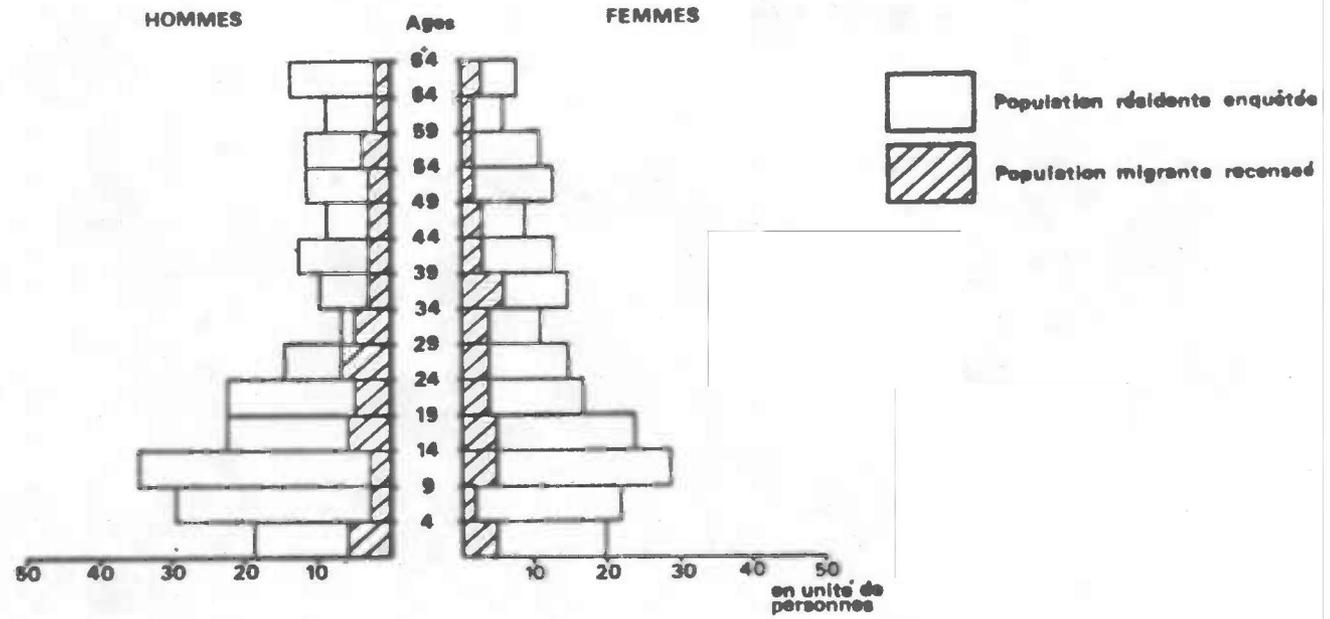


Fig 38 STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE ET MIGRANTE DE KOUATA (KOUNAHIRI)

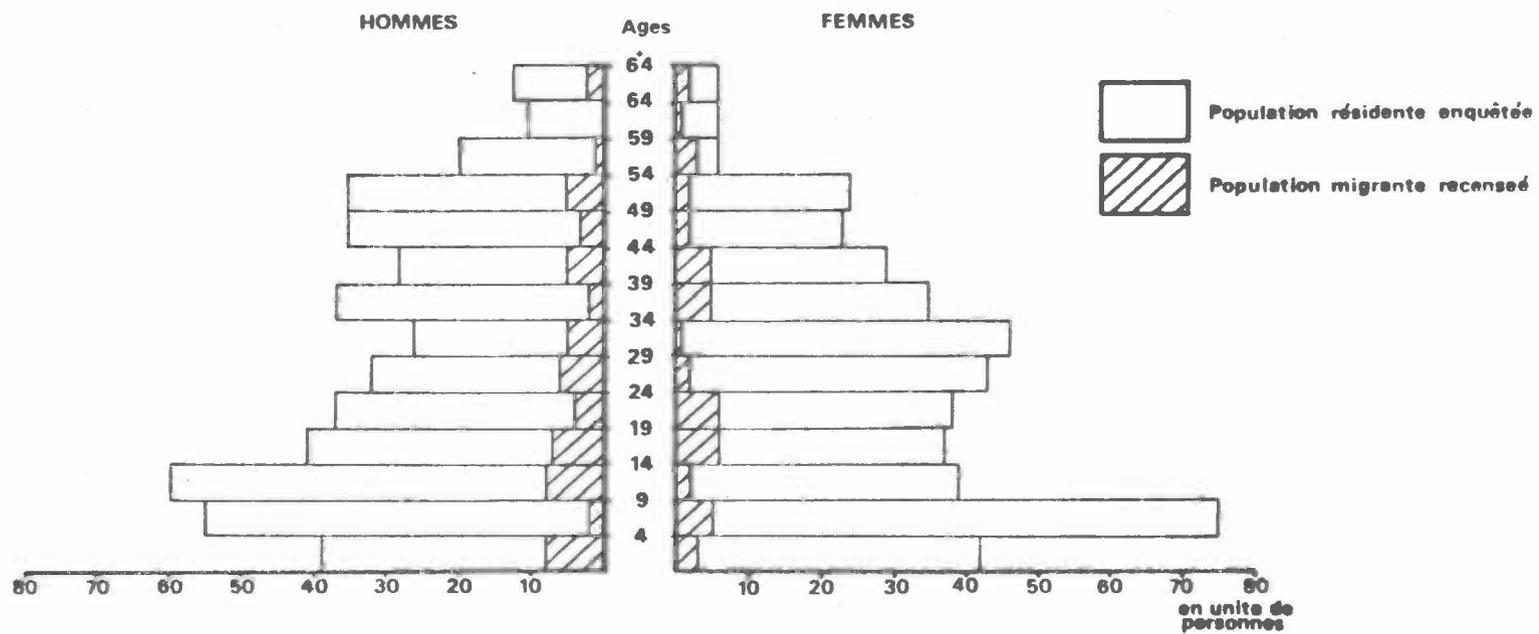


Fig 39

STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE ET MIGRANTE
DE NIENEKRO (DIDIEVI)

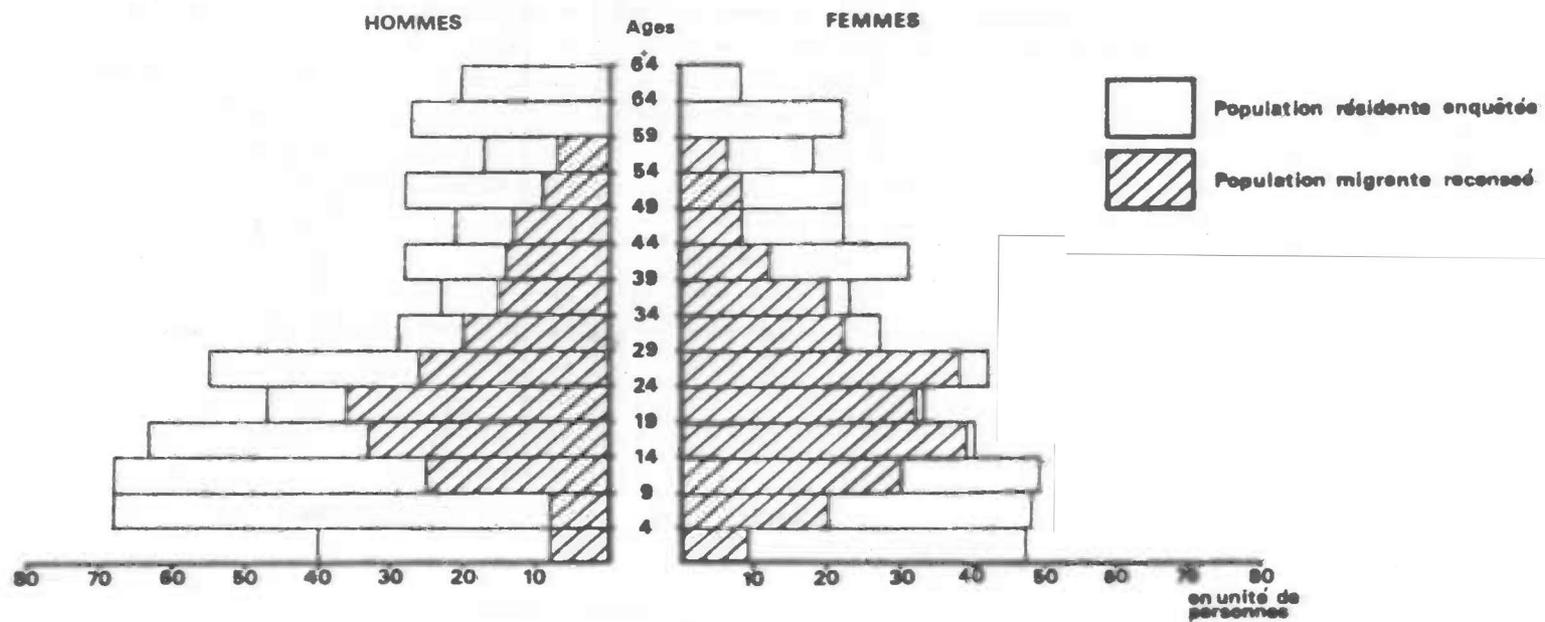


Fig 40

STRUCTURE DE LA POPULATION RESIDENTE ET MIGRANTE
DE ZEDEKAN (BEUMI)

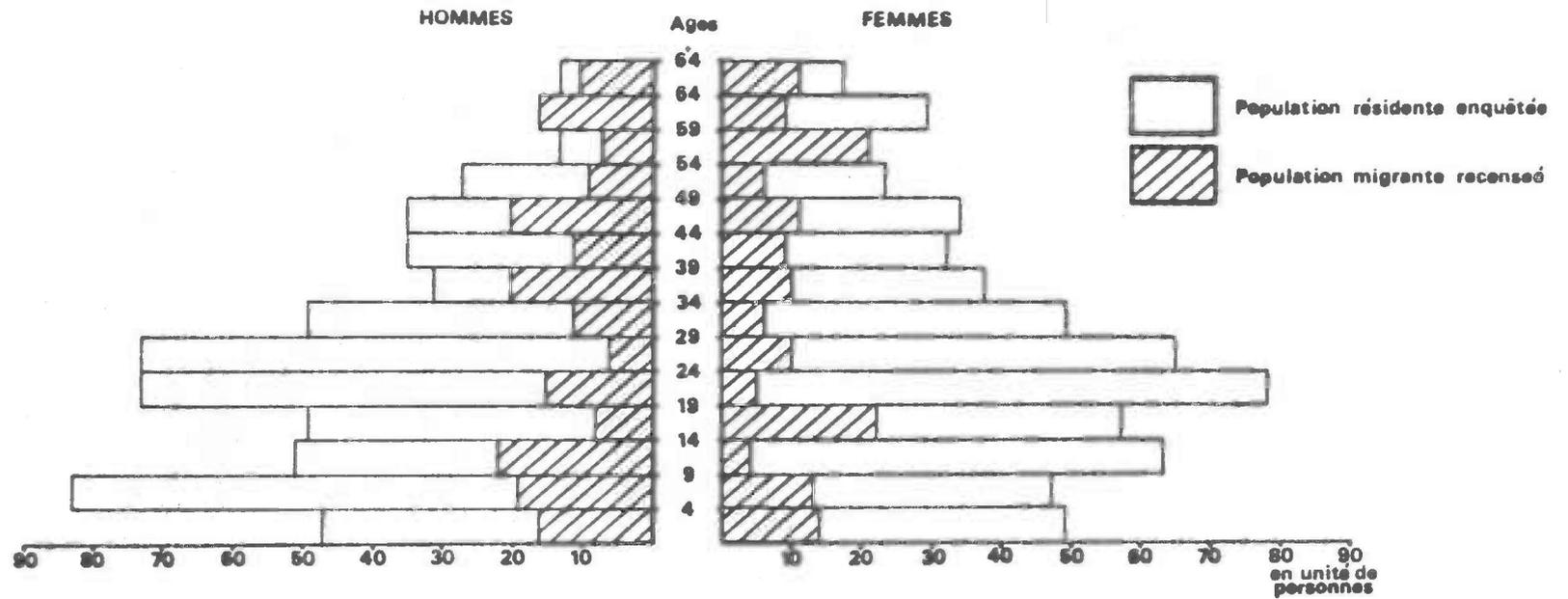


Fig 41 DYNAMIQUE MIGRATOIRE BAULE



Fig 42 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE BOTRO



Largeur des flèches : 1mm = 20 individus

Fig 43 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE BOUAFLE



Largeur des flèches: 1mm = 20 individus

Fig 44 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE
DE LA SOUS PREFECTURE DE BROBO



Largeur des flèches : 1 mm = 20 individus

Fig 45 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE DIABO



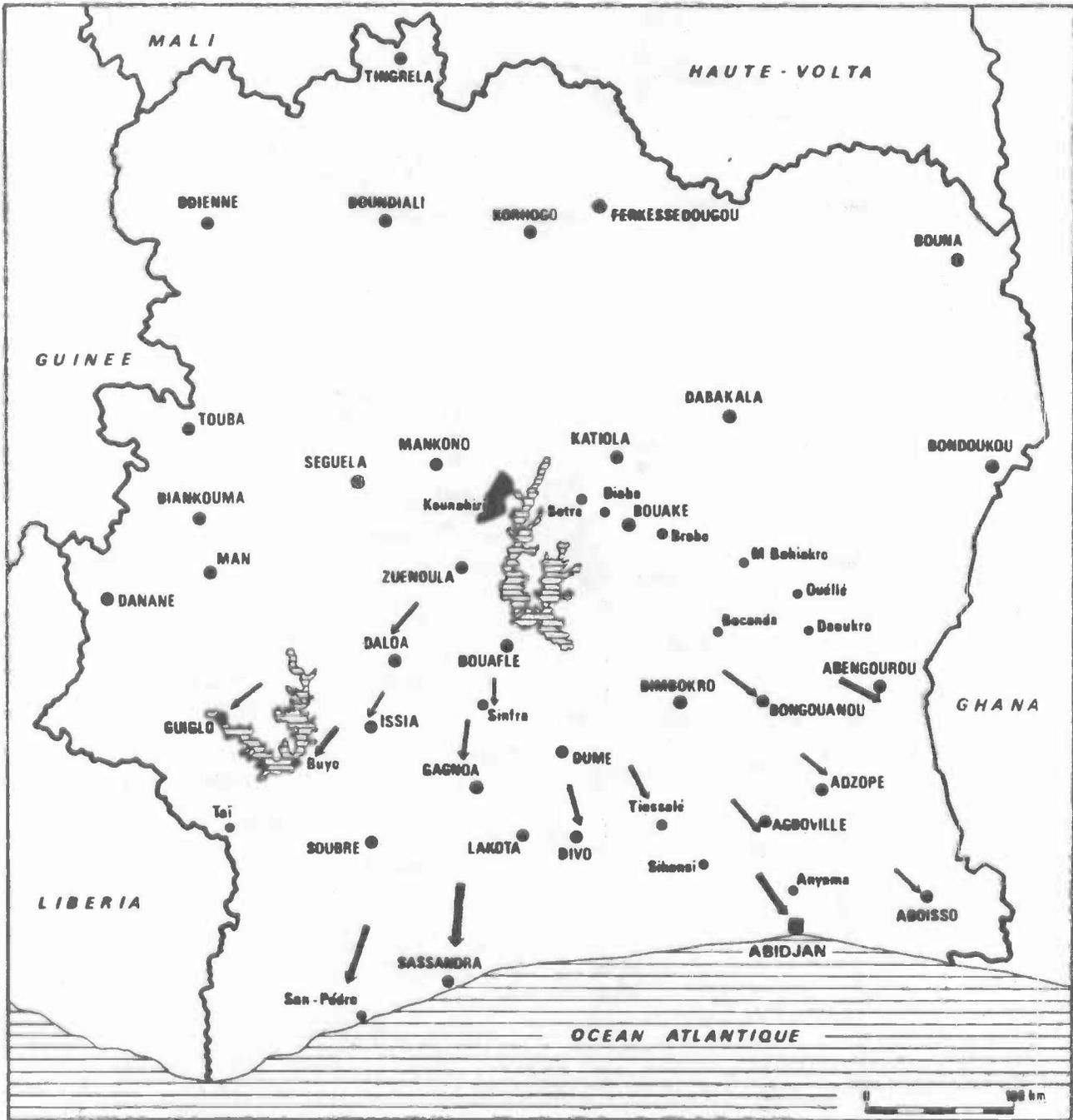
Largueur des flèches : 1mm = 20 individus

Fig 46 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE GOHITAFLA



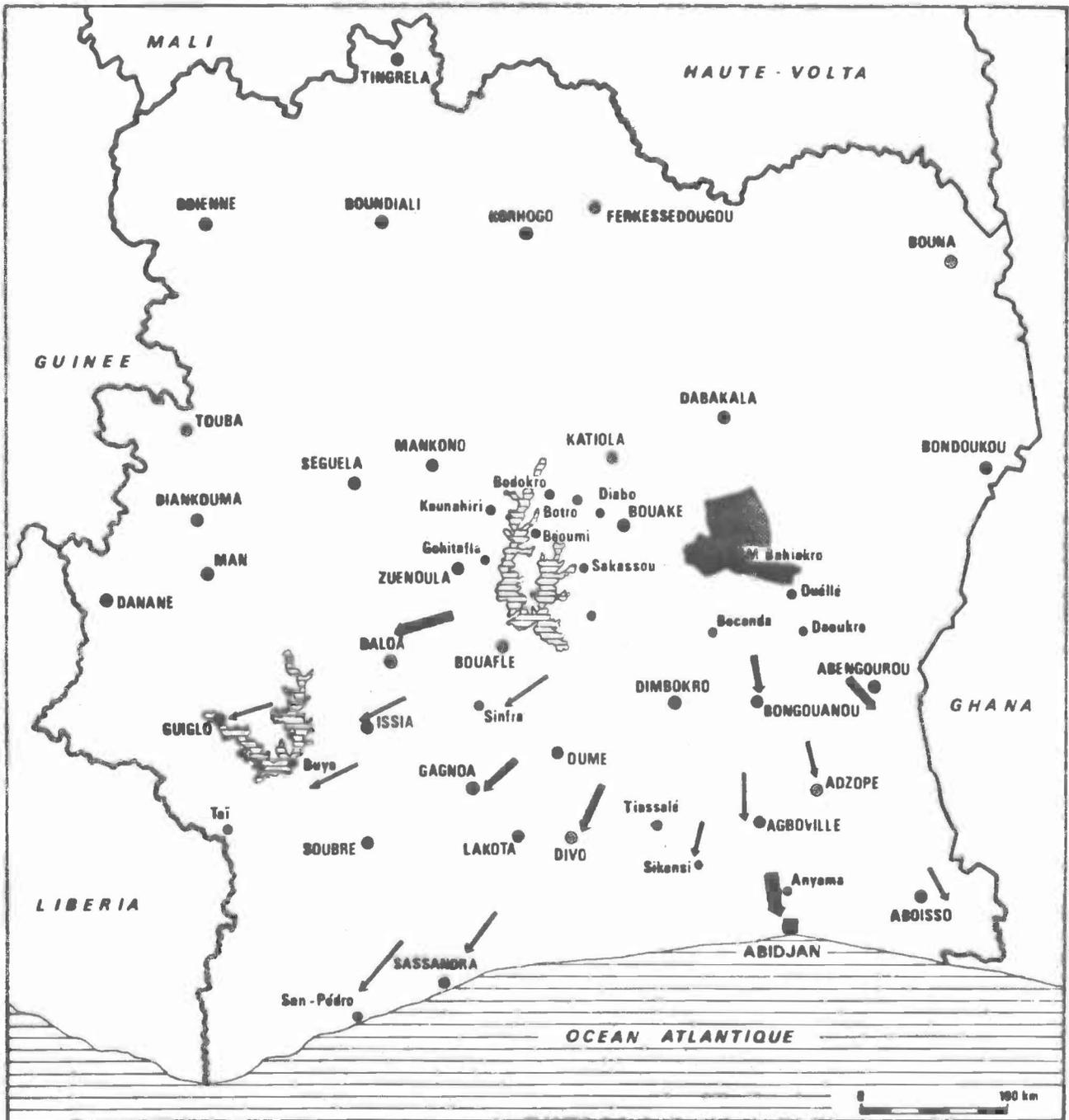
Largueur des flèches: 1mm = 20 individus

Fig 47 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE KOUNAHIRI



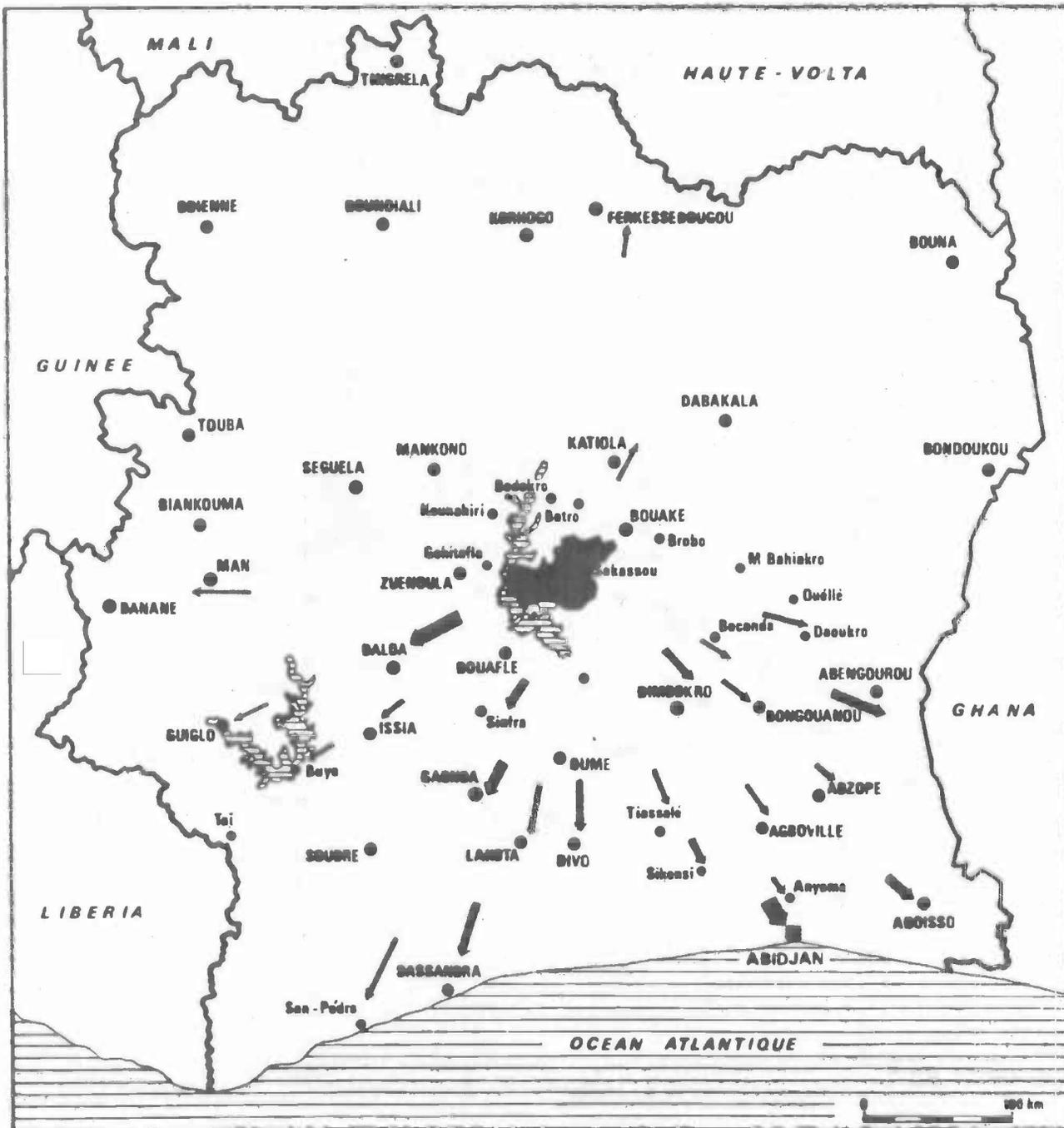
Largueur des flèches : 1mm = 20 individus

Fig 48 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE
DE LA SOUS PREFECTURE DE M'BAHIAKRO



Largeur des flèches : 1mm = 20 individus

Fig 49 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE SAKASSOU



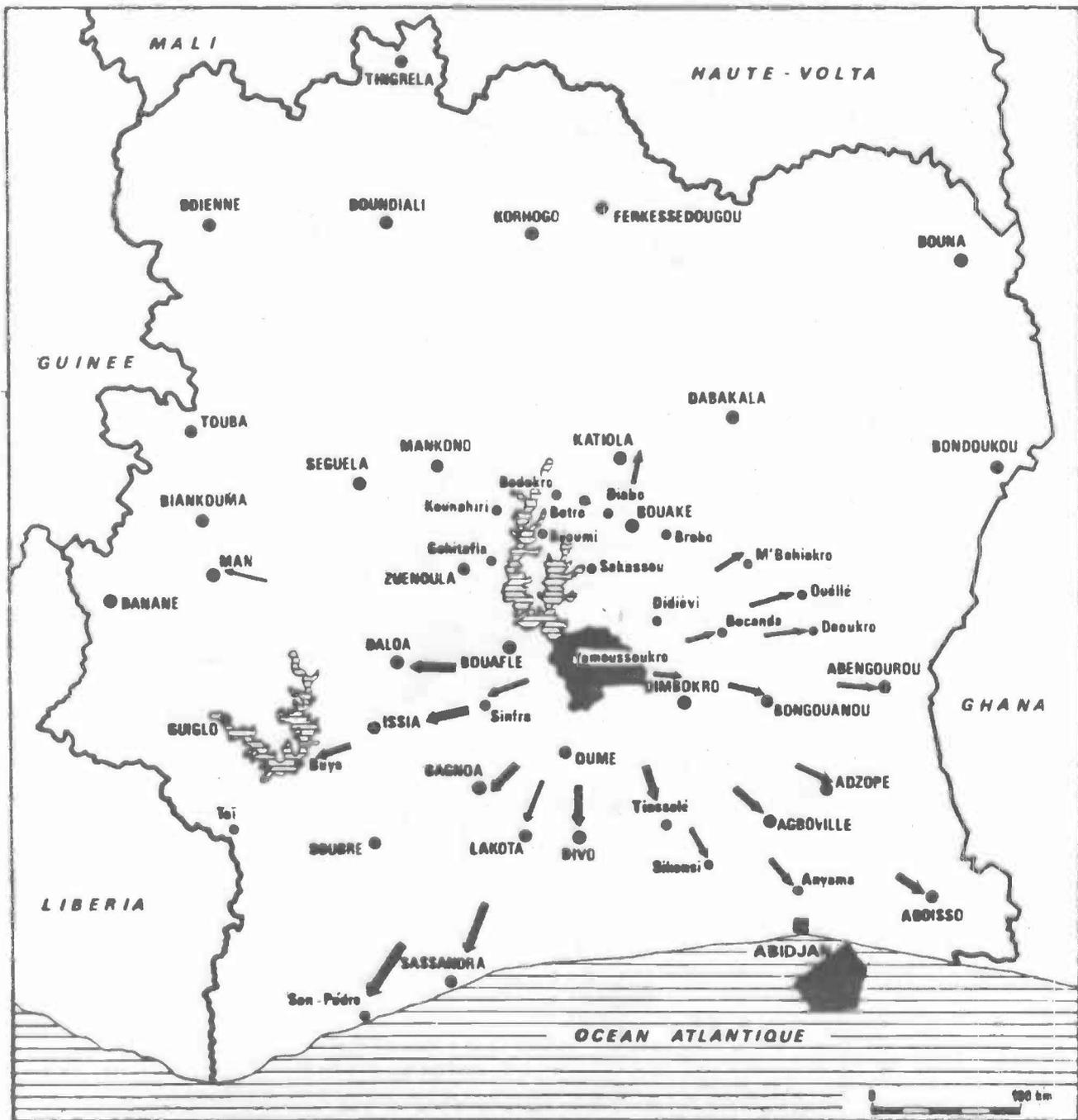
Largeur des flèches : 1mm = 20 individus

Fig 50 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE TIEBISSOU



Largeur des flèches : 1mm - 20 individus

Fig 51 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS EN PROVENANCE DE LA SOUS PREFECTURE DE YAMOUSSOUKRO



Largeur des flèches : 1mm = 20 individus

ESPACE D'ACCUEIL

1. Densité allochtone baoulé
2. Structure par âge et par sexe de la population émigrée
3. Origine géographique des migrants
4. Eléments d'analyse factorielle.

Fig 52

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION RURALE BAOULE
DANS LE SUD OUEST ENTRE 1971 ET 1975

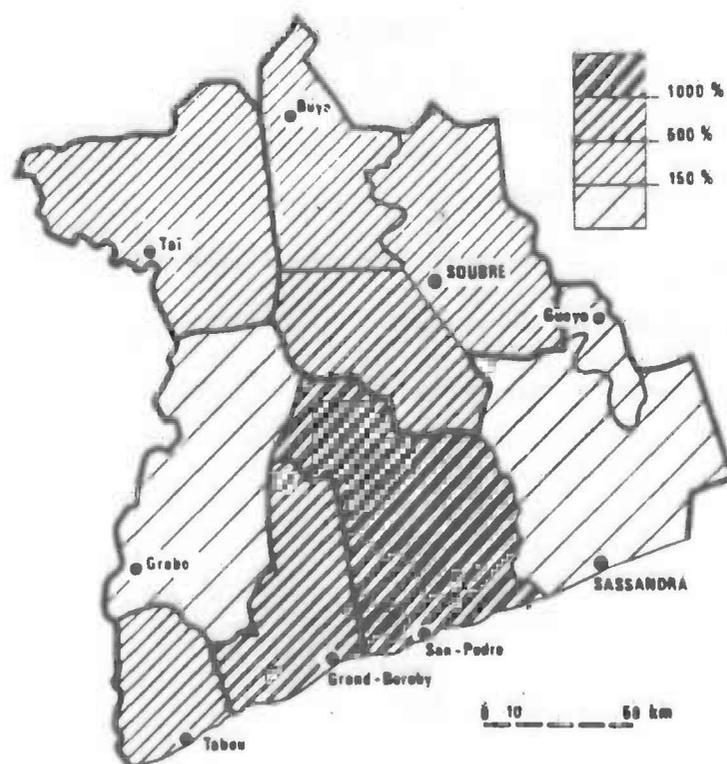


Fig 53 L'IMPLANTATION ALLOCHTONE BAOULE DANS LE GRAND OUEST (1975)

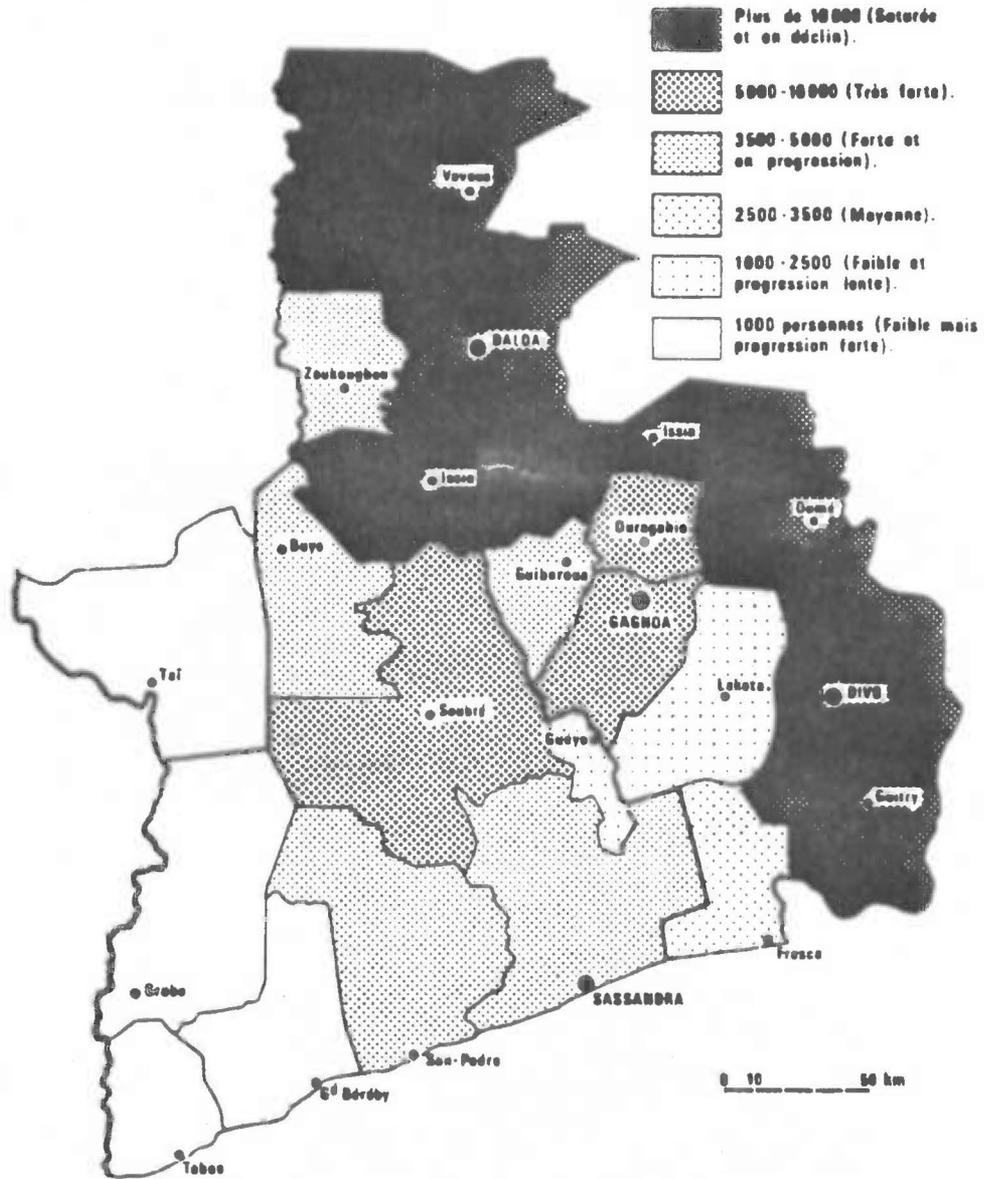


Fig 54 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE DE
DALOA

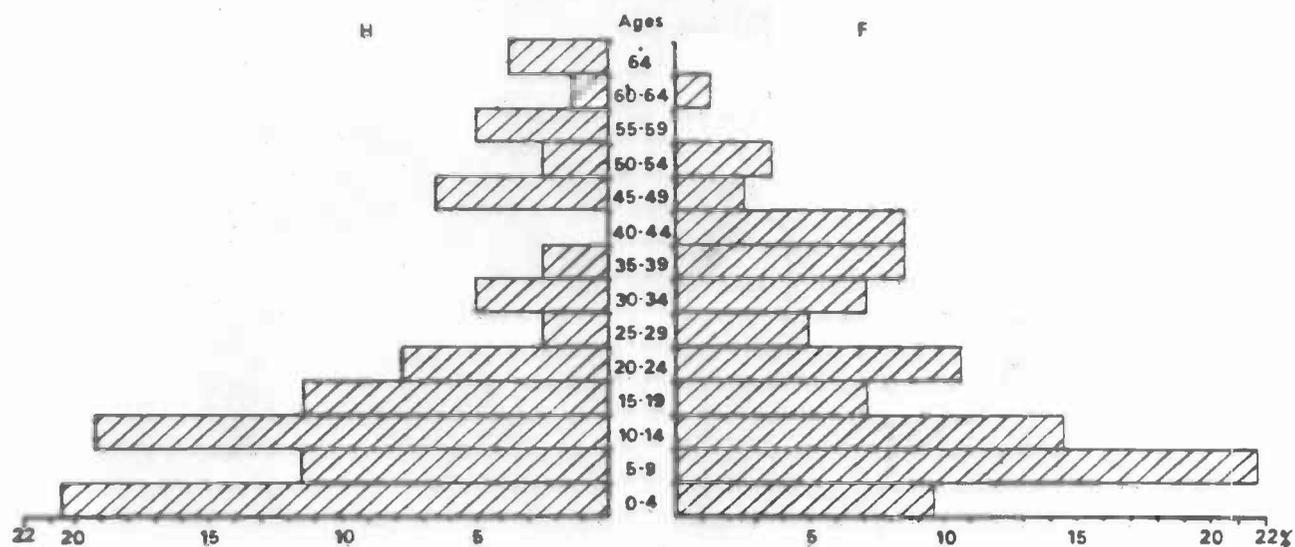


Fig 55 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE DE
DIVO

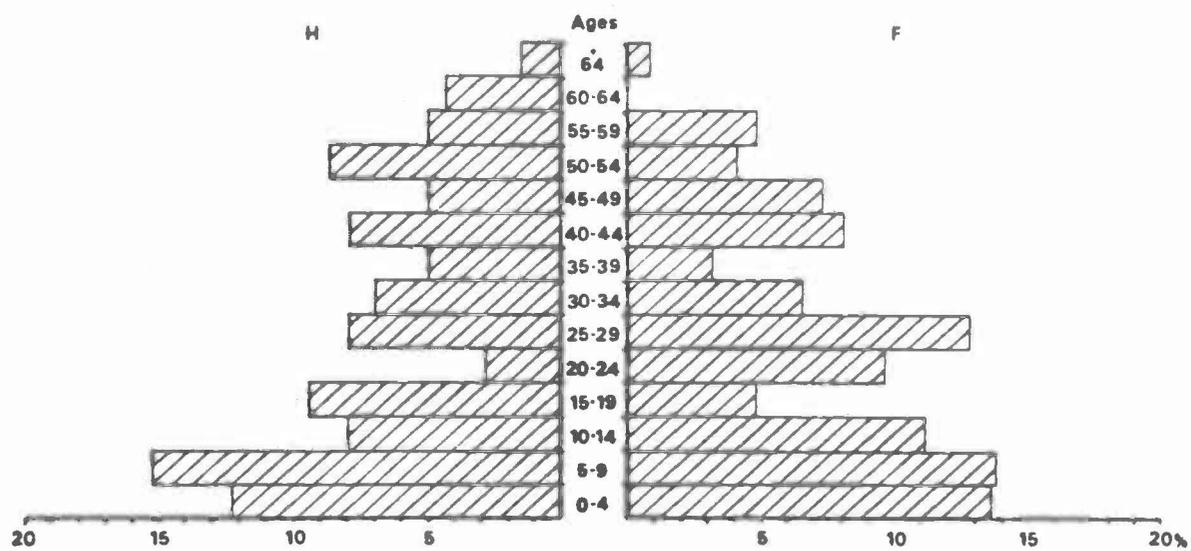
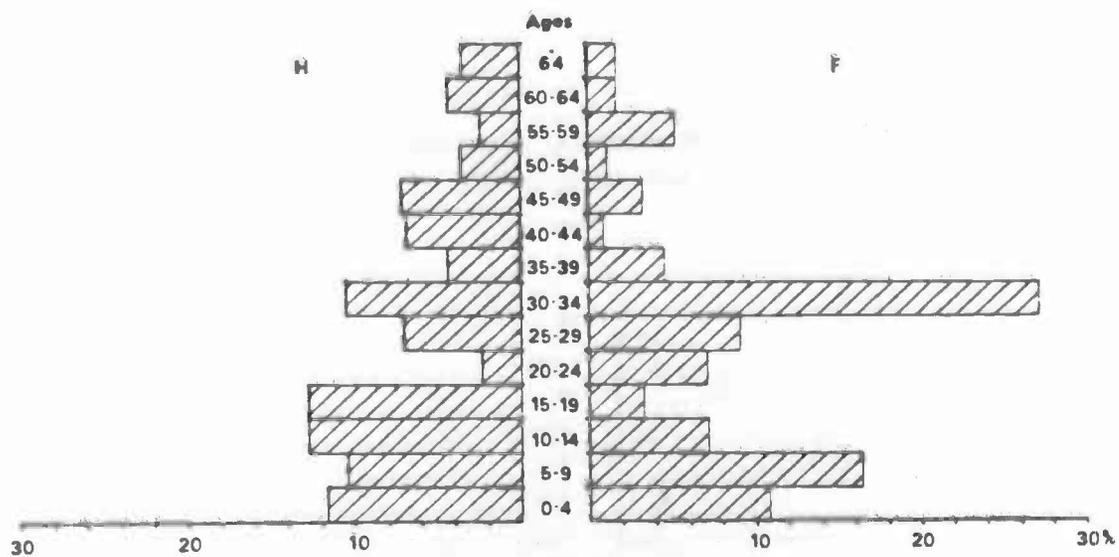


Fig 56 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGRÉE
SOUS PREFECTURE DE
FRESKO



**Fig 57 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE DE
GAGNOA**

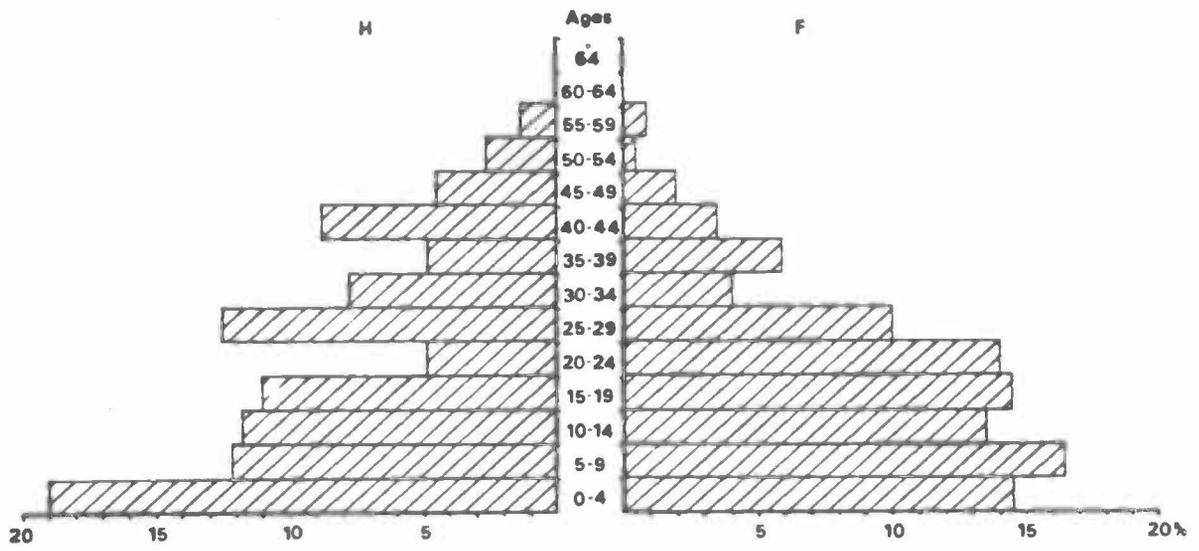
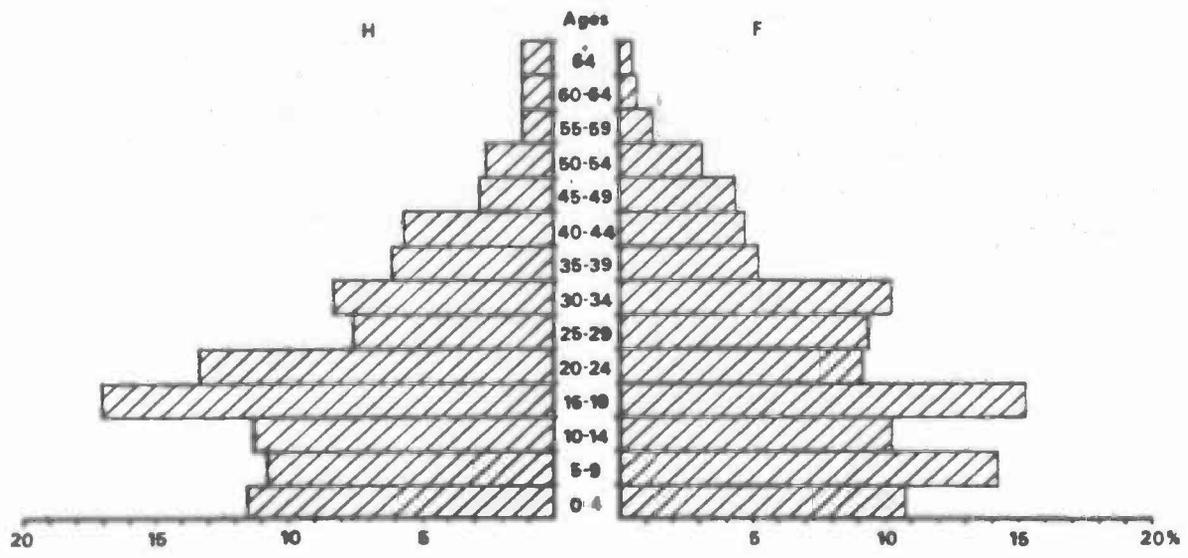


Fig 58 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE DE
GUEYO



**Fig 59 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE DE
IRE WATTA**

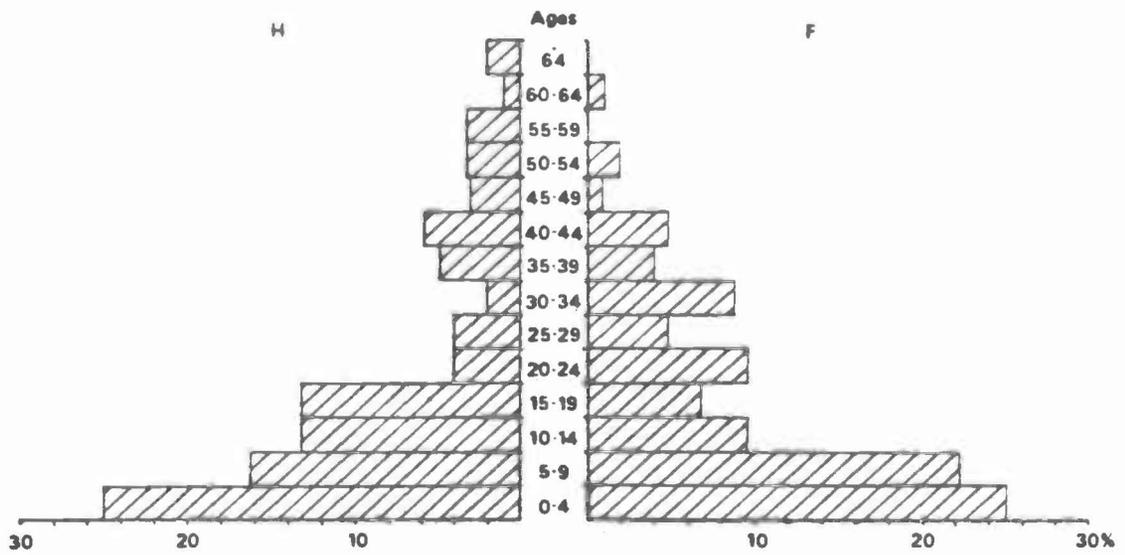
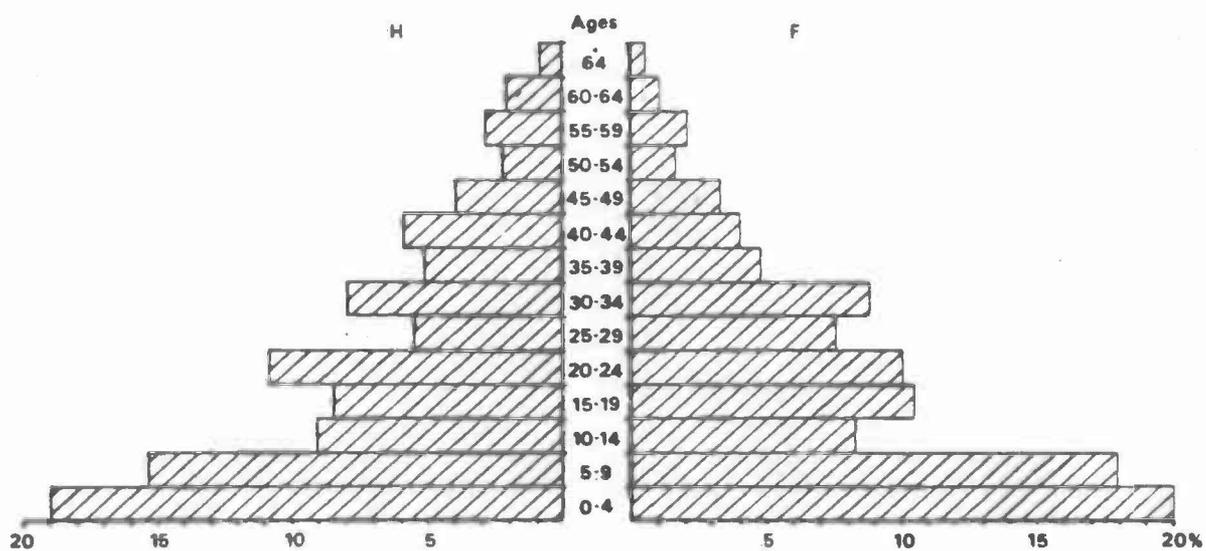


Fig 60 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE DE
SOUBRE



**Fig 61 STRUCTURE DE LA POPULATION EMIGREE
SOUS PREFECTURE
D'ISSIA**

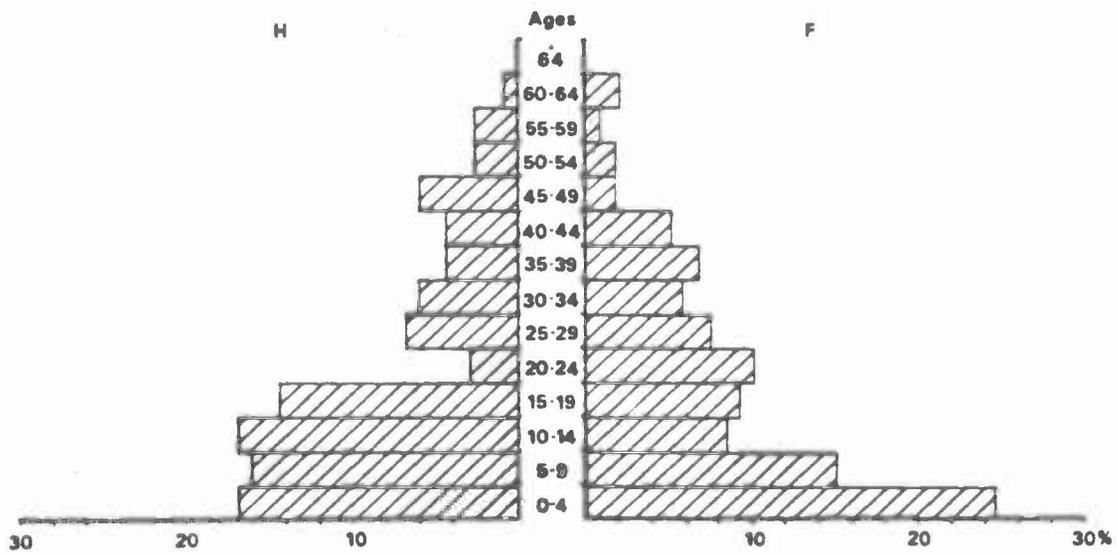


Fig 62 ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS
 DEPARTEMENT DE DALOA

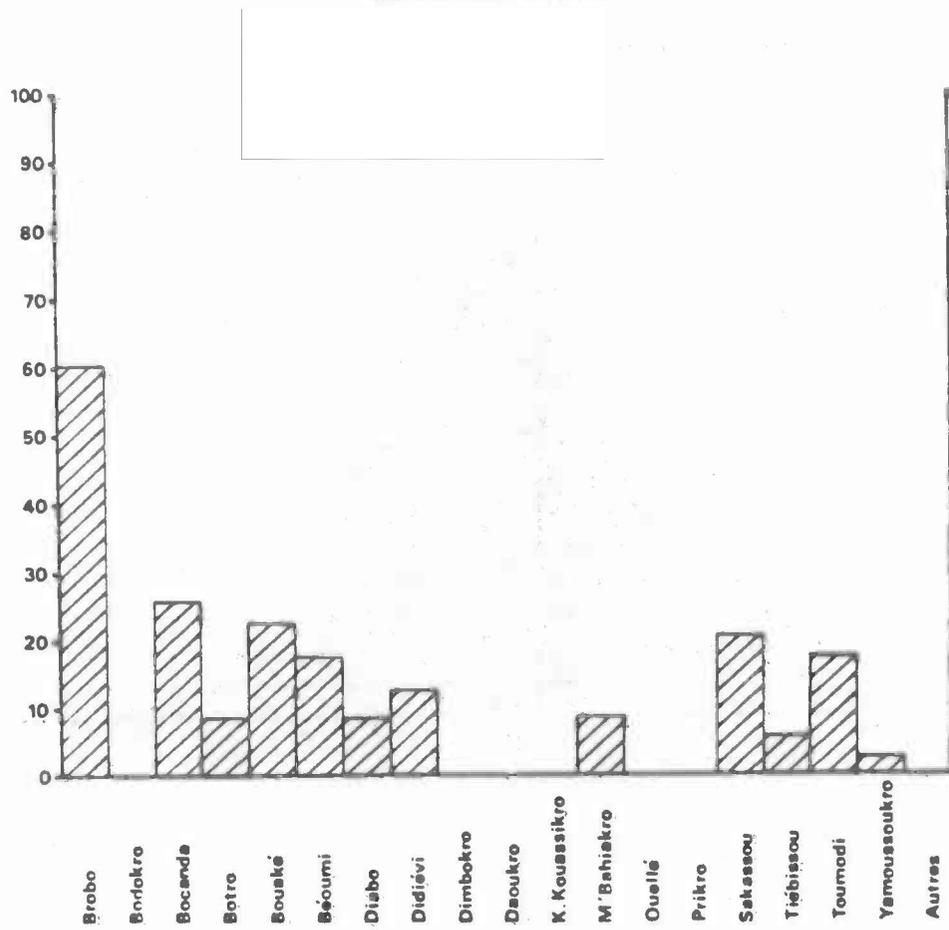


Fig 63 ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS
DEPARTEMENT DE DIVO

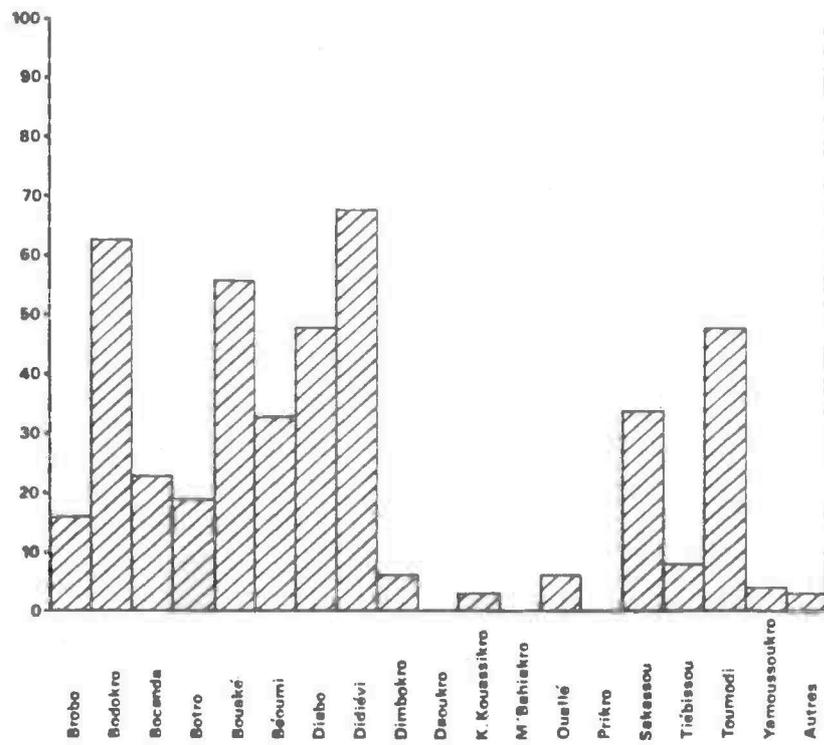


Fig 64 ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS
DEPARTEMENT DE GAGNOA

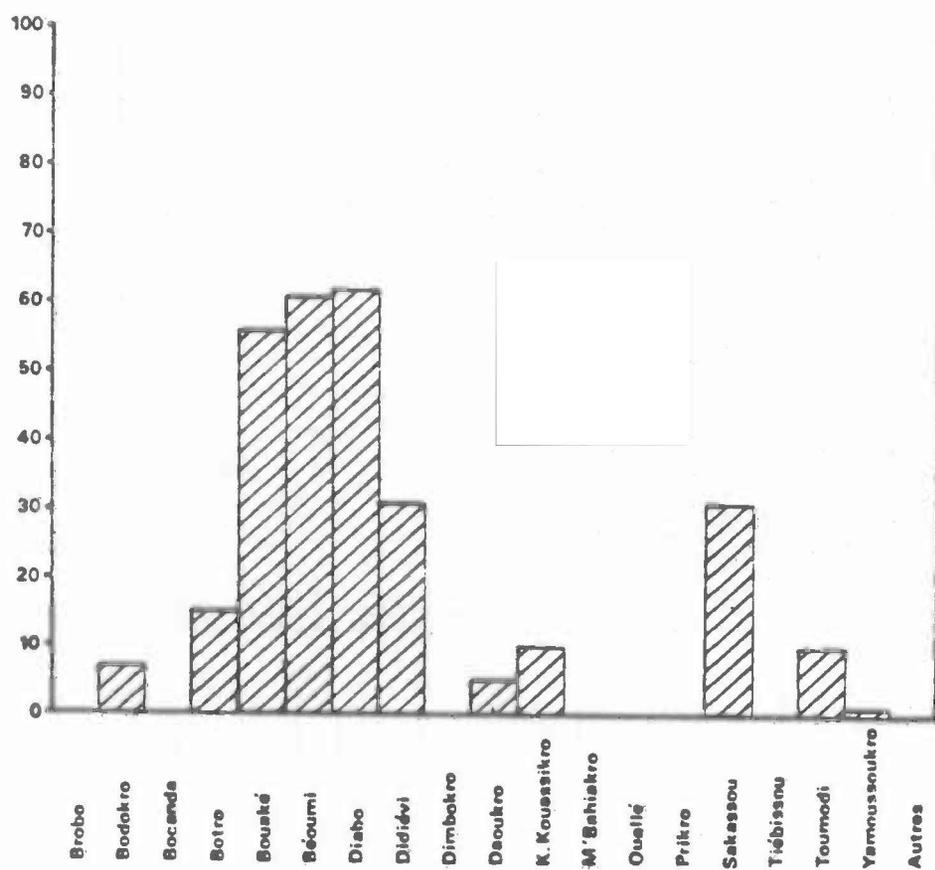


Fig 65 ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS
DEPARTEMENT DE SASSANDRA

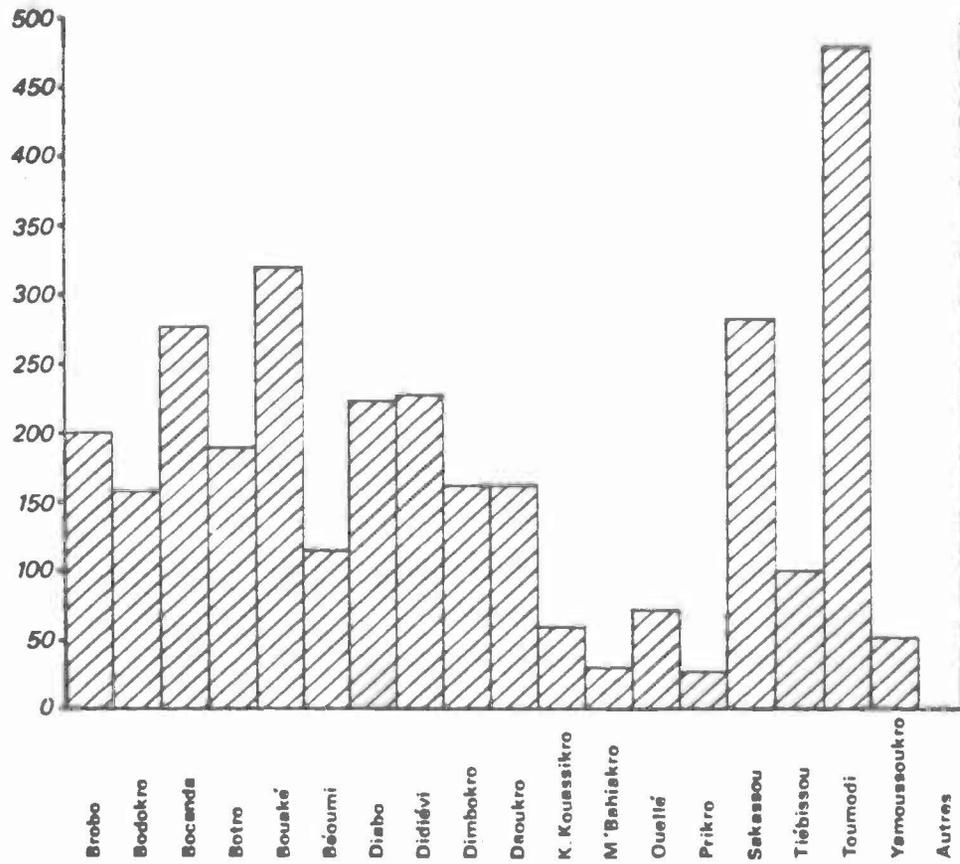
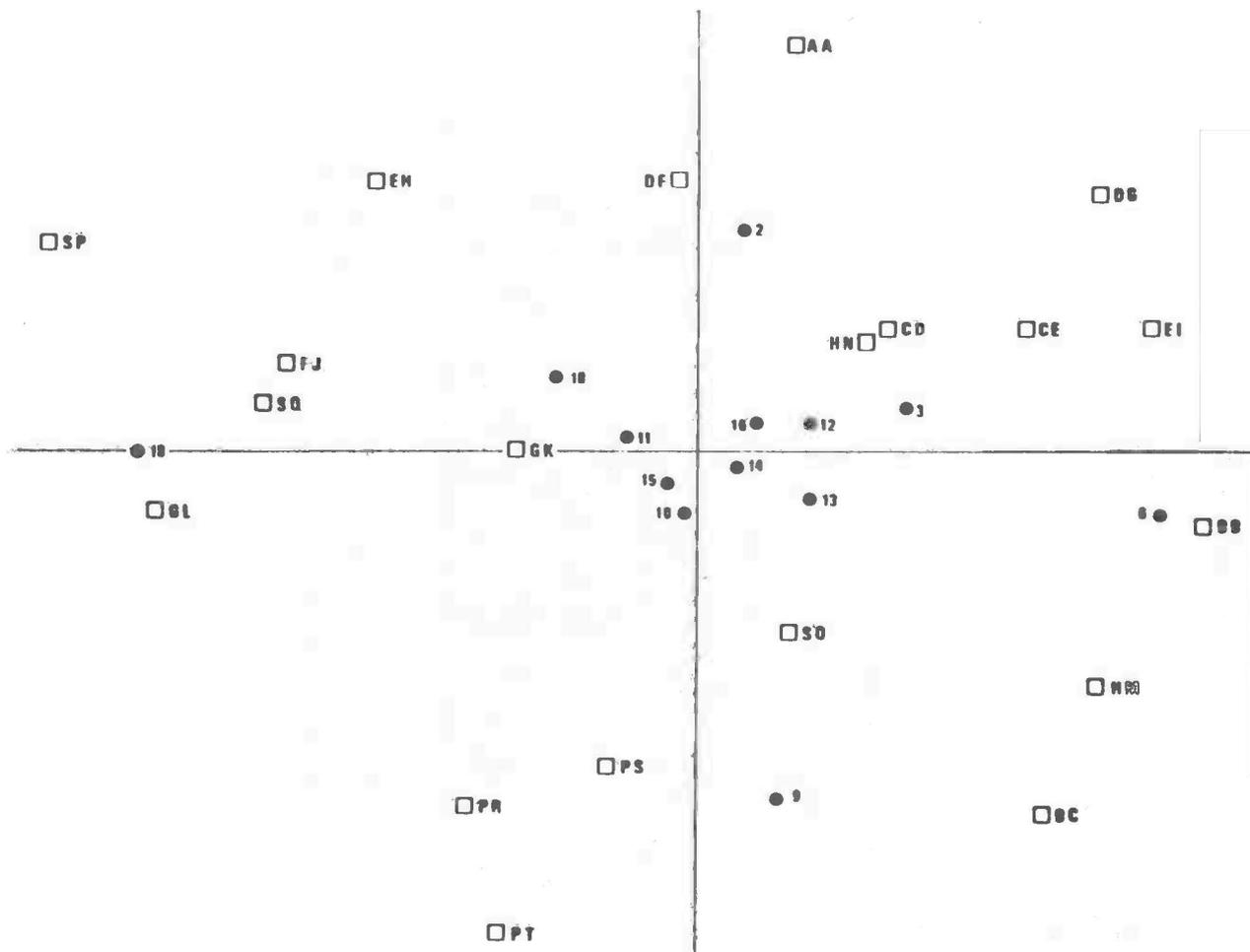


Fig 66 REPRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATION ET DES VARIABLES
 DANS LE PLAN DES FACTEURS 1 ABSCISSES ET 2 ORDONNEES



● Variables
 □ Unités d'observations

Fig 67 REPRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATIONS ET DES VARIABLES
 DANS LE PLAN DES FACTEURS 1 ABSCISSES ET 3 ORDONNEES

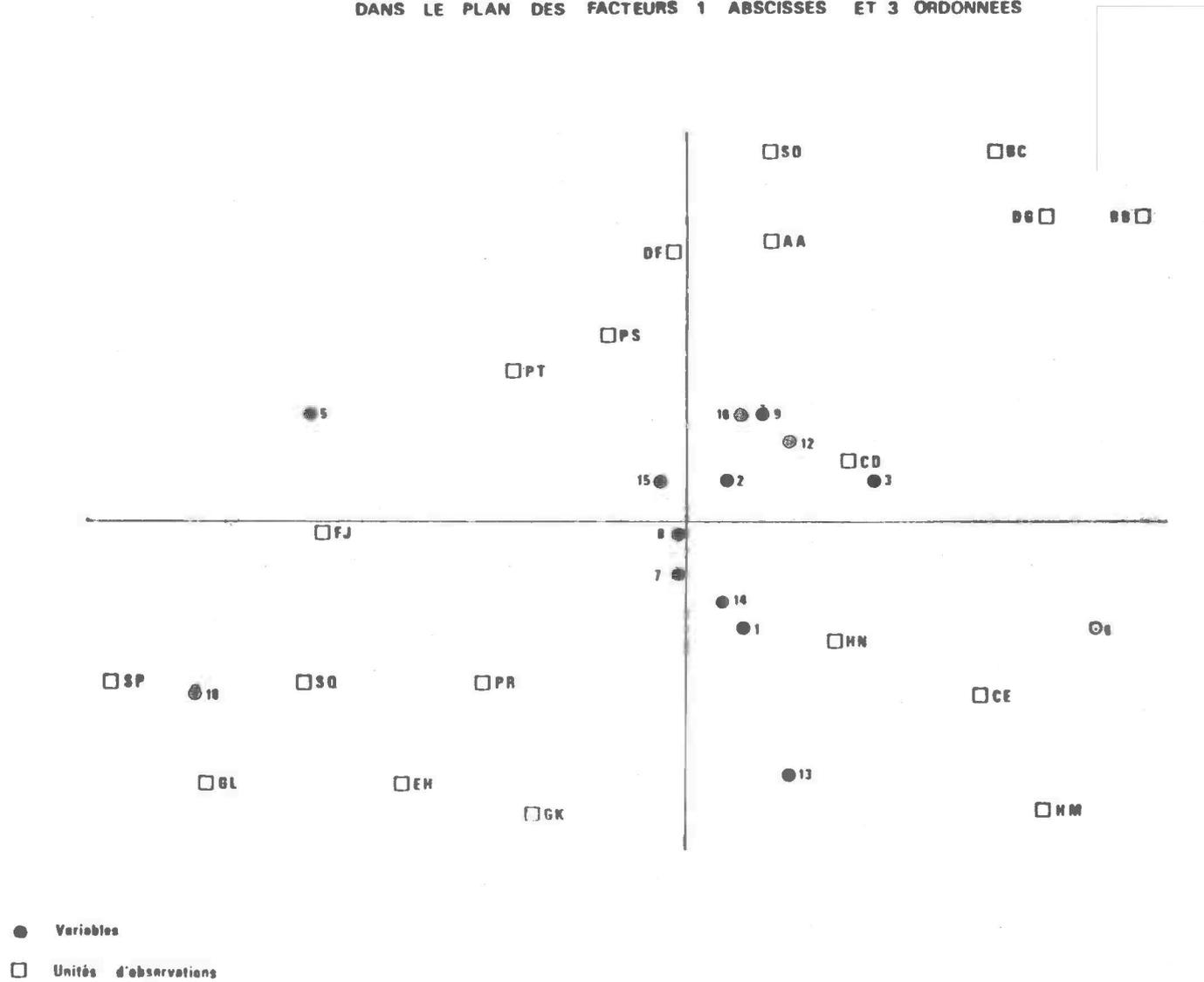


Fig 68 REPRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATIONS ET DES VARIABLES
DANS LE PLAN DES FACTEURS 1 (ABSCISSES) ET 5 (ORDONNEES)

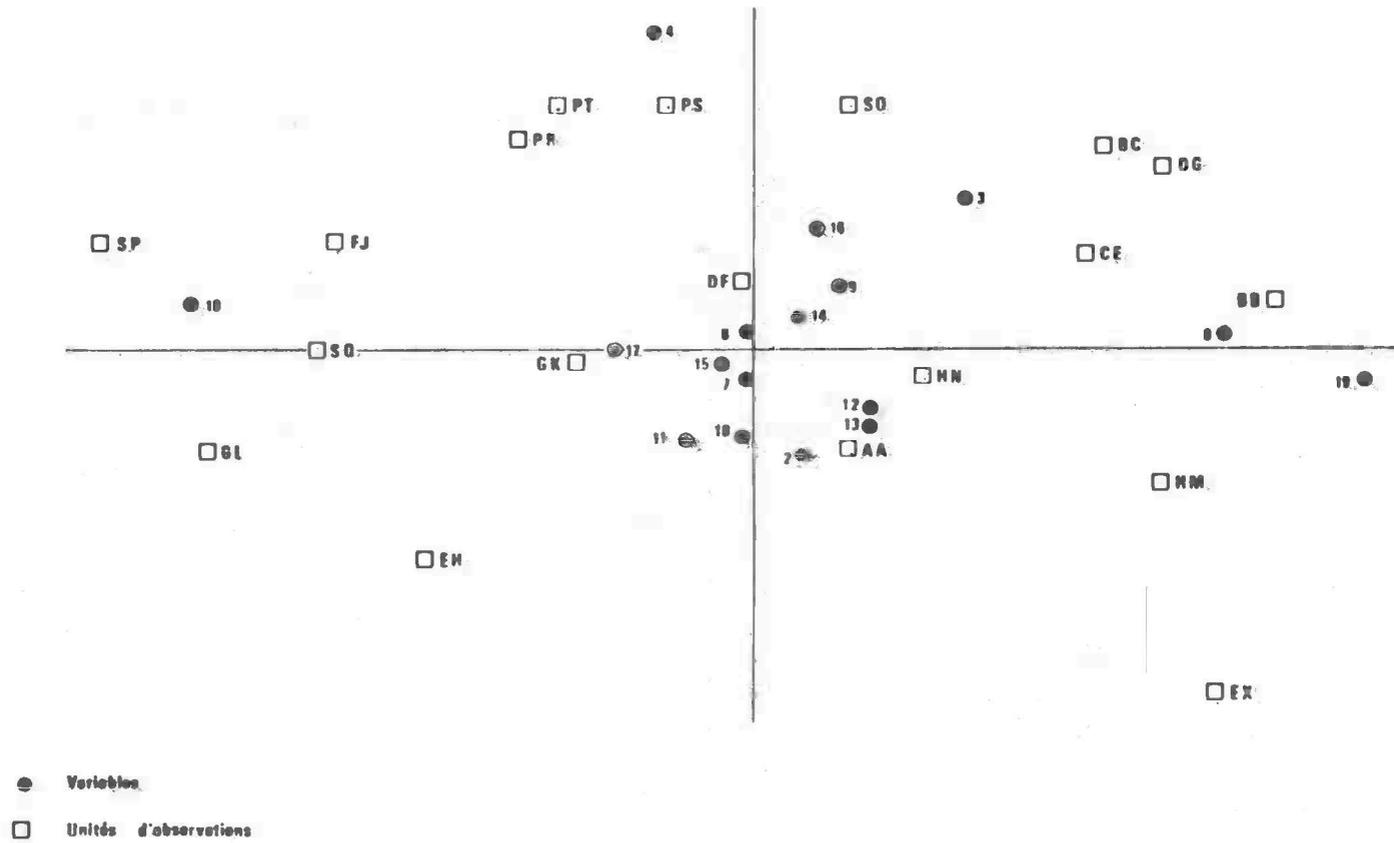


Fig 69 REPRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATIONS ET DES VARIABLES
DANS LE PLAN DES FACTEURS 2 ABSCISSES ET 3 ORDONNEES

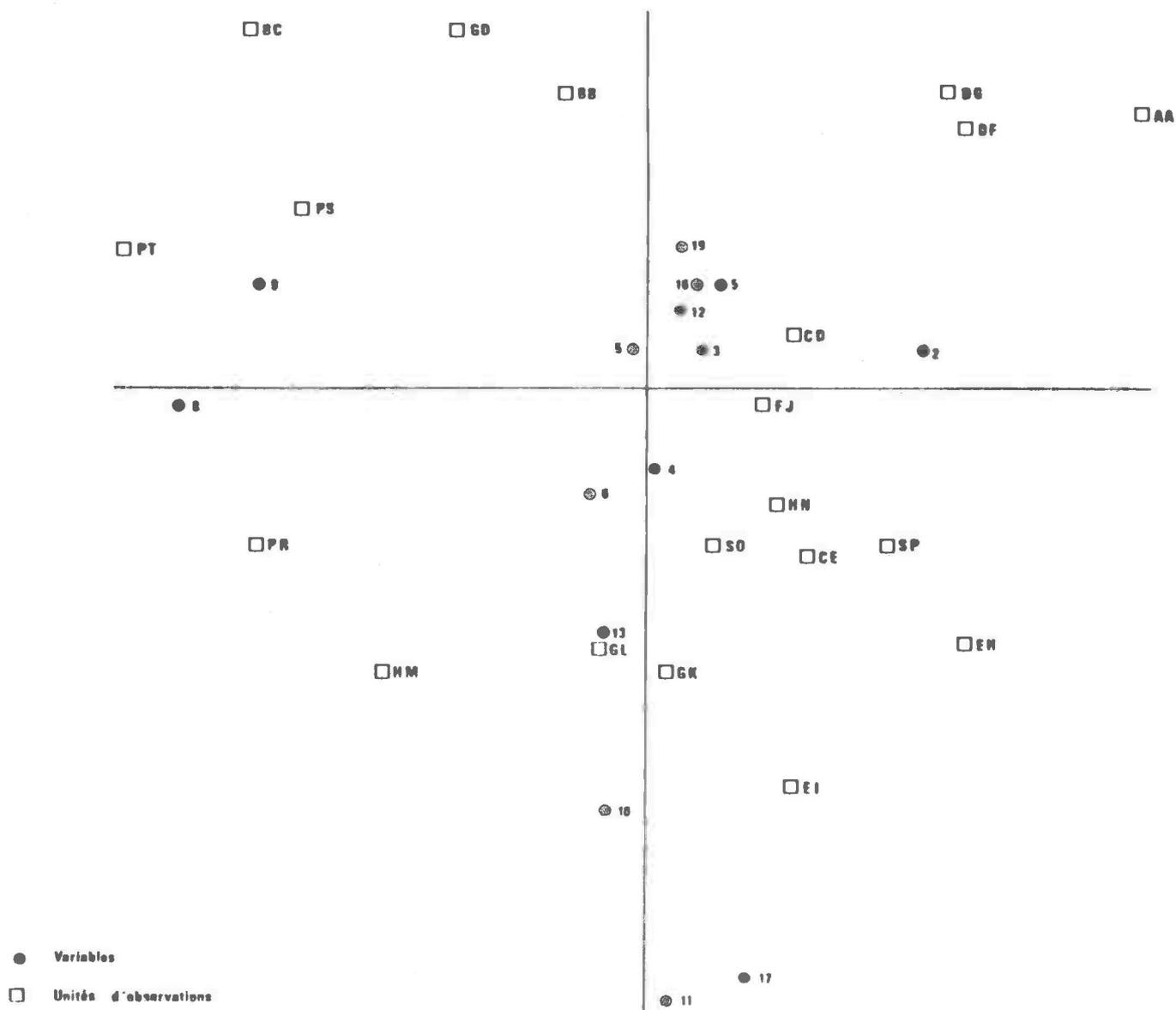


Fig 70 REPRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATIONS ET DES VARIABLES
 DANS LE PLAN DES FACTEURS 2 ABSCISSES ET 5 ORDONNEES

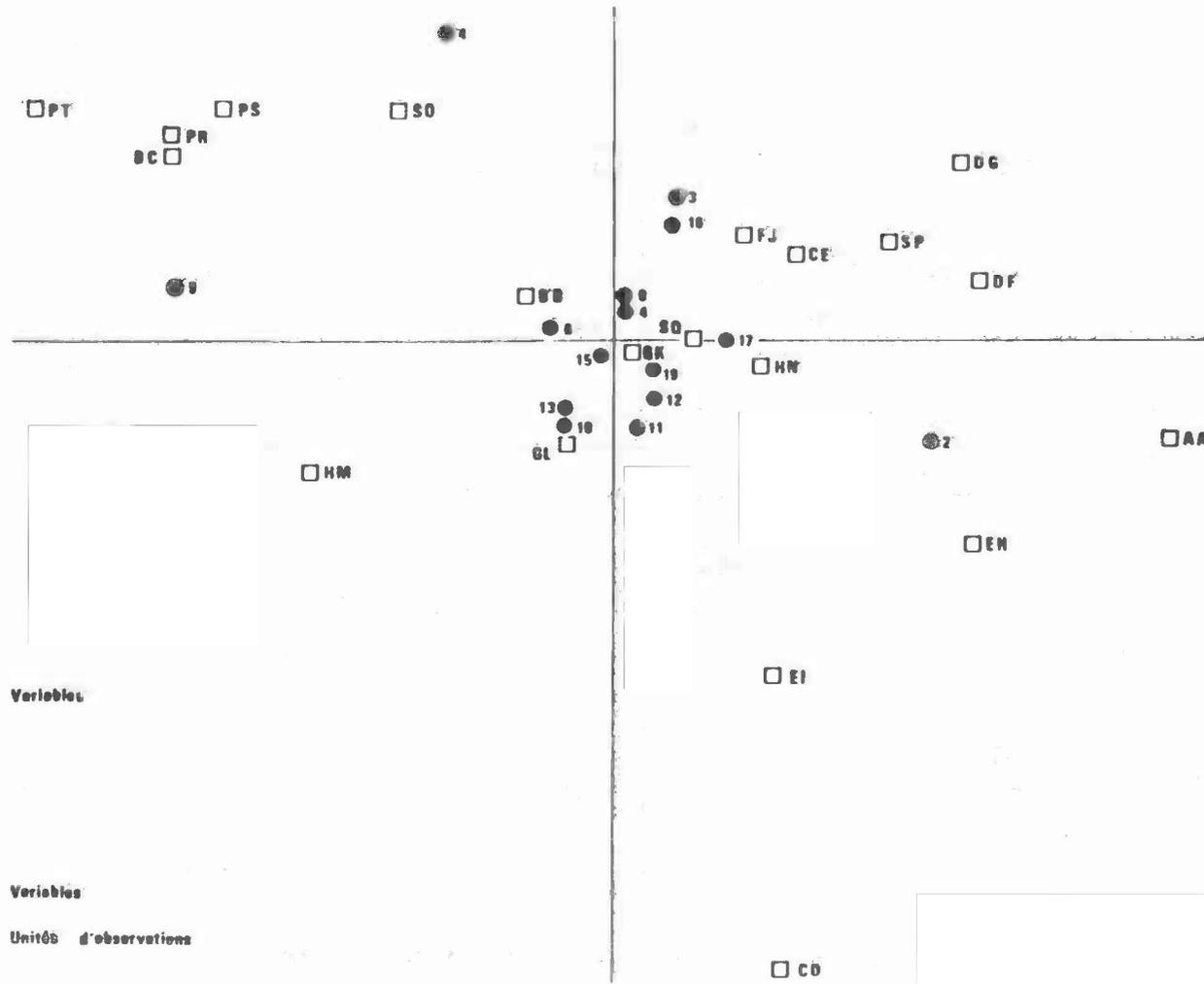


Fig 71 REPRESENTATION DES UNITES D'OBSERVATIONS ET DES VARIABLES
 DANS LE PLAN DES FACTEURS 3 ABSCISSES ET 5 ORDONNEES

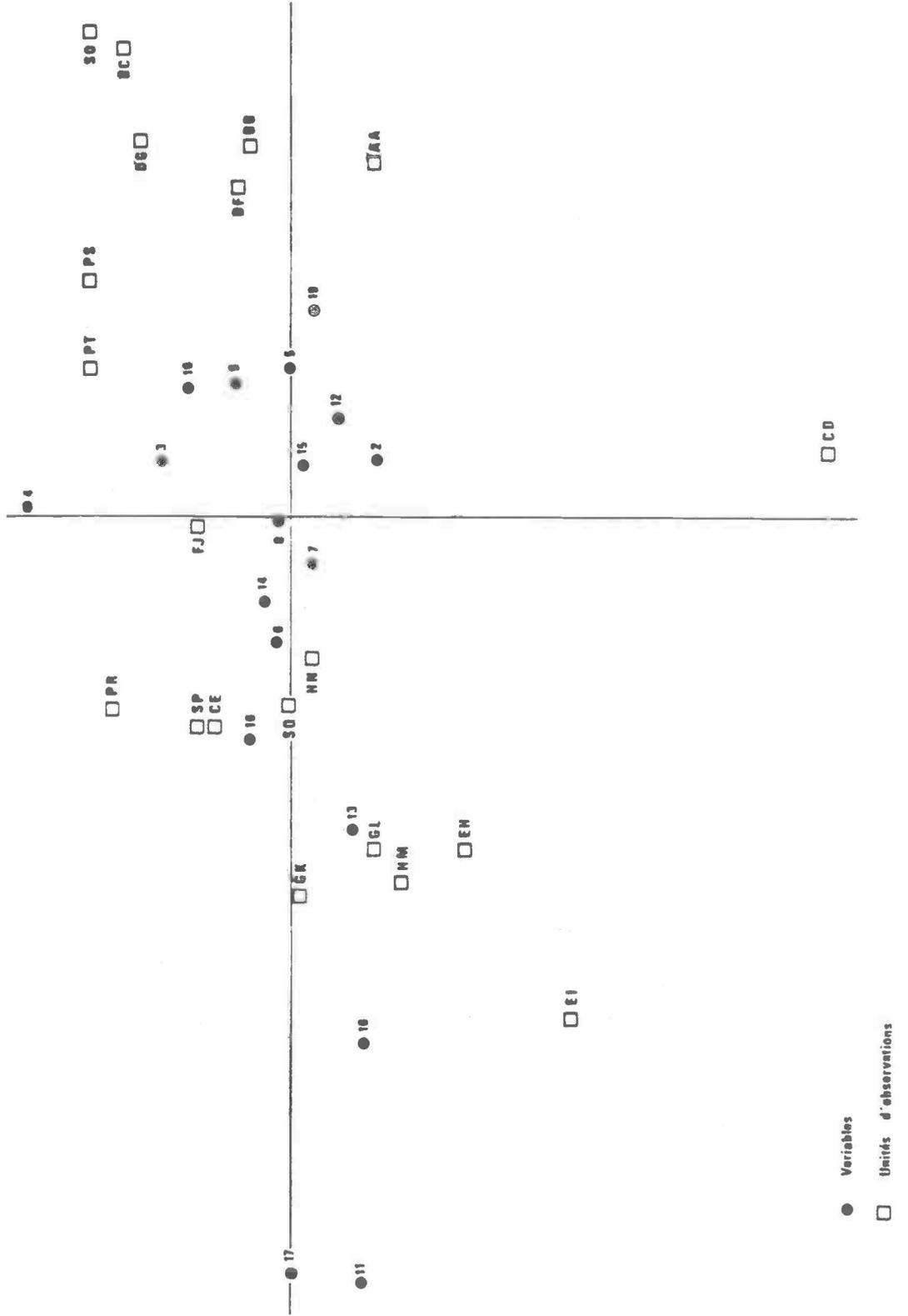


Tableau n°28 TABLEAU DES CORRELATIONS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
1 Migration event 1950	1.000	0.127	-0.330	-0.605	-0.044	0.044	0.159	-0.167	0.196	0.304	0.304	0.184	0.286	0.030	0.022	-0.310	0.135	-0.100	0.181
2 " entre 1950 et 1960	0.327	1.000	0.108	-0.743	-0.170	0.170	0.622	0.501	-0.530	-0.197	0.064	0.289	0.103	0.129	-0.150	-0.056	-0.047	0.096	0.054
3 " entre 1960 et 1970	-0.330	0.108	1.000	-0.385	-0.378	0.378	0.119	-0.041	-0.156	-0.322	-0.030	0.045	0.114	-0.354	-0.276	-0.219	-0.176	-0.298	0.144
4 " après 1970	-0.605	-0.743	-0.385	1.000	0.324	-0.324	-0.446	0.273	0.465	0.051	-0.202	-0.344	-0.295	0.146	0.201	0.379	0.091	0.217	-0.215
5 Pécuniaire direct	-0.044	-0.170	-0.378	0.324	1.000	-1.000	0.105	-0.013	-0.160	-0.176	-0.056	-0.519	-0.334	0.008	0.081	-0.115	0.128	0.618	-0.651
6 Pécuniaire indirect	0.044	0.170	0.378	-0.324	-1.000	1.000	-0.105	0.013	0.160	0.176	0.056	0.519	0.334	-0.008	-0.081	0.115	-0.128	-0.618	0.651
7 Vs très souvent ou village	0.159	0.622	0.119	-0.446	0.105	-0.105	1.000	-0.826	0.377	0.050	0.147	0.028	-0.052	0.006	-0.102	-0.007	0.216	0.052	-0.025
8 Vs souvent	-0.167	-0.501	-0.081	0.273	-0.013	0.013	-0.826	1.000	0.377	0.050	0.070	-0.256	0.177	0.160	-0.134	-0.350	-0.040	0.064	-0.030
9 Vs rarement	-0.196	-0.530	-0.156	0.465	-0.160	0.160	-0.833	0.377	1.000	0.169	-0.39	0.205	-0.088	-0.167	0.300	0.355	-0.340	-0.128	0.149
10 Poids produit de rente/tête	0.304	-0.147	-0.322	0.051	-0.176	0.176	-0.133	0.050	0.169	1.000	0.593	0.484	0.478	0.098	0.253	-0.068	0.519	0.198	-0.165
11 " " vivrier/tête	0.304	0.162	-0.030	-0.202	-0.056	0.056	0.147	0.070	-0.309	0.593	1.000	0.334	0.404	0.127	-0.265	-0.347	0.603	0.357	-0.531
12 Superficie Prod. rente/tête	0.184	0.289	0.045	-0.344	-0.519	0.519	0.048	-0.256	0.205	0.284	-0.134	1.000	0.248	-0.262	0.226	0.327	-0.277	-0.176	0.178
13 " " vivrier/tête	0.286	0.103	0.114	-0.295	-0.334	0.334	-0.052	0.177	-0.088	0.478	0.404	0.248	1.000	0.166	-0.363	-0.314	0.364	-0.105	0.118
14 Productivité de revenu individuel	0.030	0.129	-0.354	0.166	0.008	-0.008	0.006	0.160	-0.167	0.098	0.127	-0.262	0.146	1.000	-0.427	-0.284	0.255	0.027	-0.008
15 Investissement dans plantation	0.022	-0.150	-0.276	0.201	0.081	-0.081	-0.102	-0.134	0.300	0.255	0.265	0.226	-0.363	-0.427	1.000	0.480	-0.057	0.079	-0.077
16 " dans fertilisation	-0.300	-0.054	-0.219	0.379	-0.115	0.115	-0.007	-0.350	0.355	-0.068	0.167	0.127	-0.314	-0.284	0.480	1.000	-0.199	-0.089	0.070
17 Aides familiales	0.135	-0.087	-0.176	0.091	0.128	-0.128	0.206	-0.040	-0.300	0.519	0.403	-0.277	0.364	0.255	-0.057	-0.199	1.000	0.453	-0.648
18 dens. pop. par situation	-0.100	-0.096	-0.298	0.217	0.618	-0.618	0.052	0.040	-0.128	0.198	0.357	-0.376	-0.105	-0.027	0.079	-0.089	0.453	1.000	-0.994
19 Hd reçu par situation	0.081	0.094	0.344	0.215	-0.633	0.633	-0.025	-0.070	0.109	-0.165	-0.331	0.174	0.118	-0.008	-0.075	0.090	-0.428	-0.994	1.000

Tableau 29

ANALYSE FACTORIELLE

Numéro d'ordre	Nom du campement/village	Sous-Préfecture	Code
1	Konankro	LAKOTA	AA
2	Dougnoussou	FRESCO	BB
3	Amanikro	FRESCO	BC
4	Gohissou	DIVO	CD
5	Paul Kouamékro	DIVO	CE
6	Loucoukro	HIRE WATA	DF
7	N'Guessankro	HIRE WATA	DG
8	Yaokro	DALDA	EH
9	Kouadiokro	DALDA	EI
10	Ahoutoukro	ISSIA	FJ
11	Souangakro	OURAGAHIO	GK
12	Allakabo	OURAGAHIO	GL
13	Konankro	GUEYO	HM
14	N'Guessankro	GUEYO	HN
15	Dahoukro II	SOUBRE	SO
16	Konan N'Guessankro	SOUBRE	SP
17	Koffi Konankro	SOUBRE	SQ
18	Boignikro	SAN PEDRO	PR
19	Grobonou Dan	SAN PEDRO	PS
20	DO Sakassou	SAN PEDRO	PT

BIBLIOGRAPHIE

1. ANCEY, G. : Milieux ruraux mossi ; aspects économiques.
Ouagadougou, Ministère du Travail et de la
Fonction Publique 1975, 215p.

2. ANCEY, G. : Les contraintes de terre et de travail : ana-
lyse des régions.
Abidjan, Ministère de l'Economie, des Finances
et du Plan DDR 1978, 17p.

3. ANCEY, G. : Modèles régionalisés d'occupation du sol par
l'agriculture familiale en Côte d'Ivoire.
Abidjan, Ministère de l'Economie, des Finances
et du Plan. 1978, 64 + 63p.

4. ANCEY, G.
CHEVASSU, J
MICCHOTTE, J : L'économie de l'espace rural de la région de
Bouaké.
Paris, Travaux et Documents de l'ORSTOM n° 38
1974, 251p.

5. ATTA Koffi : Diagnostics d'aménagement des Sous-Préfectures
de Béoumi, Botro-Bodokro, Sakassou.
Abidjan, AVB-DED, Documents de travail. 1979

6. AMIN, S. : Les migrations contemporaines en Afrique de
l'Ouest.
Londres, Oxford University Press, 1974.

7. AVB-DEP. : L'exploitation agricole motorisée en zone de savane : opération cultures semi-mécanisées
Abidjan AVB, Janvier 1975, 33p.
8. AVB-DRB. : L'opération culture annuelles sèches.
Rapport d'activité campagne 1978-1979
Abidjan, AVB, septembre 1979, 139p.
9. BETPA. : Projet de développement agricole intégré de la région Centre.
Abidjan, Ministère de l'Agriculture. Rapport de synthèse et annexes. Juin 1981.
10. BLANC PAMARD,C : Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du V baoulé.
Paris, EHESS, Thèse 3e cycle 1975,291p.
11. BOUTILLIER
QUESNEL
VAUGELADE : Systèmes socio-économiques Mossi et migration.
Paris, cah. ORSTOM Sc. Hum. vol. XIV n° 4
1974.
12. BOUTILLIER
QUESNEL
VAUGELADE : Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta)
Ouagadougou, Ministère du Travail et Fonction Publique. 1975.

13. CAPRON, J.
KOLHER, JM. : Migrations de travail vers l'étranger et développement national en Haute-Volta. in "actes Séminaire sur les méthodes de planification du développement rural". Paris, Ministère Coopération Mars 1976 p. 51-56.
14. CHAUVEAU,JP : Occupation spatiale et histoire économique et sociale du baoulé - Côte d'Ivoire. in "Actes colloque Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique Tropicale : Logique paysanne et rationalité technique. Ouagadougou, 4-8 Décembre 1978" Paris, ORSTOM. pp 45-51
15. CHAUVEAU,JP. : Notes sur les échanges dans le Baoulé précolonial. Paris, cah. Etudes Agricales n° 63-64 T.XVI (3-4) pp 567-602.
16. CHAUVEAU,JP. : Réussite économique et statut social en milieu de plantations villageoises : résultats d'enquête sur 8 villages baoulé de la Sous-Préfecture de Toumodi. Abidjan, ORSTOM, Sc. Humaines, 1977, 34p
17. CHAUVEAU,JP : Economie de plantation et nouveaux milieux sociaux : essai d'analyse comparative et historique à partir d'observation en pays Gban et baoulé. Paris, ORSTOM, cah. Sc. Humaines, Vol XVI N° 1-2, 1979.

18. CHAUVEAU, J.P. : Régime foncier et organisation du travail dans la région de Kokumbo.
Abidjan, ORSTOM Sc. Hum. 1972.
19. CHAUVEAU, JP.
RICHARD, J. : Une périphérie recentrée : à propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire.
Abidjan ORSTOM Sc. Hum. 1976, 79p.
Paris, cah. Etudes Africaines 68, XVII-4
pp 485 - 523.
20. CHEAUVEAU, JP
RICHARD, J. : Bodiba en Côte d'Ivoire : du terrain à l'état : petite production paysanne et salariat agricole dans un village Gban.
Abidjan, ORSTOM Sc. Hum. 1977, 181p.
21. COLLECTIF : Croissance démographique et évolution socio-économique de l'Afrique de l'Ouest.
New-York, Population Council 1973, 1028p.
22. COLLECTIF : : La population de l'Afrique tropicale.
in "Actes de la 1ère conférence Africaine
de la population"
ABIDJAN University 3-7 Janvier 1966
613p.
23. COLLECTIF : L'accroissement de la population et l'avenir économique de l'Afrique.
New-York, Population Council 1974,
768p.

24. COLLECTIF : Dynamisme foncier et économie de plantation
Séminaire CIRES-ORSTOM-IGT-GERDAT
Abidjan, 1978. 100p.
25. CHRISTOPHER, G: Urbanisation, exode rural vers les centres
urbains et politiques de développement en
Côte d'Ivoire.
Abidjan, CIRES 1978.
26. CHRISTOPHER, G : Education, Revenu et exode rural vers les
petits centres urbains en Côte d'Ivoire.
Abidjan, CIRES cah. N° 18 1978.
27. COULIBALY, S
GREGORY, J
PICHE, V : Les migrations voltaïques
Ouagadougou, CVRS - INED. 9 tomes 1980.
28. D. D. R. : Bilan diagnostique régional centre
Abidjan, Ministère Economie, Finances, Plan
- DDR, 1980. 76p.
29. DITTGEN, A
LABASTE, P
SESS, JM : Evolution de la population rurale de 1965 à
1975
Abidjan, CIRES cah. n° 17, 1978
30. DUCHEMIN, P
PESCAI, M
RICHARD, J
YUNG JM. : Etudes régionalisées des migrations rurales
en Côte d'Ivoire.
Abidjan, Ministère Economie Finances-Plan
DDR - SEDES 3 tomes 1979.

31. DELAUNE, J : Tableaux pour dresser un bilan de la force de travail en zone forestière.
Abidjan, CIREs cah. spécial n° 23
Décembre 1979.
32. DE LA VAISSIERE: Typologie selon l'âge et l'origine des chefs d'exploitations paysannes du Sud de la Côte d'Ivoire : essai de synthèse.
Abidjan, CIREs cah. n° 18 1978 110p.
33. ETIENNE, P : L'organisation sociale des Baoulé
in "Etude Régionale de Bouaké 1962-1964
tome 1 le peuplement pp 121 -158,
163-167"
Abidjan, Ministère du Plan. 1965.
34. ETIENNE, P : Les Baoulé face au rapport de salariat.
Abidjan, ORSTOM cah. Sc. Hum. vol VIII n°3
1971 pp 235-242.
35. ETIENNE, P : L'émigration baoulé actuelle.
Bordeaux, cah. Outre Mer n° 82. Avril-Juin
1968, P 155-195.
36. ETIENNE, P : Le déplacement des populations de la
moyenne vallée du Bandama.
Abidjan, ORSTOM. doc. de travail 1970
37. ETIENNE, P : La diffusion de l'économie monétaire et
la transformation des rapports sociaux en
pays baoulé
Abidjan, ORSTOM Sc. Humaines 37p.

38. FARGUES, PH : Les migrations en Côte d'Ivoire d'après le recensement de 1975.
Abidjan, CIRES Doc. de travail n° 37
Septembre 1981, 185p.
39. HAUHOUOT, A.
ATTA KOFFI : Migrations de populations dans la région Centre Bandama.
Abidjan, IGT-CRDI rapport d'enquête 36p.
Novembre 1980.
- 39 bis HAUHOUOT, A.
ATTA KOFFI : Un exemple d'aménagement hydroagricole en Côte d'Ivoire : le périmètre agricole de Koubi-Tiébissou.
Bordeaux, cah. Outre Mer, 34 (134) Avril
Juin 1981 p. 111-132.
40. HAERINGER, PH : Méthodes de recherches sur les migrations agricoles. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique.
Abidjan, ORSTOM. cah. Sc. Hum. vol IX n°4
1972 pp 439-453.
41. HAERINGER, PH : L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines
Abidjan, ORSTOM cah. Sc. Hum. Vol V
n°2, 1968 pp3-22.
42. HAERINGER, PH : Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire.
Abidjan, ORSTOM. cah. Sc. Hum. Vol X
n° 2-3, 1973 pp 95-201.

43. HAERINGER, PH : San Pedro, la 1ère vague d'immigrants.
Abidjan, ORSTOM. Cah. Sc. Hum. Vol. X
n° 2-3, 1973, pp 245-267.
44. HAERINGER, PH : San Pedro 1973. 4 années d'évolution.
Abidjan, ORSTOM. Cah. Sc. Hum. Vol X
n° 2-3, 1973 pp 269-287.
45. HAERINGER, PH : San Pedro 1974 : les effets d'une crise
sur les données de population.
Abidjan, ORSTOM. Sc. Hum. fasc. N°2
1975, 44p.
46. HAERINGER, PH : San Pedro 1975 : les prémisses d'une
innovation totale en matière d'urbanisme
populaire.
Abidjan, ORSTOM Sc. Hum. 1975. 20p.
47. KOHLER, JM : Les migrations des mossi de l'Ouest.
Paris, ORSTOM. Travaux et Doc. n° 18
1972. 106p.
48. LACOMBE, B : Etude démographique des migrations et des
migrants relevés de 1963 à 1965 dans
l'enquête Sine Saloun (Sénégal)
Paris, ORSTOM cah. Sc. Hum. Vol IX n° 4,
1972, pp 393-412.
49. LENA, PH : Le problème de la main-d'oeuvre en zone
pionnière.
Abidjan, CIRES n° spécial n° 23. Décembre
1979.

50. LENA, PH : Transformation de l'espace rural dans le front pionnier du Sud-Ouest ivoirien. Abidjan, ORSTOM Thèse 3e cycle 1979, 343
51. LASSAILLY, V : Espace utile et charge de population dans un des secteurs touchés par la mise en eau du barrage de Kossou : Béoumi. Paris EHESS, thèse 3e cycle 1976 269p.
52. LAKPE ORE, R : Stratification sociale et main-d'oeuvre agricole (relations autochtones-allochtones dans le Centre-Ouest). Abidjan ORSTOM. Sc. Hum. 1975. 26p.
53. MARGUERAT, Y : Des ethnies et des villes : analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire. Abidjan, ORSTOM-Ministère Plan 1979.
54. MARTINET, F : L'immigration étrangère dans la région de Soubré. Abidjan, ORSTOM. Sc. Hum. 1975. 68p.
55. MARTINET, F
LENA, PH
RICHARD, P
SCHWARTZ, A : Le dynamisme pionnier dans le Sud-Ouest ivoirien, ses effets sur le milieu forestier. Abidjan, ORSTOM, Sc. Hum. 1977 256 p.
56. Ministère
Agriculture C.I. : Recensement national de l'agriculture. Abidjan, Ministère Agriculture. 3 tomes 1976.

57. NGUESSAN, A. : Planteurs immigrés dans le canton bakwé de Soubré : étude de quelques exploitations.
Abidjan, ORSTOM Sc. Hum. 1976.
58. O M O C I : Statistique sur la répartition de la main-d'oeuvre salariale en Côte d'Ivoire.
Abidjan, OMOCI 1970.
59. PESCAY, M : Evaluation sociologique des problèmes posés par la modernisation de l'agriculture dans la région Centre Bandama (zone de savane)
Abidjan, AVB Mars 1978, 30p.
60. PLUVINAGE, J : Le développement de l'agriculture dans la région Centre.
Abidjan AVB Doc. Préparatoire au schéma directeur de la région Centre. Mars 1975.
63p.
61. PICQUET, M : Les migrations.
in "Sources et analyse des données démographiques 3e partie".
Paris INED INSEE ORSTOM 1977 51p.
62. REMY, G : Les migrations de travail dans la région de Nobéré.
Paris, cah. ORSTOM Sc. Hum. Vol V n° 4
1958, pp 77-91.
63. ROCH, J : Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais.
Paris, ORSTOM cah. Sc. Hum. Vol. XII
n° 1 1975.

64. ROCHETEAU, G : Société Wolof et mobilité.
Paris, ORSTOM cah. Sc. Hum vol. XII n°1
1975.
65. RUF, F : Travail et stratification sociale en
économie de plantation.
Abidjan, CIRES n° spécial n° 23.
Décembre 1979.
66. RUF, F : Le vivrier dans l'économie de plantation
du Sud-Ouest.
Abidjan, CIRES Doc. de travail n° 21 bis
Mars 1979, 16p.
67. SANOI, J : Essai sur les déterminants de l'emploi
agricole permanent sur les grandes plan-
tations agricoles modernes de Côte
d'Ivoire.
Abidjan, CIRES Cah. n° 17, 1978, 84p.
68. SILUE MOUSSA : Recherches sur les causes de la disper-
sion des revenus monétaires agricoles
en Côte d'Ivoire.
Abidjan. CIRES Doc. de travail n° 23
Mars 1979 13p.
69. SAUTTER, G
MONDJANNAGNI, A: Stratégies traditionnelles, prises de
décision moderne aménagement des ressour-
ces naturelles en zone forestière et
préforestière d'Afrique.
Paris, UNESCO Projet MAB. Notes techn.
MAB 9, 1978, pp. 59-79.

70. SCHWARTZ, A : Tradition et changement dans la société guéré.
Paris, ORSTOM, Mémoires n° 52, 1971
259 p.
71. SCHWARTZ, A : Recensement démographique du canton bakwé de la Sous-Préfecture de Soubré.
Abidjan, ORSTOM Doc. de travail 1971.
72. SCHWARTZ, A : Peuplement autochtone et immigration dans le Sud-Ouest Ivoirien.
Abidjan, ARSO, 1973.
73. SCHWARTZ, A : Peuplement allochtone dans la zone de Guezon.
Abidjan, ORSTOM 1974.
74. SCHWARTZ, A : Colonisation agricole spontanée et émergence de nouveaux milieux sociaux dans le Sud-Ouest Ivoirien : exemple du canton bakwé de la Sous-Préfecture de Soubré.
Paris, ORSTOM. Sc. Hum. Vol XVI n° 1-2
1975.
75. VALLAT, C : L'immigration baoulé en pays bakwé : étude d'un front pionnier.
Paris, ORSTOM cah. Sc. Hum. Vol XVI
n° 1 - 2 1975.

76. VAUGELADE, J : Présentation méthodologique d'une enquête sur les migrations "enquête renouvelée après un intervalle pluri annuel Paris, ORSTOM, Sc. Hum. Vol IX n° 4 1972 pp 455-550.
77. ZACHARIAH, KC : La migration en Côte d'Ivoire Washington, BIRD Dépt. Devel. Econ. 1979.

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

<u>A. - TABLEAUX</u>		Page
N° 1	: Zone d'intervention AVB : liste des villages choisis...	11
2	: Espace d'accueil : volume de l'échantillon enquêté.....	14
3	: Composition familiale de l'échantillon enquêté	22-23
4	: Sinistre spatial causé par le lac au niveau des Sous Préfectures.....	36
5	: Importance de l'émigration baoulé.....	48
6	: Accroissement de la population baoulé dans le Sud-Ouest 1971 - 1975	54
7	: Motifs de départ des migrants par villages enquêtés....	55
8	: Structure de la population migrante.....	59
9	: Origine géographique et situation matrimoniale des plus de 15 ans.....	61
10	: Les migrants temporaires	63
11	: Les migrants de longue durée.....	64
12	: Parcours migratoires : les destinations	75
13	: Courants migratoires interdépartementaux.....	76
14	: L'importance de la population baoulé dans les Sous- Préfectures du Sud-Ouest.....	78
15	: Les sols du Sud-Ouest	89
16	: La part des Sous-Préfectures dans le recrutement des migrants.....	103
17	: Les Sous-Préfectures d'accueil	104
18	: Part de la Boucle du Cacao dans les migrations.....	104
19	: Les itinéraires.....	111
20	: Formes de transfert des chefs d'exploitation.....	113
21	: L'affectation des revenus.....	139
22	: Tableau d'induction 1	148
23	: Tableau d'induction 5.....	148
24	: Tableau d'induction 2.....	150
25	: Tableau d'induction 3.....	152
26	: Tableau d'induction 4.....	153
27	: (en annexe) tableau des effectifs de population de la région Centre.....	159
28	: (en annexe) Tableau de corrélations.....	204
29	: Analyse factorielle.....	205

B.- FIGURES

	Page
N° 1 : L'espace d'étude.....	5
2 : Localisation des points d'enquête.....	9
3 : Diagramme pluviométrique : station de Béoumi.....	27
4 : Zonage de l'espace de départ du point de vue agricole...	30
5 : Densité de population de la Sous-Préfecture de Béoumi...	37
6 : Pression foncière dans la Sous-Préfecture de Béoumi.....	40
7 : Ethnies dans l'espace de départ.....	43
8 : Zonage de l'espace de départ du point de vue humain.....	43
9 : Structure de la population résidente et migrante de Pliakakro (Bodokro).....	49
10 : Structure de la population résidente et migrante de Kongobo (Béoumi).....	50
11 : Schéma du système économique baoulé.....	66
12 : Les courants migratoires à destination rurale.....	68
13 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Béoumi.....	70
14 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sou-Préfecture de Bodokro.....	71
15 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Didiévi.....	72
16 : Répartition de la végétation dans l'espace d'accueil....	86
17 : Répartition des sols dans l'espace d'accueil.....	88
18 : Densité rurale en 1975 de l'espace étudié.....	91
19 : Structure ethno-politique traditionnelle du Sud-Ouest...	93
20 : Peuplement baoulé du canton Bakwé en 1971.....	95
21 : Peuplement baoulé du canton Bakwé en 1975.....	96
22 : Dynamique migratoire baoulé : les fronts pionniers.....	107
23 : Vagues migratoires dans les régions forestiers.....	110
24 : Parcours migratoires : les itinéraires.....	112
25 : Pyramide des âges au niveau de la région d'arrivée.....	116
26 : Pyramide des âges sous-Préfecture de San-Pedro.....	117
27 : Pyramide des âges Sous-Préfecture de Lakota.....	118
28 : Stratégie du sol.....	123
29 : Schéma de progression et de hiérarchisation des campements.....	124

	Page
N° 30 : Position moyenne des observations sur l'ensemble des 4 composantes.....	155

FIGURES EN ANNEXE

31 : Solde migratoire annuel de la population rurale entre 1965 et 1975.....	162
32 : Evolution de la population totale (espace de départ) entre 1965 - 1975.....	163
33 : Evolution de la population rurale (espace de départ) entre 1965 - 1975.....	164
34 : Densité totale en 1975 de l'espace de départ.....	165
35 : Structure de l'habitat dans la zone périphérique du lac avant l'opération Kossou.....	166
36 : Structure de l'habitat dans la zone périphérique du lac après l'opération Kossou.....	167
37 : Structure de la population résidente et migrante d'Abokro (Mbahiakro).....	168
38 : Structure de la population résidente et migrante de Kouata.....	169
39 : Structure de la population résidente et migrante de Nienekro.....	170
40 : Structure de la population résidente et migrante de Zédékan.....	171
41 : Dynamique migratoire baoulé.....	172
42 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Botro.....	173
43 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Bouaflé.....	174
44 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Brobo.....	175
45 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Diabo.....	176
46 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Gohitafla.....	177
47 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Kounahiri.....	178
48 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Mbahiakro.....	179
49 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Sakassou.....	180
50 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Tiébissou.....	181

	Page
N° 51 : Répartition géographique des migrants en provenance de la Sous-Préfecture de Yamoussokro.....	182
52 : Accroissement de la population rurale baoulé dans le Sud-Ouest entre 1971 - 1975.....	184
53 : Implantation allochtone baoulé dans le Grand Ouest.....	185
54 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture de Daloa.....	186
55 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture de Divo.....	187
56 : Structure de la population émigrée : Sous-Préfecture de Fresco.....	188
57 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture de Gagnoa.....	189
58 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture de Gueyo.....	190
59 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture de HIRE-WATA	191
60 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture de Soubré.....	192
61 : Structure de la population émigrée, Sous-Préfecture d'Issia.....	193
62 : Origine géographique des migrants dans le Département de Daloa.....	194
63 : Origine géographique des migrants dans le département de Divo.....	195
64 : Origine géographique des migrants dans le département de Gagnoa.....	196
65 : Origine géographique des migrants dans le département de Sassandra.....	197
66 : Représentation des unités d'observation et des variables dans le plan des facteurs 1 (abscisses) et 2 (ordonnées)	198
67 : Représentation des unités d'observation et des variables dans le plan des facteurs 1 (abscisses) et 3 (ordonnées)	199
68 : Représentation des unités d'observation et des variables dans le plan des facteurs 1 (abscisses) et 5 (ordonnées)	200
69 : Représentation des unités d'observation et des variables dans le plan des facteur 2 (abscisses) et 3(ordonnées)	201
70 : Représentation des unités d'observation et des variables dans le plan des facteurs 2 (abscisses) et 5 (ordonnées)	202
71 : Représentation des unités d'observation et des variables dans le plan des facteurs 3 (abscisses) et 5 (ordonnées)	203

